Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt
urn:nbn:de:gbv:3:3-11890/fragment/page=0001

Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt
urn:nbn:de:gbv:3:3-11890/fragment/page=0002

Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt
urn:nbn:de:gbv:3:3-11890/fragment/page=0004

LA VIE D'ELIZABETH REINE D'ANGLETERRE.

Traduite de L'Italien de MONSIEUR GREGOIRE LETI.

TROISIE'ME EDITION.

SECONDE PARTIE.

A AMSTERDAM,

Chez HENRY DESBORDES, dans le Kalverstraat, prés le Dam.

M. DCCXIV.

Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt
urn:nbn:de:gbv:3:3-11890/fragment/page=0006

HISTOIRE D'ELIZABETH, REINE D'ANGLETERRE.

SECONDE PARTIE.

LIVRE PREMIER,

Contenant tout ce qui eſt arrivé de plus remarquable depuis l'an 1573. juſqu'au commencement de 1585.

LE maſſacre de la S. Barthelemi affligea beaucoup les Hollandois, parce que les Réformez ayant été beaucoup affoiblis par cette cruelle action, les Etats ne pouvoient plus eſperer d'en tirer le ſecours qu'ils s'en étoient promis, pour achever de ſecoüer le 1575. Ambaſſadeurs à Londres.

1573. joug d'Espagne, & d'établir la Réformation, à quoi ils étoient entierement résolus. Ayant donc meurement déliberé sur l'état de leurs affaires, & reconnu qu'il leur seroit impossible de surmonter les obstacles qui s'opposoient à leurs desseins, s'ils n'étoient apuyez de quelque puissant secours étranger, de l'avis du Prince d'Orange, ils résolurent d'envoyer un Ambassade à la Reine Elizabeth, & choisirent pour Ambassadeur un Gentilhomme nommé Nortwyck, Guillaume de Nivelte, Theodore de Meborgh Conseiller de Hollande, & Leonard Casembroot fameux Jurisconsulte. On leur fit tant d'honneur à Londres, que les Espagnols s'en plaignirent hautement; c'est que, quoiqu'ils n'eussent pas le caractere d'Ambassadeurs, on ne laissoit pas de les regarder comme des Envoyez d'un Etat Souverain. Ils representerent à la Reine, à leur premiere Audience de la part du Prince d'Orange & du corps du Peuple, l'état triste & fâcheux, où la sévére & cruelle maniere d'agir du Roi d'Espagne & du Duc d'Albe Gouverneur pour lui en Flandres, les avoit réduits, & la prierent en consideration de l'interêt que sa Couronne devoit prendre à leurs affaires, de leur donner du secours contre un Prince qui vouloit engloutir le monde entier. La Reine ne leur répondit en public qu'en termes

Ambassadeurs de Hollande à Londres.

termes généraux, disant qu'elle vouloit bien s'employer avec plaisir à faire leur paix avec le Roi Philippes : mais en secret elle leur témoigna plus d'amitié, & ordonna à Daniel Roger un de ses Conseillers, de lier une bonne correspondance avec eux, & de les encourager à soûtenir leur entreprise : sur cette parole deux de ces Envoyez demeurerent à Londres en qualité de Résidens. 1573

Siége de la Rochelle & de Cancerac.

Elle n'en usa pas de même avec les Députez de la Rochelle. Charles IX. ou son Conseil, voyant le parti des Huguenots affoibli & destitué de Chefs, résolut de leur ôter la Rochelle, dont ils s'étoient emparez par surprise, comme nous l'avons dit ci-devant : Mais comme ce fut un des plus memorables Siéges que l'on eût vû en France depuis long-tems, il sera bon d'en toucher quelques particularitez. Le 11 Février de cette année 1573. le Duc d'Anjou Généralissime de cette expédition, commença le Siége avec une Armée de cinquante mille hommes, entre lesquels étoient l'élite des plus grands Seigneurs du Royaume de l'une & de l'autre Religion, le Roi de Navarre, les Princes de Condé & de Conty, le Dauphin, fils du Duc de Montpensier, les Ducs de Guise, d'Aumale, de Nevers, de Longueville, de Bouillon, le Grand Prieur de France, le Comte de la Rochefoucaut, & plus de quatre mille Gentils-

1573. hommes. Il y avoit grand nombre des Huguenots dans l'Armée, en aparence pour témoigner le zéle qu'ils avoient au service du Roi ; mais en effet pour traverser ses desseins, & donner aux Rochelois des avis de tout ce qui se passoit ; ce qui contribua beaucoup plus que leur valeur à une défense aussi opiniâtrée que celle qu'ils firent paroître, & qui est peut-être sans exemple dans l'Europe ; car sans de tels avis, il étoit impossible qu'ils eussent pû tenir. Jamais on n'avoit vû en France d'Armée plus nombreuse & plus leste en même-tems que celle-là, d'où l'on peut juger de quelle importance le Roi jugeoit cette Place. En même-tems le Duc de la Châtre Lieutenant de Roi en Berri assiegeroit Sancerre, dont les Habitans ne se montrerent pas moins obstinez à se défendre pendant sept mois.

Elizabeth refuse de donner du secours.

Une autre chose qui rendoit les Rochelois si fiers & si opiniâtres à se défendre, c'est qu'ils s'étoient faits une esperance certaine, que la Reine Elizabeth par politique, ou par principe de Religion, ne les abandonneroit jamais. Ils ne laisserent pourtant pas de la soliciter beaucoup à leur donner du secours ; car à la premiere nouvelle qu'ils eurent de l'aproche de l'Armée du Roi, ils députerent vers la Reine les nommez Anguillier, Vintent & Marvault, pour lui representer la nécessité qu'il y avoit

avoit de ne laisser pas perdre aux Réformez une place de cette importance. La Reine qui n'aimoit la dépense en rien que dans le faste & le luxe, voyant bien que si elle ne donnoit du secours qu'à demi aux Rochelois, ce seroit entretenir la playe au lieu de la guérir, & que pour envoyer des secours suffisans, il faloit s'engager à des dépenses infinies, & capables de lui faire perdre l'amour de ses Peuples, sans peut-être aussi qu'elle les eût pû obtenir d'eux, & que la France faisoit la plus grande affaire de venir à bout de ce Siége, elle résolut de demeurer simple spectatrice du combat; aussi avoit-elle reçû fort froidement les Députez, s'étant contentée pour toute conclusion, de faire dire par son Secretaire Cecil; *Qu'elle ne pouroit rompre le serment solemnel qu'elle avoit fait à la France par le dernier Traité conclu entre les Nations, & qu'elle venoit de confirmer depuis peu; mais qu'elle ne laisseroit pas de faire des vœux ardens au Ciel pour leur conservation.* 1573.

Ordre du Siége de la Rochelle.

C'est tout le secours qu'elle fit esperer aux Rochelois. Un bruit courut pourtant, que la Reine avoit ou donné secretement, ou permis qu'on donnât quelque secours d'hommes ou d'argent à Montgommeri, pour lui aider à donner quelque soulagement aux Assiegez: Ce Seigneur qui étoit un des principaux Chefs des Réformez, se

1573. mit en effet en devoir de donner du secours à la Ville. Pour cet effet, il loüa quelques Vaisseaux Anglois pour trois mois, & les ayant joints avec quarante-cinq autres Vaisseaux Rochelois ou Flamans qu'il avoit, il se trouva fort d'environ deux mille hommes en tout. Avec cette Flote il s'avança jusqu'à Chef de Bois, c'est-à-dire, fort prés de la Rochelle; mais la Flote du Roi lui coupa le passage, & il fut obligé de se retirer du côté de Belle-Isle, qu'il ruïna & saccagea, aussi-bien que le Château: Aprés cette petite expédition, craignant d'être poursuivi ou surpris, il se retira au Port d'Udington dans la Province de Cornoüaille, ce qui fit soupçonner que cette expédition n'avoit pas été entreprise sans que la Reine ne le sçût bien: quoiqu'il en soit, elle fut sans aucun fruit.

On fait Elizabeth marreine de la fille de Charles IX.

Charles IX. marié depuis un an avec Elizabeth, fille de l'Empereur Maximilien, en eut une fille le 22. Octobre 1573. Son Conseil trouva bon de faire prier la Reine d'Angleterre d'en vouloir être la Marreine, conjointement avec l'Impératrice ayeule de l'enfant; on lui donna pour Parrein le Duc de Savoye. La Cour qui avoit résolu d'achever d'exterminer les Réformez, & qui voyoit bien qu'il en faudroit venir à une guerre, considerant aussi qu'il étoit de l'interêt des Anglois de leur donner du secours, se voulut servir de cette occasion pour les en détour-

détourner, en renouvellant par ce moyen l'amitié des deux Nations, & le Traité d'Alliance fait avec la Reine. Pour lui en faire le compliment, on lui envoya Albert de Gondi Comte de Rets Favori de la Reine, avec un équipage magnifique, ayant à sa suite plus de deux cens Gentilshommes, ou autres gens de service. Il arriva en Angleterre sur la fin du mois d'Aoust, & trouva la Reine à Cantorberi, où l'Archevêque Parker Primat d'Angleterre & Chef du Conseil, l'avoit invitée à venir pour y voir célébrer le jour de la naissance de la Reine. Rien ne fut épargné dans cette occasion, de tout ce que l'art humain peut imaginer pour la pompe & la magnificence conformément à l'inclination de la Reine. Comedie, musique, bals, feux d'artifice, festins, & l'on a crû que l'Archevêque dépensa en un seul jour tous les revenus d'une année de son Archevêché, qui sont trés-grands. La Reine fut ravie que l'Ambassadeur de France eût été spectateur de cette magnificence, qu'il admira; & lorsqu'il fut à Paris & qu'il voulut raporter à la Cour ce qu'il y avoit vû, il se servit de cette expression, *que la Cour d'Elizabeth étoit un Theatre, où l'art surpassoit la nature; que la Reine étoit la plus belle Comedienne du monde, l'Angleterre l'Abregé des merveilles de l'Univers, & le tresor de ce qu'il y a de plus précieux sur la terre.* 1573.

1574. Le Nonce du Pape fit bien des plaintes à Paris de cette conduite de la Cour, disant qu'il étoit également honteux à la France, & injurieux au S. Siége, de voir qu'un Roi trés-Chrétien & Protecteur de la Foi, voulut inviter à une fonction aussi sacrée que celle d'être Marreine d'un de ses enfans, une Princesse hérétique & excommuniée par le Pape. Mais le Nonce s'apaisa quand il aprit que la Reine Elizabeth avoit choisi pour cette cérémonie Paul de Sommerset Comte de Worcester, premier Pair du Royaume, que la Cour de Rome regardoit comme un homme bien affectionné au parti Catholique, quoiqu'il ne le fit pas trop paroître. C'étoit aussi un des principaux Favoris de la Reine, & un de ceux qui prétendoit se marier avec elle. Sommerset partit de Londres avec un équipage des plus magnifiques, ayant à sa suite plus de trois cens personnes, entre lesquels il y avoit plus de cent trente Gentilshommes. La cérémonie du Baptême se fit le 12 Février, en presence des Ambassadeurs du Duc de Savoye & de l'Impératrice; la Princesse fut nommée sur les fonds *Marie-Elizabeth*. On croit que la Reine d'Angleterre dépensa plus de cent mille pistoles, tant pour la réception de Gondi, que pour l'Ambassade de Sommerset, ou pour les presens qu'elle fit à la Princesse sa filleule.

On baptise la jeune Princesse.

Mais

Mais un accident survenu broüilla un peu les affaires. Les Corsaires François & Flamans s'étoient unis pour attaquer le Vaisseau sur lequel l'Ambassadeur devoit passer en Angleterre avec toute sa suite & le piller: Ce qu'ils firent, mais avec tant de furie, que ce fut un miracle que l'Ambassadeur se tirât de leurs mains à travers d'un déluge de coups de Mousquet & de Canon. La Reine témoigna beaucoup de ressentiment de l'insulte faite à son Ambassadeur, & donna ordre incontinent à Guillaume Holstock Commissaire de la Marine, d'arrêter tous les Vaisseaux Flamans & François qui se trouveroient dans ses Ports: Mais Gondi fit si bien, qu'il obligea la Reine à révoquer cet ordre. Pour revenir au Siége *de la Rochelle*, les Protestans voyant la cruelle persécution qu'on leur faisoit, se soulevérent presque par tout, les Princes du Sang qui étoient de leur parti, les incitérent les premiers à la révolte. Ils ne manquerent pas de faire tout ce qu'ils pûrent auprés de la Reine Elizabeth, pour l'obliger à embrasser leur parti; mais la Rétorique Italienne de l'Ambassadeur de Gondi, & l'inclination à l'épargne, l'emporterent sur l'esprit de la Reine. On lui dit, *que le massacre de S. Barthelemi, & la guerre qu'on faisoit aux Protestans, n'avoient pour motifs que des raisons d'Etat, & nullement de Religion.*

1574. Gondi empêche Elizabeth de rompre avec la France.

1574. *Qu'on n'avoit entrepris l'un & l'autre que pour extirper la conjuration que les Colignis & leurs complices avoient tramée contre l'Etat. Que le Roi vouloit observer ponctuellement tous les Edits faits en faveur de ses sujets de la Religion P. R. sans y rien changer. Que l'état de foiblesse où ils se trouvoient, les devoit bien plûtôt porter à s'humilier devant le Roi pour en obtenir une bonne Paix, que de les engager à une Guerre qui leur seroit funeste. Que le Roi son Maître la prioit de n'avoir aucun égard aux prieres de ces gens-là, qui la sollicitoient incessamment à leur donner du secours, & qui se plaignoient sans sujet, par des terreurs chimériques qu'ils se faisoient, & de faire ensorte qu'aucun de ses sujets ne leur donnât du secours, afin de ne point donner d'atteinte au Traité qu'on venoit de renouveller depuis peu; mais qu'on les exhortât plûtôt à l'obéissance qu'ils devoient au Roi; ajoûtant qu'on les pouvoit assurer qu'ils trouveroient plûtôt la paix & le repos dans la clémence du Roi, que dans l'entreprise de leurs Armes.*

Elle résolut de faire la Paix secrettement.

La Reine ne voulut point s'engager à rendre service aux Réformez, ayant dessein de ne se pas trop embaraſſer de l'un ni de l'autre parti. Il est vrai que déja depuis plus d'un an, elle avoit été avertie que dans toute l'Europe où il y avoit des Protestans on murmuroit contr'elle, de ce qu'elle ne pensoit

penſoit qu'à ſes plaiſirs, & à vivre dans le faſte, pendant qu'elle négligeoit ſes propres interêts, & la gloire principale du Royaume, ſans avoir aucun égard, ni à l'interêt commun de l'Europe, ni à celui des Proteſtans en particulier. De ſorte que pour ne donner pas de lieu à de telles plaintes, ne voulant pourtant pas charger ſon peuple de la dépenſe d'une Guerre contre les François, elle crût que ce qu'elle pouvoit faire de mieux, étoit de perſuader ſecrettement aux Réformez de rendre la Rochelle, & de faire leur Paix avec le Roi, leur offrant ſa médiation pour leur obtenir quelqu'avantages par un Traité, ce qu'elle fit. Le Comte de Montgommeri avoit promis que s'il pouvoit entrer dans la Ville, il porteroit les eſprits à la Paix. Mais la Noüe qui en étoit Gouverneur, & qui avoit été exhorté par la Reine à travailler à la Paix, voulut ſe faire honneur du Traité, qu'il conclut avec le Roi en la maniere ſuivante. 1574

Traité avec les Réformez.

Que le Roi, ſelon ſa clémence ordinaire, permettoit aux habitans de la Rochelle, Niſmes & autres Villes qui ſe trouvoient actuellement dans le parti de ceux de la Religion Prétenduë Réformée, l'exercice libre de leur Religion. A l'égard des Gentilshommes, Sa Majeſté leur permettait auſſi de faire librement tous les exercices de leur Religion dans leurs Châteaux où ils auroient

1574. *roient droit de Justice sans autre assemblée pourtant que de leurs parens & domestiques au nombre de dix personnes seulement. Qu'on entendoit que l'exercice de ladite Religion ne se pourroit faire plus prés, que de deux lieuës de la Cour & de la Ville de Paris. Que tous ceux qui faisoient profession de ladite Religion, seroient rétablis en leurs biens, honneurs, charges, &c. Que Sa Majesté accordoit une oblation & une amnistie générale de tout ce qui pouvoit avoir été fait pendant la Guerre. Et que toutes Sentences, Edits & Decrets donnez contre ceux qui avoient pris les Armes pour la défense de leur Religion, demeureroient cassez, annullez, & sans effet.*

Elizabeth prend la résolution de se marier.

La Ville de Sancerre ne fut pas compriſe dans ce Traité, parce qu'elle étoit actuellement assiegée; mais bien-tôt aprés elle se rendit, & joüit des mêmes Privileges. La Reine Elizabeth, soit qu'elle fût accablée par les fatigues du Gouvernement; ou qu'elle se crût mépriſée de ſes ſujets, à l'occaſion de ce qu'elle ne laiſſoit point d'heritiers, ou qu'elle s'imaginât, que les Princes étrangers commençoient à la mépriſer, & à faire des entrepriſes contre ſes Etats, déclara à ſon Conſeil qu'elle avoit réſolu de ſe marier, non pas par les raiſons ordinaires des mariages; mais parce qu'elle jugeoit qu'il étoit du bien de l'Etat & de l'avantage de

ſon

son Peuple, qu'elle prit un mari, & qu'elle donnât des successeurs à la Couronne, pour prévenir les troubles qui pourroient arriver, si elle venoit à mourir sans enfans. Elle voyoit d'ailleurs que les Presbiteriens qui s'étoient séparez de l'Eglise Anglicane, & qui travailloient à soulever les peuples contre les Episcopaux, croyant que ceux-ci empêchoient la Reine de donner du secours aux Réformez de France, faisoient courir des libelles, non-seulement contre Cecil, Bacon, & les autres Ministres qu'ils apelloient traîtres à l'Etat, mais encore contre la Reine elle-même; & que ce mal devenoit si grand, que les plus rigoureux Edits ne les pouvoient arrêter, de sorte qu'elle jugea que le plus court remede étoit de rafermir son autorité, par le choix d'un Epoux qui la pût apuyer. 1574

Son Conseil la desaprouve.

Il ne se trouva que deux personnes dans le Conseil qui fussent de cet avis. Aussi étoit-il tout composé de Favoris de la Reine, entre lesquels il y en avoit qui prétendoient à se marier avec elle; & comme Elizabeth avoit toûjours eû l'adresse de choisir pour Favoris ceux qui avoient le plus de pouvoir dans l'Etat, & de se ménager de telle sorte avec tous, que chacun croyoit être le plus consideré de la Reine, & celui qui se devoit marier avec elle: Par le moyen de cette feinte, elle les mettoit tous dans ses interêts,

&

1574. & faisoit ses affaires en les trompant tous, d'où vient que ses ennemis prirent occasion delà, de lui donner le nom de Comédienne politique: De sorte qu'il n'y en eût aucun qui ne désaprouvât sa résolution. Leurs raisons étoient. 1°. Que si la Reine venoit à se marier avec un Prince étranger, ils perdroient toute l'aurorité qu'ils avoient dans le Royaume, & qu'il leur arriveroit peut être pis, si le Roi devenoit jaloux d'eux. 2°. Ils voyoient bien que plus la Reine tardoit à se marier, & plus leur fortune s'établissoit, & que la Reine venant sur l'âge, seroit obligée d'épouser quelqu'un d'eux, chacun espérant qu'il seroit celui qu'elle choisiroit. Ils lui dirent donc pour la dissuader, *Qu'elle ne devoit pas craindre d'être jamais mépriſée, tandis qu'ils auroient quelqu'autorité dans l'Etat, & qu'ils étoient obligez d'apuyer toûjours ses interêts, puisque leurs biens & toutes leurs esperances dépendoient uniquement de sa conservation. Que ses Peuples connoissant mieux de jour en jour l'éclat de ses vertus, en devenoient aussi tous les jours plus fidéles & plus zélez à son service, & qu'étant décenduë de tant de Glorieux Ancêtres, & possédant toutes les qualitez Royales, elle ne pouvoit manquer de continuër & de finir sa vie d'une maniere fort glorieuse, au milieu du respect & des aplaudissemens de son peuple, qui avoit apris déja*

depuis

depuis long-tems à avoir beaucoup de veneration pour Sa Majesté. 1574.

Enfin ces Ministres trompez par la Reine, la trompoient aussi à leur tour, ajoûtant cette raison qui n'étoit pas à mépriser. *Que Sa Majesté ne pouvoit pas douter qu'elle ne fut extrêmement aimée de ses sujets, & son Gouvernement fort estimé dans les Nations étrangeres; au lieu qu'elle ne pouvoit pas s'assurer des suites que pourroit avoir son mariage. Que peut-être il en naîtroit le renversement de la Religion, & de la tranquilité du Royaume maintenuë par la sagesse de son Gouvernement; & qu'ainsi elle verroit perir en un moment, & la gloire qu'elle s'étoit acquise, & le Royaume qu'elle aimoit tant.* Cette raison fit quelqu'impression sur son esprit, mais elle ne laissa pas de répondre, qu'*on avoit accoûtumé de mépriser le Soleil lui-même, quand il aproche de son couchant.* A quoi les flâteurs ne manquerent pas de repliquer, qu'*il n'y avoit que des fous qui fussent capables de mépriser les rayons salutaires d'un Soleil qui les avoit si bien éclairez, pour courir aprés la lumiere sombre & confuse des fausses étoilles qui naissent & meurent en un même moment.* Autres raisons.

Etant un jour à la Campagne au voisinage de Londres avec M. Finch, personnage fort curieux, & qui avoit été sept fois Ambassa- On parle encore du mariage du Duc d'Alençon.

1574. Ambassadeurs de Constantinople, il m'assura que la Reine Elizabeth s'étoit fait une si grande idée du Duc d'Alençon, qu'elle étoit résoluë de l'épouser, nonobstant l'inégalité de leur âge, & le refus qu'elle en avoit fait auparavant : elle l'auroit fait sans doute malgré l'opposition de tous ses Favoris, si la Reine Catherine Mere du Duc n'eût trouvé moyen de l'empêcher. Voici les raisons qui l'avoient déterminée à ce mariage. Le Duc d'Anjou frere de Charles IX. étoit allé en Pologne dés l'année passée en ayant été élû Roi. Mais il fut attaqué d'une si longue maladie, & qui devint si grande, qu'au mois de Mars de cette année, on desespera de sa santé, & l'on vit bien qu'il n'avoit que fort peu de tems à vivre. A l'égard du Duc d'Alençon, la Reine Elizabeth qui ne le croyoit Catholique qu'en aparence, crût que devenant son Epoux, il s'accommoderoit facilement de sa Religion, & qu'ainsi son mariage pourroit être un moyen de chasser le Papisme de France ; & qu'en peu de tems elle mettoit sur sa tête les deux premieres Couronnes du monde, puisque de trois freres, l'un étoit en Pologne, l'autre étoit prêt à mourir sans enfans mâles, & qu'ainsi le Duc d'Alençon monteroit infailliblement bien-tôt sur le Trône.

Ce Prince à la persuasion du Roi Charles

son

son frere, entretenoit un grand nombre de gens en Angleterre, qui ne souhaitoient rien tant que de le voir marié avec la Reine Elizabeth; & ils avoient tellement mis ce mariage dans l'esprit de la Reine, qu'elle s'étoit déclarée à celui qu'elle crût être le plus grand ami du Duc d'Alençon, & lui avoit dit, *qu'elle seroit ravie que le Duc allât faire un voyage en Angleterre*: & il est sûr, que la Reine l'auroit épousé s'il y fût allé. Le Duc y étoit tout disposé aussi, & il en avoit même obtenu la permission du Roi. Mais la Reine sa mere fut si habile & si adroite, qu'elle l'empêcha, quoiqu'elle eût témoigné beaucoup d'empressement pour ce Mariage. Mais quand elle eût fait réflexion dans la suite, qu'un tel mariage pourroit devenir funeste à la France, & qu'il n'étoit pas possible que le Duc son fils allât faire un voyage en Angleterre avec tant de dépense, seulement pour le plaisir de se promener; elle mit tout en usage pour s'y opposer: car non-seulement elle empêcha le Roi de lui en accorder la permission, non-seulement elle le fit observer fort exactement, afin qu'il ne pût s'enfuïr, mais elle se servit de toutes les cajoleries possibles pour l'en détourner; elle y réüssit enfin, aprés lui avoir allegué entr'autres choses, qu'*un tel voyage étoit hors de saison, dans un tems où la memoire du massacre des Huguenots*

1574. Catherine l'empêche.

1574. *guenots étoit encore trop récente. Que ceux qui restoient ne manqueroient pas de le rendre suspect en ce Païs-là, & de dire qu'après avoir fait une si sanglante tragedie à l'occasion du Mariage du Roi à Paris, il alloit en Angleterre, pour faire encore une plus cruelle boucherie des Anglois à l'occasion de son mariage avec la Reine Elizabeth; ainsi s'évanoüirent, le voyage & le mariage du Duc d'Alençon.*

Funérailles du Roi Charles IX.

Charles IX. mourut le 30 Mai jour de Pentecôte, aprés une maladie de sept ou huit mois. Les Réformez justement irritez contre ce Prince qui avoit tant fait répandre de sang, ont écrit des choses effroyables de son genre de mort. D'autres ont dit ouvertement que sa Mere l'avoit fait empoisonner, par l'envie de faire monter sur le Trône son autre fils Henri. Mais je ne prétens parler ici que du sujet de mon Histoire. Elizabeth n'eût pas plûtôt apris la nouvelle de la mort du Roi Charles, qu'elle fit partir incessamment un Ambassadeur pour en faire les complimens de condoléance à la Reine sa Mere; & fit faire en même-tems de somptueuses & magnifiques funérailles à ce Prince à la maniere de l'Eglise Anglicane, dans l'Eglise de S. Paul. On fit tapisser l'Eglise de noir, & l'on fit dresser au milieu un superbe catafalque sur lequel on étala les Armes de France. La

Reine

Reine y alla à pied en habits de deüil traînans jusqu'à terre. Elle étoit précédée de quatorze Evêques, & de plus de soixante grands Seigneurs du Royaume, qui conduisoient chacun une Dame par la main. Il y eut un concours de Peuple d'autant plus grand, que c'étoit une pratique nouvelle aux Protestans de faire des funérailles aux Catholiques. Au dessus du monument étoit une statuë qui representoit Charles IX. La Reine demeura sur un Trône qu'on lui avoit dressé, jusqu'à ce que les prieres & les cérémonies furent achevées, & ensuite elle porta le deüil pendant trois mois. 1574.

Elizabeth allume la guerre civile en France.

Le Roi Charles vint à mourir justement lorsque la France se trouvoit déchirée par les plus violens troubles que les Guerres de Religion y avoient causez; mais par la bonne conduite de Catherine sa Mere, tout ne laissoit pas de réüssir à l'avantage de la Couronne. Elizabeth informée que s'étoit la Reine Catherine qui avoit empêché le Duc d'Alençon de faire le voyage de Londres, & de se marier avec elle, par un desir de vengeance naturel aux femmes dans de telles occasions (il y pouvoit être entré aussi quelques raisons d'Etat & de Religion) se mit à fomenter secrettement les divisions de la France, par le moyen des Partisans du Duc d'Alençon, avec lequel elle témoignoit toûjours se vouloir

1574. vouloir marier. Catherine qui étoit une Princesse fine & rusée, s'étant aperçûë du dessein qu'avoit le Duc d'Alençon son fils de se rendre plus puissant dans l'Etat, & que pour en venir à bout, il avoit ouvertement embrassé le parti de la Maison de Montmorenci qui soûtenoit celui des Huguenots, craignant que les suites de cette affaire ne fussent préjudiciables à ses interêts & à ceux de la Religion Catholique, se joignit au parti de la Maison de Guise qui étoit à la tête des Catholiques, & qui avoit découvert les desseins & les trames de la Maison de Montmorenci, en faveur du Duc d'Alençon, qu'on vouloit mettre sur le Trône, le marier avec la Reine Elizabeth, & par ce moyen introduire la Réformation en France comme on l'avoit fait en Angleterre.

Les Mécontens arrêtez.

La Reine Catherine ainsi apuyée du crédit de la Maison de Guise, envoya des Gardes & des Troupes pour arrêter le Maréchal de Damville, de la Maison de Montmorenci, qui étoit alors dans son Gouvernement de Languedoc : Mais il eut le bonheur d'être averti assez-tôt, pour se pouvoir sauver hors du Royaume : Son frere le Maréchal ne fut pas aussi heureux que lui, car il fut arrêté à Paris avec le Maréchal de Cossé. Le Duc d'Alençon & le Roi de Navarre furent aussi mis aux arrêts cha-

cun

cun dans sa maison, & gardez étroitement. 1574.
On mit en prison aussi plusieurs domestiques du Duc d'Alençon, comme entr'autres le Comte de Coconac, & la Mole, lesquels aprés avoir confessé leur crime, eurent la tête coupée. Le Prince de Condé échapa des mains de ceux qu'on avoit envoyé pour le prendre, & se retira en Allemagne avec Thoré & Méru, tous deux freres, & sortis de la Maison de Montmorenci. Le Comte de Montmorenci avec Colombieres, & plusieurs autres Réformez, passerent en Normandie, où ayant rassemblé une Armée, ils se rendirent maîtres de S. Lo, & de quelqu'autres Places. Le Duc de Guyse courut aprés lui avec l'Armée Royale, lui donna la chasse, le défit même peu de tems aprés, & prit Montgommeri, Colombieres, & cinquante autres Chefs du parti, qu'il fit conduire à la Bastille. Le Comte de Montgommeri fut bien-tôt aprés condamné à perdre la tête : c'est celui qui avoit tué Henri II. dans un Tournois, ce qui contribua beaucoup à sa mort.

Toutes ces affaires arrivérent vers le mois de Mai, à la fin duquel le Roi Charles IX. mourut, comme nous l'avons dit. La Reine envoya incessamment des Couriers en Pologne pour en porter la nouvelle au Roi son fils, l'avertissant de s'en venir à Paris en poste prendre possession de son Royaume; Henri III. monte sur le Trône.

mais

1574. mais de le faire le plus secrettement qu'il seroit possible, & sans perdre de tems. C'est celui qui a été nommé Henri III. il arriva à Lion le 1. de Novembre, où la Reine le fut recevoir, ayant à sa suite le Duc d'Alençon & le Roi de Navarre qui étoient toûjours gardez. Dés que le Roi les vit, il leur témoigna beaucoup d'amitié, les embrassa, & les mit en liberté, aprés avoir reçû d'eux mille protestations de fidelité, & d'obéïssance. Il les mena avec lui en Provence, où le Maréchal de Damville faisoit des progrés préjudiciables à l'Etat avec l'Armée des Huguenots. Pendant que le Roi travailloit à y porter de prompts remedes, il reçût à Avignon la nouvelle de la mort du Cardinal de Loraine, Prélat qui avoit beaucoup de crédit à la Cour, & parmi les Catholiques. La Reine Catherine ayant apris la mort de ce Prince s'écria, *O Dieu quelle bréche pour l'Egliſe Romaine! & quel triomphe pour les Huguenots!* La Reine Elizabeth l'ayant aprise, dit aussi, que *c'étoit-là un grand bonheur pour les Réformez, que le Cardinal fût mort en ce tems-là.*

Il envoye des Ambassadeurs à Elizabeth.

Quand Henri fut arrivé à Paris, la premiere chose qu'on délibera dans le Conseil, fût d'envoyer une Ambassade à la Reine Elizabeth, tant pour flâter son humeur ambitieuse par cette marque d'estime qu'on lui donnoit, que pour sonder ses intentions, &

& découvrir si elle ne voudroit point se ma- 1575.
rier avec le Roi. L'avis de la Reine Catherine fut que cette démarche seroit inutile, parce que l'inclination d'Elizabeth étoit toute, à ce qu'elle croyoit, pour le Duc d'Alençon, mariage qu'elle croyoit funeste à l'Etat; elle ajoûtoit qu'elle aprouvoit pourtant le dessein du Roi son fils, de la faire demander en mariage, parce que cela servoit toûjours à lui faire voir l'estime que l'on faisoit d'elle. La plûpart des gens croyoient pourtant que si Elizabeth n'avoit pas voulu épouser Henri pendant qu'il n'étoit que Duc, qu'elle ne le refuseroit pas depuis qu'il étoit devenu Roi. On choisit pour cette Ambassade *Henri de Bourbon Duc de Monpensier*, Prince Souverain de Dombes, qui passa en Angleterre avec un équipage magnifique & proportionné à la qualité qu'il soûtenoit d'un des premiers du Royaume. La Reine Elizabeth le fit recevoir, non pas en Ambassadeur, mais comme s'il eût été le propre frere du Roi: Le Duc ayant eu une Audience particuliere de la Reine, & lui ayant fait l'ouverture de ce mariage, elle lui répondit, *qu'elle ne pensoit point à se marier, mais que si cela arrivoit, qu'elle aimeroit mieux épouser un Prince qu'elle feroit Roi, qu'un Roi qui la feroit Reine.* Le Duc aprés une telle réponse s'en retourna à Paris, & avant qu'il y fût

arrivé,

1575. arrivé, on aprit que le Roi se marioit avec la Princesse Loüise de Lorraine.

Elizabeth lui envoye de sa part.

Elizabeth de son côté ne manqua pas d'envoyer une Ambassade pompeuse au Roi Henri, en aparence pour le féliciter de son avénement à la Couronne & de son mariage; mais le principal but de cette Ambassade, fut de procurer la liberté des Maréchaux de Montmorenci & de Cossé, & de découvrir les dispositions du Roi & de la Reine sa mere, sur le sujet du Mariage du Duc d'Alençon avec elle. Ainsi ces deux Reines travailloient réciproquement à se tromper l'une l'autre, & par de grandes démonstrations d'amitié. Elizabeth feignoit avoir de l'amitié pour la France, croyant l'endormir par ce moyen, & l'empêcher de s'apercevoir du secours qu'elle donnoit aux Réformez, & de ce qu'elle faisoit pour fomenter les divisions de l'Etat: Catherine plus fine qu'Elizabeth, quoiqu'en puissent dire les Réformez, qui ont eu raison de ne la pas aimer, & plus expérimentée aussi, parce qu'elle s'étoit trouvée dans les plus grands troubles & les plus fâcheuses affaires où un Etat puisse tomber, cherchoit toute sorte de feintes & d'artifices pour tromper Elizabeth, & la détourner sans qu'elle s'en aperçût, du dessein de troubler la France. *Il faut avoüer que la condition des Princes est bien miserable, de ne pouvoir vivre*

que

que dans une feinte perpetuelle ; & de ne pouvoir régner sans se servir de mille artifices & tromperie, ni vivre que dans les inquiétudes perpetuelles d'un esprit toûjours occupé à chercher le moyen de surprendre leurs meilleurs amis, ni gouverner leur conscience que par des maximes d'Etat, qui n'ont d'autre régle que l'envie de dominer, qui est toûjours suivie de beaucoup d'injustice. Je laisse à juger au Lecteur s'il est vrai qu'il se trouve des Princes qui mettent en usage des tromperies, & des artifices semblables. Au moins je suis assuré que la Reine Catherine est en France, & la Reine Elizabeth en Angleterre, ont été toutes d'eux des maîtresses parfaites, dans l'art de feindre & de tromper. 1575.

On presse le Mariage du Duc d'Alençon.

Les instances du Duc d'Alençon auprés de sa Mere, pour la faire consentir à son Mariage avec la Reine Elizabeth, & l'empressement avec lequel cette Reine témoignoit souhaiter ce Mariage, faisoient assez voir qu'il y avoit de l'intelligence entr'eux. La Reine étant un jour dans un Conseil secret où l'on proposa ce Mariage, en parla de cette sorte, *qu'elle n'avoit jamais crû pouvoir marier aucun de ses enfans avec la Reine d'Angleterre, sans qu'un tel Mariage devint funeste à l'Etat : Que c'étoit pour cela qu'elle y avoit porté tous les obstacles possibles, dés qu'elle s'étoit aperçûë que l'on*

1575. tramoit celui-ci. Elle ajoûta qu'elle ne croyoit pas que ce fût l'intention d'Elizabeth d'épouser le Duc d'Alençon son fils ; mais que c'étoit un prétexte dont elle se vouloit servir pour troubler la tranquilité du Royaume, & soûtenir le parti des Huguenots ; & qu'ayant trouvé des dispositions favorables dans l'esprit du Duc, elle le nourrissoit de la vaine esperance de l'épouser, afin de le porter davantage à favoriser le parti Huguenot ; mais que si ce parti venoit une fois à se renforcer & prendre le dessus, qu'elle se mocqueroit du Duc & de la Cour. Qu'elle étoit pourtant d'avis de tenter ce Mariage & d'envoyer un Ambassadeur en Angleterre pour en faire la proposition à la Reine. Qu'il étoit assuré qu'elle n'y consentiroit pas, & que si elle y donnoit les mains, on trouveroit assez de prétextes dans les conditions du Traité, pour le rompre quand on voudroit, que par ce moyen on se tireroit de l'obligation où l'on étoit de lui accorder la liberté des deux Maréchaux prisonniers, & qu'en l'embarrassant dans l'inquiétude, & les soins de se déterminer sur ce qu'elle devoit faire sur ce Mariage, on lui feroit perdre l'envie de penser à proteger les Huguenots, croyant qu'elle seroit enchantée d'ailleurs par le plaisir de se voir ainsi flâtée & recherchée avec tant d'empressement ; & qu'à l'égard du Duc on le pourroit ainsi re-

paître

paître de fumée & de vent. L'avis de la Reine fut suivi : déja le Roi ne parloit plus que de ce mariage & du desir qu'il avoit de le voir accompli ; & l'Ambassadeur partit avec ces intentions. Mais ce Mariage qui n'étoit point fait au Ciel ne s'acomplit point sur la Terre. 1575.

Evenement remarquable.

Il ne faut pas omettre ici un évnenement remarquable. François de Brienne de la maison illustre de Luxembourg, avoit fait demander en mariage la Princesse Loüise de Lorraine, & il étoit prêt à se marier avec elle lorsque le Roi la fit demander pour lui. Le Comte de Brienne assistant aux nôces du Roi, le Roi lui donna la main & lui dit, *mon Cousin j'ai épousé vôtre maîtresse, & je veux que vous épousiez la mienne*; c'étoit une Demoiselle de la Reine nommée la Castelnau, que le Roi avoit aimée avec passion : à quoi l'autre répondit, *qu'il avoit beaucoup de joye de ce que sa maîtresse avoit fait une si grande fortune; mais que pour la proposition que sa Majesté lui faisoit de se marier avec sa maîtresse, qu'il le suplioit de lui donner du tems pour y penser. Je le veux*, dit le Roi, *& je vous donne un mois.* L'autre repliqua, *qu'il ne demandoit que trois jours :* le soir même il ordonna de tenir prêts ses Chevaux, & le lendemain matin, il alla en poste au Havre de Grace, où il s'embarqua pour Londres. Elizabeth

1575. fut ravie de le voir, & de lui entendre faire cette histoire: Mais le Roi s'étant plaint à son Ambassadeur de ce qu'elle recevoit à sa Cour des personnes dont il n'étoit pas content, la Reine pria le Comte de se retirer; & de-là il fut en Allemagne, d'où il retourna bien-tôt aprés en France.

On négotie la Paix avec les Réformez.

En ce tems-là arriverent à Paris quatre Envoyez des Cantons Suisses Protestans pour féliciter le Roi de son avénement à la Couronne, & pour travailler à porter la Cour à un accommodement avantageux aux Réformez: Il étoit assez indiférent à la Reine Elizabeth, ou que les Guerres civiles durassent en France, ou qu'on accordât une Paix avantageuse aux Protestans: mais ayant apris que le Duc de Pastrano Ambassadeur du Roi Philippes s'opposoit à la Paix, afin d'empêcher que ceux qui apuyoient les interêts des Rebelles de Flandres, n'en devinssent plus puissans, elle donna ordre à son Ambassadeur de se joindre aux Envoyez des Suisses, & de chercher de concert les moyens de faire obtenir un Traité avantageux aux Réformez. Mais ceux-ci se sentant apuyez dedans & dehors le Royaume, & sçachant d'ailleurs par expérience combien peu ils se pouvoient fier aux promesses du Roi, proposerent des conditions si rudes, qu'il étoit impossible à la Cour de les accorder: de sorte qu'Eli-

qu'Elizabeth écrivit à son Ambassadeur *de gagner du tems, & de laisser*, comme on dit, *passer l'eau dans la riviere.* 1575.

Depuis la fin de l'année derniere Dom Loüis de Requesens Grand Commandeur de Castille, avoit été envoyé en Flandres en la place du Duc d'Albe, que la Cour d'Espagne avoit rapellé; c'étoit un homme d'une humeur tout-à-fait opposée à celle de son prédécesseur. Il ne fut pas plûtôt arrivé en Flandres, qu'il envoya complimenter la Reine Elizabeth, & l'assûrer qu'il vouloit entretenir une bonne union avec elle; la Reine lui fit faire un semblable compliment. Mais quand il vit qu'elle ne gardoit plus aucune mesure, & qu'elle embrassoit ouvertement la protection des Flamands, il lui députa sur la fin de l'année Champigny Procureur Fiscal; mais une tempête qui le rendit malade, l'empêcha de pouvoir aller à l'Audience de la Reine, plûtôt que le 12 Février de l'année suivante. Dans cette Audience il pria la Reine de la part de son Maître, non-seulement de ne pas accorder d'Audience à Sainte Aldegonde, qui venoit d'arriver à Londres de la part des Hollandois; mais de plus, de chasser tous les Rebelles à son Maître qui s'étoient réfugiez dans ses Etats, lesquels étant protegez par la Reine, ne cessoient de soliciter à la révolte leurs compatriotes. La Reine répondit à ces

Envoyez de Requesens en Angleterre

1575. demandes qu'on lui faisoit avec beaucoup d'empressement, *Qu'elle ne pouvoit les lui accorder, attendu qu'elles étoient contraires non-seulement au droit des gens, mais même à l'humanité. Qu'elle avoit déja accordé sa protection aux malheureux qui avoient fuy la tirannie du Duc d'Albe, & que s'étant déja établis dans son Royaume, elle les regardoit comme ses sujets, desorte qu'aucune Loi divine ni humaine, ne lui pouvoit permettre de les abandonner, mais qu'elle les empêcheroit de rien faire contre les interêts de l'Espagne, que jusques-là elle n'avoit pas voulu leur accorder sa protection, mais que les voyant au desespoir, & prêts de passer en France, (ce qui auroit été d'un grand préjudice aux affaires du Roi son Maître,) elle avoit crû être obligée de les retenir. Pour ce qui regardoit Sainte Aldegonde, elle lui dit qu'étant venu avec d'autres Députez s'informer de la Paix que l'on traitoit à Breda, elle ne pouvoit refuser de lui donner Audience.*

Résolution en faveur des Hollandois.

Trois jours aprés la Reine donna Audience à Sainte Aldegonde & aux autres Députez, qui la prierent tous au nom de Dieu de se résoudre à embrasser ouvertement leur protection, parce qu'autrement n'étant pas en état de résister seuls à la puissance du Roi d'Espagne, & étans résolus de ne se remettre jamais plus sous son joug,

ils

ils seroient forcez de donner dans quelque résolution qui pourroit être préjudiciable à l'Angleterre. Ce compliment ne plût point du tout à la Reine, naturellement défiante, & qui ne vouloit pas se déclarer ouvertement, de peur de s'engager dans des dépenses extrêmes. Tout ce qu'elle fit pour eux, fût de leur permettre de tirer de son Royaume, en payant, des troupes & des munitions de guerre; d'où ils pouvoient bien juger, qu'il ne restoit plus qu'un pas à faire à la Reine pour embrasser publiquement leur défense, ce qui arriva aussi bientôt aprés. De plus elle écrivit une lettre pleine d'affection au Prince d'Orange, & aux Etats de Hollande & de Zélande, dans laquelle elle leur promettoit de leur procurer une Paix avantageuse, ou d'embrasser ouvertement leur défense, elle leur fit cette promesse pour les détourner de la pensée de se donner à la France. 1573.

Si jamais la Reine Elizabeth usa de feinte, se fût dans son mariage prétendu avec Requesens. La Cour d'Espagne l'avoit envoyé en Flandres bien moins pour gouverner les Païs-Bas, que dans le dessein qu'il se pourroit marier avec la Reine d'Angleterre. Comme c'étoit un homme doux, sans ambition, fidelle à son Prince, & bon Catholique, on crût que l'affaire pourroit réüssir, & que la Reine qui com- Requesens pretend se marier avec Elizabeth.

1575. mençoit à venir sur l'âge ne pouvoit mieux faire que d'épouser cet homme, si elle vouloit passer en repos le reste de ses jours, & se tirer de la peine & du souci que lui causoient les affaires du dehors: c'étoit aussi le véritable moyen de rétablir la Paix en Flandres. Toutes les personnes les plus affectionnées à l'Espagne s'employerent à faire réüssir ce Mariage, & les plus riches Marchands du Parti avoient ordre de promettre de grandes récompenses à ceux qui le feroient réüssir. Elizabeth ne manqua pas de se servir de sa politique ordinaire, & de donner de belles esperances sans aucun effet, n'ayant d'autre dessein que de gagner du tems, & d'empêcher que le Gouverneur n'agît vigoureusement dans les Guerres de Hollande; voyant bien d'ailleurs, que si elle en eût usé autrement, elle lui auroit donné quelque sujet de ressentiment, qui lui auroit été préjudiciable. En cela elle joüa assez bien son personnage.

Mort de Requesens & de Vitelli.

En ce tems-là le grand Commandeur Requesans fût attaqué d'une fiévre maligne le propre jour que Champigny lui raporta la réponse de la Reine, & son mal fût si violent, qu'il l'emporta en trois jours. Quelques-uns ont dit, que dans le délire qui lui causoit la fiévre, on l'entendit dire plusieurs fois ces paroles: *La fausse Jezabel d'Angleterre m'a trompé, & ses trompe-*

ries

ries ont été cause que j'ai mal servi mon Maître. On croit qu'il mourût de chagrin, de voir que la Reine d'Angleterre les joüoit lui & son Maître pour mieux faire ses affaires. En même-tems presque, c'est-à dire vers le 5 de Mars, mourut Chiappin Vitelli de Florence, qui étoit la seconde personne aprés Requesens dans les affaires de la Guerre : c'étoit un homme de beaucoup de valeur & de réputation, mais méchant, débauché & libertin, jusques-là qu'il avoit accoûtumé de dire, *qu'il y devoit avoir une liberté entiere à l'égard de la Religion & des femmes, & qu'il devoit être permis à chacun d'en essayer plusieurs, & d'en changer souvent* La mort de ces deux Chefs fût favorable aux affaires des Hollandois. On fit l'Epitaphe suivante à Vitelli. 1575

O Deus omnipotens, crassi miserere Vitelli,
Quem mors preveniens non sinit esse bovem.
Corpus in Italia est, tenet intestina Brabantus
Est animam nemo, cur? quia non habuit.

C'est-à dire : O Dieu ayez pitié de ce gros Veau, que la mort a prévenu avant qu'il pût devenir bœuf. Son corps est en Italie, ses entrailles en Brabant ; & son ame ? personne n'en sçait rien. D'où vient ? c'est qu'il n'en avoit pas.

En ce tems-là il arriva des mécontentemens entre les deux Nations, les Anglois & les Hollandois, à cause de quelques Mécontens appaisez.

1576. articles du Traité, ou mal exprimez ou mal entendus, mais qui étoient allez si loin, qu'il s'en étoit ensuivi des confiscations de Vaisseaux & de Marchandises, & des ôtages donnez & rapellez, ce qui étoit capable de faire beaucoup de tort à l'interêt commun, en aigrissant les deux Nations l'une contre l'autre. La Reine trouvoit fort mauvais, que des gens qui avoient tant de besoin de son secours, vouluſſent aller de pair avec elle, à l'égard du commerce de la mer; & il leur en auroit sans doute mal pris, si le Prince d'Orange n'y eût aporté du remede selon sa prudence ordinaire, en envoyant faire des excuses en toute diligence à la Reine de tout ce qui s'étoit passé. La Reine qui ne jugeoit pas à propos de témoigner du ressentiment dans une conjoncture, où elle avoit à craindre que les Hollandois par un coup de desespoir ne vinssent à se donner à la France, s'apaisa facilement; & ayant nommé des Commissaires sur les sujets de plainte, les affaires s'accommodérent entieremeot.

Dom Jean d'Autriche en Flandres.

Sur ces entrefaites arriva dans les Païs-Bas Dom Jean d'Autriche, que le Roi d'Espagne avoit fait Gouverneur de Flandres. Il passa *incognitò* en poste par la France, & se rendit avec tant de diligence & de secret en Flandres, qu'il fût le premier qui en porta la nouvelle. Les Hollandois s'en réjoüirent beaucoup; croyant qu'il pensoit à se rendre

rendre Souverain des Païs-Bas, & qu'ain- 1578.
si il feroit finir la Guerre. Au reste ils en auroient été fort contens, & se seroient volontiers soûmis à lui, ne souhaitant rien autre chose que de se tirer de dessous le joug d'Espagne de quelque maniere que ce fût. D'autre craignoient, qu'il ne fût d'intelligence avec la Reine Elizabeth pour se marier avec elle, & qu'ainsi les Païs-Bas ne vinssent à tomber sous la domination des Anglois. Ces craintes & ces soupçons s'accrurent beaucoup, quand on vit que Dom Jean envoyoit à la Reine Elizabeth Dom Antoine Enriquez, premier Gentilhomme de sa Chambre, pour lui faire part de son avénement au Gouvernement de Flandres, avec protestation de vouloir entretenir toûjours une bonne correspondance avec elle, & de faciliter en toutes manieres la liberté du commerce entre les deux Nations. On reçût ce Gentilhomme avec tant de marques d'estime, & on lui fit tant d'honneur, qu'on avoit lieu de croire qu'il y avoit quelque dessein secret de mariage entr'eux: & la promptitude avec laquelle la Reine lui envoya le Chevalier Booth, pour le remercier du compliment qu'il lui avoit fait faire, & pour le féliciter de son avénement au Gouvernement, & l'assurer du grand desir que la Reine avoit de vivre en une parfaite amitié avec lui, acheva de per-

1576. persuader aux gens qu'ils étoient en bonne intelligence ; outre que ce Gentilhomme n'avoit pas seulement été reçû avec tous les honneurs possibles, mais qu'il avoit eû plusieurs conférences particulieres avec la Reine : aussi croit-on que les Espagnols naturellement jaloux & soupçonneux en prirent occasion de regarder Dom Jean comme un homme qui entretenoit des intelligences secrettes avec Elizabeth, ce qui fût ensuite cause de sa mort.

On demande le renvoi des soldats Espagnols.

Il est certain que c'étoit un Prince extrêmement consideré pour sa valeur, & par la grande réputation qu'il s'étoit acquise par mille belles actions, & qu'il avoit des charmes capables de gagner le cœur de tout le monde : chacun le disposoit aussi à faire quelque traité honorable avec lui ; mais sur ces entrefaites un accident vint troubler toutes ces bonnes dispositions. Quelques Vaisseaux arriverent en Flandres portant cinq cens soldats Espagnols pour renforcer les Troupes qui y étoient déja : ce qui donna beaucoup de chagrin aux Flamands, & acheva d'aliéner leur esprit uniquement occupé du soin de chasser les Espagnols des Païs-Bas. Les Hollandois en firent leurs plaintes au Gouverneur, & envoyerent en même-tems aussi des Députez à la Reine Elizabeth, qui avoit parole de la Cour d'Espagne, qu'on

qu'on n'envoyeroit pas d'autres Espagnols en Flandres que ceux qui y étoient déja. La Reine fût offensée de ce manquement de parole, & en écrivit à Dom Jean, qui lui fit réponse à ce qu'on dit, qu'*il avoit trop d'estime pour la Reine, pour lui cacher même ses secrets, & qu'elle devoit être assurée, que c'étoit le Roi son Frere, & non pas lui qui étoit cause de son mécontentement*. En effet, Dom Jean d'Autriche crût que le Roi n'avoit envoyé ces Espagnols auprés de lui, que pour observer ses démarches, aussi est-il vrai qu'ils avoient ordre de ne le quitter jamais, sous prétexte de lui servir de Gardes; mais en effet, pour le tenir en quelque maniere prisonnier. 1576.

Elizabeth en écrit au Roi d'Espagne.

La Reine ayant vû par la réponse du Gouverneur, que cette affaire ne dépendoit pas de lui, envoya incessamment en Espagne le Chevalier Smith, prier le Roi de faire sortir des Païs-Bas ces soldats qui ne serviroient qu'à fomenter la rebellion des Flamands, mais on ne donna au Chevalier que des réponses vagues & équivoques. Il ne faut pas passer ici sous silence, qu'à peine Requesens avoit rendu le dernier soupir, que l'on vit les Walons & les Espagnols se soulever faute de payement, jusques là qu'ils furent piller & saccager la ville d'Anvers, où ils firent un riche butin. Ce qui fut

cause

1576. cause que les Etats de Brabant, de Flandres, de Hainaut, & d'Artois assemblez à Gand, firent un Traité, (sans préjudice de la fidelité qu'ils devoient au Roi) avec les Etats de Hollande & Zélande, qui avoient pour Chef Guillaume Prince d'Orange, par lequel ils s'unirent ensemble pour chasser entierement les Espagnols de leur Païs: La Reine cependant leur offroit toûjours sa médiation, pour faire leur paix avec le Roi Philippes.

On lui emprunte de l'argent.

Les Hollandois ayant sçû que le Roi ne vouloit pas faire sortir ces Troupes de leur Païs, voyant d'autre côté les grands préparatifs que faisoit Dom Jean pour la Campagne suivante, & se trouvant dépourvûs de l'argent qui leur étoit nécessaire pour se défendre, envoyerent à Londres *Swevengen*, qui representa à la Reine l'état des affaires, & la pria au nom des Etats & du Prince d'Orange de leur prêter cent mille livres sterlin pour sept ou huit mois, offrant de lui donner pour son assurance toutes les obligations qu'elle voudroit. Elizabeth qui aimoit l'épargne, & qui ne vouloit pas envoyer l'argent hors du Royaume, n'accorda ni ne refusa cette demande, aparemment pour avoir le tems d'en conferer avec son Conseil; elle fit pourtant connoître au Député le juste sujet qu'elle avoit d'être mal satisfaite & des Etats & du Prince d'Orange,

range, qui faisoient des Traitez secrets avec la France, dequoi elle étoit bien informée; le priant de faire sçavoir à ses Maîtres, qu'*elle avoit autant de raison de ne pas souffrir les François, que les Espagnols en Flandres, & qu'elle feroit toûjours tout ce qu'elle pouroit pour en éloigner les uns & les autres.* Mais elle ne laissa pas de leur préter la somme qu'ils demandoient; elle remit même aux Députez quarante mille livres sterlins effectifs, & s'obligea de leur faire toucher le reste en deux payemens avant trois mois. 1577.

Catherine de Medicis fût si habile, qu'elle trouva moyen de faire la Paix entre le Roi son fils, & les Princes mécontens, c'est-à-dire le Duc d'Alençon & le Duc de Montpensier; on ne se mettoit point en peine des autres. Cette Paix ayant fortifié le parti du Roi, & affoibli celui des Réformez, on prit la résolution d'assurer la Religion Catholique, & de ruiner celle des Protestans, quoiqu'elles eût pour Chefs le Roi de Navarre, & le Prince de Condé: peut-être même que ce fut la raison pourquoi on la voulut détruire. Dans ce dessein on assembla les Etats Généraux du Royaume à Blois. La Cour s'y étant transportée, & les Députez qui y devoient entrer, on en fit l'ouverture le septiéme Septembre. On y délibera qu'à l'avenir on ne permettroit l'exercice Assemblée de Blois.

1577. cice d'aucune autre Religion que de la Catholique Romaine, & qu'aucun Prince ne pouroit prétendre à la succeſſion de la Couronne, s'il ne faiſoit profeſſion de cette Religion.

Edits. Ce que faiſoit Elizabeth.

Cette réſolution fit beaucoup de bruit dans le monde, d'autant plus qu'au mois de Mai précédent, le Roi avoit donné un Edit à la ſolicitation de la Reine Elizabeth, qui fût le premier qu'il fit aprés ſon avénement à la Couronne, par lequel il permettoit l'exercice libre de la R. P. R. ſans aucune reſtriction: De ſorte que tout le monde étoit étonné de voir que quatre mois aprés, on l'avoit caſſé par une autre Loi la plus rigoureuſe du monde. On vit bien que le but de cette Ordonnance étoit d'exclure de la ſucceſſion à la Couronne le Roi de Navarre & le Prince de Condé, qui en étoient les premiers & les ſeuls héritiers légitimes, ſur ce qu'ils faiſoient profeſſion publique de la Religion Réformée. Le Duc de Guiſe Chef du parti Catholique, & qui étoit Maître du Conſeil, de la Cour, & du Gouvernement, auſſi-bien que de l'eſprit du Roi & de la Reine Mere, voyant que le Roi n'avoit point d'enfans, & que les Princes du Sang légitimes héritiers de la Couronne étoient hérétiques, comme il paroit; que leur parti s'affoibliſſoit, & perdoit ſon autorité de jour en jour, eût l'ambition

bition d'aſpirer à la Couronne ; & rien ne pouvoit l'empêcher d'y parvenir, que la prétention du Roi de Navarre & du Prince de Condé ; c'eſt pour cela qu'il les en avoit fait exclure, ſous prétexte de leur Religion : mais comme la Reine Elizabeth avoit recommandé les interêts des Réformez à la Cour de France, & que la Reine Catherine l'avoit fait aſſurer par ſon Ambaſſadeur, qu'on n'avoit aucun deſſein de faire une guerre de Religion, & qu'on lui avoit même envoyé copie de l'Edit qu'on avoit fait au mois de Mai précédent en faveur des Réformez, pour lui faire entendre qu'on l'avoit donné à ſa conſideration : Le Roi de Navarre, & le Prince de Condé la firent prier, de s'entremettre pour faire moderer l'Ordonnance des Etats de Blois, ce qu'elle fit avec ſuccés même, ayant obtenu quelque adouciſſement aux Réformez, qui fût pourtant plus avantageux au Roi de Navarre & au Prince de Condé, qu'à l'interêt général du parti. 1577.

Pour revenir à la ſuite de nôtre Hiſtoire, un nouveau Favori ſe leva auprés de la Reine Elizabeth, en la maniere ſuivante. Le Comte d'Eſſex étant mort dés l'année paſſée, Robert d'Evreux lui ſucceda. C'étoit un homme qui ne le cédoit à perſonne du Royaume en bonne mine, ni en eſprit : Il avoit été long-tems dans des voya-

Le Comte d'Eſſex devient Favori.

ges

1577. ges en France, en Italie, & en d'autres Païs de l'Europe; & depuis il avoit mené une vie privée, ne se faisant guéres voir à la Cour. Mais quand il fut devenu Comte d'Essex, il y parût avec tant d'éclat, qu'il donna dans la vûë & dans le cœur même de la Reine, qui a souvent avoüé aux Dames qui étoient auprés d'elle, *qu'elle n'avoit aimé le Comte d'Arondel que par des motifs de Religion. Ni le Comte de Leicester qu'à cause des obligations qu'elle lui avoit. Ni le Comte de Sommerset, que par politique & pour être mieux servie par un nombre de Favoris, se servant de la jalousie des uns envers les autres, pour les attacher davantage tous à son service: mais qu'elle n'avoit jamais véritablement aimé, que le Comte de Devonshire & le Comte d'Essex.* Il est certain qu'elle témoigna avoir beaucoup d'affection pour ce dernier, puisque par le seul mouvement de sa bonne volonté, elle le fit Conseiller de son Conseil Privé, dans un âge où il n'avoit encore aucune expérience dans les affaires, & qu'elle lui donna une clef de sa chambre, qui étoit la marque de la plus grande confiance & de la plus grande faveur; & que peu de tems aprés, elle lui donna l'ordre de la Jarretiere, le fit son premier Maître d'Hôtel, Grand Maréchal & Chancelier de l'Université de Cambrige; & qu'enfin elle lui donna un gand de

de sa main droite, pour le porter sur son chapeau, faveur qu'elle n'a jamais faite à d'autre qu'à lui, & qui étoit en ce tems-là la plus grande marque d'amitié, qu'une Maîtresse pouvoit donner à un homme qu'elle croyoit épouser. 1577.

Quand le Comte d'Essex se vit si avant dans la faveur, il travailla à se délivrer des sujets de jalousie que lui donnoit le Comte de Leicester premier Favori. Il en trouva une belle occasion en la maniere suivante. Ce Comte se souvenant du Proverbe qui dit, *qu'une amour en chasse une autre*, voyant qu'il ne lui restoit plus aucune esperance d'épouser la Reine, & ne voulant pas attendre plus long-tems à se marier, résolut de se satisfaire. Il jetta les yeux sur la Comtesse d'Essex veuve du feu Comte de ce nom, oncle du nouveau Favori; Celui-ci ne manqua pas de lui conseiller ce Mariage avec chaleur. Il le régala ensuite trois jours durant dans une Maison de campagne où étoit la Comtesse sa tante; & leurs amours allerent si avant, qu'il lui promit secrettement de l'épouser, n'osant pas publier son dessein, sans en avoir eu premierement la permission de la Reine, ce qu'il croyoit obtenir facilement; vû la faveur où le Comte d'Essex étoit parvenu auprés d'elle. Mariage du Comte de Leicester.

Mais la chose réüssit tout autrement, car bien

1577. bien loin que la Reine consentit à ce Mariage, qu'elle ne pensa qu'à le rompre depuis que le Comte de Leicester lui en eût parlé. Ce pauvre Comte ne sçavoit que penser, quoiqu'il vit bien que la Reine ne se servoit de lui & des autres que pour les joüer tous selon sa coûtume. C'est pour cela qu'elle s'opposa au Mariage du Comte de Leicester, craignant qu'il s'attacheroit tellement à son Mariage & à aimer sa femme, qu'il ne lui feroit plus la Cour aussi souvent qu'il avoit accoûtumé. Elle résolut donc de mettre tout en usage pour l'empêcher; quoique le Comte fût passionnément amoureux de la Comtesse d'Essex, & que la parole fût donnée pour le Mariage, & que le Comte d'Essex qui étoit l'entremeteur de l'affaire, fit tout ce qu'il pût pour y faire consentir la Reine; elle demeura toûjours obstinée à n'en vouloir point entendre parler, jusques-là qu'elle ordonna à la Comtesse de sortir de Londres & de demeurer dans sa Maison de campagne, & au Comte de ne se pas éloigner de la Cour: mais ce Comte à qui l'amour fit perdre le jugement, déclara, qu'*il aimoit mieux perdre les bonnes graces de la Reine, que de renoncer à la prétention de se marier avec la Comtesse.*

Le Mariage rompu par la Reine.

Le Comte d'Essex persuadoit à sa tante, qui étoit une trés-belle & trés-aimable femme,

femme, d'écrire souvent des Lettres pleines de tendresse au Comte de Leicester; & il ne cessoit de dire au Comte, qu'il plaignoit son malheur de ne pouvoir obtenir le consentement de la Reine, l'assurant qu'il seroit trés-heureux avec sa tante. Il lui donnoit ce conseil, parce qu'il esperoit que par ce Mariage il perdroit l'amitié de la Reine, & qu'ainsi il resteroit seul Favori, & seul prétendant à la Reine, qui mit tout en usage pour dissuader ce Mariage à Leicester, l'assurant même qu'elle lui en feroit trouver un autre plus avantageux que celui-là; elle fit aussi proposer d'autres époux à la Comtesse. Mais quand les Mariages sont résolus au Ciel, en vain y aporte-t-on des obstables sur la terre. Le Comte étant allé trouver la Comtesse l'épousa secrettement, & sans autres témoins qu'un seul Ministre, comme on fait en Angleterre; & le lendemain de la consommation du Mariage, il fût à Londres se jetter aux pieds de la Reine, lui confessant tout ce qui s'étoit passé. Il avoit fait son compte qu'il seroit disgracié, & le Comte d'Essex l'avoit ainsi crû, mais il en arriva tout au contraire: Car la Reine l'ayant relevé, lui dit, *qu'elle ne s'étoit pas opposée à son Mariage pour son interêt particulier, mais pour celui du Comte, & que puisqu'il en étoit content, elle le vouloit bien aprouver, pour lui montrer que l'affection qu'elle* 1577. Le Mariage est conclu,

1577. *qu'elle avoit pour lui, n'étoit point intereſſée, & ne cherchoit que ſon avantage.* Le Comte ayant ainſi obtenu le conſentement de la Reine, voulut célébrer ſes nôces publiquement; il pria même la Reine d'y aſſiſter, mais elle ne voulut pas s'y trouver, & il eſt certain qu'elle eût tant de chagrin de ce Mariage, qu'elle n'a jamais regardé de bon œil la Comteſſe.

La chaſteté d'Elizabeth ſoupçonnée.

La paſſion que la Reine fit paroître à trouver les moyens d'empêcher le Mariage du Comte de Leiceſter, dont on ne pouvoit trouver aucune bonne raiſon, fit ſoupçonner à bien des gens, que cela venoit d'un principe de jalouſie, & qu'il falloit qu'elle eût eû quelque familiarité un peu trop grande avec lui. Que cela étant, il ſe pouvoit faire auſſi que Courtenay en eût obtenu les premieres faveurs, ce que je ne ſçaurois me perſuader. Ces ſoupçons venoient apparemment de ce que la Reine avoit un certain air ouvert, & qu'elle ſe familiariſoit beaucoup avec ſes Favoris, demeurant quelquefois enfermée trois heures de ſuite avec eux, & qu'elle n'avoit pas plûtôt de l'inclination pour quelqu'un, qu'elle l'admettoit à toutes les affaires, & dans les plus grands ſecrets du cabinet; ce qui faiſoit que les Dames & les gens de Cour prenoient ombrage de ſa conduite. D'autres diſent que cette Reine n'étoit point du tout voluptueuſe,

se, & qu'elle ne pensoit qu'à se réjoüir, & à 1577.
passer quelques heures du jour dans des discours & des entretiens un peu gais. J'ai lû en plusieurs endroits qu'elle étoit Hermaphrodite, & que c'est pour cela qu'elle n'avoit pas voulu se marier, voyant bien qu'elle n'auroit point d'enfans, & que la seule raison qui l'auroit pû porter au mariage, auroit été celle de laisser des héritiers; que ne voulant pas d'ailleurs essuyer les évenemens d'un mariage & d'un mari qui l'auroit peut-être renduë esclave, elle se contentoit de choisir un Favori auquel elle pouvoit faire part de ses faveurs sans rien risquer. Milord Arlington qui étoit d'un sentiment contraire à celui des Anglois, qui l'ont crû fort chaste, me disoit un jour dans son cabinet, où nous parlions du dessein que j'avois d'écrire la vie d'Elizabeth, *que j'aurois beaucoup de difficulté à répondre historiquement à la question de la Chasteté, parce que je trouvois qu'elle avoit trop agrandi ses Favoris, & qu'elle s'étoit rendue trop familiere avec eux, pour laisser croire qu'elle eût toûjours été entierement sage; que pour lui il croyoit que la Reine sçachant bien qu'elle ne pouvoit avoir d'enfans, & qu'elle ne vouloit point de mari, se contentoit de pouvoir joüir d'un Favori, sans rien craindre.* C'est ce que je ne voudrois ni affirmer, ni rejetter; quoiqu'il soit vrai qu'elle ait fait paroître beaucoup de passion pour

ses

1578. ſes Favoris, qu'elle ait pris trop de ſoin de les agrandir, & qu'elle ait entretenu trop de familiarité avec eux.

Traité d'Elizabeth avec les Etats de Hollande.

Pour venir maintenant des amours à la politique, Elizabeth voyant que les vaines eſperances de Mariage qu'elle avoit données à Dom Jean d'Autriche ne lui ſervoit de rien; qu'au contraire celle-ci s'étant aperçû de la feinte dont elle uſoit envers lui, commençoit à faire des trames ſecrettes contr'elle avec les Partiſans de la Reine Marie ſa priſonniere, ſe mit en état d'y aporter le plus prompt remede qu'il ſeroit poſſible, avant que le mal devint plus grand, en faiſant un Traité avec les Etats de Hollande. Les avis qu'elle avoit reçûs, que les François travailloient à faire une Ligue avec les Hollandois, qui auroit été préjudiciable aux affaires d'Angleterre, fût ce qui la détermina à conclure ce Traité: Les Hollandois qui trouvoient mieux leur compte avec l'Angleterre, qu'avec la France, envoyerent à Londres ſur la fin de Septembre, Philippes de Croy Marquis de Havre, Adolphe de Mutkerke, & quatre autres perſonnes qui conclurent le Traité avec les Commiſſaires de la Reine. Ce Traité fut ratifié le 7. Janvier de l'année ſuivante, & il contenoit une promeſſe réciproque de ſe ſoûtenir les uns les autres. Que la Reine donneroit aux Hollandois 10000. hommes,

mes, moitié Cavalerie & moitié Infante- 1578.
rie, qui seroient payez par les Etats de Hollande dés le jour qu'ils s'embarqueroient à Londres; & que si la Reine venoit à être attaquée par mer, les Hollandois seroient obligez de lui donner quarante Vaisseaux de guerre du premier rang, qui seroient payez aux dépens de la Reine depuis le jour qu'ils mettroient à la voile pour aller en Angleterre. Ce fût l'article le plus considérable du Traité, mais comme Elizabeth ne douta pas que le Roi d'Espagne ne l'accusât d'être la Protectrice des Rebelles, & de vouloir entretenir la Guerre dans les Païs-Bas, elle fit publier un Manifeste pour sa justification, & envoya en Espagne le Chevalier Thomas Vikel Secretaire du Conseil, pour informer plus particulierement le Roi des raisons qui l'avoient obligée à faire cette Ligue avec les Hollandois, rejettant toute la faute sur Dom Jean, qui n'avoit pas voulu recevoir les bons avis qu'elle lui avoit donnez de chasser les Espagnols de la Flandre: Que d'ailleurs il avoit travaillé à susciter une révolte dans ses Etats avec les Partisans de la Reine Marie, & qu'elle ne s'étoit obstinée à faire chasser ces Espagnols, que parce qu'il étoit de l'interêt général, & en particulier de celui d'Espagne, que ces gens-là ne demeurassent pas plus long-tems dans les Païs-Bas.

1578. De l'avis de la Reine d'Angleterre & du Prince d'Orange, les Hollandois élûrent pour Gouverneur l'Archiduc Mathias; mais ce fut un remede trop foible à un si grand mal. Pendant que la Reine attendoit la réponse du Roi d'Espagne, elle s'empressa beaucoup à établir une suspension d'armes entre les Etats de Hollande, & Dom Jean l'Archiduc & les Etats y consentoient volontiers; mais Dom Jean devenu fier par la victoire qu'il avoit remportée à Gemblours, animé d'ailleurs par les ordres du Roi d'Espagne, qui lui enjoignoit de presser vivement la Guerre, n'y voulut pas entendre, & dit pour toute réponse au Secretaire Vilkersi, *qu'il avoit eû bonne opinion jusques-là de la Reine Elizabeth, mais qu'il commençoit à s'apercevoir qu'elle ne travailloit qu'à tromper ceux avec qui elle avoit des affaires, & qu'elle avoit beaucoup plus de feintes & de ruses, que de bonne foi.* Quand on raporta cette réponse à la Reine, elle n'en fit que rire, *disant qu'il faloit en user avec les gens selon ce qu'ils étoient.*

On tente en vain une Tréve.

Il est certain que pendant plus d'un an, Dom Jean pensa tout de bon à se marier avec la Reine Elizabeth; mais s'étant aperçû qu'elle le joüoit comme les autres, il commença à la détester, & à demander secrettement du secours à Rome & en France

Mort de Dom Jean.

France à la Maison de Guise, pour tâ- 1578.
cher de détrôner cette Reine, & d'élever Marie sur le Trône. Ce manége ne plaisoit point au Roi Philippes, & lui donna même beaucoup de jalousie contre Dom Jean; mais il ne sçavoit à quoi se déterminer, car il étoit également dangereux, & de le rapeller à cause de l'affection que les soldats avoient pour lui, & de le laisser dans les Païs-Bas, où il pouvoit causer de grands desordres, sur tout s'il venoit à bout du dessein qu'il avoit de faire monter Marie sur le Trône, ce qui l'auroit rendu maître, & des Païs-Bas & de la Grande-Bretagne. Que ce fût son dessein ou non, toûjours est-il certain qu'il en fût également soupçonné, & par le Roi d'Espagne, & par la Reine Elizabeth: mais sur ces entrefaites Dom Jean mourut à Bruxelles d'une maladie violente, & d'une fiévre maligne suivie d'un transport au cerveau, qui l'emporta en trois jours: Bien des gens ont crû qu'il avoit été empoisonné par les Espagnols, & que ce fut un coup de la jalousie de Philippes II. D'autres ont crû que la Reine Elizabeth, qui vouloit se défaire d'un homme qui travailloit à la perdre, y avoit beaucoup contribué. Quoiqu'il en soit Dom Jean mourut, on lui fit les honneurs funébres à Namur, mais son corps fut porté en Espagne.

1579. Alexandre Farneſe. Alexandre de Farneſe Duc de Parme, qui étoit Lieutenant de Dom Jean, lui ſucceda au Gouvernement des Païs-Bas; celui-ci ſçachant que ſon Prédéceſſeur avoit beaucoup aigri l'eſprit d'Elizabeth, à peine eût-il pris poſſeſſion du Gouvernement, qu'il envoya à la Reine Elizabeth le Chevalier Ricconi, la complimenter de ſa part, & l'aſſurer qu'il ne ſouhaitoit rien tant que de cimenter une bonne Paix avec elle, & qu'il feroit tout ſon poſſible pour y porter auſſi le Roi ſon Maître. Ce compliment fit plaiſir à la Reine, & le même jour elle nomma le Baron de Boſſey, pour aller de ſa part vers le Duc de Parme, lui faire non-ſeulement de ſemblables proteſtations, mais le prier encore de vouloir employer ſes ſoins à faire la Paix de Flandres avec le Roi Catholique. Mais ce n'étoit-là qu'une feinte: Car au fonds elle ne ſouhaitoit rien tant que de faire durer la Guerre, parce qu'il n'étoit pas de ſon interêt de ſouhaiter de voir ce Prince en repos de ce côté-là, ayant de ſi grands deſſeins en France, par la Ligue tramée par la Maiſon de Guiſe: & cela eſt ſi vrai, que dans le tems qu'elle preſſoit le Duc de Parme de faire une Paix ou une Tréve, elle fourniſſoit ſecretement de l'argent aux Hollandois, afin qu'ils fiſſent durer la Guerre. De plus la Ville de Gand s'étant révoltée, & ayant

ayant chassé les Ecclesiastiques sous di- 1579.
vers prétextes, sans que l'on pût sçavoir au vrai quelle étoit son intention, la Reine jettoit le feu de la discorde la nuit dans la Ville, & puis le jour elle faisoit semblant de travailler par le moyen de son Ambassadeur à pacifier les differens, & d'employer tout son pouvoir à remettre les choses dans leur premier état. Le Prince Casimir étant passé en Angleterre pour faire quelques recrués, pour lever de nouvelles Troupes qu'il vouloit joindre à celles qu'il commandoit pour le Roi d'Espagne, elle protesta aux Etats d'Hollande qui s'en étoient plaints, qu'elle n'y avoit aucune part; & cependant elle fermoit les yeux à ce que l'autre faisoit, se joüant ainsi des deux Partis, & sollicitant les Espagnols à continuer la Guerre, lors même qu'elle sembloit à travailler à faire la Paix des Etats avec le Roi Catholique. Bien des gens croyoient pourtant qu'elle travailloit tout de bon à la Paix, fondez sur ce que la Reine ne voudroit pas s'engager à soûtenir les dépenses immenses de cette Guerre. Quoiqu'il en soit, il est certain qu'elle témoignoit en aparence aux deux Partis qu'elle souhaitoit la Paix, & que cependant elle mettoit en usage les plus grands artifices pour allumer davantage le feu de la guerre & de la division; delà vient

1579. que Pasquin interrogé de dire qui étoit celui qui faisoit la Guerre dans les Païs Bas, répondit fort bien que c'étoit *Elizabeth*.

On envoye des Jesuites en Angleterre.

Le Pape Gregoire XIII. avoit fort à cœur la réünion de l'Angleterre à la Religion Romaine; mais ne pensant qu'à enrichir ses parens, il ne se mit pas en peine d'y employer d'autres moyens, que de faire dire des Messes & des Prieres qu'il faisoit faire dans toutes les Eglises & des Processions pour implorer le secours de Dieu: Il témoignoit aussi en même tems son zéle dans le Consistoire, où il parloit quelquefois deux heures de suite sur les malheurs de l'Angleterre. Cependant l'Ordre des Jésuites qui s'étoit établi il n'y avoit pas long-tems, & que Paul IV. avoit confirmé, commençoit à s'agrandir. Le Pape qui étoit fort dévot à cet Ordre, & qui sçavoit qu'ils font un quatriéme vœu de Mission, crût qu'ils étoient capables de convertir l'Angleterre. Il fonda donc une Mission toute de Jésuites, quoiqu'il y eût déja dans le Royaume plus de quatre cens Missionnaires Moines; mais ayant reconnu que ceux-ci n'avoient pas fait beaucoup de fruit, on choisit pour cette entreprise soixante-quatre Jésuites Anglois, Ecossois ou Irlandois: le Pere Robert Person fut fait Provincial de la Mission, & les Peres Edmond Campian, & Guillaume Chregtkton,

en

en furent les principaux Chefs. Aprés avoir reçû les instructions & autres choses nécessaires, ils partirent séparément & en habits séculiers pour se rendre en Angleterre. Ces bons Peres travaillerent à cette Mission, & mirent tout ce qu'ils pûrent en usage, afin de réussir dans leur entreprise. 1580

La Reine fut avertie de ce dessein; mais la plûpart de ces Jésuites apartenant aux principales familles du Royaume, Catholiques & Protestantes mêmes, sçachant d'ailleurs que tous les Princes Catholiques avoient une considération particuliere pour cet Ordre, elle ne voulut pas les faire persécuter d'abord, ni en faire faire toutes les perquisitions qu'on en auroit pû faire à toute rigueur; elle faisoit même semblant d'ignorer ce qui se passoit, mais cependant elle avoit donné ordre de bien observer ces bons Peres, qu'on connoissoit la plûpart, quoiqu'ils fussent cachez sous des habits séculiers. Ils choisirent une maison pour le Provincial, & pour leur servir d'Hospice, à trois lieuës de la Ville d'Yorck, parce que ce Païs là étoit pour la plûpart habité par des Catholiques: De là le Provincial donnoit des obédiences & des commissions, & envoyoit des Jésuites dans toutes les Provinces, ainsi cette Mission étoit fort avantageuse aux affaires des Catholi- Leur conduite

1580. ques, mais elle faisoit du tort à celles des Protestans, parce qu'elle enlevoit de tems en tems quelque brebis, ou quelque agneau, & souvent quelque bouc de la Bergerie de Calvin pour l'introduire dans celle du Pape. Enfin, soit par la ferveur de leur zéle, ou par leur adresse, ils gagnerent si bien l'affection des Peuples, qu'ils firent perdre tout crédit aux autres Moines qui avoient entrepris cette Mission avant eux.

Ils sont bannis, & pourquoi.

Sur ces entrefaites il arriva un accident fâcheux à ces bons Peres; c'est que le nommé Guillaume Parri, Catholique & grand Partisan des Jésuites, fut accusé d'avoir voulu tuër la Reine: Il fût convaincu par la déposition de deux témoins, selon l'usage d'Angleterre, & ensuite pendu, ouvert à demi vif, & ses entrailles arrachées. Je dis qu'il fût convaincu selon l'usage d'Angleterre, où deux témoins suffisent pour convaincre de crime même les plus grands Mylords. Son Confesseur le Pere Chrecton, fût aussi accusé & condamné pour l'avoir encouragé & conseillé dans la confession, l'assurant non-seulement que ce n'étoit point un peché, que de tuër une hérétique excommuniée par le Pape, & qui persécutoit si cruellement l'Eglise de JESUS-CHRIST, mais qu'on ne sçauroit faire une œuvre plus sainte ni plus agréable à Dieu. Tous les Catholiques ont crû, & il y a eû quel-

quelques Protestans de leur opinion, que 1580.
toute cette conspiration n'avoit été qu'un prétexte pour chasser d'Angleterre les Jésuites qui faisoient beaucoup de bien aux Catholiques, & beaucoup de mal aux Protestans; outre que l'on craignoit, qu'ils ne causassent quelque soulevement parmi le Peuple en faveur de la Reine Marie. Que ce ne fût qu'une invention, cela paroît, de ce que le Jésuite nia d'avoir jamais conseillé, ni même parlé à Parri du dessein de tuër la Reine, & que Parri soûtint toûjours qu'il n'avoit jamais eû ce mauvais dessein, & qu'ainsi il ne pouvoit pas confesser une chose à laquelle il n'avoit jamais pensé; outre que les Confessions étant secrettes, comment celle ci pouvoit-elle être venuë à la connoissance des deux témoins. C'est ainsi que l'on raisonnoit. Quoiqu'il en soit Parri & le Jésuite furent pendus, & le Parlement fit une Loi sévére contre les Jésuites, par laquelle il leur défendoit à peine de la vie de mettre le pied en Angleterre; on ordonna la même peine contre ceux qui les receyroient, ou qui les connoissant, ne les découvriroient pas, comme nous le dirons plus exactement ci-aprés.

Le Roi de Portugal, Sebastien, vint à mourir dans le Royaume de Maroc pendant la Guerre qu'il avoit contre les Mau-

1580. res, & le Cardinal Enriquez son oncle lui succeda, âgé de plus de soixante-seize ans, & quitta le Chapeau pour la Couronne: Mais voyant qu'il avoit peu de tems à vivre, pour prévenir les malheurs qui pourroient arriver à l'occasion de la succession à la Couronne aprés sa mort, il choisit onze personnes à qui il donna pouvoir, aprés avoir examiné les raisons de chaque prétendant, de nommer celui qui devoit succeder à la Couronne. Mais il vint à mourir avant que cette affaire fût réglée. Philippes II. qui étoit sinon le moins fondé, au moins le plus fort entre les prétendans, assuré par ses Jurisconsultes que cette succession lui apartenoit légitimement, fit entendre aux Commissaires qui étoient occupez à Lisbonne à examiner les raisons de chaque prétendant, qu'il étoit résolu d'envoyer en Portugal un Notaire armé, avec trente mille témoins, pour en dresser le Contrat, & en faire la décision. Ce qu'il fit aussi, car il y envoya le Duc d'Albe avec une armée de trente mille hommes, qui ayant en peu de tems chassé Dom Antonio Bastard, mais qui étoit fort apuyé du Peuple, & défait toute son Armée, il se rendit maître du Royaume au nom de Philippes II. son Maître, & s'en alla bien-tôt aprés à Lisbonne, où il fit son entrée avec pompe.

Le Portugal tombe au pouvoir du Roi Philippes.

Eli-

Elizabeth fut extrêmement surprise, & étonnée de cette nouvelle, de voir que pendant qu'elle faisoit tous ses efforts, & des dépenses infinies pour soûtenir la Guerre de Flandres, afin d'affoiblir la puissance de Philippes II. en lui enlevant quelques Provinces de ses Etats, il venoit de s'agrandir par l'aquisition du Royaume de Portugal. Ce qui lui donnoit & beaucoup de jalousie, & beaucoup de crainte, faisant réfléxion d'ailleurs, que c'étoit un Prince formidable, persécuteur déclaré des Protestans, uni étroitement avec le Pape, & plein du desir de se venger d'elle, à cause du secours qu'elle donnoit aux Flamands, ce qu'il n'ignoroit pas, quelque secretement qu'elle l'eût fait, & de grandes prétentions qu'il avoit sur l'Angleterre, depuis qu'il avoit été marié avec la Reine Marie, & dont le Pape ne lui refuseroit pas l'investiture : Dans cette perplexité, elle crût qu'il étoit de son interêt de ne se point déclarer ennemie ouverte du Roi Philippes, mais de garder des aparences d'amitié avec lui, & la neutralité avec les autres Princes : Mais cependant elle mit tout en usage, caresses & promesses de mariage même avec le Duc d'Alençon, afin de l'obliger à venir commander l'Armée des Païs-Bas, ayant obligé le Prince d'Orange & les Etats, de le recevoir, & de lui donner

1580. Crainte d'Elizabeth.

1580. donner la qualité de Duc de Brabant & de Comte de Flandres : ce qu'ils firent, parce qu'il ne leur restoit pas d'autre moyen de se délivrer de l'oppression des Espagnols. Le Duc accepta cette dignité avec plaisir ; & assuré du secours de la Reine, il alla en Flandres avec une Armée de douze mille hommes. Elizabeth ne laissa pas d'envoyer un Ambassadeur à Philippes, pour le féliciter de l'acquisition qu'il venoit de faire d'un Royaume, n'étoit-ce pas joüer la Comedie ?

Traité favorable aux Réformez.

Mais voyant que les Réformez de France avoient besoin de quelque repos, & que Philippes II. faisoit tous ses efforts pour achever de les détruire, par ses solicitations auprés du Duc de Guise ; Elizabeth obligea le Duc d'Alençon à s'employer avec son Ambassadeur, à faire leur Paix avec le Roy, lui faisant representer qu'il trouveroit mieux son compte à les proteger, qu'à leur faire incessamment la Guerre : Il fut donc convenu que l'on s'assembleroit dans le village de Flex apartenant au Comte de Gurson, aux environs de Sainte Foi, pour y conférer des moyens de faire la Paix. Là il fut fait un Traité entre le Duc d'Alençon, agissant pour le Roy Charles son Frere, & le Roy de Navarre, au nom de tous les Réformez, le plus avantageux qu'ils pouvoient

esperer

esperer dans l'état, où étoient les affaires. 1580.
On avoit donné cet emploi au Duc d'Alençon pour faire plaisir à la Reine Elizabeth, & le Duc l'avoit accepté avec joye, pour la même raison. Par ce Traité on accorda aux Réformez, l'exercice libre de leur Religion en tous lieux. Une abolition générale de tout ce qui avoit été fait par les Parlemens, contre les Edits de Pacification. On leur accorda une Chambre de Justice mi-partie, & une liberté entiere de commerce; & quoique par ce Traité les Réformez eussent été obligez de rendre quelques Places qu'ils avoient possedées. On trouva moyen de les contenter sur tout à l'égard des Charges & Offices dont on les avoit dépoüillez; car par cet Edit ils furent rétablis au même état où ils étoient auparavant. De plus, pour plus grande asfurance, on leur laissa quelques Places, comme Figeac en Querci, Monségur en Bazadois, sous le Commandement du Roy de Navarre.

Quelque tems aprés le Massacre de la S. Barthelemi, la Reine Elizabeth avoit envoyé en France des Ecclesiastiques qui reconnoissoient le Païs, pour sçavoir exactement par le moyen des Ministres & des Consistoires à quoi pouvoit aller le nombre des Réformez. Selon le rapport qui

De membremens des Réformez fait par la Reine Elizabeth.

1580. qui en fut fait à la Reine, il se trouva qu'il n'y avoit alors en tout le Royaume, que quatre-vingt-quatre Temples publics. Trois cens Eglises de Fief. Deux mille six cens trente Ministres, & en tout cent soixante dix mille ames. La Reine qui avoit fondé de grandes esperances, & la seureté de la Religion en Angleterre sur le grand nombre de Réformez qu'elle croyoit être en France, fut extrémement surprise d'en trouver si peu. Elle étoit avertie outre cela, qu'on avoit détruit plus de soixante Eglises depuis deux ans, ce qui la desabusa, & lui fit conclure qu'il y avoit du méconte, & qu'il faloit nécessairement ou qu'il n'y eût pas tant de Ministres que l'on disoit, ou qu'il y avoit beaucoup plus d'Eglises, n'y ayant pas de proportion de l'un à l'autre. Comme cette affaire lui touchoit fort au cœur depuis le Traité de Flex, & pour s'en mieux éclaircir, elle s'adressa au Roi de Navarre, & le pria instamment par une lettre, de lui vouloir faire sçavoir au juste le nombre des Réformez de France; ce qui fût fait, & l'on trouva qu'il y avoit trois cens seize Eglises publiques, quatre cens vingt-sept Eglises de Fief, trois milles quatre-vingt Ministres, quatre cens quarante milles ames & au delà, & quatre milles sept cens Gentilshommes. Elle se réjoüit beaucoup, que le nombre en fût si fort acrû en

si

si peu de tems, intérant delà qu'il faloit 1580
que la Religion Réformée fût bien goûtée en France, & que par conséquent l'Edit de Pacification que l'on venoit de donner, en augmentoit beaucoup le nombre. Elle ne crût pourtant pas qu'il y eût autant de Ministres qu'on le disoit, y en ayant beaucoup plus qu'il n'en faloit à proportion du nombre des Eglises; mais on lui en dit la raison: c'est qu'il y avoit grand nombre de Moines & autres Ecclesiastiques qui embrassoient la Réformation, & qui ayant été Prédicateurs dans l'Eglise Romaine, s'alloient faire recevoir Ministres à Généve ou en Suisse, & puis s'en retournoient en France, où on les faisoit prêcher: mais entre lesquels il y en avoit plusieurs qui n'avoient point d'Eglise, & qui attendoient l'occasion d'en avoir par le moyen de celles qu'on venoit à établir, ou autrement.

Le Duc d'Alençon est fait Gouverneur de Flandres.

Les Etats de Hollande étoient cependant dans une grande perplexité, parce qu'ils voyoient bien qu'ils ne pouvoient éviter de recevoir le Duc d'Alençon pour Gouverneur, & que la nécessité des affaires les y obligeoit, n'ayant pas d'autre moyen de se mettre en liberté: outre qu'ils l'avoient promis, & qu'enfin il faloit se résoudre, ou à recevoir ce Prince en qualité de Souverain, avec quelques conditions qui moderoient un peu son pouvoir, ou à retomber

1580. tomber en la puissance du Roi Philippes qui les avoit traitez en Tiran, & qui n'auroit épargné, ni leur corps, ni leur ame : mais ce n'étoit-là que changer un Maître pour un autre ; puisque si le Duc d'Alençon venoit à se marier avec la Reine Elizabeth, comme cela devoit arriver selon toute-aparence, ils ne pouvoient manquer de tomber en la puissance des Anglois. La pluralité des voix qui l'emporta, fût qu'il falloit travailler à remedier au mal present, parce qu'on seroit toûjours à tems à prendre des précautions contre ce qu'ils avoient à craindre du côté de l'Angleterre. Mais la Reine qui ne voyoit pas d'autre moyen de s'opoſer à la puissance formidable de Philippes II. que d'épouser le Duc d'Alençon, & de le faire déclarer Souverain de Flandres, voyant aussi que les Hollandois n'achevoient pas de se déterminer là-dessus, envoya des ordres secrets à son Ambassadeur, & écrivit des Lettres fort pressantes au Prince d'Orange pour faire conclure cette affaire. Ce qui fut fait en l'Assemblée d'Anvers, où les Etats envoyerent des Ambassadeurs au Duc d'Alençon, avec plein pouvoir de conclure un Traité qui fut signé le 29. Septembre. Il contenoit vingt-sept articles, dont le principal portoit, qu'on transferoit la Souveraineté de Flandres au Duc d'Alençon,

lençon, avec tous les Titres de Duc, Comte, Marquis, & autres qualitez en la même maniere que ce Païs avoit été posſedé autrefois par les anciens Ducs de Brabant, & Comtes de Flandres, hors quelques conditions avantageuſes au Païs que l'on s'étoit réſervées dans le Traité. Le Duc d'Alençon qui avoit toutes ſes penſées tournées du côté de la Reine Elizabeth, lui envoya le lendemain un Courier avec une copie du Traité, & la Lettre qui ſera raportée ci-deſſous; aprés que j'aurai dit que l'Archiduc Mathias ayant apris ce qui s'étoit paſſé, & ſe voyant abandonné de ceux-là même qui l'avoit apellé dans leur Païs, crût qu'il falloit s'en aller de bonne heure, & ne pas attendre qu'il fût chaſſé par le Duc d'Alençon, ou congédié honteuſement par les Etats; De ſorte qu'il demanda ſon congé avant que des Ambaſſadeurs partiſſent pour Païs, & partit bien-tôt aprés lui-même pour s'en retourner en Allemagne. Les Etats de Hollande & le Prince d'Orange, le régalerent & lui firent tout l'honneur poſſible. Ainſi finit ſon Gouvernement, qui ne lui fit pas beaucoup d'honneur, & dont les Hollandois ne tirerent aucun fruit. Voici la Lettre du Duc d'Alençon à la Reine Elizabeth, & la réponſe qu'elle lui fit. 1580.

MA-

1580.

MADAME, ET MA CHERE REINE,

J'envoye à vôtre Majesté le Traité qui fut signé hier au soir. Je ne l'apelle pas mien, parce que je sçai que c'est un fruit de vôtre politique, de vos soins & de l'affection dont vous m'honorez. C'est pour cela que j'ay tâché de le faire le plus avantageux qu'il a été possible au bien de mes affaires, parce que je l'ai regardé comme vous apartenant bien plus qu'à moi, par l'interêt que vous prenez en mes affaires. Je vois bien que cette nouvelle Dignité seroit pour moi une rose qui ne seroit pas sans épines, & que je pourrois bien risquer, & ma réputation & mes biens, & ma vie, si je n'y considerois autre chose: mais comme un autre Jason je m'expose volontiers à toute sorte de travaux & de perils, par l'esperance que j'ai de remporter non pas une Toison d'Or, mais la plus riche & la plus précieuse récompense, dont aucun Prince de la Terre se puisse flâter. V. M. a crû qu'il étoit de son interêt de m'ouvrir le chemin à une si grande fortune, je la regarde effectivement comme telle: mais avec tout cela, ce n'est encore rien si elle n'acheve ce qu'elle a commencé, en me mettant en possession, du seul bien qui peut faire ma félicité; & qui est le seul

aprés

aprés lequel je soûpirerai toute ma vie, & 1580.
que je regarde comme un astre favorable qui répandra des douces influences sur nos desseins pour les faire réüssir, puisque nous n'avons qu'un interêt commun. Je m'en vai donc partir au premier jour pour Flandres, sous d'aussi favorables auspices, soûtenu par de si grandes esperances, & assuré de vôtre protection, l'Armée que le Roy mon Frere me doit donner étant déja prête. M. de Saint Aldegonde Chef de l'Ambassade que les Etats assemblez à Anvers m'ont envoyée, & m'a fait sçavoir que l'Archiduc s'en est allé, que l'on faisoit une bonne somme d'argent, & que tout se préparoit à une vigoureuse défense. Mais je suis aussi averti d'ailleurs, que le Duc de Parme attend de grands secours d'hommes, & d'argent d'Espagne & d'Italie. Je m'embarque dans cette entreprise, sous l'esperance que V. M. m'y donnera tous les secours nécessaires: & comme je veux faire de ses interêts les miens, je luy proteste que je veux entierement dépendre de ses Ordres & de sa bonne conduite; & ainsi je parts avec beaucoup de joie, n'ayant d'autre chagrin que celui que me donne l'impatience de me voir uni à V. M. d'un lien inséparable; c'est à quoi je pense uniquement, comme à la seule chose qui peut faire m'a plus grande félicité: La Reine ma Mere, & le Roi mon

Frere

1580. *Frere, & Monseigneur, croyent qu'il seroit bon de consommer nôtre Mariage avant que j'aille en Flandres, afin d'encourager davantage les Hollandois, & de donner plus de crainte aux ennemis: mais on ne se promet rien que de la bénédiction du Ciel, & des résolutions de vôtre Majesté, &c.*

A SON ALTESSE ROYALE le Duc d'Anjou & d'Alençon, Duc de Brabant, Comte de Flandres, &c.

MONSIEUR LE DUC,

J'ai lû le Traité que vous m'avez envoyé, & j'y ai fait les réflexions que la politique & les interêts d'Etat vouloient que j'y fisse. Mais j'ai lû avec la plus grande aplication de mon cœur, les tendres expressions dont V. A. s'est servi dans sa Lettre. Comme V. A. m'a témoigné tant d'affection, qu'elle veut bien faire de mes interêts les siens, je vous prie aussi, si vous m'aimez autant que vous le faites paroître, d'être persuadé que je n'ai pris part dans les affaires presentes de Flandres, & que je n'en prendrai aussi dans aucune autre à l'avenir, que dans la vûë de les faire réüssir à vôtre avantage, & à vôtre gloire. C'est ce qui fait que je vous félicite de tout mon cœur de la conclusion de ce Traité, parce que j'espere que V. A. y trouvera de grands

grands avantages & des occasions à s'acquerir beaucoup de gloire, ce qui me fait un extrême plaisir. J'aprouve au reste l'avis de la Reine vôtre Mere, & du Roi vôtre Frere, parce que ie voi qu'ils souhaitent avec passion nôtre Mariage. Mais si vous prenez la peine de leur faire sçavoir mon sentiment, j'espere qu'ils l'aprouveront. C'est que je croi qu'il sera plus glorieux pour vous & pour moi dans le monde, que vous soyez en possession de vôtre nouvean Gouvernement, & que vous ayez fait quelque action d'éclat, à quoi je contribuërai de tout mon pouvoir, avant que nôtre Mariage soit consommé. Je le ferai avec d'autant plus de plaisir, non-seulement parce qu'il y va de mon interêt, mais aussi par l'inclination particuliere que j'ai pour V. A. R. & parce que je regarde sa gloire comme la mienne propre, puisque bien-tôt nous devons être unis par le lien d'un Mariage que vous souhaitez avec passion, & que je ne desire pas moins que vous. De plus, je croi que vôtre presence est trés nécessaire au plûtôt dans les Païs-Bas, & que le tems qu'il faudroit perdre aux Traitez & cérémonies de nôtre Mariage, pourroient faire beaucoup de tort aux bons succés que nous attendons de cette Guerre, & beaucoup de bien aux affaires de l'ennemi. Dans cette semaine je ferai la remise de l'argent que j'ai pro- 1580.

mis

1580. *mis aux Etats, selon la copie que je vous envoye. Je souhaite à V. A. toute sorte de bonheur, avec toute la tendresse d'un cœur que je lui ai consacré, s'il plaît au Ciel d'en disposer de la sorte. A Hamtoncourt le 6. Octobre 1580. De vôtre Alteſſe, la Servante & bonne Amie, ELIZABETH.*

Questions & réponse d'Elizabeth.

A propos de cette lettre, que l'on peut regarder comme une lettre de mariage, je raporterai ici une choſe aſſez curieuſe. Il y avoit à la Cour d'Elizabeth un Gentilhomme de la Province de Lincolu, nommé *Cargli*. C'étoit un homme facétieux, agréable, qui avoit des réparties ſubtiles, hardi, franc, & qui ſçavoit pluſieurs langues ſans en avoir apris aucune. La Reine aimoit à ſe divertir & à plaiſanter avec lui, à table ou en particulier dans ſa chambre, & il lui ſervoit de Bouffon. Comme elle lui parloit le plus ſouvent en Latin, elle diſoit ſouvent à ceux qui étoient preſens, *aprés avoir oublié mon Latin, je le parle encore avec Cargli, & il me répond en la même langue ſans l'avoir jamais apriſe.* Un jour la Reine lui dit, *quel chien de Latin parlez vous Cargli*; Madame repliqua-t il, *il eſt de la même eſpece que celui de V. M. car je parle un Latin de fou, & vous un Latin de femme.* Une autrefois la Reine étant à Hamtoncourt, à ſe promener avec quelques Dames de ſa ſuite,

te, elle se tourna vers Cargli, & lui *demanda ce qu'on disoit d'elle à la Cour. On dit*, repliqua-t-il, *que V. M. a bien peu d'esprit, puisque de vingt-quatre maris qu'on lui a presentez, elle n'en a pas sçû choisir & en prendre un*, la Reine lui ayant répondu *qu'elle ne vouloit point de mari, jusqu'à ce que le Ciel lui en donnât un*, il lui repliqua sur le champ. *Il faut donc que V. M. se résoude, ou de mourir sans être mariée, ou qu'elle espere vivre aussi long-tems que Methusalem, puisque le chemin du Ciel est si long.* Une autrefois la Reine étant dans une maison de Campagne du Comte d'Arondel, & Cargli étant arrivé de Londres, elle lui demanda *ce que l'on disoit de nouveau à la Ville? Une chose que tout le monde trouve bien étrange*, repliqua-t-il, Madame, *c'est que V. M. toute Reine qu'elle est, ne sçauroit trouver un mari.* La Reine lui répondit, *qu'elle n'en vouloit d'autre que lui*, il repliqua, *qu'il ne manquoit que cela à la Cour pour y voir une belle Comedie.* En une autre occasion la Reine étant à table, lui demanda, *quelle Comedie il trouveroit la plus belle à representer, celle que V. M. & moi ferions sur un Theatre*, lui répondit-il, la traitant tacitement de Comedienne; ainsi cet homme lui disoit trés-souvent la verité en plaisantant: aussi est-il vrai qu'à la Cour des 1580.

Prin-

1581. Princes, on n'entend guéres d'autres véritez, que celles qui sortent de la bouche des Bouffons.

Le Parlement assemblé.

Pour revenir à l'affaire des Jésuites, la Reine en fit faire d'exactes perquisitions pendant six mois; mais voyant que malgré tous ses ordres, le nombre en augmentoit toûjours au lieu de diminuër, & qu'ils pourroient causer des troubles dans le Royaume, elle trouva à propos d'assembler le Parlement pour le mois de Mars suivant. Aprés les cérémonies de l'ouverture, & à la seconde Séance, le Chancelier informa le Parlement, que le Royaume se rempliſſoit de Jésuites, que la Cour de Rome & celle d'Espagne envoyoient en aparence pour y être Missionnaires, mais en effet, pour y être espions. Qu'ils attiroient d'ailleurs la jeunesse Angloise, de l'une & de l'autre Religion hors du Royaume, dans des Colléges qu'ils avoient établis pour cet effet à Rome, en Flandres & en Espagne, qu'ensuite on en faisoit des Missionnaires qu'on faisoit repasser en Angleterre; exhortant le Parlement d'y aporter de bons & de prompts remedes, pour éviter les desordres qui menaçoient le Royaume, si on n'y remedioit. De sorte que le Parlement d'une commune voix, fit les Loix suivantes.

Que tous les Anglois qui étoient dans les

les Païs Etrangers, seroient obligez de revenir en Angleterre dans six mois, passé lesquels, tous ceux qui n'y seroient pas revenus seroient déclarez rebelles, & leurs biens confisquez, à la réserve de ceux qui auroient une permission expresse de Sa Majesté d'y demeurer. Sa Majesté défend sous les mêmes peines, à tous ses Sujets ou autres personnes demeurant dans son Royaume, de donner retraite dans leurs maisons à aucun Ecclesiastique de l'Eglise Romaine, soit Prêtres ou Moines, & sur tout aux Jésuites, sans en donner avis au Magistrat des lieux. Sa Majesté défend de plus à tous Ecclesiastiques de la Religion Romaine, Prêtres, Moines, ou autres, de mettre le pied dans son Royaume, à peine de la prison, & autres punitions corporelles, laissées au pouvoir de la Justice; & ordonne à tous Prêtres, Moines & autres Ecclesiastiques qui se trouveroient actuellement dans le Royaume, d'en sortir trois jours aprés la publication de l'Edit, s'ils n'ont découvert leur nom & surnom aux Magistrats. Sa Majesté défend à tous Marchands Banquiers & autres, de faire aucune remise d'argent, de donner des avis, ou de tenir la main en quelque maniere que ce soit à en faire tenir, aux jeunes gens qui étudient hors du Royaume, & qui ne reviendront pas en Angleterre immédiatement

1581. Loix contre les Jésuites.

1581. aprés la publication de cet Edit, à peine de punition corporelle & confiscation de biens: Ordonne d'ailleurs Sa Majesté, que tous ceux qui donneront quelque secours que ce soit, ou qui recevront dans leurs maisons, ou qui donneront quelque avis & conseil de faire venir des Jésuites dans le Royaume, ou pour y retenir & cacher ceux qui y sont déja, seront irrémissiblement punis selon la rigueur des Loix, sans que l'on ait égard à aucune excuse, ni prétexte.

Loix mépriſées, le nombre des Jésuites s'augmente.

Ces Loix si sévéres bien loin d'arrêter les Jésuites, ne firent que les enflâmer davantage, & les rendre plus hardis, en sorte que sans avoir aucun égard à ces deffenses, non seulement ceux qui étoient dans le Royaume n'en sortirent pas, mais même il y en vint un grand nombre d'autres; à la solicitation du Pape & du Roi d'Espagne; lesquels conclurent de la rigueur de ces deffenses, que n'en ayant jamais été fait de telles contre les autres Moines, pendant plus de vingt ans qu'ils avoient demeuré dans le Royaume, il falloit nécessairement que cela vint de ce que les Jésuites avoient fait plus de fruit que tous les autres, & de ce que l'on craignoit la grandeur de leur zéle, & que les suites de leur Mission ne fussent fatales à l'Héréſie, & trés-avantageuses à la Religion Catholique; De sorte qu'au lieu de se rebuter,

ils

ils encouragerent davantage les Jésuites à 1584
poursuivre leur entrepriſe : Ces bons Peres ainſi encouragez parloient mal à tout moment de la Reine, irritoient les Réformez, & exhortoient les Catholiques à ſe tenir prêts à prendre les armes, à la premiere occaſion qui ſe preſentoit d'ôter la Couronne à Elizabeth, pour la mettre ſur la tête de Marie. C'eſt dequoi on étoit bien informé, quoique les partiſans des Jéſuites nient tout cela, ſoûtenant qu'ils ne ſe ſont jamais mêlez d'autre choſe que de leur Miſſion, c'eſt-à-dire, *d'adminiſtrer les Sacremens aux Catholiques, & de travailler à arracher quelque ame à l'héréſie, pour la conduire au Ciel par le moyen de la véritable Religion.* La Reine irritée de voir que ces gens-là mépriſoient ſes Loix & celles du Parlement, ordonna de rigoureuſes perquiſitions contre les Jéſuites, & aux Juges de proceder à toute rigueur contr'eux. De ſorte qu'en ſix mois de tems, on en fit mourir trente-quatre en divers endroits du Royaume, & trois des principaux à Londres; ſçavoir, *Edmond Campian, Alexandre Brant, & Jean Pains*, chargez d'avoir voulu émouvoir des ſéditions dans l'Etat; mais les Jéſuites les firent mettre au contraire au Catalogue des Martyrs.

Le Duc d'Alençon que nous avons laiſſé en France, arriva en ce tems-là, & envi-

1581. ron la mi-Septembre en Flandres, avec une Armée de douze mille hommes. Il alla droit à Cambrai, que le Duc de Parme avoit assiegé avec vingt-cinq mille hommes, & s'étant joint à l'Armée des Etats commandée par le Prince d'Orange, forte de seize-mille hommes, il s'avança vers la Place qui étoit prête à capituler, à quoi elle étoit forcée par la nécessité des vivres: il y alloit en dessein de donner bataille au Duc de Parme; mais ce Duc ne trouvant pas à propos de se battre, leva le Siége & se retira. Le Duc d'Alençon entra en triomphe dans la Place, au milieu des aclamations de tout le Peuple. En même-tems se rendit aussi le Château Cambresis, que le Duc de Parme reprit bien-tôt aprés. La Reine envoya le Comte d'Essex au Duc d'Alençon, pour le féliciter, & de son heureux avenement à la Souveraineté de Flandres, & des succés favorables qu'il avoit déja eû dans ses armes. Le Duc de son côté envoya le Maréchal de Bellegarde à la Reine, qui furent reçûs de part & d'autre, l'un à Londres, & l'autre à Anvers, avec tous les honneurs possibles: La Reine envoya son Portrait enrichi de Diamans, au Duc avec la Lettre suivante.

Le Duc d'Alençon en Flandres.

A Son

1581.

A Son Alteſſe Royale François de Valois, Frere Unique du Roi Trés-Chrétien, Duc d'Alençon, d'Anjou, & de Brabant, Comte de Flandres, &c.

VOtre Alteſſe Séréniſſime m'a fait le plus grand plaiſir du monde, de m'aprendre, ſon départ de France, & ſon Expédition de Cambrai, dont le ſuccés lui eſt ſi glorieux, qu'il a forcé l'ennemi à lever le Siége de cette Place, lorſqu'il étoit ſur le point de s'en rendre le maître. Comme je ſuis la perſonne du monde qui m'intereſſe le plus à vôtre gloire, vous devez être perſuadé que je ſuis auſſi celle qui a reſſenti le plus de joye d'un ſi heureux ſuccés; & de vous voir entrer dans le Gouvernement de Flandres par de ſi heureux commencemens, qu'il ſemble que V. A. porte la victoire avec elle par tout où elle va, & que la fortune s'eſt jointe inſéparablement en vous avec la faveur. Je vous prie de ne pas prendre ce que je viens de dire, comme ſi c'étoit un effet de l'affection que j'ai pour vous; car quoiqu'elle ſoit bien grande, & que je ſente une certaine joye intérieure & ſecrette d'en parler, il eſt pourtant vrai que c'eſt ce que la voix publique dit de vous. Si des raiſons d'Etat, qui ne permettent jamais aux Souverains, & encore

Lettre d'Elizabeth au Duc d'Alençon.

1581. *moins à des personnes de mon sexe, de suivre toutes leurs passions, ne me tenoient attachée dans mon Royaume, je serois venuë en personne vous féliciter de tous ces heureux événemens, cela ne se pouvant, j'espere que V. A. agréera, que je lui envoye le Comte d'Essex, un de mes Ministres les mieux affectionnez; il a ordre de vous presenter en même tems mon portrait: Je suis fâchée de n'avoir pû lui donner la faculté de parler, afin qu'il eût pû vous assurer de bouche que mon cœur est compris dans le present que je vous fais. J'espere que V. A. en sera persuadée, & que comme nos souhaits s'accomplissent heureusement à l'égard des affaires d'Etat, qu'ils s'accompliront aussi à l'égard d'une autre Alliance, plus étroite. Je vous prie d'ajoûter foi à tout ce que le Comte d'Essex vous dira de ma part: il a ordre de vous parler des affaires de la Guerre contre les Espagnols, & de croire que je suis avec attachement. Vôtre trés-affectionnée Servante, & bonne Amie,* ELIZABETH.

A Londres, le 30. Septembre 1581.

Ambassadeurs à Londres. Le Duc faillit à mourir de joye du plaisir que lui donnoient tant d'heureux événemens à la fois, dans ces premiers commencemens de son Gouvernement. Une Ambas-

Ambassade magnifique, de la personne 1581
d'un de ses plus grands Favoris, que la Reine lui avoit envoyé : son Portrait accompagné de la Lettre du monde la plus honnête, la plus tendre, & dont toutes les expressions faisoient voir non-seulement l'affection que la Reine avoit pour lui, mais encore l'empressement avec lequel elle souhaitoit l'accomplissement de leur Mariage. Le Duc n'eût pas plûtôt reçû cette Lettre, qu'il en envoya incessamment une copie à la Cour de France, & pria instamment la Reine sa Mere, & le Roi son Frere ; de ne plus perdre de tems à envoyer un Ambassadeur, pour conclure son Mariage avec la Reine ; ce qui fût fait incessamment. François de Bourbon Dauphin d'Auvergne accompagné du Maréchal de Cossé, Lansac, la Motte, Fenelon, & la Mouvissiere, furent choisis pour cette Ambassade, qui fut aussi magnifique qu'elle le pouvoit être, puisqu'il y avoit une suite de plus de deux cens personnes. Ces Ambassadeurs arriverent à Londres le troisiéme Novembre, le six ils furent reçûs à l'Audience où ils allerent en Cavalcade. Le même jour la Reine choisit cinq Députez entre les plus grands Seigneurs du Royaume, ausquels elle avoit donné plein pouvoir de conclure le Traité de Mariage, ce qui fut bien-tôt fait, & sans beau-

1581. coup de difficulté par les bonnes dispositions qu'il y avoit de part & d'autre ; Les Articles du Mariage furent tels.

Article du Mariage. *Qu'il seroit fait une promesse de Mariage entre son Alteſſe Royale François de Valois, Frere Unique du Roi Trés Chrétien, Duc d'Alençon, d'Anjou, & de Brabant, Comte de Flandres, &c. Et haute & puiſſante Dame Elizabeth Reine d'Angleterre, d'Irlande, &c. Que le lendemain de la conſommation du Mariage ; le Duc d'Alençon commenceroit à porter le Titre de Roi d'Angleterre, & qu'il auroit droit de le porter, non-ſeulement pendant que leur Mariage dureroit ; mais encore aprés la mort de la Reine ſi elle venoit à mourir la premiere, & pendant la Régence, juſqu'à ce que l'aîné des Enfans qui proviendroient de ce Mariage, ſeroit majeur. Que la Reine ſeule auroit droit de diſpoſer des Charges, Offices & Bénéfices du Royaume, qui ne ſeroient donnez qu'aux Anglois naturels. Que la Reine ſeule pourroit diſpoſer auſſi des droits d'entrée du Royaume, & autres choſes apartenant à la Couronne. Que par le premier Parlement qui ſeroit aſſemblé, il ſeroit aſſigné une penſion au Roi convenable à ſa qualité. Que tous les Actes publics ſeroient ſignez & autoriſez par le Roi & par la Reine*

Reine également. Que le Duc ne pourroit 1581.
faire aucun changement en la Religion du Païs. Que par tout où le Roi se trouveroit, il auroit droit d'avoir une Chapelle pour y faire faire tous les exercices de sa Religion, que tous les Catholiques étrangers, & non autres n'y pourroient assister, & les Anglois Catholiques seulement qui seroient à son service.

Que s'il venoit à naître deux enfans mâles de leur Mariage, (il faut remarquer que la Reine étoit dans sa quarante neuviéme année pour le moins,) l'aîné seroit Roi d'Angleterre. Que si le Roi Henri Frere du Duc venoit à mourir sans enfans, & que par ce moyen le Royaume de France échût au Duc, qu'en un tel cas l'aîné des enfans du Duc seroit Roi de France, & l'autre Roi d'Angleterre. Que s'il ne naissoit qu'une fille unique du Mariage de la Reine avec le Duc, elle succéderoit aux deux Royaumes d'Angleterre & de France, nonobstant la disposition de la Loi Salique, & que la Reine seroit obligée de venir demeurer quatre mois de l'an en Angleterre. Que s'il en naissoit un seul enfant mâle, avec une ou plusieurs filles, l'enfant mâle succéderoit au Royaume de France, & l'aînée des filles à celui d'Angleterre. Tels furent les principaux Articles du Traité.

1581. Les Ambassadeurs de France firent tout leur possible pour établir une Ligue offensive & deffensive entre les deux Couronnes, mais les Anglois ne voulurent consentir qu'à une Ligue deffensive, de sorte qu'on n'en parla plus. Le Duc qui comptoit toûjours sur la conclusion du Traité, se préparoit déja par avance à passer au plûtôt en Angleterre. Le Chevalier Gois lui porta une copie des articles du Mariage le 15. Novembre; & en même-tems le Duc donna ordre de tenir toutes choses prêtes, & fit le Prince d'Orange son Lieutenant Général, avec plein pouvoir en son absence. Il s'embarqua sur une Flote Hollandoise de trente Vaisseaux le matin du 23. Novembre, ayant à sa suite vingt Comtes, Marquis, &c. deux Evêques, huit Chapelains, cinquante Gentilshommes, & environ cent personnes de service: Et comme le Traité avoit été rendu public avant son départ, il reçût aussi la félicitation de son Mariage des Etats, des Ambassadeurs étrangers, & des Députez de quelques Villes; & l'on fit beaucoup de feux de joye, de fêtes & de réjoüissances par tout: mais comme il n'eût pas le vent favorable, il fut quatre jours à faire le trajet.

Le Duc part pour Londres

Il débarqua à Harwich, où on lui fit une magnifique réception, & qui avoit l'air d'un

d'un Triomphe ; car auſſi la Reine avoit ordonné qu'on lui fit tous les honneurs qu'on avoit faits auparavant à Philippes II. lorſqu'il paſſa en Angleterre pour ſe marier avec la Reine Marie, ce qui fut executé avec toute la pompe poſſible. La Reine alla au devant de lui à Cantorberi, d'où ils allerent enſemble à Londres, dans un même caroſſe, le 29. Novembre. On fit ce même ſoir des feux de joye : La Ville donna de grande marques de réjoüiſſance, & le lendemain ils dînerent enſemble en public. Les Catholiques ſe réjoüirent de ce Mariage, eſperant que la Reine embraſſeroit leur Religion, s'imaginant que c'étoit pour cela qu'elle avoit épouſé un Prince Catholique, ou que n'ayant pas beaucoup de Religion, elle n'auroit pas de peine à ſuivre celle de ſon Epoux. C'eſt ce qui donnoit de l'aprehenſion aux Proteſtans, qui n'avoient pas meilleure opinion de la Religion de la Reine que les Catholiques, & qui croyoient facilement qu'elle ſuivroit la Religion du Duc d'Alençon, qui deviendroit peut-être un autre Philippes II. en Angleterre. Cependant les gens de l'une & de l'autre Religion faiſoient à l'envi à qui lui feroit plus d'honneur, & à qui lui témoigneroit le plus de ſoûmiſſion, comme s'il eût été déja leur Roi : Le Duc de ſon côté ſe ménageoit avec tant de pruden-

1581. Il arrive à Harwich.

ff 2

1582. ce, qu'il ne donnoit aucun sujet de jalousie à l'un, ni à l'autre Parti.

Il s'en retourne en Flandres.

Le Duc demeura deux mois à Londres, où il fut magnifiquement traité, avec toute sa suite, aux dépens de la Reine, sans qu'il se parlât de la consommation du Mariage. Les gens crédules s'imaginoient qu'il s'alloit accomplir d'un jour à l'autre: mais les gens un peu pénétrans s'en moquoient, & par toute l'Europe on faisoit des gageures, que ce Mariage ne s'accompliroit pas; d'où vient qu'on fit courir cette Pasquinade, *que le Duc d'Alençon étoit allé à Londres croyant trouver une femme; mais qu'il n'y avoit trouvé qu'une Comédienne.* On en fit encore une autre plus picquante, où l'on demandoit à Pasquin, *ce qu'étoit allé faire en Angleterre le Duc d'Alençon*, & on lui faisoit répondre, *qu'il y étoit allé voir joüer une Comédienne sur son Mariage.* Enfin pour toute conclusion, la Reine pria le Duc de ne point tant précipiter leur Mariage, parce qu'elle avoit auparavant à prendre des mesures avec le Parlement: Tout ce grand apareil de Mariage n'ayant abouti qu'à cela, & le Duc voyant qu'on le joüoit, partit de Londres le 3 Février 1582. & s'embarqua le lendemain pour la Hollande; & la Reine n'en eût que le chagrin d'avoir inutilement dépensé cent mille livres sterlin.

On

On parla fort diversement de ce Mariage, non-seulement en France & en Angleterre, mais encore dans toute l'Europe, étant certain qu'un sujet moindre que celui-là suffiroit pour faire parler les gens qui aiment les nouvelles, & qui n'ont pas d'autre occupation. Les uns disoient que la Reine Mere du Roi & du Duc n'avoit pas procedé franchement dans cette affaire, qu'étant déja vieille & cassée, par les fatigues de trois Régences trés-difficiles, elle ne laissoit pas de conserver le premier rang dans le Conseil; & que haïssant jusqu'au nom des Huguenots, & entierement dévouée au Duc de Guise qui étoit l'apui du parti Catholique, elle avoit exactement pesé avec lui toutes les suites de ce Mariage, & trouvé qu'il ne pouvoit être que funeste à la France; que cette Alliance menaçoit de plusieurs révolutions & malheurs extrêmes, parce que le Duc dont la Religion étoit fort chancelante, n'auroit pas plûtôt épousé la Reine d'Angleterre, qu'il s'acommoderoient à son humeur & à sa Religion; & qu'ainsi si le Roi venoit à mourir sans enfans, & que le Duc succedât à la Couronne, il en arriveroit mille desordres dans le Royaume: Leur avis fût donc, non pas de refuser tout court ce Mariage au Duc, ni de refuser d'en faire les démarches pour le satisfaire, parce que

1582. Ce qu'on croyoit en France de ce Mariage.

1582. que ç'auroit été le chagriner, & le porter peut-être à se joindre avec Elizabeth pour entreprendre ensemble des choses fâcheuses à l'Etat; Mais d'envoyer une Ambassade en Angleterre, pour traiter en aparence du Mariage, mais avec des ordres secrets, & un milion de livres pour gagner les Comtes d'Essex & de Leicester, afin qu'ils y aportassent tous les obstacles possibles. Ces deux Comtes à qui ce Mariage ne plaisoit pas, furent bien-aises de trouver occasion de faire leurs propres affaires, en gagnant bien de l'argent.

Ce qu'en penseit Elizabeth.

D'autres ont crû que jamais la Reine n'avoit eû de résolution ferme d'épouser le Duc; mais qu'accoûtumée à ces tours de Politique, elle ne caressoit le Duc & ne lui donnoit des esperances de se marier avec lui, que pour l'engager dans son parti, afin d'avoir du secours dans une entreprise aussi difficile que celle de soûtenir la Guerre des Païs-Bas, contre un puissant Monarque, qui venoit de se rendre encore plus redoutable, par l'acquisition d'un nouveau Royaume: D'ailleurs elle faisoit son compte, que le Duc acceptant la Souveraineté des Païs-Bas, la France seroit obligée par honneur de suporter la moitié des frais de la Guerre, & qu'ainsi elle affoibliroit en même-tems & le Roi, & la Ligue; qu'elle rétabliroit par là les affaires

des

des Protestans de France, & assuroit par même moyen la Religion en Angleterre; & qu'ainsi elle le délivroit de la crainte que lui donnoit la Ligue Catholique en France. Que pour venir à bout de tout cela, il falloit feindre avec le Duc, & l'engager dans un Traité de Mariage, qu'elle trouva prétexte de rompre, quand elle voulût, sans se mettre beaucoup en peine qu'on l'accusât dans le monde d'être un peu trop Comedienne. 1582.

Il y en a qui ont crû que la Reine Elizabeth avoit effectivement résolu d'épouser le Duc, & que jamais elle n'avoit eû d'inclination si constante pour personne que pour lui; mais que deux choses l'avoient empêchée d'executer son dessein. La premiere fut, le peu d'inclination qu'elle prit pour lui aprés l'avoir vû, soit que son humeur ne lui plût pas, ou qu'il eût fait quelque chose qui ne lui agréoit pas, ou qu'elle le trouvât trop jeune & trop vigoureux pour une femme de cinquante ans, craignant qu'il ne vint à la mépriser, comme fit Philippes II. la Reine Marie. On ajoûte encore, que les deux Comtes lui produisirent un faiseur d'Horoscopes qui l'assura, que rien au monde ne lui étoit plus funeste que le mariage; & comme ces deux Seigneurs avoient beaucoup de pouvoir sur son esprit, & qu'elle De la même,

1582. le aimoit la vie & les plaisirs, elle n'eût pas de peine à ajoûter foi à cette prédiction, & de penser à toute autre chose qu'au mariage.

Du côté des Etats de Hollande.

D'autres enfin en ont allegué d'autres raisons qui ne paroissoient pas sans fondement; sçavoir, qu'Elizabeth avoit pressé les Etats de Hollande, s'ils vouloient se délivrer des périls dont ils étoient menacez, d'apeller à leur secours le Duc d'Alençon, & de lui donner la Souveraineté de leur Païs. Ils ne sçavoient pas alors que la Reine leur donnât ce conseil, comme elle faisoit pour son interêt propre, afin d'acréditer davantage celui qu'elle vouloit épouser. Leur bonne foi ne leur permettoit pas même de soupçonner qu'elle voulût se joüer d'eux, quoique ce fût assez sa coûtume. Mais quand ils virent ensuite que le Duc n'étoit pas plûtôt arrivé en Flandres, qu'il avoit envoyé des Ambassadeurs à Londres pour parler tout de bon du Mariage, ils en furent surpris, & crûrent être trompez, s'imaginant que le Duc obligeroit la Reine à se faire Catholique, & qu'ils tomberoient ainsi dans les mêmes malheurs où étoient engagez les Réformez de France: leurs soupçons se fortifierent davantage, quand ils sçûrent que le Traité de Mariage avoit été conclu; & puis enfin on en murmura si publiquement quand on vit partir le Duc pour aller consommer

son

son Mariage en Angleterre, que le bruit en vint jusqu'aux oreilles de la Reine, laquelle étant naturellement soupçonneuse, craignit que cela ne portât du préjudice à ses affaires, tant au dedans qu'au dehors du Royaume. De sorte qu'elle prît le parti de suspendre la consommation du mariage pour quelque tems, afin de donner lieu aux Etats de se guérir des soupçons qu'ils en auroient pû prendre, & les fit assurer secrettement qu'ils n'avoient rien à craindre, & qu'ils pouvoient mettre leur esprit en repos là-dessus. Le Duc ne douta pas que ce ne fût la crainte de la jalousie que les Etats pouvoient prendre de son mariage, qui avoit obligé Elizabeth à le joüer de la sorte. Mais entre toutes les raisons de la rupture, ou de la suspension de ce mariage, celle-ci paroît la mieux fondée, parce que l'on sçait bien que ce sont les interêts d'Etat, qui font conclure, ou qui rompent toutes sortes d'affaires. L'événement a fait voir la solidité de cette raison, puisque bien-tôt aprés, les Etats firent paroître sous d'autres prétextes, la jalousie, que leur donnoit ce mariage, comme nous le dirons aprés que nous auront parlé de la destinée qu'eût en Angleterre le nouveau Calendrier. 1582.

Par les ordres du Pape Gregoire XIII. on avoit alors réformé le Calendrier avec beau-

1582. beaucoup de soin, en la maniere que tout le monde sçait: & le Pape s'étoit fait une affaire de faire recevoir ce nouveau Calendrier par tout. Il y avoit employé la puissance des Souverains; & sur tout de l'Empereur & du Roi d'Espagne. Les Princes Catholiques le reçûrent tous sans aucune difficulté, & le firent publier dans leurs Etats: mais la peine étoit d'obliger les Protestans à en faire de même; car quoiqu'ils avoüassent que la Réformation en étoit bonne & nécessaire, ils ne vouloient pourtant pas la recevoir, parce qu'elle venoit du Pape. Mais comme on crût que l'exemple d'Elizabeth entraîneroit les autres Princes Protestans, on fit agir les Ambassadeurs des Princes Catholiques qui étoient à sa Cour, sçavoir celui de l'Empereur, celui du Roi de France, & celui du Roi d'Espagne, afin de la porter à recevoir le Calendrier en question. La Reine ayant reçû avec plaisir la nouvelle de cette Réformation qu'on lui assuroit être juste & nécessaire, & voulant avoir égard à des recommandations si puissantes, ordonna la convocation du Parlement, tant pour cette affaire, que pour lui faire part de tout ce qui s'étoit passé dans le Traité de son Mariage avec le Duc d'Alençon. On parla de celui-ci à la premiere séance, & dés la seconde on mit sur le tapis l'affaire du Calendrier.

On propose de recevoir le nouveau Calendrier.

La

La Reine voulut être presente à cette séance ; & c'est une chose étonnante, que quoi qu'il n'y eut pas un seul homme entre les cinq cens personnes qui composoient cette Assemblée, qui entendit cette matiere de la Réformation du Calendrier, il n'y en eût pourtant aucun qui n'opinât en faveur de cette Réformation, & qui ne la crût bonne : mais qui ne jugeât pourtant, qu'il ne falloit pas la recevoir, parce qu'elle venoit du Pape. 1582.

Sentiment de la Reine.

La Reine déclara, *qu'elle n'y trouvoit aucun inconvenient pour le Royaume, aucun sujet de scandale à la Religion quand on le recevroit, & qu'il importoit peu que cette Réformation eût été faite par le Pape, ou non, pourvû qu'elle fût juste, qu'elle fût utile à la Nation, & qu'elle facilitât le commerce avec les autres Païs : au lieu qu'en la rejettant il sembloit qu'on alloit mettre de la confusion dans les affaires du Commerce, & de la Societé civile, par la maniere differente de compter, ici en une maniere, & là en l'autre. Qu'au reste il ne paroissoit point que le Pape eût aucune part à cette affaire : mais seulement qu'il y avoit été porté par l'exemple, & les instances que lui en avoient fait faire l'Empereur, le Roi de France, & le Roi d'Espagne, pour remedier à la confusion qui en pouvoit naître. Qu'on ne trouvoit pas mauvais qu'elle portât*

1583. *tât la qualité* de défenſeur de la Foi, *qui n'avoit été donnée au Roi ſon Pere d'heureuſe mémoire, que par une Bulle du Pape Leon X. Et qu'ainſi elle ne voyoit pas, qu'il y eût aucune bonne raiſon de s'opoſer à la réception du nouveau Calendrier.*

Le Parlement, ſans avoir égard à la remontrance de la Reine, refuſa de recevoir le nouveau Calendrier; & comme elle ſe fût retirée, les Conſeillers lui dirent, que *Sa Majeſté ne devoit pas s'obſtiner contre l'avis du Parlement à faire recevoir ce Calendrier, parce que cela ſeroit capable de le faire entrer en ſoupçon, qu'elle eût deſſein d'introduire peu-à-peu le Papiſme en Angleterre, ſur tout en un tems où l'on parloit de la marier avec un Prince Papiſte.* Ce refus ne laiſſa pas de donner du déplaiſir à la Reine Elizabeth.

Le Duc d'Alençon. Pour revenir à l'Hiſtoire du Duc d'Alençon, il ne fut pas plûtôt de retour en Flandres, ſous la promeſſe que la Reine lui avoit faite en lui diſant adieu, qu'elle eſperoit de mourir ſa femme, ſoit qu'elle le dit du cœur ou de la bouche ſeulement; qu'il ſe prépara pour commencer la Campagne, qui lui réuſſit aſſez bien, tandis qu'il ſe tint ſur la défenſive, mais qui ne lui fût pas auſſi heureuſe quand il voulut attaquer l'ennemi. Pendant ce tems-là, il vint à faire réfléxion

à

à la maniere dont les Etats en avoient 1583.
usé à l'égard de l'Archiduc qu'ils avoient apellé à leur secours, & lui avoient donné le Commandement souverain dans le Païs; mais qui ne l'avoient regardé presque que comme un de leurs sujets, & l'avoient ensuite congédié assez peu honnêtement. Craignant qu'il ne lui arrivât quelque tragedie semblable, il fit résolution de se précautionner, & de prendre de telles mesures, qu'on eût plutôt sujet de le craindre, que lui de craindre les autres. Il commença par ôter toutes les garnisons du Païs des Places les plus considerables, & d'y mettre en leur place des François des plus affidez à son service. Il distribua les Charges aussi à des François, mais ces démarches donnerent tant de jalousie aux Etats, qu'ils ne douterent plus que le Duc n'eût dessein de leur ôter le peu de liberté qui leur restoit. Ils jugerent donc qu'il falloit penser à leurs affaires, & là-dessus ils retinrent par devers eux l'argent qu'ils lui devoient donner; ce furent les premieres sources des divisions qui s'en ensuivirent.

On dit que trois raisons porterent le Duc à cette résolution. 1°. Les pressantes sollicitations que la Reine sa Mere, & le Roi son Frere lui faisoient incessamment, de ne point négliger ses interêts, Trois raisons.

&

1583. & de considerer que les Etats pourroient venir à se repentir de l'avoir appellé dans leurs Païs; qu'ils étoient avertis qu'il n'étoit pas aimé, & qu'ainsi il devoit travailler à se mettre en tel état, qu'il n'eût rien à craindre d'eux. 2°. On a crû que la Reine Elizabeth lui avoit inspiré le dessein de se rendre entierement Souverain, en se rendant Maître des meilleures Places, afin de ne pas dépendre d'un Peuple qui pouvoit lui faire du mal quand il voudroit; ajoûtant qu'autrement elle ne se feroit point honneur d'épouser un Prince qui n'étoit pas Souverain, & que c'étoit la raison pourquoi elle avoit differé la consommation du Mariage. D'autres enfin en ont rejetté la cause sur l'ambition du Duc, qui ne pouvant souffrir de se voir dans la dépendance des Etats, pendant qu'il n'avoit que l'ombre & le nom de la Souveraineté, résolut de se rendre absolument Souverain, faisant son compte qu'il auroit des Troupes & de l'argent quand il voudroit, & qu'il tireroit par ce moyen plus de secours, de l'Angleterre, & de la France, & de l'Allemagne, & se rendroit plus redoutable à l'Espagne.

Le Duc s'en retourne en France. Enfin le Duc voyant que son dessein étoit découvert, se mit en devoir d'en presser l'execution, en se rendant maître des meilleures Places. Dés-là les Etats ne le regarderent

derent plus que comme l'ennemi & l'usur- 1584.
pateur de leur Païs ; & comme tel, ils prirent les armes contre lui, pour l'empêcher de venir à bout de ses desseins. Elizabeth qui avoit tant de part à cette affaire, où elle avoit tant fait de choses en faveur du Duc, ne voulant pourtant pas rompre avec les Etats, ni leur donner même sujet de soupçonner, qu'elle eût aucune part aux desseins du Duc, ni aussi abandonner entierement ce Prince ; prît le milieu d'envoyer en Flandres Jean Somer son Gentilhomme ordinaire, homme extrêmement habile dans les affaires, afin qu'il trouvât moyen d'accorder ces divisions qui auroient pû être préjudiciables à l'Angleterre ; puisque le Roi d'Espagne n'auroit pas manqué d'en profiter, aussi-bien que le Duc de Parme qui ne manquoit pas pour son interêt propre, d'augmenter le feu de la division. Somer avoit ordre de porter le Duc à s'en tenir à l'observation du Traité qu'il avoit fait avec les Etats ; mais toutes ses remontrances étoient inutiles, tant parce que les Etats ne vouloient plus se fier au Duc, que parce que le Duc naturellement ambitieux, ne vouloit pas se désister de ses prétentions ; de sorte qu'enfin se voyant haï de tout le monde, & en péril pour sa personne, il prit le parti de s'en retourner en France, où il tomba peu

de

1584. de tems aprés dans des chagrins qui lui causérent un flux de sang, dont il mourut. Ainsi s'évanoüirent, & sa Souveraineté de Flandres, & les desseins de son mariage en Angleterre.

Mort du Prince Guillaume. Le Duc s'étant retiré & ayant quitté son Gouvernement, Guillaume Prince d'Orange qu'il avoit fait son Lieutenant Général, perdit aussi sa Charge. Mais les Etats lui donnerent le commandement absolu de l'Armée, jusqu'à ce qu'on prît de nouvelles résolutions. Pendant que ce Prince travailloit à purger le Païs des François qui y étoient restez, & qui s'opiniâtroient encore à la défense de quelques Places, ou plûtôt pendant qu'il méditoit une entrepriſe considérable contre les Espagnols, il finit malheureusement sa vie, dans sa propre maison à Delst, où il fut assassiné d'un coup de pistolet chargé de trois bales par un scélérat nommé *Balthazar Gerard* natif d'un Village de la Franche-Comté, quoiqu'il se fit apeller *François Guyon*, & qu'il dit être de Bezançon. Ce scélérat feignit avoir à demander passeport au Prince, & pendant qu'il lui parloit, il lâcha sur lui un coup de pistolet qui le blessa si cruellement qu'il ne pût prononcer que cette seule parole, *je suis blessé à mort, Mon Dieu ayez pitié de mon ame! du Gouvernement, &*

du

du Peuple ! Telle fut la fin de Guillaume Prince d'Orange, aimé dans son parti, estimé & redouté de ses ennemis. Prince infiniment sage, prudent, ferme, magnanime, courageux, patient dans l'adversité au-delà de tous les Princes de son siécle, selon la devise qu'il avoit pris, *sævis tranquillus in undis, tranquille au milieu des plus violens orages.* L'assassin voulut se sauver, mais en moins d'un quart-d'heure il fut pris, & mis entre les mains de la Justice de la Ville de Delft, où il venoit de faire l'action. Il fut interrogé par le Magistrat, & mis deux fois à la question, où il confessa certaines choses générales, d'où on ne pouvoit pas tirer les éclaircissemens que l'on souhaitoit avoir. Il fut ensuite condamné à avoir la main execrable avec laquelle il avoit fait ce coup funeste, coupée; puis à être tenaillé aux bras & aux mains avec des tenailles ardentes, avec lesquelles on lui déchiroit la chair à morceaux; puis à être tiré à quatre chevaux, & les quartiers de son corps à être mis sur quatre bastions de Delft, & sa tête sur un pieu du haut de la Tour qu'on apelle des Ecoles : Tout cela arriva le quatorziéme du même mois. Ainsi finit les jours de cet execrable assassin. 1584.

La Reine Elizabeth fut extrêmement affligée de la mort du Prince d'Orange, tant

1584. parce qu'elle avoit eu toûjours beaucoup d'estime & d'atachement pour lui, que pour les suites que devoient causer sa mort dans les Païs-Bas, croiant que les Espagnols ne manqueroient pas de tirer de grands avantages de la mort d'un si grand Capitaine, & que ne venant plus aucun secours de France dans ce Païs, l'Espagne termineroit bien-tôt la Guerre à son avantage, ou qu'elle seroit obligée de suporter toutes les dépenses de la Guerre, ce qui lui étoit l'un & l'autre également fâcheux, & lui donnoit beaucoup à penser, d'autant plus qu'elle voyoit le Duc de Parme obstiné à vouloir demeurer Maître d'Anvers, la plus riche & la plus forte Place des Etats. Mais ce qui lui donna plus de chagrin, fut le genre de mort du Prince, ne doutant pas que ce n'eût été un coup des Espagnols, ce qui lui fit dire au premier avis qu'elle en eût, *que ce n'étoit pas le premier Prince que les Espagnols avoient fait mourir par le fer ou par le poison, & qu'ils voudroient bien qu'elle fût la premiere Reine qu'ils auroient expédiée.* Depuis ce tems-là, la Reine prit plus de soin de la sûreté de sa personne qu'auparavant; quoiqu'elle eût répondu un à un Ambassadeur de France, qui lui disoit que Sa Majesté n'avoit pas assez de Gardes auprés de sa personne, qu'*il se trompoit, qu'il*

La mort de ce Prince affligea beaucoup Elizabeth.

qu'il n'y avoit pas de Prince au monde, non pas même le Turc, qui eût un plus grand nombre de Gardes qu'elle, puisqu'elle en avoit autant que de sujets de l'un & de l'autre sexe dans son Roiaume. Elle ne laissa pas de profiter de cet avis, & de prendre plus de précaution tant en ce qu'elle mangeoit, qu'à donner Audience & à se promener. Cependant elle envoya à la Princesse Doüairiere le Chevalier Mahum pour lui faire des complimens de condoléance de sa part, & lui écrivit la Lettre suivante. 1584.

MA CHERE COUSINE,

Lettre à la Princesse d'Orange.

Je ne pouvois pas recevoir de nouvelle qui m'affligeât plus sensiblement, que celle de la mort inopinée de M. le Prince vôtre Epoux: Il avoit tant à cœur le bien de mes affaires dans les Païs-Bas, qu'il me semble avoir perdu en sa mort une partie de moi-même. Je vous plains, ma chere Cousine, d'avoir fait une si grande perte, & je prens beaucoup de part aux afflictions qu'elle vous cause. Quoique les assassinats viennent de la méchanceté des hommes, il ne faut pourtant pas douter si nous sommes Chrétiens, que ce ne soit le Ciel qui dispose comme il le trouve bon, du genre de nôtre mort, quoi qu'il

1584. *soit, & par quelqu'accident qu'il arrive. La raison & la soûmission que nous devons aux ordres de la Providence, sont une de nos principales vertus, & doivent arrêter les transports de la nature dans nos afflictions. Il est certain que le Prince que vous pleurez méritoit de mourir d'une autre mort, & de joüir d'une plus longue vie, si on a égard à son mérite extraordinaire, & à la cause qu'il défendoit que l'on peut apeler plûtôt la cause de Dieu, que celle des Etats: c'est ce qui doit faire vôtre consolation, ma Cousine, de sçavoir que quelque grande que soit cette perte pour vous, elle l'est encore davantage pour le public, la main execrable qui l'a mis au tombeau, n'empêchera pas que son nom ne vive éternellement parmi les hommes. Cet Arbre qui a porté tant de Palmes & de Lauriers, laisse un rejetton qui poussera un jour des branches qui porteront de nouvelles Palmes & des Lauriers, qui donneront de la jalousie à leurs égaux, de l'envie à leurs ennemis, & de la consolation à leurs Alliez. Pour moi, je changerai mes larmes en prieres pour le Prince Maurice vôtre fils, qui est dans un âge, & qui a des qualitez avec lesquelles il peut soûtenir les emplois & les vertus héroïques de son Pere, & je me ferai toûjours un plaisir, de pouvoir contribuer tout ce que je pourai pour son avancement, &*

d'em-

d'embrasser les occasions de lui faire paroître, que je suis, ma chere Cousine, de vous & de mon Cousin le Prince vôtre fils, la trés-affectionnée, &c. 1584.

Opinion d'Elizabeth sur les affaires des Païs-Bas.

Cependant les Etats étoient dans une grande perplexité, aprés avoir perdu leur Chef en la personne du Prince d'Orange, & leur Protecteur en celle du Duc d'Alençon, ne sçachant à quoi se résoudre, voyant d'ailleurs que le Duc de Parme profitoit de leurs disgraces, & avançoit toûjours ses affaires. Mais leur inclination étant toute portée pour l'Angleterre, ils députerent Grise à Londres pour informer la Reine de ce qui se passoit, pour découvrir qu'elle étoit sa disposition & son sentiment sur ses affaires, & pour lui offrir ou de lui donner la Souveraineté des Païs-Bas, ou du moins de les mettre sous sa protection. La Reine lui fit réponse, *Qu'elle voyoit bien qu'en acceptant la Souveraineté des Païs-Bas, elle attiroit le ressentiment & la vengeance du Roi d'Espagne sur l'Angleterre; mais que des raisons de Religion & d'Etat, l'obligeoient pourtant de s'exposer à risquer ses Etats, pour sauver celui-ci. Qu'elle vouloit donc bien accepter la Souveraineté qu'on lui offroit, mais à la charge que les Etats lui remettroient toutes les Villes & Places des Païs Bas, afin qu'elle y mit des Garnisons Angloises, & qu'il parût*

1584. *que les Etats dépendoient d'elle, & non pas elle des Etats.*

La raison de cela.

La Reine ne vouloit pas entrer dans cet engagement, craignant d'épuiser son Royaume par une Guerre qui pouvoit avoir un mauvais succés ; c'est pour cela qu'elle demanda une condition qu'elle sçavoit bien que les Etats ne lui accorderoient pas. Outre qu'elle avoit devant les yeux l'exemple du Duc d'Alençon, auquel on avoit bien donné la Souveraineté du Brabant, mais seulement à la charge que toutes les Garnisons des Places dépendroient des Etats ; qu'elles seroient payées à leurs dépens, & qu'elles lui préteroient serment de fidelité, de sorte que le Duc étoit un Souverain dépendant des Etats : La Reine ne voulant pas souffrir qu'on fit de telles conditions avec elle, l'Envoyé s'en retourna avec cette réponse ; mais pendant qu'il fera son voyage, & que les Etats s'assembleront pour oüir la réponse de la Reine, & prendre là-dessus leurs résolutions, je parlerai d'une chose qui a assez de raport avec cette Histoire.

L'Archevêque de Cologne se marie.

Gebhard Trusches Electeur de Cologne, qui s'étoit aquis depuis plusieurs années la réputation de bon Prélat, visitoit si souvent un Convent de Religieuses, sous prétexte d'y faire les fonctions d'un bon Pasteur, qu'il devint si éperdûëment amoureux

reux d'une Chanoineſſe de ce Monaſtere, 1584.
nommée *Agnez de Mansfeld*, fille du Comte Jean George de ce nom, que ne pouvant ſatisfaire autrement ſa paſſion éfrenée, il réſolut d'embraſſer le Calviniſme. Il commença par introduire cette Religion dans la Ville, & dans les autres lieux de l'Archevêché; mais ne pouvant attendre plus long-tems à ſe ſatisfaire, il la tira du Convent de Gerisheim où elle étoit, & puis l'épouſa dans ſa chambre. Un Miniſtre nommé Broker, qui avoit été ſon Chapelain, benit le Mariage. Ce Prélat crût que ſon entrepriſe ſeroit aprouvée & ſoûtenuë par les Proteſtans d'Allemagne, & par la Reine Elizabeth. Mais il y fut bien trompé, car bien-tôt aprés il fut abandonné de tout le monde, chaſſé de ſon Egliſe, de l'Electorat & de l'Allemagne, excommunié par le Pape, condamné par la Chambre Impériale, & obligé d'errer dans le monde comme un miſerable qui cherche du pain & un refuge. Il avoit écrit deux Lettres à la Reine Elizabeth avant que d'executer ſon deſſein, mais ſans aucun fruit, & puis il lui en écrivit une troiſiéme de la Haie, par laquelle il lui demandoit quelqu'aſſiſtance; elle lui fit donner par ſon Ambaſſadeur la ſomme de deux mille écus, & lui écrivit la Lettre ſuivante.

1584.

MON COUSIN,

Lettre d'Elizabeth à Truchses.

J'avois apris avec beaucoup de plaisir la résolution que vous aviez prise, de travailler à faire recevoir la Réformation dans vôtre Electorât; mais je fus bien autant affligée d'aprendre les circonstances de vôtre mariage, qui a fait voir clairement, que la chair avoit plus de part à vôtre dessein, que l'esprit & le zéle de la Religion. Les plus sages ont bien prévû les disgraces où vous alliez tomber, étant impossible qu'un dessein qui n'a pour fondement qu'une passion aveugle, puisse que mal réüssir. Vous n'avez point sujet de vous plaindre d'avoir été abandonné; plaignez-vous plûtôt de vous-même, & de vôtre mauvaise conduite, qui a obligé vos amis à vous abandonner. Les commencemens de vôtre conduite ayant été des sujets de scandale à l'égard des Catholiques, & de nulle édification à l'égard des Protestans, que pouviez-vous vous promettre des uns ni des autres? Je plains d'autant plus vos disgraces, que je ne voi pas qu'il y ait moyen de vous donner aucune consolation, que vous ne devez chercher qu'en vous même dans le triste état où vous êtes réduit, en vous armant d'une patience aussi grande que devoir avoir été

vôtre

vôtre prudence pour prévenir les malheurs où vous êtes tombé. Pour ce qui regarde vôtre dessein, de vous venir réfugier ici, je suis obligée de garder presentement des mesures qui ne me le sçauroient permettre, & que mon Ambassadeur vous expliquera avec d'autre choses qu'il a ordre de vous dire. Je prie Dieu, mon Cousin, qu'il vous ait en sa sainte garde. 1584.

Cet infortuné Archevêque avoit extrêmement compté sur la protection de la Reine Elizabeth, s'imaginant qu'étant à la tête des Protestans, elle auroit assez de crédit pour le maintenir dans son Electorat avec la femme qu'il avoit épousée; il croyoit de plus que tous les Protestans seroient interressez à le soûtenir, pour avoir un second Electorat dans leur parti; qu'ils feroient ensorte qu'il seroit sécularisé en sa faveur, & qu'ainsi il pourroit toûjours garder sa femme. Mais bien-tôt aprés il se vit si éloigné de son compte, puisqu'il fut chassé de son Electorat, chargé d'une femme, mis au Ban de l'Empire, poursuivi par tout avec toute la rigueur possible, mépriſé des Catholiques, abandonné des Protestans, contraint d'errer dans les Païs étrangers, & réduit à la mandicité, hors quelque petit secours qu'on lui donnoit sous main; ce qui le jetta dans une profonde mélancolie, & dans une espece de desespoir. Espe-rance perduë.

584. Il avoüa qu'il avoit toûjours esperé que
Ce que croyoit Trusches. la Reine Elizabeth qu'il croyoit fort zélée au maintien & à la propagation de la Foi Protestante, ne l'abandonneroit jamais: en quoi il se trompoit beaucoup, car elle avoit aussi peu à cœur les interêts de la Religion qu'aucun autre Prince du monde; & si elle a témoigné du zéle à la maintenir dans son Royaume, ç'a été bien moins par l'attachement qu'elle eût à la Religion, que par des maximes de politique, & par la raison, qu'elle ne pouvoit autrement selon toute aparence, se maintenir sur le Trône. L'infortuné Electeur, voyant donc qu'Elizabeth faisoit si peu de cas de la résolution avec laquelle il avoit abandonné (comme il disoit) *l'Idolâtrie Romaine, pour le salut de son ame & celui de son Peuple, qui auroit indubitablemeno suivi son exemple, si on ne l'eût abandonné*, se plaignoit beaucoup de son malheur; mais la Reine ayant apris qu'il tenoit de tels discours, disoit toûjours de lui, *que la chair avoit eû plus de part que l'esprit à sa conversion*, & il y a beaucoup d'aparence qu'elle disoit vrai.

Ce qui arrive à sa femme. Mais s'il fut mortifié de la réponse que lui fit la Reine Elizabeth, qui contenoit toute autre chose que ce qu'il s'en étoit promis, il le fut encore bien plus quand il aprit le mauvais succés du voyage de son Epouse en Angleterre. Cette femme qui étoit trés-

bien

bien faite, voyant que son mari n'avoit pû 1584
par ses Lettres obtenir de la Reine qu'elle lui accordât sa protection, résolut d'aller elle-même en Angleterre, se persuadant qu'elle obtiendroit par ses larmes, ce que son mari n'avoit pû obtenir par des Lettres: ou du moins, que si la Reine ne vouloit pas les proteger ouvertement, & employer ses soins ou ses Armes pour les rétablir dans leur Electorat, elle ne leur refuseroit pas de leur donner refuge en Angleterre, & dequoi s'y consoler de leurs disgraces. Mais elle ne consideroit pas que la Reine aimoit tant à épargner, qu'elle ne vouloit pas s'engager même aux plus petites dépenses, si elles n'étoient nécessaires. Dans cette esperance elle alla à Londres, ayant tiré un mauvais présage d'une tempête qu'elle avoit eû sur Mer. Dés qu'elle fut à Londres elle s'adressa au Comte d'Essex, & le pria de la vouloir servir auprés de la Reine. Le Comte, soit qu'il fut effectivement touché de ses disgraces, ou qu'il se crût obligé par un principe de générosité de témoigner de l'honnêteté à une Dame étrangere, ou qu'il eût pris de l'amitié pour elle, lui fit donner un apartement dans sa maison, & lui promit de lui rendre tous les services dont il seroit capable: Elle fut deux jours chez lui sans voir la Reine qui étoit alors à Hamtoncourt, &
afin

1584. afin aussi de donner à cette Dame le tems de se délasser, & de s'habiller pour paroître devant la Reine, parce qu'il vouloit lui-même la conduire à l'Audience.

Elle est obligée de quitter l'Angleterre

Cependant la Reine avoit sçû tout ce qui s'étoit passé, & comme elle étoit naturellement jalouse, elle soupçonna quelque amitié entre le Comte & cette Dame; de sorte qu'elle lui envoya dire par Smith, de faire sortir cette femme sur le champ de sa maison; & fit dire à cette Dame par le même Smith, de sa part, qu'elle étoit fort surprise, qu'aprés avoir écrit une Lettre à son mari, par laquelle elle lui faisoit connoître ses intentions, elle eût eû la hardiesse d'entrer dans son Royaume, sans lui avoir au moins fait demander si Sa Majesté l'aprouvoit; & que comme elle avoit des mesures à garder avec les personnes qu'on avoit mises au Ban de l'Empire, qu'elle la prioit de sortir au plûtôt de ses Etats. On dit que la Reine en usa de la sorte pour l'une de ces trois raisons; ou parce qu'elle avoit été effectivement scandalisée d'un Mariage où l'un avoit quitté son Archevêché pour une femme, & l'autre un Convent pour un mari; avec une précipitation étrange. Ou bien parce qu'elle voyoit qu'il falloit faire de grandes dépenses pour entretenir ces gens-là selon leur qualité si on les faisoit venir, &

je

je croi que ce fut la principale raison de la Reine qui aimoit extrêmement à épargner ; aussi lui avoit-on oüi dire sur ce sujet, *qu'elle ne vouloit pas de telles sangsuës à sa Cour.* D'autres disent enfin, que ce fut un coup de la jalousie qu'elle prit du Comte, croyant qu'il aimoit déja beaucoup cette femme. Quoiqu'il en soit, elle prit cette affaire si fort à cœur, qu'elle ne voulut pas voir le Comte jusqu'à ce que la Dame fût partie de Londres, qu'elle fut obligée de quitter sans avoir eû la permission de voir la Ville. Il est vrai que la Reine avoit donné ordre à Smith de l'accompagner jusqu'à ce qu'elle fût embarquée, de la défrayer, & de lui faire un present de sa part de la somme de mille écus. On peut bien juger de l'affliction qu'un si mauvais succés pût causer à son Epoux qui l'attendoit à la Haie. 1584.

Politique du Roi de Navarre.

Cependant les affaires se broüilloient extrêmement en France, entre les Chefs de la Ligue & le Roi de Navarre qui étoit Chef des Protestans, qui devenoient alors tous les jours plus puissans. Le Roi de Navarre étoit solicité puissamment, & par les principaux d'entre les Réformez de France, & par les Princes Protestans étrangers, de prendre les Armes pour décider ces differens, & à couper avec l'épée les racines de cet arbre de la

Ligue

1584. Ligue qui croissoit tous les jours, & qui faisoit déja tant d'ombrage aux ennemis. Henri de Navarre manquoit si peu de courage & d'envie de faire la Guerre, que les doigs lui en démangeoient; mais il étoit retenu par des raisons d'Etat qui l'obligeoient à garder des mesures avec le Roi Henri III. dont il étoit passionnément aimé, Prince qui n'aimoit ni la guerre ni les desordres; car aussi étant le Chef de la Ligue, il ne pouvoit faire la Guerre à la Maison de Guise, qu'en la faisant au Roi lui-même: outre qu'il ne vouloit pas embarasser dans une Guerre dangereuse, un Royaume qu'il regardoit comme sien, quoique l'on eût fait des Loix sévéres par lesquelles on déclaroit qu'aucun Prince Hérétique ne pourroit prétendre de succeder à la Couronne, & que l'on eût obligé le Roi d'autoriser cette Loi.

Celle d'Elizabeth.

Pour ces raisons de politique, le Roi de Navarre se ménageoit beaucoup avec ceux qui le sollicitoient à prendre les armes. Il écoutoit volontiers toutes les propositions d'accommodement qu'on lui faisoit de la part de ceux de la Ligue, non pas dans le dessein qu'elles réussiroient, mais afin de gagner du tems pour renforcer son parti, & endormir les Chefs de la Ligue par des esperances de Paix. Mais ce qui empêchoit le Roi de Navarre d'entrepren-

prendre une Guerre ouverte, c'étoit le peu de zéle de la Reine Elizabeth, l'incertitude perpetuelle de ſes réſolutions, & le deſſein qu'elle avoit de *garder*, comme on dit, *la chévre & le chou* : Car d'un côté elle ne vouloit point rompre avec Henri III. ni avec ceux de la Maiſon de Guiſe, qui étoient les Chefs de la Ligue, qu'elle jugeoit trés-puiſſante, étant ſoûtenuë par l'Eſpagne & par la Cour de Rome, & ainſi elle croyoit qu'il étoit de ſon interêt de ſe conſerver leur amitié : d'un autre côté, elle vouloit encore moins rompre avec les Proteſtans, à qui elle promettoit tout, ne ſouhaitant rien tant que de voir la Guerre allumée en France ; mais elle ne vouloit pas s'engager à fournir des Troupes ni de l'argent pour la ſoûtenir : De ſorte que le Roi de Navarre, ne pouvant compter ſur la bonne foi de la Reine, qui promettoit tout & ne tenoit rien, & qui étoit cependant celle qui pouvoit le mieux s'opoſer à la Ligue, ſe ménagea avec beaucoup de précaution, afin de ne ſe pas trouver ſeul à porter le poids de la Guerre. 1584.

La Ligue de France faiſoit beaucoup de bruit dans les Païs Etrangers parmi les Princes Proteſtans, qui craignant que le deſſein de cette Ligue ne regardât pas ſeulement les Réformez de France, mais qu'on Les Proteſtans ſe liguent

1584. qu'on voulut faire une espece de croisade contre tous les Protestans, prirent aussi des mesures pour leur sûreté, & résolurent de faire une Ligue entr'eux, où furent compris le Roi d'Ecosse, le Roi de Danemarck, le Comte Palatin, les Ducs de Saxe, de Pomeranie & de Wirtemberg, le Landgrave de Hesse, le Duc de Casimir, le Marquis de Brandebourg, les Cantons Evangeliques, les Etats de Hollande, Zélande, & autres Princes Confédérez. Toutes ces Puissances jointes ensemble, non-seulement solliciterent le Roi de Navarre à entreprendre une bonne Guerre, pour s'opposer de bonne heure à la Ligue; mais encore ils envoyerent chacun des Ambassadeurs à la Reine Elizabeth, pour la solliciter non-seulement d'embrasser la cause commune; mais encore comme celle qui avoit plus d'interêt que personne à se déclarer Protectrice & Chef d'une entreprise si nécessaire, où il s'agissoit du salut commun, étant certain que si on laissoit prendre des forces considerables à la Ligue Françoise, qu'aprés y avoir détruit les Réformez, elle porteroit bien-tôt aprés les Armes contre tous les autres Protestans. Ainsi la Reine se vit comme forcée par ces solicitations à entrer dans cette Ligue, & à promettre de secourir conjointement avec tous ces Princes, le Roi de Navarre, toutes les fois

fois qu'il seroit obligé de prendre les Armes pour la défense de la Religion, contre la Ligue Catholique. 1584.

Quand on eut obtenu le consentement de la Reine Elizabeth, on trouva que la Ville la plus commode, pour convenir des conditions du Traité, seroit Magdebourg. Tous les Députez & Plénipotentiaires s'y rendirent sans faire beaucoup de bruit, entre lesquels étoient ceux du Roi de Navarre & du Prince de Condé, qui y devoient avoir plus de part que personne. Tout fut conclu & arrêté le quinziéme Décembre de cette année, & c'est ce Traité qui fit tant de bruit en France, & qui fut cause que la Ligue fit ordonner que le Roi de Navarre ne tiendroit plus le rang de Prince de Sang en France, puisqu'il avoit des correspondances, & qu'il faisoit des Ligues contre l'Etat avec les Princes Etrangers, & qu'ainsi il étoit déclaré rebelle. Le Roi de Navarre se voyant ainsi fortifié par cette Ligue, & encouragé par tous ces Princes qui lui promettoient de l'assister jusqu'à la derniere goutte de leur sang (à la réserve d'Elizabeth, dont il ne fut jamais bien assuré) il publia en Bourgogne où il étoit alors, un Manifeste, par lequel il faisoit sçavoir, *que sous le bon plaisir du Roi, il avoit réso-*

Henri se résolut de faire la guerre.

lu

1584. *lu de prendre les Armes pour s'opoſer à la Ligue que l'on avoit faite contre le ſervice de Sa Majeſté. Qu'il n'étoit point ennemi des Catholiques, qu'il avoit toûjours maintenus & protegez dans ſes Etats depuis les Edits de Pacification. Qu'il ne prétendoit point auſſi être Hérétique, ni être traité comme tel, quoique ſes ennemis le vouluſſent apeler ainſi, puiſque la Religion qu'il profeſſoit, n'avoit été condamnée par aucun Concile légitime, & qu'il étoit prêt à l'abandonner, ſi on lui pouvoit montrer qu'elle fût erronée. Qu'il étoit prêt auſſi à remettre entre les mains de qui il apartiendroit les Places qu'il tenoit pour ſon aſſurance, dès que la Ligue mettroit bas les Armes.* Il y avoit auſſi d'autres Chefs dans ce Manifeſte, que je ne raporterai pas pour éviter la longueur.

HISTOIRE D'ELIZABETH, REINE D'ANGLETERRE.

SECONDE PARTIE.

LIVRE SECOND.

Contenant tout ce qui est arrivé de considerable depuis l'an 1585. jusqu'à l'an 1588.

AU commencement de cette année, la Reine Elizabeth avoit fait sçavoir à Henri III. par Stanslei Comte de Darby son Ambassadeur à Paris, qu'elle souhaitoit de lui donner l'Ordre de la Jarretiere, si Sa Majesté le trouvoit bon. Le Roi en fit raport à son Conseil, où il y eut 1585. On donne l'Ordre de la Jarretiere à Henri.

1585. eût beaucoup de contestations dans les avis. Mais Henri III. aprés les avoir oüis, conclut qu'il ne trouvoit aucune difficulté à recevoir cet Ordre, puisqu'il y avoit d'autres Princes Catholiques qui le portoient, & fit sçavoir sa résolution au Comte de Darby. Ce pauvre Roi, qui se voyoit réduit à une dure servitude par la Maison de Guise & leurs adherans, crût trouver un grand avantage de s'unir d'une étroite amitié avec l'Angleterre, & que ce seroit un bon moyen de se tirer de dessous ce pesant joug. Elizabeth qui ne souhaitoit pas moins d'aider à Henri III. à se délivrer de la tirannie de la Maison de Guise, sous laquelle il étoit oprimé, n'eût pas plûtôt apris que le Roi acceptoit l'Ordre, qu'elle en envoya le Collier en toute diligence à son Ambassadeur à Paris, & lui ordonna de le presenter au Roi avec toute la pompe possible. Le Comte ayant convenu avec le Roi du jour & des formalitez de la ceremonie, pria toute la Noblesse Angloise qui se trouva à Paris de l'accompagner. Il fut en Cavalcade de son Hôtel au Louvre, portant lui-même le Collier dans une cassette précieuse, accompagné de deux cens personnes : Il passa au travers des Gardes qui étoient en haye, & quand il décendit de cheval, il fut reçû par plusieurs Officiers & Gentilshom-

hommes de la Chambre. Henri le reçût étant sur son Trône, portant la Couronne & le Manteau Royal : l'Ambassadeur s'étant mis à genoux, lui mit le Collier au bruit des concerts de musique, & fit le compliment ordinaire au Roi, de la part de la Reine Elizabeth. Ensuite le Roi passa dans sa Chambre où il quitta ses habits Royaux, & puis il se remit sur le Trône, où tenant l'épée nuë à la main, il fit en presence de l'Ambassadeur, le serment de l'Ordre. Puis le Roi traita l'Ambassadeur & toute sa suite avec une magnificence Royale, & la premiere santé qu'on y bût, fut celle de la Reine, qui fut suivie de celle du Roi. 1585.

Déja la Maison de Guise & ses Partisans, commençoient à soupçonner le Roi d'avoir des sentimens favorables pour les Réformez ; mais aprés cette cérémonie, que le Duc de Guise apelloit *la scéne scandaleuse d'une Comédie hérétique*, ils n'en douterent plus, croyant que ce Collier alloit servir de lien, pour serrer plus étroitement les nœuds d'une amitié secrette entre le Roi Henri & la Reine Elizabeth : mais les Catholiques moins passionnez raisonnoient autrement, & disoient que cette Reine ne se contentant pas de joüer la Comedie à Londres, vouloit encore paroître Comédienne à Paris. Quoiqu'il en soit, cela

Ligue contre Ligue.

1585. cela ne servit qu'à favoriser davantage le parti de la Ligue, qui publioit que le Roi étoit Hérétique & fauteur des Huguenots, & qu'il faloit s'unir contre les desseins des Hérétiques, & pour le maintien de la Religion Catholique. Le Roi de Navarre & le Prince de Condé, qui étoient les Chefs des Protestans, s'étans aperçûs des murmures & des desseins secrets que la Maison de Guise & ses Partisans tramoient contr'eux, crurent qu'il étoit de leur devoir de s'opposer à leurs entreprises, & de faire une contre-Ligue de Protestans contre les Catholiques. Le Prince envoya son Secretaire à la Reine Elizabeth, pour traiter de cette affaire avec les instructions nécessaires. On trouva toutes les dispositions nécessaires dans l'esprit de la Reine pour faire cette Ligue, qui fut concluë à Londres bien-tôt après; & il fut résolu que tous les Princes Protestans concourroient à la défense des Réformez de France, que l'on jugeoit nécessaire à la cause commune, par une bonne Armée que l'on leveroit. Que la Reine Elizabeth fourniroit huit mille hommes d'Infanterie, & quatre mille chevaux. L'Electeur Palatin, cinq mille Reistres, & quatre mille Suisses. Les Ducs Casimir & de Pomeranie, chacun quatre mille hommes d'Infanterie. Le Landgrave de Hesse, deux mille cinq cens.

Le

Le Duc Wirtemberg, deux mille. Les Cantons Evangeliques, cinq mille. Le Roi d'Ecosse, deux mille. Le Roi de Navarre, & le Prince de Condé, promirent vingt-cinq mille hommes de pied, & cinq mille chevaux. De sorte qu'ils firent leur compte d'avoir une Armée de soixante-huit mille hommes, & ils se vantoient avec ces forces de donner la Loi à la France, de chasser les Espagnols des Païs-Bas, & de rétablir l'Empereur dans ses Etats d'Italie, que le Pape a usurpez sur lui. Mais il en arriva ce qui est ordinaire aux Ligues qui ont plusieurs têtes, c'est que l'un & l'autre de celles-ci s'évanoüirent en prétentions, traitez, conditions & interêts diférens qui ne se peuvent jamais bien accorder. 1585.

La réponse que la Reine avoit faite aux Etats, leur donnoit beaucoup à penser, parce qu'ils consideroient que les Anglois étant naturellement fiers, leur joug leur seroit plus insuportable que celui des Espagnols, & qu'ainsi il valoit mieux se mettre sous la domination des François naturellement plus doux & plus traitables. D'autres disoient, que les Anglois étant pour la plûpart de la même Religion qu'eux, ils auroient sujet d'en esperer un traitement plus doux, & il sembloit que cette raison faisoit beaucoup d'impression sur

Crainte des Holandois, & la résolution qu'ils prirent.

1585. sur les esprits. Mais il se forma une difficulté touchant celui qui devoit succeder à la Reine Elizabeth, qui arrêta toutes ces bonnes dispositions. C'est que l'on disoit, que la Couronne d'Angleterre tomberoit selon toute aparence entre les mains de la Reine Marie d'Ecosse alors prisonniere, & que cela étant, il arriveroit qu'elle les remettroit sous le joug des Espagnols; qu'ainsi on avoit tout à craindre & peu à esperer de ce côté-là, au lieu qu'on avoit peu à craindre & beaucoup à esperer de la France, puisque la Couronne devoit aprés la mort d'Henri III. tomber entre les mains du Roi de Navarre, qui étoit réformé & qui témoignoit aimer leur Nation. Cet avis fut suivi, & à même tems on députa douze personnes pour aller en France traiter des conditions sous lesquelles ils se devoient donner à cette Couronne.

Le Roi de France refuse sa protection aux Etats.

Le Roi reçût fort honnêtement ces Députez, mais il les pria d'attendre à parler de leur affaire jusqu'à l'arrivée du Comte de Darby, qui venoit en qualité d'Ambassadeur de la Reine Elizabeth. Ce Comte qui étoit de la famille Royale d'Angleterre, aprés la premiere Audience, recommanda avec beaucoup de chaleur au Roi, les interêts des Etats des Provinces-Unies de la part de la Reine, & lui fit voir de quelle importance il étoit de donner

donner un bon secours aux Païs-Bas, pour les empêcher de retomber au pouvoir des Espagnols. Le Roi lui répondit qu'il sçavoit bien la nécessité qu'il y avoit de leur donner du secours ; mais que l'état des affaires de son Royaume, oprimé par la Ligue, soûtenuë par l'Espagne, ne lui pouvoit pas permettre de leur en donner : qu'ainsi il ne pouvoit prendre ce Païs sous sa Protection, mais qu'il prioit la Reine sa Maîtresse de ne le point abandonner, puisque sa seule protection le pouvoit garantir d'être oprimé. 1585

On fit sçavoir tout cela à la Reine & aux Etats ; & là-dessus ils donnerent ordre à leurs Députez d'aller à Londres traiter de cette affaire avec la Reine. Ils partirent avec l'Ambassadeur d'Arbi, & porterent à la Reine des Lettres de Henri III. par lesquelles il la prioit instamment de faire ce qu'ils souhaitoient. On leur fit à Londres tous les honneurs avec lesquels on a accoûtumé de recevoir les Ambassadeurs des Princes Souverains, malgré les plaintes de l'Ambassadeur de Philippes II. Aussi trouverent-ils toutes les dispositions qu'ils auroient pû souhaiter dans l'esprit de la Reine qui avoit résolu d'embrasser ouvertement leur protection. D'abord on commença d'entrer en négociation, mais il y eût des avis fort differens dans le Conseil de la Reine sur ce sujet. On lui

On la propose à la Reine Elizabeth qui l'accepte.

1585. disoit entr'autres choses qu'elle y devoit bien penser avant que de s'exposer à s'attirer sur les bras une guerre qui coûteroit des dépenses infinies, contre un Roi aussi puissant que Philippes II. & de laquelle on auroit peut-être tout loisir de se repentir. Mais comme on vit que la Reine inclinoit à la guerre, la pluralité des voix fût de son avis; & on en allégua pour raison, que l'Angleterre étoit assez puissante pour résister à l'Espagne, accablée par plusieurs autres guerres qu'elle avoit à soûtenir en tant d'Etats dispersez. Qu'on ne devoit attendre que des rebellions dans un Etat où tant de Nations differentes obéissoient à un seul Maître. Qu'il n'étoit plus tems de chercher des prétextes, ni de cacher les raisons que l'Angleterre avoit de secourir les Païs-Bas; qu'on devoit se déclarer ouvertement pour eux, lever des Troupes, faire toutes les provisions nécessaires, & prendre si bien la défense des Etats, qu'il n'y eût qu'un seul & même interêt entr'eux & l'Angleterre, comme il n'y en avoit qu'un seul entr'eux & la France.

Traité des Etats avec la Reine.

Les Etats avertis du dessein de la Reine, donnerent plein pouvoir à leurs Ambassadeurs de conclure le Traité d'union avec Sa Majesté, ce qui fût fait le dixiéme Aoust. La Reine s'obligeoit par ce Traité d'employer toutes ses forces pour chasser les Espa-

Espagnols des Païs-Bas, & de rendre les Hollandois un peuple libre sous sa Protection: Et les Etats s'obligerent de leur côté, à remettre à tels Gouverneurs qu'il plairoit à la Reine de nommer toutes leurs Places fortes, entr'autres la Brille & Flessingue. Le Traité contenoit trente articles, qui revenoient tous en substance à ce que je viens de dire. En mémoire du Traité on frapa plusieurs Médailles, où il y avoit pour *légende*, *Luctor & emergo*; *je combats & je sors victorieux*; & au revers, *Auctore Deo, favente Regina, sous la conduite de Dieu, & la faveur de la Reine.* Le même jour la Reine commença à donner les ordres nécessaires pour l'execution du Traité, & fit partir le Colonel Notteis Capitaine de grande réputation, qu'elle envoya avec cinq mille hommes d'élite, pour prendre possession en son nom, des Places de Hollande & de Zélande, & y mettre des garnisons telles qu'il voudroit. Le quinziéme du mois elle fit son Lieutenant Général, & Gouverneur pour elle des Païs-Bas, le Comte de Leicester son Favori, & lui donna ordre de se tenir prêt pour aller en Hollande avec douze mille hommes de secours. Ainsi on déclara ouvertement la Guerre à l'Espagne, & on donna ordre aux Ambassadeurs de s'en revenir. Les Espagnols en firent beaucoup de bruit, & firent faire un 1585.

1585. Manifeste en Italien par le Secretaire du Duc de Parme, par lequel ils se plaignoient de l'ingratitude monstreuse de la Reine Elizabeth envers le Roi Catholique, qui lui avoit sauvé la vie du tems de la Reine Marie, qui l'avoit faite condamner à la mort: en récompense dequoi, elle avoit tâché de suborner des gens pour assassiner le Duc de Parme Gouverneur de Flandres, & fait un Traité avec les sujets révoltez de Flandres. La Reine fit réponse à ce Manifeste, par des plaintes contre le Gouvernement Tirannique des Espagnols, disant *qu'il étoit de mauvais exemple, & d'une dangereuse consequence à ses Etats. Qu'avant que de se résoudre à entreprendre la défense des Provinces-Unies, elle avoit fait tous ses efforts pour porter la Cour d'Espagne à accorder une Paix honnête aux Etats des Païs-Bas, sans qu'elle y eût jamais voulu entendre, quelques instances qu'elle lui en eût faites pendant plusieurs années. Qu'au reste elle se trouvoit obligée à prendre la défense des Etats pour trois raisons*; La premiere, *afin de faire obtenir à ce Païs la liberté de ses Privileges, parce que la tirannie dans laquelle l'Espagne la tenoit, étoit préjudiciable à ses Etats, à cause de leur proximité avec les Païs-Bas*; La seconde, *afin de s'assurer par ce moyen des invasions que ses ennemis qui étoient puissans sur les Frontieres,*

res, pouroient faire dans son Royaume; La troisiéme, *& enfin pour maintenir la liberté du commerce entre les deux Nations.* On nioit aussi dans ce Manifeste, que la Reine Elizabeth eût jamais été condamnée à la mort, ni que l'on eût jamais douté de sa fidelité. Mais ces deux dernieres choses étoient sans aucun fondement, étant certain que Philippes II. lui avoit sauvé la vie, & que la Reine Marie & Gardiner, avoient résolu de la faire mourir. 1585

Le 24. Avril, le Cardinal de Montalte, *Fra Felice Perretti*, de l'Ordre des Cordeliers, fut créé Pape sous le nom de Sixte V. La Reine Elizabeth qui croyoit avoir beaucoup d'interêt dans l'élection d'un Pape, à cause de l'état des affaires de son Royaume, avoit donné ordre que l'on prît garde exactement à celui qui seroit élû. Elle avoit aimé l'humeur tranquille de Gregoire ennemi des desordres & des guerres, & avoit souvent dit à sa Cour pendant que le Siége étoit vacant, *qu'elle recevroit avec plaisir la nouvelle de l'élection d'un Pape de l'humeur de Gregoire, & qu'une telle élection lui épargneroit beaucoup de chagrins, au lieu que si on venoit à faire un Pape capricieux & fantasque, qu'il pouroit lui faire de la peine.* Elle avoit raison de le souhaiter tel, parce qu'il est certain qu'un Pape rempli de ce qu'on apelle zéle de Religion, Le Pape Sixte V.

585. & qui auroit aimé la guerre, sur tout s'il avoit cû les inclinations Espagnoles, auroit pû troubler le repos de l'Angleterre, en l'état où étoient alors les affaires de ce Royaume & celles de l'Espagne.

On donne avis à Elizabeth de l'élection de ce Pape.

Le dixiéme de Mai suivant, la Reine aprit qu'on avoit élû un Pape, mais sans aucune particularité de l'élection, à cause de la précipitation avec laquelle le Courier étoit parti pour en porter la nouvelle à Paris. Que le Cardinal de Montalte avoit été fait Pape; qu'il avoit pris le nom de Sixte V. *& qu'il avoit donné des marques d'être tout autre qu'il ne paroissoit.* Le 20. elle reçût des avis un peu plus circonstanciez, par lesquels on lui aprenoit les choses surprenantes & merveilleuses que l'on commençoit à voir en ce Pape, & qu'autant qu'il avoit affecté de paroître humble, simple, ignorant, tandis qu'il fût Cardinal; autant il affectoit de paroître fier, sévere & formidable depuis qu'il étoit Pape: montrant sur tout une rigueur inflexible, ne voulant point oüir parler de faire grace, ni d'autre chose, que de gibets & de rouës; enfin montrant ouvertement, qu'il vouloit que tout tremblât au seul bruit de son nom. La Reine reçût en même tems le portrait du Pape en taille-douce, aprés l'avoir consideré, elle dit, *qu'elle ne doutoit plus de ce qu'on lui en avoit dit,*

dit, mais qu'elle s'assuroit qu'il ne seroit pas ami des Espagnols. 1585

Le lendemain elle assembla son Conseil, pour voir quelles mesures il y auroit à prendre, & comment on se devroit gouverner avec un Pape de cette humeur, qui étoit capable de soulever tous les Princes Catholiques contre l'Angleterre. Le Comte d'Essex y fit apeller le Chevalier Carre Catholique, mais qui avoit obligation de sa vie au Comte : Il étoit arrivé il n'y avoit pas long-tems de Rome, où il avoit été pendant six ans, & deux ans avec la permission expresse de la Reine, que le Comte d'Essex lui avoit fait obtenir depuis la publication de l'Edit qu'on avoit fait contre les Catholiques. Dans le Conseil, il confirma ce qu'il avoit déja dit en particulier au Comte, sçavoir qu'il avoit fort particulierement connu le Cardinal de Montalte, & qu'il s'étoit souvent entretenu en secret avec lui des affaires d'Angleterre ; mais qu'il ne pouvoit croire qu'il fût devenu tel que l'on disoit depuis qu'il étoit Pape, l'ayant toûjours connu pour un homme fort simple, & propre seulement pour le Convent. Il connoissoit encore plus particulierement Alexandre Perretti son Neveu, auquel il avoit plusieurs fois donné à manger. Le Conseil crût que ce seroit un sujet propre à découvrir les

Elle résolut d'envoyer à Rome le Chevalier Carre.

1585. intentions du Pape, & que d'ailleurs on pouvoit prendre une entiere confiance en cet homme, qui avoit de si grandes obligations au Comte d'Essex, qu'il dépendoit entierement de lui. La Reine lui fit donner de bonnes lettres de change, & son Portrait enrichi de pierreries, dont il devoit faire present au neveu de Sixte, s'il en trouvoit l'occasion favorable; & lui ordonna de n'épargner ni soins, ni dépense pour trouver moyen de s'insinuer dans les bonnes graces de Perretti, afin de pouvoir découvrir les desseins & les intentions du Pape, & la disposition de son esprit à l'égard des Espagnols.

Son arrivée & l'état des affaires.

Le Chevalier Carre qui se seroit sacrifié pour le Comte d'Essex, & qui ayant tous ses parens Protestans, ne cherchoit pas mieux que les occasions de rendre quelque service à la Reine; se mit en devoir de faire tout ce que l'on pouvoit souhaiter de lui. Il fut recevoir les ordres secrets de la Reine, sous prétexte de lui demander la permission d'aller passer quelque année à Rome, dont le séjour lui avoit paru charmant: après quoi il partit incessamment, & arriva à Rome le 18 Juin, justement le même jour auquel Perretti avoit été fait Cardinal, & prit le nom de Montalte que son oncle avoit porté avant que d'être Pape. Il ne manqua pas d'al-

d'aller faire la révérence au nouveau Cardinal, & de le féliciter de cette dignité, le Cardinal lui fit mille honnêtetez, & lui offrit de le presenter au Pape, & de lui obtenir une Audience; Carre qui ne demandoit pas mieux, l'accepta avec plaisir, & quoiqu'il eût sujet de craindre, que Sixte qui avoit si fort changé d'humeur & d'inclinations depuis qu'il étoit Pape, ne le reconnoîtroit plus, il crût pourtant qu'il faloit hazarder de se presenter à lui. 1585

Il voit la ceremonie de la Haquenée, & va à l'Audience.

Cependant il augura bien de la négociation qu'il avoit entrepriſe, ou si vous voulez de sa fonction d'espion; par la réponse que fit le Pape à l'Ambassadeur d'Espagne Mendoza, qui ayant presenté à sa Sainteté la Haquenée au jour de la fête de S. Pierre, avec les cérémonies accoûtumées, il lui dit fiérement & d'un ton de colere, qu'*il n'étoit pas si sot que de vouloir changer un Royaume contre un cheval; qu'ainsi le Roi d'Espagne son Maître feroit fort bien de garder pour lui le cheval, & de lui envoyer les clefs du Royaume de Naples.* D'où Carre conclut que le Pape n'étoit guéres bien intentionné pour l'Espagne, & ne manqua pas d'en donner avis en Angleterre. Le 30 du mois, le Cardinal Montalte conduisit le Chevalier Carre à l'Audience du Pape. Il fut extrêmement surpris de trouver en lui un si promt

1585. & si grand changement. Il le reçût pourtant avec assez de familiarité dans la Chambre secrette, lui faisant souvenir de plusieurs choses qu'il lui avoit dit autrefois, & lui disant qu'*il se souvenoit bien qu'il avoit plusieurs fois donné à manger à son Neveu, & que son Neveu lui en devoit donner à son tour*; puis s'étant retourné vers le Cardinal, il lui dit de mener dîner le Chevalier avec lui. Il ne se dit autre chose dans cette premiere Audience. Carre étant sorti de la Chambre du Pape, s'arrêta dans l'Antichambre à s'entretenir avec quelques Courtisans du Cardinal, en attendant qu'il sortit du Cabinet du Pape, où il étoit demeuré pour quelques affaires. Le Cardinal le mena dîner avec lui, & lui témoigna que le Pape seroit bien-aise de le voir quelquefois, & de s'entretenir avec lui des affaires d'Angleterre. Il lui demanda aussi s'il avoit des correspondances à la Cour d'Angleterre, & quelque accés auprés de la Reine. Il lui répondit, qu'il avoit pour intime ami le Comte d'Essex grand Favori de la Reine, ce qui fit plaisir au Cardinal.

Il y va une deux é- me fois. Le Pape n'ignoroit pas le risque que couroit un Anglois de demeurer à Rome, aprés les Edits rigoureux que la Reine Elizabeth avoit donnez contre ceux qui demeu-

demeureroient dans les Païs étrangers, se 1585.
douta bien que Carre avoit quelques ordres secrets, & qu'il étoit-là en qualité d'espion, & pour donner avis à l'Angleterre des inclinations & des démarches de la Cour de Rome, au sujet des affaires d'Espagne. Mais loin de le regarder comme espion : il résolut de lui faire beaucoup de carresses, afin de découvrir à son tour par lui, quelles étoient les dispositions de la Cour d'Angleterre, & de se servir de cet homme pour le bien de ses affaires. Deux jours aprés il fit rappeller, & dans une Audience particuliere, il lui fit plusieurs questions, particulierement sur l'humeur, les inclinations, l'air, & les manieres de la Reine Elizabeth. Carre lui en fit la description, & ayant sur lui le Portrait de la Reine, il le presenta au Pape, qui le regarda avec plaisir pendant quelque tems, l'admira, & dit à Carre en le lui rendant, *Vôtre Reine est née heureuse, elle gouverne son Royaume avec beaucoup de bonheur, & il ne lui manque autre chose, que de se marier avec moi, pour donner au monde un autre Alexandre.* Carre admira ce trait de familiarité du Pape, & en conclut qu'il auroit de favorables intentions pour la Reine.

Le Pape lui fit ensuite d'autres questions, & lui demanda, *comment la Reine Eliza-*

1585. *Elizabeth regardoit les Espagnols, ces oiseaux du Ciel*, comme il disoit, *qui vouloient s'élever au-dessus de tout le monde.* Il ajoûta, *qu'il croyoit que la Reine étoit bien en peine de sçavoir à quoi se déterminer, parce que d'un côté elle étoit obligée pour les interêts de son Royaume de secourir les Hollandois de toutes ses forces; & que d'un autre côté, elle avoit sujet de craindre, une Puissance aussi redoutable que celle de Philipes II. Qu'il croyoit qu'elle se détermineroit à ne se point faire des affaires avec ce Prince; mais qu'elle se pouvoit assurer, que si elle avoit sujet de craindre l'Espagne alors, qu'elle en auroit bien plus de sujet lorsqu'elle auroit subjugué la Flandres, & ajoûté ces nouvelles forces à celles de sa Monarchie. Qu'au reste, il étoit impossible que les Païs-Bas ne retombassent bien-tôt sous le joug de l'Espagne, parce que l'Angleterre seule les pouvant secourir, & la Reine n'osant, comme il croyoit, entreprendre leur défense, il ne se pouvoit faire que Philipes II. ne s'en rendit bien-tôt maître, & qu'alors il n'y auroit plus qu'à chanter un* requiescat in pace *à l'Angleterre.*

Encore une autre plus particuliere.

Il en donne avis à la Reine.

Carre jugea par ce discours du Pape, qu'il ne seroit pas fâché qu'il fit sçavoir à la Reine, qu'elle devoit entreprendre la défense des Païs-Bas; & comme il avoit ordre de faire sçavoir tout ce qui se passeroit à

la

la Cour de Rome, il fit partir incessam- 1585
ment un Courier, avec des Lettres en chiffre, par lesquelles il rendoit compte de la maniere dont il avoit été reçû, & du Cardinal de Montalte & du Pape lui-même, raportant jusqu'aux propres paroles dont il s'étoit servi dans les questions & les réponses qu'il lui avoit faites. La Reine ayant reçû ces Lettres tomba dans de grandes défiances de la Cour de Rome, & à cause de ce que l'on disoit de l'humeur étrange & terrible du Pape, elle ne sçavoit à quoi se résoudre. Mais le lendemain les ayant communiquées au Conseil secret, il fut déliberé de prendre sans plus differer la défense des Païs-Bas. On avertit les Députez des Etats de se faire donner un plein pouvoir, & quand ils l'eurent, & que l'on eût donné avis à la France de ce qui se passoit, on fit le Traité dont nous avons parlé ci-dessus.

Portrait du Pape envoyé à Elizabeth.

Pour revenir aux affaires de Rome. Le Chevalier Carre fut voir le Cardinal de Montalte, le lendemain du jour qu'il avoit eu Audience du Pape. Le Cardinal le mit sur le même discours, & sans doute par ordre du Pape, il lui dit ouvertement, que la Reine devoit se résoudre à la défense des Païs-Bas, il ajoûta que son oncle avoit conçû beaucoup d'estime pour la Reine Elizabeth, depuis qu'il lui avoit

1585. avoit parlé avec tant d'éloquence de son humeur & de son habileté dans le Gouvernement ; que Sa Sainteté souhaitoit de voir son Portrait & lui aussi. Carre le tira incontinent de sa poche, & le presenta au Cardinal, le priant de le vouloir accepter. Aprés quelque petite résistance, il le prit, & lui dit qu'*il vouloit donc faire un échange avec lui, & lui donner en la place de celui d'Elizabeth, celui de son Oncle pour en faire ce qu'il lui plairoit.* Sur le moment il alla prendre dans son Cabinet le Portrait du Pape Sixte son Oncle, émaillé en or, & entouré de Diamans, qu'il lui donna dans une petite boëte d'yvoire, & le pria *de la conserver avec soin*, disant qu'*il étoit digne d'une Reine*, comme s'il eût voulu lui faire connoître qu'il le devoit envoyer à Elizabeth. Carre qui sçavoit bien qu'il feroit plaisir à la Reine de le lui envoyer, fût fort aise que le Cardinal lui en eût en quelque maniere donné l'ordre, & l'envoya incessamment en Angleterre, faisant sçavoir à la Cour tout ce que le Cardinal lui avoit dit en le lui donnant : il envoya par le même Courier douze Médailles d'or à la Reine, qu'il accompagna de cet avis, *que ce Pape ne seroit point contraire à l'Angleterre.*

Ce Portrait fut remis entre les mains de la Reine par le Comte d'Essex. Elle n'y eût

eût pas plûtôt jetté les yeux dessus, qu'elle 1585
se mit à dire en Italien. *In questa maniera mi piace di veder l'effigie del Papa, non già con quella coronaccia d'un piede d'altezza in testa*; *c'est ainsi que j'aime de voir le Portrait du Pape, & non pas avec cette vilaine Couronne d'un pied de haut sur la tête.* Aprés l'avoir consideré quelque tems avec plaisir, & qu'elle eût dit quelque chose sur les traits de son visage, elle dit au Comte d'Essex en soûriant, *si le Pape se faisoit couper cette barbe, je l'épouserois, pour voir s'il a dit vrai, quand il a dit que nous mettrions au monde un Alexandre, si nous étions mariez ensemble.* Madame, lui répondit le Comte, *la barbe ne fait pas l'hermite, comme l'habit ne fait pas le moine.* Oüi, repliqua la Reine, *mais ce seroit faire deux fautes à la fois, que d'épouser en même-tems un grand Prêtre & une grande barbe. S'il ne tient qu'à cela*, repliqua le Comte, *le mariage est fait:* aprés quelques semblables railleries, la Reine ajoûta, *que ce Portrait lui plaisoit beaucoup*; *mais qu'elle étoit encore plus charmée de la grande réputation que ce Pape s'étoit acquise dés son entrée dans le Pontificat, & des bonnes intentions qu'il avoit pour elle, tout Pape qu'il étoit*; *& que s'il eût été Prince séculier, qu'elle l'auroit épousé avec beaucoup de plaisir, croyant*

qu'un

1585. *qu'un tel Mariage auroit fait le bonheur de l'Europe. Mais les Princes se marient pour avoir des enfans*, Madame, repliqua le Comte, *& l'âge où est Vôtre Majesté, & le Pape aussi, ne vous laisseroit guéres d'esperance d'en avoir.* M. le Comte, dit la Reine, *on peut tout esperer quand on a le cœur bon.* Le Comte ne disoit cela que pour rire; car au fond le Pape n'avoit que 64 ans, & Elizabeth 53. & il n'est pas sans exemple, que des gens, sur tout aussi vigoureux & pleins de santé qu'ils l'étoient l'un & l'autre, ayent eû des enfans en un tel âge.

Elle demande le Portrait du Cardinal Perretti.

Elizabeth ne se contenta pas d'avoir le Portrait du Pape Sixte, elle voulût encore avoir celui du Cardinal de Montalte son neveu, sur ce que Carre lui avoit mandé de lui, & des bonnes intentions qu'il avoit pour elle, & donna ordre à Carre de le lui envoyer, afin qu'elle pût juger de ses inclinations par sa phisionomie. Elle lui ordonna de plus d'employer toute son adresse, sa prudence, & sa vigilance, à entretenir & augmenter les bonnes dispositions du Pape & du Cardinal neveu, en faveur de l'Angleterre; & de fomenter au contraire la division entre la Cour de Rome, & celle d'Espagne: l'avertissant d'user de beaucoup de précaution en tout cela, afin que les Espagnols qui pouroient tout gâter, ne vinssent à s'en apercevoir.

Que

Que pour n'être point découvert à la Cour de Rome, & sur tout à celle du Cardinal neveu, il faloit feindre d'être dans les mauvaises graces de la Reine. Pour le faire mieux paroître, on fit publier en Angleterre un ordre par lequel on rapelloit Carre, en lui enjoignant de revenir dans le Royaume dans trois mois, faute dequoi, il étoit déclaré banni, & ses biens confisquez, ce qui fut fait au moins en aparence. Mais pour lui, il déclara qu'il aimoit mieux être exilé, & perdre ses biens, que d'être obligé de demeurer en Angleterre, pour avoir le déplaisir d'y voir persécuter les Catholiques. 1585.

Tout cela se fit de concert avec le Cardinal de Montalte, & le Pape son oncle aprouva cette feinte. Il voulut voir ensuite le Chevalier Carre une fois la semaine, & afin que l'Ambassadeur d'Espagne ne soupçonnât rien de cette intrigue, il lui disoit qu'il prenoit plaisir à voir cet homme, dont il plaignoit les disgraces, parce qu'il ne les souffroit qu'à cause de la Religion Catholique. Cependant Carre étoit fort heureux de s'être si bien mis dans l'esprit du Pape, & dans celui d'Elizabeth, que l'un & l'autre le croyoient homme de bonne foi, de probité, de secret & de beaucoup d'adresse dans les affaires. Le Pape le regardoit comme un

Quel homme c'étoit que Carre.

1585. un homme qui lui pouvoit être fort utile à la Cour d'Angleterre, & la Reine d'Angleterre, comme un homme qui lui pouvoit rendre de bons services en Cour de Rome; & ils avoient raison l'un & l'autre de le croire ainsi: car en effet il sçavoit jusqu'aux pensées les plus secrettes du Pape, à l'égard de l'Espagne & de l'Angleterre, & il ne manquoit pas d'en donner les avis nécessaires à la Reine; & de l'autre côté il sçavoit tout ce qui se passoit à la Cour d'Angleterre, au sujet des affaires des Païs-Bas, & de la Ligue en France, les deux seules choses dont le Pape se mettoit en peine: ne souhaitant autre chose, que de voir abaisser la Puissance de Philippes II. afin de pouvoir plus facilement venir à bout du dessein qu'il avoit, de recouvrer le Royaume de Naples.

Alan trompé. Voici encore une intrigue fort singuliere, & qui a beaucoup de raport avec celle dont je viens de parler. Il y avoit alors un Prélat Anglois nommé *Guillaume Alan*, grand Partisan du Roi Philippes, & par conséquent ennemi déclaré d'Elizabeth. Philippes se servoit de lui pour découvrir ce qui se passoit en Angleterre, & lui avoit donné un Evêché en Flandres, afin qu'il fût en commodité de sçavoir ce qui se passoit en ce Païs-là, où il étoit fort aimé de

tous

tous les Catholiques Anglois ; & qu'il pût 1585.
de plus prés tâcher de les faire entrer dans les interêts du Roi Philippes contre la Reine Elizabeth. Ce bon homme ayant apris le ban que l'on avoit publié en Angleterre contre le Chevalier Carre, & ne sçachant rien de son intrigue, lui écrivit une lettre de consolation, pour l'exhorter à souffrir avec constance son exil ; & le recommanda avec ardeur au Pape, qui ne manqua pas sans doute de rire de sa simplicité. Il écrivoit aussi de tems en tems à Carre, sur les bonnes esperances que l'on avoit de voir l'Angleterre bien-tôt délivrée de la tirannie d'Elizabeth : & Carre ne manquoit pas de faire sçavoir au Pape & à la Reine tout ce que ce bon homme lui écrivoit.

On fait sçavoir à la Reine les intentions du Pape

Quant aux ordres qu'on avoit donnez à Carre de n'épargner ni soins ni dépenses, pour tâcher de mettre la division entre la Cour de Rome & celle d'Espagne, & pour entretenir les bonnes intentions du Pape envers l'Angleterre. Il en rendoit souvent bon compte à la Reine, en lui faisant sçavoir ; Qu'*il étoit fâché de ne pouvoir rendre aucun service en cette affaire à Sa Majesté, parce que le Pape y étoit si bien disposé de lui-même, que quelque Sage & Politique qu'il fut, il ne pouvoit cacher le peu d'inclination, ou plûtôt l'aversion qu'il avoit pour l'orgueil*

1585. l'orgueil des Espagnols, & pour la puissance excessive du Roi Philipes: Qu'il avoit porté avec lui cette aversion pour la Nation Espagnole dans le Vatican, & que les voyages qu'il avoit faits en Espagne lorsqu'il n'étoit que Moine, & qui lui avoient donné occasion de connoître de plus prés cette Nation, n'avoient fait qu'augmenter l'aversion qu'il avoit d'eux. Ajoûtant que le Pape lui avoit dit plusieurs fois, dans des conferences secretes qu'il avoit deux fois la semaine avec lui, que les Espagnols tiranniseroient toute la Terre, si on n'y apportoit promptement du remède; mais que le soulevement des Pais-Bas donnoit une belle occasion à l'Angleterre de sauver toute l'Europe. Qu'il lui avoit dit cela d'une telle maniere, qu'il sembloit que le Pape voulût tacitement lui donner ordre de le faire sçavoir à la Reine. Carre ajoûtoit qu'il paroissoit parlà, que Sa Majesté ne lui avoit aucune obligation, puisqu'on devoit toutes ces bonnes dispositions au Pape lui-même, & non pas à ses soins. Qu'au reste ayant fait part à Sixte du Traite que Sa Majesté avoit fait avec les Etats des Provinces-Unies, & de la résolution qu'elle avoit faite d'envoyer en Flandres le Comte de Leicester, en qualité de Lieutenant Général, avec de bonnes Troupes, il lui témoigna que cette nouvelle lui faisoit beaucoup de plaisir, & que le

jour

jour même, le Cardinal neveu lui avoit demandé si le Comte de Leiceſter n'étoit point encore parti, marque certaine de l'impatience où étoit le Pape de voir réüſſir ce deſſein. 1585.

On lui envoye le portrait du Cardinal.

La Reine avoit donné ordre à Carre de lui envoyer le Portrait du Cardinal de Montalte. Carre en avoit parlé au Pape par forme d'entretien, & lui avoit dit auſſi qu'ayant fait tenir à la Reine le Portrait de ſa Sainteté, elle l'avoit reçû avec un inſigne plaiſir, & qu'elle l'avoit mis dans ſa caſſette & parmi ce qu'elle avoit de plus précieux, afin d'avoir le plaiſir de le voir plus ſouvent. Le Pape lui répondit, qu'*il ſouhaiteroit avec ardeur que ſon Portrait eût la vertu de convertir la Reine, afin qu'il pût lui envoyer non pas le Portrait de ſon neveu, mais l'original, en qualité de Cardinal à latere.* Carre fût faire le même compliment au Cardinal de Montalte; lui témoigna que la Reine avoit tant d'eſtime pour ſon mérite, qu'elle ſouhaitoit avec paſſion d'avoir ſon Portrait : *Il faudra donc le lui envoyer, puiſqu'elle le ſouhaite*, lui répondit le Cardinal, & huit jours aprés il en donna un à Carre, peint en émail dans une petite boëte d'or, pleine d'eſſences précieuſes, fermée avec une agraphe de diamans. La Reine le reçût avec joye, & envoya au Cardinal en con-

1585. contr'échange, une Croix d'or, & un Calvaire de diamans, & un autre de ses Portraits à Carre en la place de celui qu'il avoit donné au Cardinal.

Le Comte de Leicester va en Hollande.

La Reine ayant apris que les Etats avoient remis les Places des Païs-Bas entre les mains des personnes qu'elle avoit nommées, & que les garnisons Angloises en avoient pris possession, donna ordre au Comte de Leicester de partir incessamment pour Flandres. Elle alla jusqu'à Douvres, où elle vit embarquer le Comte sur le plus magnifique Vaisseau du Royaume. La Flote étoit composée de vingt Vaisseaux de guerre, & de soixante de transport chargez de mille soldats d'élite, cinq cens volontaires, & de toute sorte de munitions. La Cour du Comte étoit magnifique; car outre les Pages, les valets & autres domestiques en grand nombre, il avoit à sa suite douze Marquis ou Comtes, quarante Gentilshommes, un Evêque, six Chapelains, cent trente Gardes à cheval, & trois cens à pied: car la Reine avoit voulu que son Lieutenant Général parût en Flandres avec plus d'éclat, que n'avoit fait le Duc d'Alençon. Il paroissoit pourtant que le Comte étoit fort chagrin, de ce que la Reine ne lui avoit pas voulu permettre d'emmener avec lui sa femme, qu'il aimoit avec tant de passion,

sion, qu'il ne pouvoit vivre sans elle; quand il partit de Douvres, & qu'il prit congé de la Reine, il pleura comme un enfant, & rien ne l'auroit pû consoler, que l'esperance d'envoyer querir sa femme dés qu'il seroit arrivé en Flandres. 1585.

Le Comte aborda à Flessingue, où on lui fit beaucoup d'honneur: Ensuite il fit son entrée publique à la Haye, qui fut fort magnifique. Le premier jour de Février il entra dans l'Assemblée des Etats, qui lui remirent le Gouvernement, dont il se mit en possession, au milieu des acclamations du peuple, pour la Reine & pour lui. Il est vrai qu'il témoigna être surpris, d'aprendre que les Etats de Hollande & de Zélande, avoient avant son arrivée donné le Gouvernement de leur Païs au Prince Maurice; mais ne voulant pas brouiller les affaires, dans son entrée au Gouvernement, & voyant d'ailleurs que des raisons d'Etat vouloient qu'il entretint une bonne intelligence avec le Prince, il n'en témoigna aucun chagrin; & ne pensa à autre chose qu'à prendre les mesures nécessaires pour la campagne suivante, & pour lever une bonne Armée. Il prend possession du Gouvernement.

Il y avoit plus de deux ans que les Espagnols s'étoient aperçûs, que la Reine Elizabeth tramoit quelque chose avec ceux qu'ils Les Espagnols confirment.

1585. apelloient les rebelles des Païs Bas, qu'elle travailloit sourdement à leur procurer le secours de la France, & qu'elle les encourageoit à se défendre vigoureusement, avec promesse qu'on ne les abandonneroit pas; ils faisoient pourtant semblant de n'en rien voir. Mais quand la mine eût éclaté, & que l'on eût apris la conclusion du Traité que la Reine avoit fait avec les Flamans, & les préparatifs que faisoit le Comte de Leicester pour passer en Hollande en qualité de Gouverneur de ce Païs-là, ils prirent ces démarches pour une déclaration de guerre, & le Roi d'Espagne fit arrêter tous les Vaisseaux Anglois qui se trouverent dans ces Etats. La Reine en fit de même en Angleterre, à l'égard des vaisseaux & de tout ce qui se trouva apartenir aux Espagnols. Mais on ne sçauroit estimer le dommage infini que causa alors aux Espagnols François Drack Amiral d'Angleterre; qui a été un des plus terribles Corsaires, & un des plus grands hommes de mer que l'on ait jamais vû, aussi l'apelloit-on *le fleau de la mer*. Il étoit aux Isles de l'Amérique lorsqu'il reçût la nouvelle de la rupture de l'Angleterre avec l'Espagne, & il se prévalut si bien de l'occasion, qu'il surprit les Espagnols qui ne sçavoient rien de la rapture, saccagea leur Païs, & y mit tout à feu & à sang. Mais

les biens des Anglois.

la

la Reine qui sçavoit bien ce qu'elle avoit dessein de faire en avoit donné avis par avance à l'Amiral Drack, qui commença ces hostilitez dés le commencement de Septembre, c'est-à-dire, en un tems où il étoit impossible qu'il eût reçû la nouvelle de la rupture depuis qu'elle étoit arrivée; puisque le Traité de la Reine avec les Flamans n'avoit été signé que le 10 d'Aoust. 1586

Quand Philippes II. eût apris par les Lettres de son Ambassadeur à Londres, que douze Députez des Etats y étoient arrivez, qu'ils avoient été à Paris, & qu'ils étoient accompagnez & soûtenus par l'Ambassadeur de France, par l'entremise duquel le Traité entre la Reine & les Païs-Bas avoit été conclu, il se contenta de dire froidement, *que c'étoit le caractere des Comédiennes d'être éfrontées.* Les Grands du Conseil ne pouvoient assez s'étonner, qu'une femme eût la hardiesse de vouloir entrer en guerre avec une Monarchie aussi puissante que celle d'Espagne: & se mirent tous à solliciter le Roi d'en faire la plus terrible vengeance que l'on eût jamais vû. On commença par envoyer ordre dans tous les Etats, Royaumes & Seigneuries du Roi Catholique, de faire défenses à toutes sortes de gens de donner la qualité de Reine à Elizabeth, ni de l'apeller autrement que *bâtarde, hérétique & usur-* Ils se vengent d'Elizabeth.

1586. *usurpatrice de la Couronne* ; on ordonna d'effacer le nom de Reine de tous les endroits où il se trouveroit écrit, & de faire brûler par la main du Bourreau, tous les Livres qui lui seroient dédiez avec cette qualité. On fit faire des Comedies & des farces où l'on representoit la Reine de la maniere du monde la plus indigne, en habit de Comédienne, entre les bras de gens débauchez, & avec des postures infames, qu'on n'oseroit produire sur un Théatre ; ce qui fut trouvé trés-mauvais par toutes les personnes non préoccupées, indignes du Roi Philippes, & de la gravité de la Nation. Mais le principal étoit de mettre son Royaume en état de porter sa vengeance jusqu'au centre de l'Angleterre, & de détrôner même Elizabeth. Pour cét effet Philippe II. commença par faire la Paix avec les autres Princes Chrétiens contre lesquels il avoit des affaires. Sur tout il fit une Tréve par l'entremise d'un Juif nommé *Abimaï*, qui avoit de la faveur à la Porte, & il fit cette Tréve à deux fins : Premierement pour pouvoir donner plus de secours à la Hongrie, & empêcher les invasions des Infidéles, & puis pour n'être pas obligé de tenir beaucoup de Troupes pour garder les côtes des Royaumes de Naples & de Sicile, qui sont exposez aux courses des Turcs, & qu'ainsi n'ayant plus

plus rien à craindre sur ces frontieres, il pourroit employer toutes ses forces contre l'Angleterre : c'est-à-dire, que ce Prince n'oublia aucun rafinement de politique, & qu'il apliqua tout son esprit *à châtier*, comme il parloit, *la témérité d'Elizabeth, cette femmelette plus propre à être Comedienne qu'à gouverner un Etat.* 1586.

Sixte V. & sa politique envers le Roi Philippes II.

Le Roi Philippes fit ses plus grands efforts auprés du Pape, qu'il vouloit obliger à publier une Croisade, ou du moins à faire une Ligue des Princes Catholiques contre la Reine, qui n'avoit, disoit-il, d'autre dessein que de ruïner la Religion Catholique. Sixte qui ne demandoit pas mieux que de voir Philippes II. embaraſſé dans une guerre, qui l'empêchât de donner du secours au Royaume de Naples, qu'il avoit résolu de surprendre, de s'en rendre Maître par les Armes, & de le réünir à l'Etat Ecclesiastique, dont il étoit fief, & dont Charles V. s'étoit emparé injustement & par violence, ne sçavoit quel parti prendre. D'un côté il ne vouloit pas être la cause de la division entre Philippes II. & la Reine Elizabeth ; mais il auroit encore moins voulu que le Roi Catholique se fut rendu plus puissant par la Ligue qu'il proposoit, parce qu'il voyoit bien que s'étoit le moyen de perdre la Reine, & de l'obliger à chercher à s'accommoder avec

1586. lui par toutes sortes de voie. Il résolut donc de s'y prendre de telle maniere des deux côtez, qu'il ne pût manquer le coup qu'il préméditoit. Et quoiqu'il eût fait dessein de faire ses plaintes au Roi, de ce qu'il avoit fait alliance avec le Turc, & de lui representer que cela étoit honteux à un Prince qui portoit la qualité de Catholique & de Protecteur de la Foi, & que ce fût assez son humeur de chercher les occasions à se fâcher, dans celle-ci, pourtant il fit semblant de rien sçavoir de ce qui se passoit sur ce sujet; il faisoit dire secrettement à la Reine par le Chevalier Carre, qu'elle devoit tout mettre en usage pour porter le Turc à susciter quelque guerre à la Maison d'Aûtriche, en Hongrie ou en Sicile, & pour se prévaloir de l'occasion favorable de la guerre qu'elle lui faisoit dans les Païs-Bas. Je dois pourtant dire ici pour la justification de ce Pape, qu'il doit être excusé d'en avoir usé de la sorte. 1°. Parce qu'il agissoit en cela, en Prince Séculier & non pas en Pape: 2°. Parce qu'il croyoit être en obligation, & en droit de se servir, & des armes, & de stratagêmes & de quelqu'autre voie que ce fût, pour remettre l'Eglise en possession d'un Royaume que Charles V. lui avoit injustement enlevé.

Sa politique avec Elizabeth.

Il faut avoüer pourtant que si Elizabeth a été accusé d'être Comedienne, à cause de tant

tant de feintes & de détours, dont elle se ser- 1586.
voit pour venir à bout de ses desseins, que le Pape Sixte a été infiniment plus grand Comédien qu'elle, & que jamais homme n'a mieux entendu l'art de feindre que lui. Cela parût sur tout dans cette occasion, où il ne travailla qu'à surprendre également, la Reine Elizabeth & Philippes II. afin de les faire tomber tous deux dans ses filets. En sollicitant la Reine à faire la guerre à l'Espagne, son but étoit de l'engager en une guerre, dont les dépenses seroient capables de faire soulever les Anglois, ou du moins qui l'affoibliroient si fort, qu'elle ne pourroit continuer à persécuter les Catholiques. A l'égard de Philippes il croyoit aussi que la guerre de Flandres, & celle qu'il entreprenoit contre l'Angleterre l'épuiseroit si fort d'hommes & d'argent, qu'il ne seroit plus en état de secourir le Royaume de Naples, dont il avoit dessein de se rendre maître. Pour mieux joüer cette Comédie, il loüoit extrêmement le zéle & la pieté du Roi Catholique & sa générosité, de ne vouloir pas souffrir qu'une simple femme devint si hardie & si ingrate envers lui, que d'oser soûtenir le parti de ceux qu'ils qualifioient de rebelles, aprés s'être elle-même révoltée contre le Saint Siége, & de s'en prendre à un aussi puissant Prince que lui.

En un mot, il n'y avoit ni offres, ni exhor-

1586. tations, ni promesses, ni flâteries que ce Pape ne mît en usage, pour obliger ce Prince à ruïner sans ressource la Reine Elizabeth. Du côté de la Reine, il lui faisoit donner avis par Carre de tout ce que Philippes II. machinoit contr'elle, & la faisoit incessamment solliciter à entreprendre la guerre contre Philippes, lui faisant representer la nécessité où elle se trouvoit de s'opposer à ce Geant qui ne prétendoit pas moins que de faire trembler tout l'Univers. Qu'elle s'acquerroit une réputation immortelle quand elle ne feroit que l'ébranler; & que si elle le pouvoit abattre & mettre à terre, comme il croyoit que cela arriveroit si elle y employoit toutes ses forces, qu'il n'y auroit point de gloire au monde pareille à la sienne. De sorte qu'Elizabeth qui ne craignoit rien tant que du côté du Pape, se voyant assurée de ce côté là, ne garda plus aucune mesure avec l'Espagne.

Autres artifices.

Provisions du Roi Philippes.

Philippes II. de son côté se voyant encouragé par le Pape, qui lui promettoit toute sorte de secours contre la Reine Elizabeth, porté d'ailleurs d'un esprit de vengeance contr'elle, & plein de dépit & de chagrin, de voir qu'une *femmelette* eût eû la hardiesse de lui déclarer la guerre; forma l'entiere résolution de la perdre à quelque prix que ce fût; peut-être même pensoit-il plus à la gloire de conquerir un Royaume qu'à

qu'à toute autre chose. Pour cet effet, il donna ordre dans tous ses Ports, & sur tout à celui de Lisbonne, de faire construire des Vaisseaux, d'une force & d'une grandeur inouïe. Il donna des commissions à cent Capitaines pour lever des Troupes, avec ordre de ne prendre que des gens d'élite, & de les mettre dans des garnisons, afin qu'ils apriſſent la discipline & l'art militaire. Il fit lever douze cens Suisses dans les Cantons Catholiques, tous gens choisis. Il pria l'Empereur de lever en toute diligence trois mille hommes dans ses Etats, & de les envoyer en Flandres, pour les faire passer en Espagne; mais il vouloit que ce fussent tous gens qui eussent servi, quoiqu'il en coûtât, & il écrivit sur ce sujet la Lettre suivante au Pape. 1586.

SAINT PERE,

Les bons sentimens où Vôtre Sainteté m'a fait témoigner par son Nonce, qu'elle étoit sur la nécessité qu'il y a, de chasser d'Angleterre le monstre infernal qui la dévore, sont un effet de vôtre grand zéle pour l'Eglise, & font voir combien vous sont chers les interêts de JESUS CHRIST, *dont vous êtes le Vicaire en Terre. Quoique je sois assez porté à faire une vengeance exemplaire de cette Harpie Angloise, tant par les justes motifs des offen-*

1586. *ſes particulieres que j'en ai reçû, & de l'ingratitude horrible qu'elle a eû pour moi, que par la conſideration de ce que je dois à la conſervation & à la protection de l'Egliſe nôtre ſainte Mere, tant oprimée par cette méchante femme: Je puis pourtant aſſurer avec toute la ſoûmiſſion filiale que je dois à vôtre Sainteté, que je ſuis extrêmement encouragé à cette entrepriſe (où il s'agit de venger la gloire de Dieu & l'autorité du Saint Siége, foulée aux pieds par cette femme, & la Religion Catholique, que cette rebelle à Dieu a bannie de ſon Royaume,) que j'y ſuis dis-je extrêmement encouragé par le zéle que vôtre Sainteté témoigne pour cette entrepriſe, & par le ſecours qu'elle promet de me donner pour l'execution de mes juſtes deſſeins. J'y ſuis encore porté, par le plaiſir que j'aurois d'avoir rétabli l'autorité du Saint Siége en un Royaume auſſi conſidérable que l'Angleterre, & ſous un auſſi grand Pape & auſſi plein de zéle que vous. Comme je vois bien qu'il faut faire les plus grands efforts par mer, vôtre Sainteté doit s'aſſurer que j'y aporterai tous les ſoins & toute la diligence poſſible, & que je mettrai une Armée formidable ſur pied, quand j'y dévrois épuiſer tous mes treſors, afin de détrôner cette méchante femme. Je ferai ſçavoir au reſte à vôtre Sainteté jour pour jour, tout ce qui ſe fera pour l'execution de ce grand deſſein,*

afin

afin qu'elle prenne ses mesures pour le secours qu'elle me veut accorder. Je suis, aprés avoir baisé les pieds, de vôtre Sainteté, son trés-acquis serviteur & trés-obéissant fils, LE ROY PHILIPPES. 1586.

Cette Lettre étoit écrite de la propre main du Roi Philippes. Quand elle fût presentée au Pape par l'Ambassadeur d'Espagne, il la lût en sa presence, témoigna qu'elle lui faisoit beaucoup de plaisir, & exalta jusqu'au Ciel le zéle de son Maître, & la résolution généreuse qu'il avoit faite, de détrôner cette *furie déchaînée contre l'Eglise*, qui s'étoit déclarée Ptotectrice de l'Héréſie; & pour lui donner plus de courage à entreprendre ce dessein, il lui adressa une Bulle. Mais il donna une copie de la Lettre du Roi d'Espagne à Carre leur Entremeur, avec ordre de l'envoyer incessamment à la Reine Elizabeth, avec quelques autres avis secrets que le Pape lui donnoit; il l'exhortoit entr'autres choses à ne point perdre courage, l'assurant que l'entreprise du Roi d'Espagne seroit plus funeste qu'avantageuse à ce Prince. En même-tems aussi, la Reine donna des ordres pour construire douze Vaisseaux de Guerre du premier rang, d'armer & de tenir prêts les autres, & de fournir ses Arsenaux de toutes choses nécessaires, afin qu'il y eût une bonne Flote prête

On en donne avis à Elizabeth.

1586. à tout évenement. Il falloit bien que la Reine eût reçû de bons avis, autrement il ne lui auroit pas été possible, quelque puissante que fût l'Angleterre par mer, de mettre si-tôt sur pied une Armée capable de résister à celle que l'on apellera bien-tôt *l'invincible*. Toûjours est-il vrai que la Reine fût fort heureuse de rencontrer un Pape tel que Sixte, aussi grand politique qu'elle, & qui ne souhaitoit pas moins l'abaissement du Roi Philippes; & d'avoir un homme tel que Carre, entierement affectionné à son service, quoiqu'il fût Catholique, & auquel elle pouvoit confier les affaires de la plus grande importance. Mais de plus qui eût l'habileté, & le bonheur en même-tems de satisfaire également, le Pape & la Reine, dans les affaires qu'il négocioit entr'eux, & de cacher si bien son secret, que les Espagnols tous pénétrans qu'ils sont dans les affaires, ne l'avoient pas même soupçonné, quoique dans le fond il fût l'espion d'Elizabeth à Rome, & auprés du Pape & des Espagnols, ausquels il disoit toûjours du mal de la Reine, afin de mieux paroître son ennemi.

Conspiration contr'elle.

Cependant le Roi Philippes faisoit de grands préparatifs pour la guerre. Mais avant que de la commencer, il voulut voir s'il ne pourroit point venir à bout de ses desseins par une autre voie, & se défaire d'Eliza-

d'Elizabeth par quelque conſpiration, afin 1586.
d'épargner tant de ſang que la guerre alloit répandre : mais par bonheur, il faiſoit ſçavoir au Pape tous les moyens, dont il ſe ſervoit à ce deſſein, & le bon Pape ne manquoit pas d'en avertir auſſi-tôt la Reine. On choiſit pour Chef de la conſpiration *Antoine Babingthon*, qui avoit ſous lui, *Salſberri*, *Abigton*, *Savage*, *Tigliborn*, *Tylecy*, *Barwel*, & autres jeunes Gentilshommes Anglois. Les Proteſtans qui ont rendu fameux le nom des Jéſuites, en les faiſant entrer dans tous les deſſeins conſiderables de l'Europe, ne manquerent pas de les faire agir dans cette conſpiration : je ne ſçai ſi cela eſt vrai, ou non, mais il ſe pourroit bien faire qu'on les auroit accuſez, ſeulement ſur ce que tous ces jeunes Gentilshommes avoient été diſciples des Jéſuites.

Je dirai en paſſant, que les Ecoles que cét Ordre a fondées par tout ; ont beaucoup contribué à les acréditer dans le monde ; parce qu'ayant eû pour diſciples les plus grands Seigneurs, qui parviennent enſuite aux plus grandes Charges des Etats, & deviennent même Princes & Rois, il ne leur eſt pas difficile, d'avoir eû beaucoup d'accés auprés d'eux, & beaucoup de pouvoir ſur des eſprits qu'ils ont autrefois gouvernez. Il eſt pourtant vrai, que les Proteſtans à force

Remarque ſur le pouvoir des Jéſuites

1586. force d'écrire contr'eux, & de se tuër de dire qu'ils ont part à toutes les plus grandes affaires, que rien ne se fait que ce qu'ils veulent; qu'ils sont maîtres de l'esprit de tous les Princes de l'Europe; qu'ils sont si grands politiques, qu'ils tournent les affaires comme il leur plaît; qu'ils ont le secret de dominer par tout, & qu'il ne faut que s'opposer à eux pour être perdu. Il est certain, dis-je, que toutes ces plaintes des Protestans, au lieu de ruïner le crédit des Jésuites, n'ont fait au contraire que les rendre plus acréditez dans le monde; & à porter les uns à les caresser, afin de les avoir pour amis, & les autres à les craindre comme des gens également habiles, & capables de nuire: à peu prés comme les Egyptiens encensoient autrefois les Crocodiles. Mon Lecteur excusera s'il lui plaît, cette petite disgression.

La conspiration est découverte.

Pour venir à la Conspiration. Ces jeunes Gentilshommes avoient résolu de tuër la Reine d'un coup de pistolet, & de crier à même-tems, *vive Dieu, la Justice & nôtre Reine Marie d'Ecosse*; croyant qu'il seroit aisé aux Catholiques qui étoient en grand nombre, & aux autres Partisans de cette Reine, de la tirer de la prison, & de la déclarer Reine en la place d'Elizabeth. On croit que cette conspiration fût tramée à Paris dans la maison du Duc de

Guise,

Guise, en presence du Cardinal son frere, & de deux Ambassadeurs d'Espagne, qui promirent de grandes récompenses de la part du Roi leur Maître, à *Babingthon* chef de la conspiration, & qui étoit chargé d'assurer les autres Conspirateurs, qu'ils feroient leur fortune par cette entreprise. Le Duc de Guise leur promit beaucoup aussi, de la part de la Cour de France. Mais le malheur voulut pour eux, ou plûtôt la bonne fortune d'Elizabeth, que ces gens-là qui ne faisoient pas difficulté d'entreprendre d'assassiner une Reine, témoignerent pourtant quelque délicatesse de conscience, ayant demandé au Cardinal comme un préalable, de leur faire accorder par le Pape un Indulgence *in articulo mortis*, en cas qu'ils vinssent à être tuez sur le champ par les Gardes de la Reine. Le Cardinal en écrivit au Pape, & lui nomma même les personnes pour lesquelles il demandoit l'Indulgence, & le Pape fit réponse au Cardinal, qu'il lui donnoit tout autorité Apostolique d'accorder à ces gens-là tout ce qu'ils demandoient : Mais il fit sçavoir en même tems à Carre tout ce qui se passoit, & Carre ne manqua pas d'en avertir la Reine, & de l'exhorter à prendre toutes les précautions nécessaires. C'est ainsi que la conspiration fût découverte, quoique d'autres Auteurs le disent autrement. 1586.

Les

1586. Les conspirateurs avoient résolu d'executer cét horrible attentât le premier Dimanche de Septembre, pendant que la Reine iroit communier à l'Eglise de S. Paul; mais la conspiration fût découverte le Vendredi qui précédoit le Dimanche, & le même jour on arrêta plusieurs complices que l'on mit à la question extraordinaire, à cause de l'énormité du cas, & qui avoüerent qu'ils avoient résolu de tuër la Reine, & de susciter une révolte dans le Royaume. Que les Catholiques & les Ecossois Partisans de Marie, qui étoient en grand nombre dans la Ville, devoient prendre les armes, mettre la Reine Marie en liberté, la proclamer Reine d'Angleterre, & passer au fil de l'épée tous les Conseillers d'Elizabeth. Sur cette déposition, on mit en prison plus de soixante personnes. On condamna à la mort les plus coupables au nombre de quatorze. On en executa huit le 26 Septembre, & le 28 six Gentilshommes. On les traîna sur une claye depuis la prison jusqu'au lieu du suplice, où ils furent pendus tous à la fois, à la maniere Angloise, protestant qu'ils mourroient martyrs de JESUS-CHRIST, puisqu'ils n'avoient jamais eû d'autre dessein que de rétablir la Religion Catholique, & de faire périr les Hérétiques. On leur arracha les entrailles, qui furent brûlées, & leurs corps furent mis-

Execution de plusieurs personnes.

en

en quartiers. Le premier d'Octobre suivant 1586.
la Reine fut à l'Eglise de S. Paul rendre graces à Dieu qui l'avoit délivrée d'un si grand péril, & on en fit des feux de joye par tout le Royaume. Les Ambassadeurs en firent à la Reine leurs complimens de félicitation, aussi-bien que les Députez des Villes & des Provinces de tout le Royaume.

Le Comte de Leicester avoit assez heureusement fait sa Campagne, quoiqu'il n'eût pas fait de grands progrés. Mais quand il fût de retour à la Haye au commencement de Novembre, on se plaignit non-seulement de la mauvaise administration de l'argent, mais encore de certaines choses de son Gouvernement, qui alloient à détruire les Privileges du Païs: On en fit un Mémoire contenant tous les chefs & les sujets de plainte, qu'on lui presenta, en le priant de leur faire justice. Le Comte écouta ces plaintes avec beaucoup de douceur, & promit de leur donner toute la satisfaction possible, ne le pouvant faire alors; qu'il étoit sur le point de passer en Angleterre où la Reine le rapelloit, pour assister au Parlement qui se devoit assembler en peu de jours. Les Etats firent tout ce qu'ils pûrent pour le détourner de faire ce voyage, mais n'y pouvant réussir, ils le prierent de pourvoir au Gouvernement pendant son absence. Il ordonna sur cela le 24 Novembre, que

Le Comte de Leicester part pour l'Angleterre.

1586. que le Conseil d'Etat composé d'Anglois & de Flamans, auroit entierement en main le gouvernement de toutes choses; mais qu'il ne pourroit décider aucune affaire importante, sans le consentement des Etats, qui lui firent un present d'un Vase de vermeil doré, d'un ouvrage exquis, & du poids de cinquante livres.

Médailles. Avant que de partir il fit fraper plusieurs Médailles d'or, où il y avoit pour légende, ces paroles, *Robertus Comes Leiceſtr. & in Bel. Gub.* 1586. Robert Comte de Leicester Gouverneur des Païs-Bas; & au revers une Bergerie, à la porte de laquelle on voyoit un dogue d'Angleterre qui la gardoit avec plusieurs autres chiens, avec ces paroles, *non Gregem, ſed ingratos, non un Troupeau, mais des ingrats*; & au dessous du dogue, *invitus deſero, je quitte malgré moi.* Il y en avoit un autre où l'on voyoit un singe qui étrangloit ses petits à force de les étreindre, avec cette légende, *Libertas ne ita chara, ut ſimiæ catuli, il n'en doit pas être de la liberté, comme d'un ſinge à l'égard de ſes petits*; & au revers un homme auprés du feu, lequel voulant éviter la fumée, se jettoit dans les flâmes, avec ces paroles, *fugiens fumum, incidit in ignem, en fuyant la fumée on ſe jette dans le feu.* Le sens de cette Médaille étoit qu'il ne falloit pas faire de la liberté, ce que font les singes de leurs petits, qu'ils

qu'ils étranglent à force de les serrer, & de les caresser; & qu'on doit se souvenir, que souvent en voulant éviter un péril, on tombe dans un autre beaucoup plus grand. A bien considerer cette Médaille, elle n'étoit pas trop avantageuse aux Hollandois, on lui pouvoit pourtant donner un bon sens; le Comte fit present de la premiere à plusieurs de ses amis, & l'on ne manqua pas d'y trouver à redire, mais l'autre ne fût frapée qu'en bronze. 1586.

Raisons du voyage du Comte en Angleterre.

Ce voyage du Comte en Angleterre dans un tems où il étoit si necessaire en Hollande, donna lieu à beaucoup de réfléxions, & de soupçons même; les uns disoient qu'il avoit quité les Païs-Bas, à cause des difficultez & des embarras des affaires, & sur tout parce que les Privileges & les prétentions des Hollandois, ôtoient au Gouverneur toute l'autorité qu'il devoit avoir, outre que le Prince d'Orange vouloit aller de Pair avec lui dans les affaires de la guerre, en qualité de Gouverneur de Hollande & de Zelande, & qu'ainsi il avoit trouvé necessaire de passer en Angleterre, pour conférer avec la Reine sur tous ces chefs. D'autres disoient que la Reine ayant résolu d'achever de faire faire le procés à la Reine Marie, & de la faire mourir, elle avoit crû necessaire d'avoir auprés d'Elle un Chef aussi bien intentionné pour elle, que le Comte, en cas que les

Parti-

1586. Partisans de Marie, secondez par les Catholiques, entreprisient de susciter des troubles dans l'Etat. D'autres enfin en allégueront une raison qui seroit injurieuse à un si grand Capitaine. C'est l'amour qu'il avoit pour sa femme. Il l'avoit épousée contre la volonté de la Reine, comme nous l'avons déja dit, & en étoit devenuë si jalouse, que ne pouvant pas les voir ensemble à la Cour, elle cherchoit les occasions de les chagriner; & c'est pour cela qu'elle n'avoit pas voulu permettre au Comte d'emmener sa femme avec lui en Hollande. Mais le Comte ne fût pas plûtôt arrivé en ce Païslà, qu'il écrivit à la Reine, qu'il lui seroit impossible de rien entreprendre de considerable tandis qu'il auroit le chagrin d'être éloigné de sa femme; qu'ainsi il prioit Sa Majesté au nom de Dieu, de permettre à sa femme de l'aller trouver. Mais la Reine qui ne pensoit qu'à se venger, lui répondit toute fâchée, *qu'elle avoit promis aux Hollandois de leur envoyer un Gouverneur, & non pas une Gouvernante.* De sorte que le Comte ne pouvant vivre plus long-tems sans avoir sa femme, trouva des prétextes pour passer en Angleterre.

Véritable raison. L'événement a justifié que le véritable motif de ce voyage du Comte, fût la résolution que la Reine avoit faite de faire mourir la Reine Marie, contre laquelle on gardoit

gardoit les aparences & les formalitez de la Justice, quoi qu'au fonds on ne lui donnât d'autres Juges, que ceux que la Reine Elizabeth avoit choisis. Le Comte arriva à Londres le 4. Decembre, lorsque le Parlement venoit de s'assembler pour cette même affaire, & le 25. du même mois on fit publier l'Arrêt de mort contre cette infortunée Reine. Mais comme ç'a été un des plus considérables évenemens de la vie d'Elizabeth, il est nécessaire d'en toucher ici les principales particularitez, & de commencer par expliquer les motifs & les raisons qui l'obligerent d'en venir à cette extrémité. Quelques-uns disent que ce fût un certain discours qui fut tenu à Bruxelles dans l'antichambre du Duc de Parme, sur le sujet de la prison de Marie, où on avoit dit, *que la déclaration de guerre entre Philippes II. & Elizabeth, seroit préjudiciable à la Reine prisonniere, & qu'Elizabet sçachant qu'elle étoit protegée par ce Prince, se porteroit à quelque résolution funeste à cette Princesse pour faire du chagrin à Philippes.* A quoi d'autres répondirent: *que jamais il n'y avoit eu moins à craindre qu'alors pour la Reine Marie, parce que la Reine Elizabeth n'oseroit rien entreprendre contr'elle, depeur de s'attirer une terrible vengeance de la part de ce Prince, déja assez irrité contr'elle.* En deuxiéme lieu, on 1586.

dit

1586. dit qu'Elizabeth fût portée à faire mourir Marie, par une Lettre que Philippes II. écrivit à cette Princesse, mais qui tomba entre les mains de la Reine, où elle trouva ces paroles qui l'offenserent jusqu'au fond du cœur, *je prie vôtre Majesté d'avoir bon courage, puisque j'espere avec le secours de Dieu, & celui de mes armes de vous voir bien-tôt sur le Trône, où vous verrez à vos pieds celle qui vous opprime maintenant.* Quand elle vit que les Partisans de cette Reine conspiroient tous ainsi contr'elle, elle se résolut de leur ôter tout moyen d'en venir à bout. Cette grande Reine voulant donc en même-tems assurer la Religion pour l'établissement de laquelle elle avoit tant travaillé, empêcher l'Angleterre de tomber sous les massacres d'une autre Marie, & montrer à toute la terre qu'elle mépriſoit les vaines menaces de l'Espagne, ordonna qu'on achevât le procés qu'on avoit commencé depuis quelqu'années contre cette Princesse. Mais avant que de venir aux particularitez de sa mort, il ne sera pas hors de sujet de toucher encore quelqu'autres circonstances de sa vie, qui faciliteront au lecteur l'entiere connoissance de cette histoire.

Généalogie de la Reine Marie.

MARIE STUARD étoit fille de Jacques V. Roi d'Ecosse, fils de Jacques IV. & de Marguerite sœur d'Henri VIII. & par con-

conséquent elle étoit proche parente d'E- 1586.
lizabeth. Jacques V. avoit épousé Marie fille de Claude Duc de Guise, de ce mariage étoit sortie une infortunée Princesse l'an 1541. Le Roi son pere mourut sept jours aprés la naissance de Marie, & il l'avoit laissée sous la Régence de sa Mere & de ses autres Tuteurs. Elle fut mariée en France avec le Dauphin, qui fut ensuite Roi. Aprés la mort de son Epoux, elle s'en retourna en Ecosse, où elle se remaria en la maniere que nous l'avons dit, en quoi elle fût blâmée des uns & aprouvée par d'autres. Mais voulant se retirer en France, une tempête survenuë l'obligea de relâcher en Angleterre où elle fût arrêtée, & conduite au Château de Frodigna.

Juges délegüez pour lui faire son Procés.

La Reine voulant donc faire voir qu'en une affaire de cette importance, elle vouloit garder toutes les formalitez du Droit, envoya à ce Château cent vingt-sept Juges, entre lesquels il y avoit trente-six des principaux Membres du Parlement, & environ quinze Catholiques, pour faire voir que la Reine Marie avoit été condamnée par ceux de l'un & de l'autre Religion. On la fit sommer plusieurs fois de comparoître devant eux, en une Salle du Palais où ils étoient assemblez, ce qu'elle refusa; mais enfin

voyant

1586. voyant qu'elle ne le pouvoit éviter, elle demanda d'y être accompagnée par les personnes de sa suite, ce qui lui fut accordé. Aprés qu'elle fût assise sur un siége qu'on lui avoit préparé, le Chancelier lui dit, que la Reine sa Maîtresse avoit souffert, qu'elle Marie, eût machiné mille choses trés-préjudiciables à son Royaume avec les ennemis de ses Etats, avant que de se résoudre à proceder contr'elle par les voies de la rigueur: mais qu'en qualité de Magistrat Souverain, établi de Dieu pour rendre la justice, elle ne pouvoit plus porter inutilement l'épée que Dieu lui avoit mise en main, non pas pour son interêt particulier, ni pour la conservation de sa vie, mais pour le maintien du service de Dieu, & pour le bien de son Royaume, & que c'est pour cela que Sa Majesté les avoit envoyez-là, pour lui faire son procés, & oüir de sa bouche ce qu'elle avoit à répondre aux chefs d'accusation qu'on portoit contr'elle.

Sa réponse aux Juges.

La Reine Marie répondit à cela par une protestation, qu'elle étoit Reine, libre, & qu'elle n'étoit obligée à rendre compte de ses actions qu'à Dieu seul; qu'ainsi elle prioit les Seigneurs de lui accorder une acte de sa protestation, afin que ce qui pourroit arriver ne fût préjudiciable, ni à elle, ni au Roi son fils, ni aux autres Princes ses Alliez,

Alliez, ce qui lui fût accordé, & le Secre- 1586.
taire enregistra sa protestation. Aprés quoi le Procureur Fiscal lui lût à haute voix tous les chefs d'accusation, & les Lettres qu'elle avoit écrites à Dom Bernardino Mendozza Ambassadeur du Roi Catholique, & signées de sa propre main; comme aussi celles qu'elle avoit écrites à Babingthon, & autres fugitifs d'Angleterre, contraires à l'honneur de Dieu, au repos du Royaume, & contre la vie d'Elizabeth sa Maîtresse & sa Reine. Quand Marie eût oüi la lecture de ces lettres, elle protesta devant Dieu qu'elle n'avoit jamais attenté la moindre chose contre la vie de la Reine sa sœur, & encore moins contre l'honneur de Dieu, qu'elle avoit tant à cœur, ni contre le repos de l'Angleterre. Elle confessa pourtant avoir écrit plusieurs lettres pour solliciter ses Amis & ses Alliez à lui procurer la liberté, & celle de tant d'autres Catholiques persecutez, & conclut en disant, qu'elle aimoit mieux imiter Esther que Judith, c'est-à-dire, comme elle l'entendoit, de prier seulement pour son Peuple, que d'entreprendre quoique ce fût contre une Reine.

Elle fût oüie encore le lendemain, & Ses défenses.
elle fit les mêmes protestations, qu'elle étoit Reine, & qu'ainsi elle n'étoit sujette à la Jurisdiction d'aucune Puissance, mais

ses

1586. les Juges ne l'entendoient pas ainsi, & ils disoient que s'étant refugiée en Angleterre pour y demander du secours & de la protection, aprés avoir renoncé à son Royaume, elle demeuroit sujette aux Loix du Païs, quoique lui eussent pû dire ses Partisans, qui auroient mieux fait de l'exhorter à la patience, que de lui mettre des desseins chimériques dans l'esprit, qui n'avoient servi qu'à la précipiter dans les derniers malheurs.

On la condamne à la mort. Les informations furent ensuite portées au Parlement, où le Procureur Fiscal pressa beaucoup l'Assemblée d'en venir à la Sentence définitive. Il y eût diversité d'opinions sur cette affaire, mais enfin la volonté de la Reine entraîna le plus grand nombre des voix, & le Parlement la condamna à la mort, & fit prier la Reine de confirmer l'Arrêt donné contre Marie, & de le faire executer, ajoûtant que de là dépendoit le repos du Royaume, & celui de la Religion. Que Marie & ses Partisans étoient si opiniâtrez dans leurs mauvais desseins, qu'il n'y avoit aucune esperance de les réduire autrement. Que tant qu'elle vivroit, la Reine auroit en elle une ennemie & une concurrente fâcheuse. Qu'il paroissoit par ses Lettres qu'elle portoit une haine mortelle à tout le Royaume. Qu'on avoit des preuves mani-

nifestes de la conspiration qu'elle & ses Par- 1586.
tisans avoient faite de tuër la Reine, & qu'elle s'étoit même persuadé cette maxime execrable, que ce seroit faire un sacrifice agréable à Dieu, que de faire mourir Sa Majesté: Que par conséquent, laisser vivre plus long-tems une telle femme, ce seroit mettre le Royaume, la Religion & Sa Majesté en un péril manifeste; puisque l'impunité est ordinairement la source de toute sorte de malheurs dans un Etat.

Ambassadeurs en Angleterre.

Quand on eût apris en France & en Ecosse l'Arrêt de mort qu'on avoit prononcé contre Marie, le Roi de France envoya incessamment Mr de Belliévre en Angleterre, & le Roi d'Ecosse Milord Gray, pour demander la liberté de cette infortunée Reine; & representer que toute la terre blâmeroit leur Nation, d'avoir fait mourir une Reine, & par des Juges qui n'avoient aucune Jurisdiction ni pouvoir sur elle, puisqu'elle n'étoit point sujette d'Angleterre. On leur allégua plusieurs raisons pour défendre le pouvoir du Parlement en cette affaire, la Reine elle-même qui entendoit le Latin, & qui s'étoit aparemment attenduë qu'on lui allégueroit ces sortes de raisons, leur répondit en ces termes, *quod deliquens in alienio territorio, & ibi repertus, punitur in loco delicti, nulla habita ratione dignita-*

1586. *tis, honoris, aut privilegii :* c'eſt-à-dire, *que quand quelqu'un a commis une mauvaiſe action en quelque Païs que ce ſoit, s'il eſt pris, il eſt puni ſur les lieux où il a commis le crime, ſans que la Loi ait aucun égard à rang, privilege, ni dignité.* Ainſi ces Ambaſſadeurs s'en retournerent ſans aucun fruit, & la Reine fit publier la Sentence de mort par tout. Marie en étant informée, écrivit incontinent la Lettre ſuivante à Elizabeth.

MADAME,

Lettre de la Reine Marie à la Reine Elizabeth.

J'aprens que je ſuis condamnée à la mort par vos Juges, contre toutes les Loix divines & humaines : mais je n'en ai aucun déplaiſir, ayant réſolu d'abandonner entierement mes interêts à la Providence de Dieu, qui ſera le défenſeur de ma cauſe. Quant à tout ce dont je ſuis accuſée, touchant la derniere conjuration faite contre mon pauvre fils, mon propre exemple me faiſant voir que j'ai ſujet d'en craindre quelque évenement funeſte, il eſt juſte que j'emploie ces derniers momens qui me reſtent de vie, à décharger mon cœur de tant de triſtes ſujets de plainte qui l'affligent. Je ſouhaite que cette lettre toute pleine de choſes qui cauſeront peut être, lorſque vous y penſerez le moins, d'éfroyables remords dans vôtre conſcience,

ſerve

serve de témoin aprés ma mort, tant pour 1586.
faire voir à la posterité mon innocence, qu'à couvrir de confusion ceux qui sous vôtre nom, m'ont traitée avec tant de cruauté & d'indignité en même tems: Et puisque leurs détestables pratiques, leurs cabales, & tout ce qu'ils ont tramé contre moi, ils l'ont fait par vôtre ordre, & qu'étant entre vos mains, je ne puis reclamer à mon secours aucune Puissance de la terre, je remets la justice de ma cause entre les mains de ce grand Dieu vivant, qui est également vôtre Juge & le mien, & qui nous a établies l'une & l'autre pour gouverner nos Peuples sous lui. Je le prierai jusqu'au dernier soûpir de nous rendre à vous & à moi, selon ce que nous aurons mérité l'une & l'autre.

Souvenez vous, Madame, que si les hommes peuvent par leurs artifices & par leurs inventions obscurcir les véritez les plus claires, qu'il n'y a ni fineſſe, ni artifice qui puisse les cacher aux yeux de Dieu. C'est au nom de ce grand Juge, & comme devant lui, que je vous ferai souvenir de tant de choses que vous avez tramées pour troubler mes Etats, corrompre la fidelité de mes sujets, leur faire prendre les armes contre moi, & faire des conspirations contre ma personne. J'ajoûterai l'injuste démission que vous m'avez fait faire de mon Royaume, lorſ-

1586. qu'on me tenoit le poignard à la gorge dans la prison de Lochlevin, m'assurant qu'elle ne seroit point valide : & cependant vous avez fait tout ce que vous avez pû, & assisté de toutes vos forces pour autoriser ceux qui m'avoient forcée à la faire. Vous m'avez fait dépoüiller de toute mon autorité pour la transporter sur mon fils qui étoit encore au berceau, & qui par conséquent ne pouvoit s'en servir. Et lorsque j'ai voulu l'autoriser légitimement, vous l'avez mis entre les mains de mes plus grands ennemis, qui aprés lui avoir ôté tous les sentimens d'amour qu'un enfant doit à sa mere, l'empêcheront même de me reconnoître pour mere, si Dieu ne les arrête. Je dirai encore en presence de ce terrible Juge, que me voyant cruellement persecutée par mes sujets rebelles, je ne laissai pas de vous envoyer par un de mes Gentilshommes, des joyaux que vous m'aviez donnez pour gage de la promesse que vous m'aviez faite, de m'accorder, vôtre Protection & le secours de vos armes, & un refuge dans vôtre Royaume, où vous me faisiez esperer toutes sortes de douceurs. Une telle promesse tant de fois réiterée, m'obligea à prendre la résolution de me venir jetter entre vos bras : mais pendant que j'étois en chemin pour executer mon dessein, je me vis environnée de Gardes, arrêtée, conduite en

prison,

prison, & tenuë dans une servitude qui va finir par ma mort, aprés y avoir souffert pendant tant d'années des choses pire que la mort. 1586.

Et depuis que le tems a éclaircitoutes les calomnies dont on avoit voulu me charger, & que les principaux de vôtre Royaume ont reconnu & publié mon innocence. Aprés que l'on a vû que tout ce qui s'est passé entre le Duc de Norfolck & moi, a été aprouvé & signé même de ceux qui tenoient le premier rang en vôtre Conseil. Aprés m'être assuiettie depuis si long-tems à tout ce que l'on m'a ordonné pendant ma captivité, je me vois encore aujourd'hui plus persecutée que jamais, non seulement en ma propre personne, mais en celle de tous les miens, & sur tout de mon Fils, sans que je puisse non-seulement lui rendre aucun service, mais même sans que je puisse sçavoir en quel état il se trouve. C'est ce qui fait, Madame, que je vous suplie encore une fois, par la Passion douloureuse de nôtre Sauveur, qu'il me soit permis de me retirer hors de vôtre Royaume, afin que je puisse avoir soin de mon cher enfant, donner quelque repos à mon pauvre corps accablé de tant de maux, & me préparer à remettre mon ame entre les mains de Dieu qui me la redemande.

Prenez contre moi toutes les assurances que vous pourrez imaginer. Vous avez des

1586. forces suffisantes pour me les faire observer quand je ne le voudrois pas, & vous avez d'ailleurs assez d'assurance de la fidelité avec laquelle je tiens ce que j'ai promis, même à mon préjudice. La longue prison où je suis détenuë, a tellement consumé mon corps, qu'il ne resteroit plus à mes ennemis, pour achever d'assouvir leur vengeance, qu'à s'en prendre à mon ame; mais vous ne pouvez, ni ne la devez retenir prisonniere, donnez lui plûtôt un peu plus de tems à penser à son salut, qui m'est plus cher que tous les biens du monde. Quel honneur vous reviendra-t'il de me voir oprimée par vos Juges, & foulée aux pieds de mes ennemis? Que s'il ne vous plaît pas de m'accorder la liberté, ne me refusez pas au moins deux choses, l'une que je puisse avoir un Ecclesiastique honorable pour me préparer à la mort, & m'assister dans les derniers momens, selon la Religion dont je fais profession, & dans laquelle j'ai résolu de vivre & de mourir. L'autre, qu'il me soit permis, pour le peu de tems qui me reste à vivre, d'avoir deux femmes de chambre, pour me servir pendant ma maladie, puisque j'aprens que vous ne voulez pas que l'on execute si tôt l'Arrêt qu'on a prononcé contre moi. Je vous puis protester devant Dieu, que ces deux femmes me sont si nécessaires, que je ne puis m'en passer; En cela vous ferez voir que

mes

mes ennemis n'ont pas du crédit auprés de 1586.
vous, jusqu'à pouvoir exercer leur vengeance contre moi en une chose de si peu de consequence. Reprenez, je vous prie, vos anciens sentimens naturels; faites réflexion sur vous-mêmes; donnez moi la satisfaction avant que de mourir, de voir rétablir les choses en leur ancien état, afin que mon ame en sortant de ce corps, ne soit pas contrainte de porter devant Dieu ses plaintes & ses gemissemens, du tort que vous permettez que l'on me fasse.

Que si vous avez résolu de me faire bientôt mourir, & que je ne puisse rien obtenir de la rigueur de vos Ministres, je vous suplie au moins de ne me pas refuser trois choses: La premiere, *de m'accorder que mon corps soit transporté en France, pour y être enterré en terre sainte, puisque cela ne se peut dans vôtre Royaume.* La seconde, *que l'on me fasse mourir en public, où je puisse être vûë de mes amis, & que tout le monde sçache que je serai morte dans la profession de l'Eglise Romaine.* Et la troisiéme, *qu'il soit permis à mes domestiques qui m'ont servie avec tant de fidelité, de se pouvoir retirer librement, & joüir de la petite récompense que la pauvreté où je suis, m'a permis de leur laisser par mon Testament. Je vous suplie encore une fois, Madame, par le Sang de* JESUS-CHRIST,

1586. *par le lien de nôtre parenté, par la mémoire d'Henri VII. nôtre Ayeul commun, par la qualité de Reine que je porterai jusqu'à la mort, de ne me pas refuser de si justes demandes.*

On lui prononce l'Arrêt de mort.

Au commencement de Février 1587. on envoya par le Secretaire Robert l'Arrêt de mort de Marie, aux Comtes de Schareſbury & de Kent qui la gardoient au Château où elle étoit priſonniere, avec ordre d'aſſembler toute la Nobleſſe d'alentour, pour prêter main forte à l'execution de l'Arrêt; les deux Milords n'eurent pas plûtôt reçû cet ordre, qu'ils furent le dénoncer à la Reine Marie, à quoi elle répondit avec un eſprit gai, qu'*elle ſçavoit l'ordre qu'ils avoient reçû, que le plûtôt ne ſeroit que le meilleur pour elle, qu'on l'executât; puiſqu'elle alloit changer une Couronne périſſable, contre un autre qui ſera éternelle.* Aprés que les deux Comtes lui eurent prononcé l'Arrêt le 17 Février, & qu'ils ſe furent retirez, la Reine ſe mit à écrire deux Lettres, une au Roi de France, & l'autre au Duc de Guiſe ſur le ſujet de ſa mort. Aprés cela elle relût ſon Teſtament, par laquelle elle ſubſtituoit le Royaume au Roi Catholique, en cas que ſon fils vint à embraſſer la Religion des Calviniſtes, aprés quoi elle partagea le peu qu'elle avoit à ſes domeſtiques, & ſe mit à ſoûper, où elle

bût

bût à la santé de ses amis, qui fondant 1586.
en larmes, la remercierent à genoux. Aprés soûper elle les fit tous aprocher, baisa les filles & les femmes, & permit aux hommes de lui baiser la main, en leur disant adieu; on peut bien juger s'il fût répandu des larmes de part & d'autre dans cette occasion. Ensuite elle se confessa, & se mit à prier les genoux en terre, d'où s'étant levée, elle se coucha & dormit un peu toute habillée, & aprés un leger & court sommeil, elle se remit à prier avec son Confesseur. Le lendemain matin les deux Comtes entrerent dans sa chambre. La Reine n'eût pas si-tôt oüi ouvrir la porte de sa chambre, qu'elle leur alla au devant, & leur dit, *Milords, vous soyez les biens venus, j'ai été cette nuit plus vigilante que vous.* Ensuite elle mit sa main sur l'épaule du Milord qui la gardoit, parce que sa longue prison lui avoit causé une sciatique qui l'empêchoit de marcher qu'avec peine; & s'apuyant ainsi sur lui, elle alla au lieu du suplice. Elle avoit la tête couverte d'un voile, & tenoit un Crucifix à la main, & portoit une Couronne à sa ceinture. Elle fût conduite dans une gallerie où ses Juges l'attendoient. Son Ecuyer Malvio se mit à genoux devant elle, & fondant en larmes, lui demanda ses derniers ordres: *Ne pleurez pas,*

1586. lui dit-elle, *réjoüissez-vous plûtôt, de ce que Marie Stuard va être bien tôt délivrée de tous ses maux. Je vous prie seulement de dire à mon fils que je meurs constante dans la Religion Catholique, & que je le prie pour l'amour de Dieu, qu'il veüille toûjours demeurer dans la Foi de ses peres, d'aimer la Justice, de conserver ses Peuples en paix, & de n'entreprendre jamais rien contre la Reine Elizabeth.* Je n'ai au reste rien fait de préjudiciable à l'Ecosse, & je meurs toute affectionnée à la France.

On la mene à l'échaffaut.

Ensuite on conduisit la Reine dans la Grand'Sale du Palais qui étoit tapissée de noir, & s'étant assise sur une chaise, le Greffier lût la Sentence; aprés quoi la Reine s'étant tournée du côté du Peuple qui assistoit à son execution, elle leur dit, *vous voyez ici un spectacle nouveau. Une Reine qui meurt sur un échaffaut. Je n'avois point accoûtumé à me deshabiller en presence de tant de gens, encore moins d'avoir des Bourreaux pour valets de chambre; mais il faut vouloir ce que Dieu veut.* On ne voulut pas permettre à son Confesseur de l'assister sur l'échaffaut, mais on lui donna le Docteur Richard Fletcher Doyen de Peterborow qui avoit ordre d'exhorter la Reine, & de la consoler à la maniere des Réformez, ce qu'il ne manqua pas de faire par le discours suivant.

MA-

1586

MADAME,

Nonobstant cet apareil de la Justice que l'on va executer sur vous, pour les grands crimes que vous avez commis contre nôtre Reine, l'Etat & le Gouvernement; Sa Maieste n'a pas laissé de prendre un grand soin du salut de vôtre ame, qui doit bientôt sortir de vôtre corps, ou pour vivre éternellement avec JESUS-CHRIST, *ou pour entrer dans une perdition éternelle. C'est pour cela qu'elle m'envoye icy pour vous proposer les promesses pleine de consolation, que Dieu a fait à tous les Chrétiens fidelles & pénitens. Ainsi je vous prie de faire attention à trois choses.* La premiere, *à vôtre état passé, & à la gloire périssable que vous avez possedée:* La seconde, *à la condition presente où vous êtes sur le point de passer à un état d'immortalité:* Et la troisiéme, *à l'état present où vous vous trouvez entre une vie & une mort éternelle. Quant à la premiere permettez-moi, Madame, de vous apliquer ces paroles du Prophête David,* oubliez-vous vous-même: oubliez vôtre peuple, oubliez la maison de vôtre pere; *oubliez vôtre naissance, oubliez vôtre qualité de Reine, & alors le Roi des Rois mettra son affection en vous. Méprisez tout, jusqu'à vôtre propre Justice,*

qui

1586. *qui est soüillée & imparfaite, afin que vous puissiez vous revêtir de la Justice de* JESUS-CHRIST *par la Foi, & que vous puissiez un jour ressusciter en vie éternelle, & joüir de la gloire éternelle par l'efficace de sa mort & de ses souffrances.*

Et afin que Dieu ne vous condamne pour vos pechez passez, confessez vos péchez en général. Confessez que vous avez en particulier bien mérité la mort que vous allez souffrir. Reconnoissez la fidelité, & la bien-veillance que Sa Majesté vous a toûjours témoignée, & ayant une ferme foi en JESUS-CHRIST, *vous serez ainsi bien disposée à la mort, & quand vos pechez seroient en plus grand nombre que le sable de la mer, Dieu vous les pardonnera tous, & les effacera par sa grace, par l'efficace de la Passion de son fils, & par son S. Esprit, & les oubliera tellement, qu'il ne s'en souviendra plus. Il n'y a aucun autre moyen d'obtenir la rémission de nos péchez, que le sacrifice de* JESUS-CHRIST, *& la véritable foi qui nous justifiant, nous donne la Paix avec Dieu. En deuxiéme lieu, je vous prie de faire réflexion à vôtre mort, & qu'on ne vous verra plus en un lieu où toutes choses sont mises en oubli. Vous allez tomber dans une* loge de terre, où les vers seront vos freres, & la corruption vôtre pere, *comme parle Job. L'arbre demeure où il tombe, soit du côté du*

Midi

Midi de la vie humaine & du salut, soit 1586.
vers l'Occident de la mort & du malheur éternel; ainsi c'est ici le moment précieux, ou pour s'élever jusqu'à Dieu, ou pour tomber dans les ténébres de dehors, où il y a des pleurs & des grincemens de dents. *Puis donc, Madame, que c'est ici le moment auquel vous devez écouter Dieu,* n'endurcissez point vôtre cœur, *la mort a déja comme levé la main sur vous,* & la coignée est mise à la racine de l'arbre. *Le Trône du Juge éternel est déja dressé;* les Livres de vie *sont ouverts, & le Jugement qui doit être fait de vous est sur le point de paroître. Que si vous avez recours de bon cœur au* Trône de la grace, *& que vous vous apliquiez par une véritable foi les mérites & l'obéissance de* Jesus-Christ, il vous fera gain en la vie & en la mort: *la mort vous tournera en avantage, & un jour ce corps* mortel sera revêtu d'immortalité. *C'est à cette heure, Madame, que Dieu vous ouvre la porte du Royaume céleste, en comparaison duquel, tous les Royaumes du monde ne sont rien; ne vous la fermez pas vous-même par l'endurcissement de vôtre cœur.*

Enfin je prie vôtre Majesté de vouloir penser à elle-même, au tems present, & à l'état où vous devez tomber, qui est ou de ressusciter en vie éternelle au dernier jour, & d'entendre ces douces paroles, venez les

benits

1586. benits de mon Pere ; *ou de ressusciter pour la damnation éternelle, & d'entendre ces tristes paroles*, allez maudits au feu éternel. *D'être* à la droite de Dieu *comme une des* brebis *de son Troupeau, ou à* la gauche *comme les* boucs *destinez à la vengeance :* Bien-heureux sont ceux qui meurent au Seigneur, *& vous mourez en* JESUS CHRIST *si vous souhaitez avec une ferme foi de sortir de cette vie, pour être avec* JESUS-CHRIST *vôtre unique Sauveur. Gardez-vous, Madame, de mettre vôtre confiance en vôtre propre mérite, qui ne peut s'accorder avec la parole de Dieu qui est la véritable pierre de touche, la lumiere véritable, & un flambeau à nos pieds, pour nous conduire par le chemin de la paix à* JESUS-CHRIST, *dans lequel sont fondées toutes les promesses de Dieu, & duquel toutes les Ecritures rendent témoignage, que nous & tous les fidéles recevront la rémission des péchez par la Foi en son Sang.*

Tous les Saints l'ont invoqué au jour de leur nécessité, & il les a tous exaucez & délivrez ; ils ont mis leur confiance en lui, & leur esperance n'a jamais été vaine. Tous autres moyens, ne sont que des citernes crevassées, qui ne contiennent point l'eau *de la vie éternelle. Le Nom de Dieu est une forteresse, sous laquelle les justes n'ont rien à craindre, & où ils trouvent toûjours une protection*

tection assurée. Ainsi, Madame, afin que vous puissiez glorifier Dieu dans vôtre mort, & que vous puissiez éternellement joüir de ses biens, je vous suplie humblement & par les entrailles de la misericorde de Dieu, *de le vouloir invoquer avec nous, & d'avoir vôtre recours* au Trône de la grace, *afin que nous puissions nous réjoüir de vôtre conversion, & qu'ainsi Dieu vous regarde favorablement, & vous accorde sa grace.* 1586.

Entretien de ce Ministre avec la Reine.

Pendant que le Doyen faisoit cette exhortation, la Reine l'interrompit trois ou quatre fois, & finalement lui fit le discours suivant. *Mr le Doyen, je vous prie de vous taire, de me laisser en repos, & de ne vous tourmenter pas inutilement vous-même. Je veux que vous sçachiez que je suis ferme dans l'ancienne & la véritable Religion Catholique, pour laquelle je suis résoluë de répandre mon sang.* Le Doyen lui répondit, *Madame, je vous suplie de changer d'avis, de vous repentir de vos pechez passez, & de vous apuyer uniquement en la Foi de* JESUS-CHRIST. A quoi elle repliqua, *Mr le Doyen, ne vous mettez pas en peine de cela; car comme je suis née dans la Religion Catholique, je suis aussi entierement résoluë d'y mourir.* Les deux Comtes qui assistoient à ce discours du Doyen, voyant que la Reine l'écoutoit avec chagrin, lui dirent, *Madame, nous prierons Dieu avec le*

1586. *le Doyen, afin qu'il lui plaise d'éclairer vôtre esprit, & qu'il vous montre le chemin de la véritable connoissance de Dieu, & de sa parole, afin que vous puissiez mourir en cette Foi.* A quoi la Reine repliqua, *Messieurs, si vous voulez prier Dieu avec moi, je vous en aurai obligation, & je le regarderai comme une grande faveur que j'aurai reçûë de vous: mais je ne me joindrai jamais avec vous pour prier Dieu à vôtre maniere, puisque Dieu ne vous a pas fait la grace d'être de la même Religion que moi.* Le Comte de Kent lui répondit à cela, *qu'il étoit fâché de son obstination, & de voir les vaines superstitions qu'elle tenoit à la main*; la Reine lui repliqua encore, *qu'elle tenoit à la main la Figure de* JESUS-CHRIST, *pour mieux se ressouvenir de son saint Nom*; à quoi le Comte répondit, *que* JESUS-CHRIST *vouloit être tenu dans le cœur, & non pas dans la main des fidelles: mais*, dit-il, *quoique vous ayez refusé d'entendre la grace que Dieu vous presentoit, nous ne laisserons pas de le prier qu'il lui plaise de vous faire misericorde.* A quoi la Reine repliqua enfin, *priez le de vôtre côté, je le prierai aussi du mien.* On se mit à genoux, & le Doyen fit la priere à la maniere des Réformez: La Reine en fit une aussi à sa maniere, baisant souvent le Crucifix qu'elle portoit en sa main, & disant ces paroles, *Seigneur*

qui

qui avez autrefois étendu vos mains pour sauver tout le genre humain, recevez-moi, quoique je sois une miserable pechereſſe, dans vos mains misericordieuſes. 1586.

Ayant fait cette priere, elle ſe leva & ſe prépara à la mort; deux de ſes Demoiſelles s'aprocherent d'elle fondant en larmes, pour lui aider à ſe deshabiller; mais elle les avoit prévenuës, & s'étoit déja miſe en état: Il y avoit deux Bourreaux à ſes côtez, dont l'un voulut ôter à la Reine un *Agnus Dei* qu'elle portoit ſur ſa poitrine, mais elle dit de ne la pas toucher; qu'elle avoit donné cet Agnus à une de ſes Demoiſelles qui lui en payeroit la valeur. S'étant miſe en état qu'il falloit, elle congédia ces Demoiſelles; mais ces pauvres filles ne pouvant ſe tirer d'auprés d'elle, la Reine leur donna ſa bénédiction, & leur fit ſigne de la main juſqu'à ce qu'elle fût ſur l'échelle de l'échaffaut. On rapella pourtant une de ces Demoiſelles pour bander les yeux à la Reine, ce qu'elle fit avec un linge benit de grand prix. Aprés qu'on lui eût bandé les yeux, elle ſe mit à reciter le Pſeaume 31. *In te Domine ſperavi, &c.* Quand elle l'eût achevé, elle ſe baiſſa, & mit ſa tête ſur le billot, criant à haute voix, *in manus, &c. Seigneur je remets mon eſprit entre vos mains.* L'un des Bourreaux lui tenoit les mains, & l'autre

Elle ſe deshabille,

1586. l'autre lui coupa la tête avec une hache en deux coups, ne l'ayant pû faire du premier. Celui qui lui avoit tenu les mains prit la tête, & l'ayant montrée aux assistans, se mit à crier, Dieu garde nôtre Reine, à quoi le Doyen ajoûta, *ainsi puissent périr les ennemis de Dieu, & ceux de la Reine.*

On lui coupe la tête.

Sixte V. Sixte V. qui surpassoit en cruauté les plus grands Tirans, avec cette seule difference, que ceux-là ne répandoient le sang humain que pour satisfaire à leur haine & à leur cruauté; au lieu que Sixte ne fût cruel, que par un excés de sévérité dans l'administration de la Justice; cependant il témoigna tout autre chose dans cette occasion, car ayant apris la mort de la Reine Marie, & tourné ses yeux comme du côté d'Angleterre, il s'écria; *ô l'heureuse Reine, qui a été trouvée digne de voir tomber à ses pieds une Tête Couronnée!* Peut-être que s'il avoit tenu en son pouvoir Philippes II. qu'il l'auroit traité de la même maniere, pour contenter son humeur sanguinaire.

Differens sentimens sur le sujet de la Reine Marie. Pendant long-tems on ne parloit d'autre chose dans toute l'Europe que de la mort de cette Reine, & on en parloit diversement, car les Catholiques la regardoient comme un Martyr: de sorte que conformément à cela, ils traitoient la Reine Elizabeth de cruelle & de barbare. Les Protestans au contraire la regardoient comme

comme trés-coupable, selon les Loix de 1586.
Dieu, & celle du Monde, & ils se fondoient sur les raisons suivantes. Que la Reine Marie étant retournée en Ecosse oubliant sa qualité de Reine, épousa par un caprice d'amour, un simple Gentilhomme son cousin germain, nommé Henri Stuard. Bien-tôt aprés elle lui donna tout sujet de devenir jaloux d'un Musicien Piémontois, nommé David Riccio, que la Reine voyoit trop souvent & trop familierement, de sorte que Henri fût obligé pour se défaire d'un tel rival de le faire tuër. Ce qui affligea si fort la Reine, qu'elle jura qu'elle s'en vengeroit, aussi fit-elle mourir les deux courtisans qui l'avoient tué.

Depuis ce tems-là l'amour qu'elle avoit pour son Epoux se refroidissant de jour en jour, elle tourna toute son affection vers le Comte de Bothüel, nommé Jacques Hesburn, qui étoit un homme de trés-bonne mine : & cela tant pour contenter sa passion amoureuse, que pour se venger de son mari qui avoit fait assassiner le Musicien : De sorte qu'étant d'intelligence avec ce nouveau galant, & s'étant promis mariage, ils firent mourir Henri dans son lit environ à minuit, soit par le poison, comme disent quelques-uns, ou qu'il fût étranglé comme veulent d'autres : quoiqu'il en soit, il est certain qu'ils firent

1586. firent sauter la chambre où il étoit couché avec des poudres, afin de couvrir une si horrible méchanceté. On voit plusieurs Lettres sur les amours & le mariage de ce Comte avec la Reine, mais on croit que la plûpart sont inventées à plaisir.

Ecossois irritez. Cependant les Ecossois furent extrêmement irritez contre la Reine Marie, à cause de l'assassinat qu'elle avoit fait faire de son mari; & comme nous l'avons remarqué ailleurs, elle & le Comte de Bothüel, furent mis en Justice. Le Comte s'échapa par la fuite, & la Reine en étant convaincuë fut mise en prison, & condamnée à renoncer à la Couronne, & à la céder à son fils Jacques; les Ecossois ne pouvant souffrir qu'une femme aussi cruelle & aussi impudente que celle-là, fût leur Reine. Etant sortie de prison, elle fit la guerre à ses sujets; mais cette guerre lui ayant mal réüssi, elle fût obligée de s'enfuïr, & d'aller chercher un azile en France. Son malheur voulut pourtant, qu'au lieu d'aller en France, elle tomba entre les mains d'Elizabeth.

Les Catholiques en parlent autrement. Les autres Catholiques, & presque tous les Ecossois parlent bien autrement de cette Reine; car ils imputent toutes ces fautes prétenduës de Marie, à la haine & à la politique d'Elizabeth, qui cherchoit incessamment des prétextes pour perdre Marie, par-

ce

ce qu'étant sa plus proche parente, elle craignoit que si elle venoit à lui succeder, elle ruïnât la Réformation en Angleterre. C'est pour cela qu'elle cherchoit toutes sortes d'inventions pour la décrier en Ecosse, & la faire mépriser ou haïr par son Peuple, afin de la jetter plus facilement dans le précipice. Elle étoit aidée en cela par Jacques Stuard frere bâtard de Marie, qui esperoit de monter sur le Trône, si on pouvoit perdre la Reine Marie. Dans ce dessein il se déclara Chef des Protestans, fit des cabales dans le Royaume, & n'oublia rien de ce qui pouvoit contribuër à la ruïne de sa sœur. De sorte que cette Reine infortunée avoit trois Puissances conjurées contr'elle; sçavoir la Reine Elizabeth, le parti Protestant, & celui de son frere bâtard: c'est ce qui a donné lieu de croire que toutes les accusations qu'on a fait contr'elle n'étoient que des calomnies malicieusement inventées. 1586.

Ce qu'on peut dire contre Elizabeth.

Je ne prétens point décider lequel de ces deux sentimens est le véritable. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'Henri époux de Marie périt par le feu. Que le Musicien Riccio fut assassiné. Que la Reine aimoit le Comte de Bothüel, & qu'elle l'épousa bien-tôt aprés la mort de Henri, mais quand tout cela seroit vrai, il ne sçauroit pourtant justifier la conduite de la Reine Eli-

1587. Elizabeth. Que les Protestans en disent tout ce qu'ils voudront, ils ne sçauroient empêcher que l'on n'accuse Elizabeth d'avoir fait une trés-méchante & trés-cruelle action en faisant mourir cette Reine, & que cette seule action, n'ait obscurci tout ce qu'elle a jamais fait de plus glorieux. On ne sçauroit desavoüer, que ce n'ait été par politique, plûtôt que par aucune autre raison que la Reine Elizabeth étoit devenuë ennemie de Marie. Elle-même l'a confessé, car lorsqu'elle eût apris que Philippes II. avoit écrit une lettre à la Reine Marie, par laquelle il l'assûroit qu'elle seroit bien-tôt en liberté, elle ordonna incontinent qu'on lui fit incessamment son Procés, & qu'on la condamnât à la mort, disant, qu'*il falloit remedier de bonne heure, à ne pas donner ce plaisir au Roi d'Espagne.*

Quelle méchanceté n'étoit-ce pas de faire mourir une Reine seulement par politique? Aprés l'avoir déja gardée vingt ans en prison, elle n'avoit qu'à la tenir là toute sa vie. Mais il n'apartient qu'à des Tirans de faire mourir des Têtes Couronnées, sur tout quand c'est par la main du Bourreau; aussi le seul souvenir de cette action fait horreur à toute sorte de gens, & il est certain qu'il y a eû trés peu de personnes qui l'ait aprouvée, la plûpart de tous l'ayant généralement condamnée.

Ce

Ce qu'il y eût encore de plus étrange dans la conduite de cette Reine, c'est l'hypocrisie qu'elle témoigna dans cette rencontre où elle feignit de n'avoir sçû la mort de la Reine Marie que par la voix publique. Le même jour que le Peuple aprit à Londres qu'on avoit coupé la tête à cette Reine, on fit des feux de joie, comme si l'Angleterre avoit remporté quelque grande victoire. Elizabeth ayant mis la tête à la fenêtre, demanda que vouloient dire ces feux de joye: On lui répondit qu'on les faisoit à l'occasion de la mort de la Reine Marie: à quoi elle repliqua, par une étrange hypocrisie, & comme toute surprise. *Quoi la Reine ma sœur est-elle donc morte? Et qui est-ce qui l'a fait mourir? On m'a donc trompée?* Cependant elle avoit signé l'Arrêt de mort, elle osoit pourtant parler de la sorte en presence de plusieurs Ambassadeurs? Un Milord qui étoit present, ne pût s'empêcher de dire, *voilà un vrai tour de Comedienne.* Un Ambassadeur dit à un autre sur le même sujet, & avec beaucoup d'esprit, *il faut que la Reine soit bien maligne & bien dissimulée, ou qu'elle soit bien sotte de se laisser tromper dans une affaire de cette consequence.* Aprés cela la Reine s'enferma pendant trois jours dans son apartement, sans voir personne, & fit dire par ses officiers & domestiques, qu'*el-*

1587. Hypocrisie d'Elizabeth au sujet de la mort de la Reine Marie.

1587. qu'*elle ne se pouvoit consoler de la mort de la Reine Marie.* Elle parût ensuite couverte d'un grand deüil, & fit sçavoir qu'on lui feroit plaisir de lui rendre des visites de condoleance sur la mort de cette Reine, ce que firent tous les Ambassadeurs, mais non pas sans chagrin, d'autant plus qu'Elizabeth ne leur parloit *que du déplaisir qu'elle avoit de voir mourir une Reine dans son Royaume sans ses ordres exprés, ajoûtant qu'on devoit avoir plus de respect pour le sang des Têtes couronnées.* On ne fit les obséques de la Reine Marie que six mois aprés sa mort, mais on les fit fort magnifiques: car on dit qu'on y dépensa douze mille livres sterlin. Elle fût enterrée à Peterborow prés de la Reine Catherine, où on lui fit bâtir une Chapelle & un Tombeau de marbre, qui coûta deux mille livres sterlin. Mais on retint prisonniers tous les domestiques de Marie dans le Château, sans qu'on leur permit de parler à personne.

Ce que faisoit le Pape Sixte à l'égard de Philippes II.

Mais revenons à la politique du Pape Sixte, qui avoit toûjours les yeux ouverts à ses interêts, & à l'agrandissement de la gloire du Saint Siége, & de l'Etat Ecclesiastique. Il avoit résolu de démembrer de la Monarchie d'Espagne, le Royaume de Naples pour le réunir à l'Eglise: mais pour venir à bout d'un si grand dessein, il falloit commencer par

par affoiblir le Roi d'Espagne, afin qu'il ne fût pas en état de le secourir lorsqu'il l'attaqueroit: De sorte que voyant qu'il n'avoit pas de meilleur moyen d'affoiblir l'Espagne, que de lui oposer la Reine Elizabeth, il se mit à la ménager & traiter secrettement avec elle. Le Roi Philippes pressoit cependant le Pape pour obtenir de lui deux choses: La premiere, qu'il fit Cardinal M. Milord Guillaume Alan, croyant qu'un Anglois de cette qualité revêtu encore de la dignité de Cardinal, faciliteroit beaucoup l'entreprise qu'il vouloit faire sur l'Angleterre: La seconde, il vouloit sçavoir en quoi consisteroit le secours d'argent que Sa Sainteté lui devoit donner, Sixte V. faisoit réfléxion à deux choses sur ce sujet: La premiere, qu'il s'acqueroit la réputation d'un Pape plein de zéle, s'il donnoit du secours à Philippes II. outre qu'il souhaitoit avec passion de réünir à l'Eglise le Royaume d'Angleterre: La seconde, qu'en engageant Philippes dans une cruelle guerre, & contre une Reine qu'il sollicitoit lui-même à une vigoureuse défense, il ne manqueroit pas de jetter ce Prince dans de grands périls. Il fit donc venir de Flandres à Rome en toute diligence Milord Alan, & sur la fin de Juillet il le fit Prêtre, Cardinal de S. Martin des Monts, & son Légat à Latere, & le fit partir incessamment pour l'Espagne, afin de sol- 1587.

1587. liciter Philippes à l'entrepriſe contre l'Angleterre, & de l'aſſiſter de ſes conſeils ; le chargeant de faire en ſorte qu'on ne perdit pas un moment dans cette affaire. Sixte ne preſſoit ainſi le Roy d'Eſpagne, qu'afin d'empêcher qu'il n'aſſemblât de plus grandes forces, & qu'ainſi il échoüât plus facilement dans cette entrepriſe. Ce Cardinal fût porteur du Traité, qui avoit été conclu avec l'Ambaſſadeur du Roi Philippes, par lequel Sixte V. s'obligeoit de donner à Philippes II. un million d'écus Romains, & la permiſſion de lever les Décimes dans tous ſes Royaumes & Terres de ſon obéïſſance, hors le Royaume de Naples qu'il ne vouloit pas affoiblir : ſecours trés-conſidérable s'il n'avoit été accordé plûtôt dans le deſſein de le promettre ſeulement, que dans un deſſein ſincere de le donner réellement.

Avec la Reine Elizabeth.

Enſuite il fit apeller Carre, avec lequel il eût un long entretien ſur la négligence de la Reine Elizabeth à ſe préparer à la défenſe, diſant, *qu'elle ne devoit pas, aprés avoir ſçû ſi adroitement allumer le feu, en retirer le bois pour le laiſſer éteindre. Qu'elle avoit donné quelque atteinte à la guêpe en faiſant mourir la Reine d'Ecoſſe, mais que ſi elle ne ſe précautionnoit, qu'elle en ſeroit encore piquée & tuée. Que le Roi Philippes étoit ſi irrité contr'elle, qu'il employeroit*

ployeroit toutes ſes forces, & celles des autres Catholiques pour la perdre. Que ſa qualité de Pape l'obligeoit à garder les apparences, mais que le ſecours qu'il donneroit au Roi Philippes, ne pouroit être préjudiciable à la Reine Elizabeth. Qu'un Chapeau rouge qu'il avoit donné à un Anglois, n'étoit pas capable de faire du mal à cette Reine, & qu'il ne le lui avoit donné que pour avoir occaſion de l'éloigner de Flandres, où il auroit pû attirer des Partiſans au Roi Philippes en Angleterre; au lieu que la Reine n'avoit plus rien à craindre de lui, tant qu'il ſeroit ſi éloigné. Qu'il étoit vrai qu'il avoit promis un million d'écus au Roi Philippes pour l'entrepriſe, & la permiſſion de lever les Décimes dans ſes Etats; mais qu'il l'avoit accordé ſeulement ſous cette condition, qu'il en payeroit cet argent que ſix mois aprés que le Roi Philippes ſ ſeroit rendu Maître de quelque Place conſi lerable en Angleterre, & que c'étoit à elle d'empêcher que cela n'arrivât, de ſorte que le ſecours qu'il avoit promis à Philippes II. ne pouvoit faire ni beaucoup de bien à ce Prince, ni beaucoup de mal à Elizabeth. Qu'au reſte il ne pouvoit comprendre pourquoi la Reine, aprés avoir envoyé un Gouverneur en Hollande avec tant d'éclat, l'avoit enſuite rapellé lorſqu'il étoit le plus néceſſaire dans ce Païs-là. 1587.

1587. Le Pape s'entretint encore une autrefois & plus long-tems sur cette affaire avec le Chevalier Carre, voulant à quelque prix que ce fût, faire sçavoir à la Reine par lui, combien elle dévroit penser à se bien deffendre en Angleterre, & à soûtenir les Flamans des Païs-Bas. Il fit aussi comprendre au Chevalier en termes couverts, qu'il étoit obligé de fulminer une excommunication contre la Reine Elizabeth, mais qu'il laissoit à sa prudence d'en faire le profit qu'elle jugeroit à propos, & de bien considerer quelle étoit son intention en l'excommuniant. Le Chevalier fit sçavoir à la Reine tout cet entretien qu'il avoit eû avec le Pape, à quoi elle répondit qu'elle ne négligeroit rien pour sa défense, aprés de tels avertissemens. Que déja elle avoit envoyé des ordres à l'Amiral Drack d'aller incessamment mettre la Flote en état, & de la faire aussi forte qu'il seroit possible. Qu'elle avoit envoyé en Hollande le Comte de Leicester avec des Troupes & des Munitions trés-considerables. Qu'enfin quant à l'excommunication, que le Pape pouvoit faire de sa charge, mais qu'elle ne craignoit pas les excommunications.

Autres particularitez sur ce sujet.

Sixte se résout difficilement à excommunier Elizabeth.

Quoiqu'il fut de la politique du Pape, & que ce fut même son intention de faciliter l'entrepriſe de Philippes II. contre l'Angleterre, afin de le perdre plus facilement & plûtôt,

plûtôt, il ne laissa pas de gagner du tems 1587.
& de chercher des prétextes pour ne pas publier l'excommunication contre la Reine Elizabeth. Il en alléguoit pour principale raison, qu'ayant été déja excommuniée par le Pape Pie V. il ne croyoit pas qu'il fût nécessaire d'en venir à une seconde excommunication, lorsqu'elle étoit plus obstinée dans l'héresie qu'auparavant, & qu'elle ne serviroit qu'à faire rire la Cour de cette Reine.

L'Ambassadeur d'Espagne au contraire pressoit incessamment le Pape au nom de son Maître, de publier cette excommunication, en alléguant pour raison: Premierement, que les Catholiques qui avoient déja oublié la premiere redoubleroient leur zéle quand ils en verroient une seconde, & seroient encouragez à prendre les armes contre la Reine, & à se joindre au parti de Philippes II. & de la feuë Reine Marie; (c'est peut-être aussi la raison pour laquelle Sixte V. ne vouloit pas publier l'excommunication, afin d'empêcher que l'entrepriſe de Philippes ne réussît trop heureusement.) La seconde raison pourquoi Philippes vouloit que le Pape publiât l'excommunication, c'étoit ainsi que par la même Bulle, le Pape déclarât l'entrepriſe juste, & que l'investiture du Royaume d'Angleterre lui demeurât s'il venoit à le conquerir. Mais enfin

1587. le Pape fût forcé de publier l'excommunication, en la maniere que le trouverent bon les Cardinaux & autres Ecclesiastiques Espagnols qui la demandoient. La voici telle qu'elle fut publiée.

BULLE D'EXCOMMUNICATION de Sixte V. contre la Reine Elizabeth.

SIXTE V. par la grace de Dieu, Pasteur universel du Troupeau de JESUS-CHRIST, *auquel apartient par une succession légitime, le soin & le Gouvernement de l'Eglise Catholique; voyant l'état fâcheux auquel le célébre Royaume d'Angleterre & celui d'Irlande sont réduits aujourd'hui, aprés avoir été si fameux par leur vertu, leur Religion, & leur obéïssance Chrétienne. S'étant laissez maintenant réduire non seulement à un état de déréglement & de péril manifeste de leur salut, mais étant devenus même des membres pourris de l'Eglise, infects & capables de corrompre tout le corps de l'Eglise Chrétienne, & cela sous le gouvernement impie & tirannique d'Elizabeth la prétenduë Reine de ces Etats & de ses adherans, qui ne sont pas moins scelerats & impies qu'elle, ne reconnoissant plus l'autorité du Souverain Pontife, qui a perdu tous ses droits dans ces deux Royaumes; Henri VIII. autrefois*

Roi

Roi d'Angleterre, commença tous ces de- 1587.
sordres, s'étant révolté de l'obéïssance du saint Siége, s'étant aussi séparé de la véritable communion Chrétienne, & en ayant fait séparer par force ses sujets. Elizabeth qui a usurpé ce même Royaume ayant suivi ses traces, & faisant paroître une obstination invincible à revenir au bon chemin. Ainsi pour remedier à ces desordres, rétablir une bonne discipline, & contenir tout le monde dans une juste obéïssance, il ne reste d'autre moyen pour rétablir la Religion, & entretenir la paix, le repos & l'union dans la Chrétienté, que de déposer de la Royauté ladite Elizabeth, soit disant Reine d'Angleterre.

Sa Sainteté voulant donc pouvoir à tous ces desordres, & y aporter de bons & de prompts remedes, inspirée comme elle est de Dieu pour le bien général de l'Eglise; portée encore à cela par l'inclination favorable qu'elle a toûjours eû pour le Royaume d'Angleterre aussi-bien que ses Prédécesseurs: étant enfin sollicitée à cela même par plusieurs personnes zelées du même Royaume. C'est qui a obligé Sa Sainteté de s'adresser à plusieurs Princes, & particulierement au Roi Catholique, pour le prier de lui vouloir donner du secours dans cette entrepriſe, par la veneration qu'il a toûjours témoigné pour le saint Siége, par l'ancienne

1587. *amitié qui a toûjours été entre son Royaume & celui d'Angleterre, & par l'affection particuliere qu'il a témoigné aux Catholiques des Païs-Bas, afin de procurer quelque repos à ses Etats voisins de l'Angleterre, pour le bien & la propagation de la Foi Catholique, & enfin pour le bien commun & général de toute l'Europe; le conjurant de vouloir employer le pouvoir dont Dieu l'a revêtu à détrôner cette femme, & à punir ses adherans dont l'exemple est si pernicieux à toute la Chrétienté, & à mettre en repos & réformer ce Royaume, toutes choses dont il peut revenir de grands fruits à tout le Christianisme. Mais pour faire connoître à toute la terre l'équité & la justice de cette entreprise, & particulierement aux Peuples d'Angleterre & d'Irlande, & montrer en même-tems les justes jugemens de Dieu qui vont tomber sur cette femme. Sa Sainteté a jugé nécessaire, en publiant la Sentence d'excommunication contre Elizabeth, de publier en même-tems les raisons qui l'ont obligé d'en venir à une si grande rigueur contr'elle.*

La 1. c'est qu'elle est hérétique & schismatique; qu'elle a été déja excommuniée deux fois par les deux derniers Papes nos Prédecesseurs, & qu'elle demeure pourtant toûjours obstinée dans la désobéissance à Dieu & au saint Siége Apostolique, ayant usurpé témé-

témérairement & contre toutes les Loix de 1587.
Dieu, de la nature & de la raison, la Souveraineté temporelle, & l'autorité Spirituelle sur les ames. La 2. parce qu'elle est bâtarde, née d'un inceste & d'un adultere, & par consequent incapable de succeder au Royaume d'Angleterre, tant par diverses Sentences de Clement VII. & de Paul III. que par la Déclaration publique qu'en avoit faite Henry son pere. La 3. pour avoir usurpé la Couronne d'Angleterre contre toute justice par les raisons déja alleguées, cette entreprise étant entierement contraire à tous les anciens Traitez faits entre le Saint Siége & le Royaume d'Angleterre, lors de sa réconciliation avec l'Eglise; Et de plus, à cause de la mort de Thomas Cantelberg sous le Regne de Henri II. depuis laquelle il fût convenu, que personne ne seroit reconnu pour Roi légitime en Angleterre, sans l'aprobation & consentement de l'Evêque universel: Ce Traité fut ensuite renouvellé par le Roi Jean, & confirmé par un serment public & solemnel. Aussi avoit-il été fait à la priere de la Noblesse & du Peuple, comme une chose qui devoit être trés utile à tout le Royaume. 4. De plus, parce qu'elle a faussé le serment qu'elle fit à son Couronnement, qui étoit de maintenir tous les anciens Privileges de la Nation, & toutes les immunitez des Ecclesiastiques.

1587. 5. *A cause des violences, injustices, & extorsions qu'elle a faites aux peuples des deux Royaumes.* 6. *Qu'elle a suscité une révolte dans les Païs voisins contre leur légitime Souverain, & que par ce moyen elle a été cause de la séduction d'une infinité d'ames, & de la désolation de plusieurs Villes & Provinces.* 7. *Pour avoir donné retraite & protection aux hérétiques fugitifs, aux rebelles & à des mal-faicteurs publics, au grand préjudice de toute la Chrétienté, jusqu'à solliciter le Turc, ce grand ennemi du nom Chrétien, à venir faire la guerre aux Chrétiens, & ainsi de troubler le repos & la tranquilité publique.* 8. *Pour avoir fait une longue & horrible persecution aux Saints du Seigneur, qu'elle a tourmentez, maltraitez, emprisonné de saints Evêques, & fait mourir miserablement les membres de la sainte Eglise Catholique.* 9. *De plus, à cause de la cruauté & inhumanité qu'elle a exercée depuis peu contre Marie Reine d'Ecosse, laquelle s'étoit réfugiée en Angleterre sur la promesse & l'assurance qu'on lui avoit donnée de la proteger & de la deffendre.* 10. *Outre cela pour avoir procuré la destruction de l'Eglise Catholique, la profanation des Sacremens, des Convents, & des personnes Sacrées.* 11. *Et pour ce qui regarde les affaires Civiles & le bien public, pour avoir dégradé l'ancienne Noblesse*

du

du Royaume, & élevé en leur place des per- 1587.
sonnes du commun, indignes d'aucun emploi dans les affaires Civiles, ni Ecclesiastiques. Pour avoir encore vendu la Justice, & parce enfin qu'elle exerce une tirannie absoluë, au deshonneur du Nom de Dieu, à l'opression du Peuple, à la destruction du Païs, & à la ruïne des Ames. Or toutes ces choses sont de telle nature pour la plûpart, que les unes la rendent manifestement incapable de régner, & les autres la déclarent même indigne de vivre.

Sa Sainteté donc pour toutes ces raisons, en vertu de la puissance qu'il a reçû de Dieu, & de l'autorité Apostolique dont il est revêtu, renouvelle la Sentence de ses Prédécesseurs Pie V. & Gregoire XIII. en ce qui regarde l'excommunication & la déposition de ladite Elizabeth : l'excommunie de nouveau, la déclare déchuë de toute autorité Royale, de tout droit, titre, ou prétention qu'elle pourroit avoir sur les Royaumes d'Angleterre & d'Irlande, déclarant qu'elle ne les possede qu'illégitimement & par usurpation. Sa Sainteté absout aussi tous ses sujets & tous autres du serment de fidelité qu'ils lui ont fait, & de toute autre obligation ou devoir que ce soit : De plus, elle défend expressément sous peine d'encourir l'ire de Dieu, d'être excommuniez, & punis corporellement selon

les

1587. *les Loix, à toute sorte de personnes de quelque qualité & condition qu'ils puissent être, aprés la signification de nôtre Bulle, de rendre à ladite Elizabeth aucune sorte de service que ce soit, ni d'obéir à aucune de ses Ordonnances; leur ordonnant au contraire de s'employer de toutes leurs forces à la faire châtier, afin que comme elle s'est laissée induire par le démon à se rebeller en tant de manieres contre Dieu, elle puisse reconnoître sa faute, & se soûmettre avec humilité au jugement de Dieu, quand elle se verra ainsi délaissée, & destituée de tout secours humain.*

Pour cet effet nous faisons sçavoir à tous les Peuples des deux Royaumes d'Angleterre & d'Irlande, & autres Etats & Païs, de veiller soigneusement, & de travailler avec soin à l'execution de tout le contenu cy-dessus; de ne donner directement ni indirectement aucun secours à ladite Elizabeth, ni à ses adherans, dés qu'ils auront connoissance de nôtre presente Sentence, de se joindre incessamment aux armes Catholiques, qui seront commandées par le Prince Victorieux Alexandre Farnese, au nom de Sa Majesté Catholique, avec toutes les forces que chacun pourra mettre sur pied, & de se mettre incessamment en campagne, afin de détrôner au plûtôt la nommée Elizabeth, qui ne posséde la

Cou-

Couronne d'Angleterre que par usurpation, 1587.
& de rétablir la Foy Catholique en ce Païs-là.

De plus on fait sçavoir à chacun, que l'intention de Sa Sainteté, du Roi Catholique, & du Prince Farnese, n'est pas de surprendre ou d'envahir le Royaume d'Angleterre, ni de changer les Loix, les Privileges ni les Coûtumes du Royaume, ni d'ôter à personne la liberté de sa vie, ni de ses biens, hors les rebelles & ceux qui demeureront obstinez. Ni enfin de faire aucun autre changement dans le Royaume, sinon que par un commun consentement entre Sa Sainteté, le Roi Catholique & les Etats du Païs, pour le bien public, pour l'affermissement de la Foi Catholique, ou pour punir celle qui a usurpé ce Royaume, & ses adherans, il fût trouvé bon d'en faire quelqu'un. Assurant au reste tout le monde, que toutes les difficultez qui pourroient survenir à l'occasion de la deposition de cette femme, ou entre particuliers, ou au regard de la succession à la Couronne, ou à l'égard des affaires Ecclesiastiques, seront terminées selon la justice, le droit & l'équité Chrétienne. D'ailleurs on n'aura pas seulement soin que les Catholiques ne soient plus exposez aux malheurs qui les ont accablez jusqu'ici, mais on accordera la même protection à tous ceux

géné-

1587. *généralement qui viendront volontairement se soûmettre au Général de l'Armée. Et comme nous sommes bien informez, qu'il y a une infinité de gens qui se sont séparez de l'Eglise Catholique, sans sçavoir ce qu'ils faisoient, qui sont pourtant confondus avec les hérétiques : Nous déclarons que nôtre intention n'est pas qu'ils soient punis comme tels, mais qu'on leur fasse grace jusqu'à ce qu'étant instruits par des gens sçavans, ils se puissent d'eux-mêmes détourner du mauvais chemin. On déclare de plus non-seulement, qu'il est permis indifferemment à toute sorte de gens, de dedans, ou de dehors l'Angleterre, de s'assurer de la personne d'Elizabeth & de ses adherans, de l'emprisonner & de la livrer au parti Catholique ; mais que l'on regardera comme une singuliere obligation, que l'on récompensera selon la qualité des personnes, l'action de ceux qui pourront arrêter ladite Elizabeth. On ne manquera pas aussi de récompenser tous ceux qui ont ci-devant aidé, ou qui le feront ci-aprés, à faire punir cette femme qui a usurpé le Royaume d'Angleterre & ses adherans, & à rétablir la Religion Catholique en ce Païs-là : On les assure qu'ils seront avancez dans les Charges, Honneurs & Dignitez, selon leur mérite & les services qu'ils auront rendus : De plus, Sa Sainteté fera donner des*

des Passeports à tous ceux qui se voudront joindre à l'Armée Catholique, ou qui y porteront des munitions de bouche ou de guerre, & autres choses nécessaires, leur promettant que tout ce qu'on leur achetera sera exactement & largement payé. Sa Sainteté ordonne encore, & commande à chacun de se tenir prêt au plûtôt à donner du secours selon qu'il le pourra, afin que l'entrepriſe ne vienne à manquer faute de diligence, & de faire punir ceux qui contreviendront à la presente Ordonnance. Enfin Sa Sainteté ayant ouvert le tresor d'Indulgences qu'elle a entre les mains, accorde Indulgence pleniere, à tous ceux qui aprés s'être confessez, & avoir communié, combattront avec l'Armée Catholique, pour châtier & détrôner la soi disant Elizabeth Reine d'Angleterre, & ses adherans. 1587.

En ce tems-là, la Reine fit trois actions de justice avec beaucoup d'éclat, & qui lui servirent beaucoup à regagner l'affection du Peuple, qu'elle avoit en quelque maniere perduë en faisant mourir la Reine Marie sur un échaffaut; car il faut sçavoir, que quoique pûssent alléguer les plus zélez Partisans de la Reine, pour faire passer cette action pour un sacrifice agréable à Dieu, ou pour l'excuser du moins autant qu'il se pouvoit, ce qu'il falloit nécessairement faire pour sauver l'honneur de la Reli- La mort de la Reine Marie comment regardée,

1587. Religion & celle de l'Etat : il est pourtant certain, que les personnes désintéressées, même entre les Protestans, ne pouvoient regarder cette action qu'avec horreur, puisqu'en effet, il n'apartient qu'à des tirans de répandre le sang d'une Tête couronnée; & si les Protestans n'ont pû s'empêcher de regarder cette action qu'avec beaucoup de chagrin, on peut bien juger quels doivent avoir été les sentimens des Catholiques là-dessus, eux qui avoient bien plus de sujet de s'en plaindre que les Protestans, puisqu'ils regardoient la mort de cette Reine, comme un fruit des principes de la Religion des Protestans, croyant qu'Elizabeth ne l'avoit fait mourir, que par la crainte qu'elle avoit, que Marie qui étoit Catholique ne vint à lui succéder à la Couronne d'Angleterre : Mais voyons ces trois actes de Justice d'Elizabeth, dont nous venons de parler.

Résolution & hardiesse d'une réponse

La nommée *Marguerite Lambrun*, étoit une femme d'esprit & de courage, qui avoit été plusieurs années au service de Marie, & qui s'étoit mariée cinq ans avant la mort de cette Reine: son mari étant mort justement lorsqu'on fit couper la tête de Marie, (de douleur & d'affliction, à ce qu'on crût, de la mort de cette Princesse de laquelle il avoit reçû de grands bien-faits,) sa femme fut si affligée d'avoir perdu en même

même-tems, & sa Maîtresse & son mari, 1587.
qu'elle se mit dans la tête d'en tirer vengeance: Aprés avoir long-tems rêvé au moyen qui seroit le plus propre pour en venir à bout, & en avoir trouvé plusieurs qui lui paroissoient bons, elle se détermina à celui qu'elle crût le plus aisé, qui étoit de s'habiller en homme: ce qu'elle fit, & accommoda ses cheveux, & tout l'air de son corps du mieux qu'elle pût pour mieux ressembler à un homme. Elle portoit deux pistolets sous ses habits, résoluë de se cacher parmi la foule lors que la Reine iroit à la Chapelle, d'en tirer un sur la Reine, & de se tuër elle-même avec l'autre, pour éviter la main de la Justice. Mais il arriva que la Reine s'allant promener un jour dans ses jardins, Marguerite Lambrun qui se faisoit apeler alors *Antoine Sparck*, & se disoit Ecossois, voulant percer la foule avec un peu trop de précipitation, laissa tomber un de ses pistolets. Les Gardes qui s'en aperçûrent, se saisirent d'elle sur le champ. Le Conseil de la Reine, & sur tout le Comte d'Essex, vouloit qu'on la conduisit en prison, étant convaincuë de cet attentat, puisqu'on l'avoit trouvée saisie de l'autre pistolet: mais la Reine voulut avoir le plaisir de l'examiner elle-même; & l'ayant faite aprocher d'elle, la croyant être un homme, elle lui fit tous les interrogatoires

qu'on

1587. qu'on a accoûtumé de faire aux prévenus, sur son nom, sa partie, sa qualité, &c. Elle répondit à toutes ces questions avec beaucoup de hardiesse & de liberté en ces termes. *Madame, je suis femme, quoique je porte cet habit: Je m'apelle Marguerite Lambrun. J'ai été plusieurs années au service de la Reine Marie ma Maîtresse, que vous avez si injustement fait mourir, & par sa mort vous avez été cause aussi de celle de mon mari, mort de déplaisir de voir mourir si injustement une Reine si innocente: C'est ce qui a fait, qu'aimant beaucoup l'un & l'autre, j'avois résolu au péril de ma vie, de venger leur mort par la vôtre. Il est vrai que j'ai été fort combatuë, & que j'ai fait tous les efforts possibles sur moi même, pour me détourner d'un si pernicieux dessein, mais je ne l'ai pû, & j'ai été contrainte d'expérimenter, qu'il n'y a ni raison, ni force qui soit capable d'empêcher une femme de se venger, lorsque l'amour s'en mêle, & qu'il nous excite à la vengeance.* A peine eût-elle déclaré son nom, qu'elle fût reconnuë à sa voix, non-seulement pour femme, mais pour être celle qu'elle disoit qui avoit été au service de Marie: une Dame de la Reine qui étoit presente l'ayant reconnuë, & se souvenant de lui avoir parlé plusieurs fois. Quoique la Reine eût grand sujet d'être émuë d'un tel discours,

elle

elle ne laissa pas de l'écouter froidement, & 1587.
de lui répondre tranquillement de la sorte. *Vous avez donc crû faire vôtre devoir, & rendre à l'amour que vous avez pour vôtre Maîtresse & pour vôtre Mari, ce qu'il demandoit; mais que pensez-vous que doit être aujourd'hui le mien envers vous?* Cette femme répondit à la Reine avec fermeté. *Je dirai franchement à Vôtre Majesté mon sentiment, pourvû qu'il lui plaise me dire premierement, si elle me demande cela en qualité de Reine, ou en qualité de Juge.* La Reine lui dit que c'étoit en *qualité de Reine, Vôtre Majesté me doit donc accorder la grace*, repliqua cette femme: *Quelle assurance me donnez-vous donc*, lui dit la Reine, *que vous n'abuserez pas de ma grace, & que vous n'entreprendrez pas une seconde fois une action semblable dans quelqu'autre occasion.* A quoi cette femme repartit, *Madame, la grace que l'on veut donner avec tant de précaution, n'est plus une grace: ainsi Vôtre Majesté peut en user comme Juge envers moi.* La Reine s'étant retournée vers quelques personnes de son Conseil qui étoient presens, leur dit, *il y a trente ans que je suis Reine, mais je ne me souviens pas d'avoir jamais trouvé personne qui m'ait donné une pareille leçon.* Ainsi elle voulut lui donner la grace entiere & sans condition, quoique le Président de

1587. de son Conseil lui pût dire pour l'obliger à faire punir cette femme. Aprés avoir obtenu sa grace, elle pria la Reine d'avoir la générosité de la faire conduire sûrement hors du Royaume, & jusqu'aux Côtes de France : ce qu'elle lui accorda, & l'on regarda cette demande comme un trait de la prudence de cette femme.

Autre action de générosité d'Elizabeth.

Le second acte de justice d'Elizabeth fut celui-ci. On fit courir un libelle dans la Ville d'Yorck, & sans doute aussi en plusieurs autres Villes, qui avoit pour tître *la Reine impudique* : & quoiqu'il n'y fut parlé ni de la Reine, ni de rien qui regardât l'Angleterre, on ne laissoit pas de reconnoître qu'il avoit été fait contre Elizabeth, que l'on traitoit de femme sans honneur & sans honte, plus débauchée que Taïs, Phriné & Messaline, & que l'on là comparoit à Jeanne Reine de Naples. Ce libelle n'avoit que trois feüilles, & on accusa le nommé *Robert Tipay*, fils d'un artisan de la Ville d'Yorck d'en être l'auteur. Il avoit quelque étude, mais il avoit l'esprit trop satirique, & il étoit un peu libertin en matiere de Religion, quoiqu'il fit profession d'être bon Catholique. Etant accusé dans les formes, le Magistrat d'Yorck le fit mettre en prison. Ensuite on l'interrogea, mais il nia être l'auteur du libelle. La Reine ayant apris qu'on lui faisoit

son

son procés, envoya ordre de le faire conduire à Londres, quand il y fût arrivé on l'examina dans le Conseil en presence de la Reine; mais quelqu'indices qu'il y eût contre lui, il nia toûjours être l'auteur du libelle, & l'on ne trouva point de preuves capables de le convaincre. La Reine voyant cela prit à sa main le libelle, & sans s'émouvoir, elle dit au Conseil: *Nous nous rompons la tête, Milords, à interroger ce miserable, comme s'il m'avoit effectivement offensée; mais il me semble que ceux qui l'accusent sont plus coupables que lui, puisqu'ils prétendent que l'auteur de ce libelle, quel qu'il soit, m'ait voulu désigner: ce qui ne peut-être, car ce libelle parle d'une Reine impudique, & moi je prétens être chaste, & d'avoir en horreur l'impudicité, desorte que ce libelle ne peut avoir été fait contre moi.* Aprés que la Reine eût dit cela, elle se leva, & ordonna qu'on mit en liberté le prisonnier, & qu'on lui fit un present de cent écus, pour réparer la faute qu'on avoit faite, de l'avoir mis en prison sans sujet, & ce fût-là la plus grande liberalité qu'elle ait jamais fait aux gens de lettres. Quand Typai eût été ainsi traité, & qu'il eût vû que la Reine ne prenoit point ce libelle pour son compte, il ne fit plus difficulté de dire qu'il en étoit l'auteur. Il s'arrêta même à Londres où il fit une Apologie 1587

de

1587. de la Reine que le libelle avoit en vûë, dans laquelle il s'en déclaroit ouvertement l'auteur. La Reine en étant avertie, le fit venir en sa presence, & lui dit ; *Vous êtes donc l'auteur du libelle, quoique vous l'ayez nié avec tant d'obstination ? Qui est donc la Reine contre laquelle vous avez prétendu parler ? Car selon vôtre livre, c'est une Reine aujourd'hui vivante, qui Régne, & qui veut passer pour chaste, quoiqu'elle ne le soit pas ? Cela nous suffit pour nous faire connoître la grandeur de vôtre faute. Nous vous avions fait un present, parce que nous vous avions crû innocent, mais puisque vous faites gloire aujourd'hui de vous dire coupable, ce sera aux Juges à vous donner la récompense que vous méritez.* On le mit d'abord entre les mains des Juges, qui le condamnerent à être foüetté publiquement aux lieux accoûtumez une fois le mois, pendant trois mois, & à être mis trois fois au pilori, huit jours aprés avoir été foüetté, portant le libelle pendu à son col, & enfin à demeurer deux ans en prison : mais on le déchargea de la prison, & d'avoir le foüet qu'une seule fois, & on se contenta de le mettre trois fois au pilori. La Reine fût extrêmement loüée, de la maniere dont elle en avoit usé envers cet homme.

La troisiéme action d'éclat de la Reine Eliza-

Elizabeth fût celle-ci. Il survint cette année-ci, des disputes sur des prétentions de préséance entre les deux Archevêques de Cantorberi, & d'Yorck : celui-là s'appelloit *Jean Whitgitz*, & celui-ci *Jean Piers*, ce dernier ne voulant pas s'en tenir aux décisions qui avoient été faites sur ce sujet, en la maniere que je le vai dire. Il y avoit long-temps que ces deux Prélats se disputoient à qui seroit le Primat d'Angleterre. Celui d'Yorck prétendoit que cette dignité lui apartenoit, comme étant le plus ancien Archevêque du Royaume. D'autre se fondoit sur plusieurs privileges qu'il avoit obtenus là-dessus de plusieurs Papes & de plusieurs Rois, & sur ce qu'il étoit en possession de cet honneur, quoique l'autre Archevêque le lui contestât toûjours. Elizabeth étant parvenuë à la Couronne, donna l'Archevêché d'Yorck à *Thomas Young*, en 1560. & celui de Cantorberi à Mathieu Parker, croyant apaiser par ce moyen les divisions, & accorder les prétentions de ces Prélats touchant la qualité de Primat à laquelle chacun prétendoit, & que Parker qui étoit un homme doux & paisible, fort éloigné des plaisirs du monde, & si modeste, qu'il n'osoit pas seulement regarder une femme au visage, ne se piqueroit pas de ce point d'honneur; au lieu que Young étoit

1587. Dispute entre les Archevêques de Cantorberi & d'Yorck.

un

1587. un homme de Cour. La Reine les accorda donc ainsi, ordonnant que l'Archevêque de Cantorberi conserveroit la qualité de Primat d'Angleterre, mais avec cette dure condition, qu'il seroit obligé de garder toute sa vie le célibat : Qu'au contraire l'Archevêque d'Yorck pourroit se marier, à la charge qu'il laisseroit à celui de Cantorberi la qualité de Primat. Les deux Prélats furent également contens de la Sentence de la Reine. L'Archevêque de Cantorberi qui n'avoit aucune inclination pour le mariage, s'obligea volontiers à garder le célibat, pour être Primat d'Angleterre; & l'autre qui vouloit se marier, renonça volontiers à la qualité de Primat, afin d'avoir le plaisir d'avoir une femme à son côté : ainsi il furent toûjours en bonne intelligence; mais ensuite *Edoüard Sandys*, ayant été fait Archevêque d'Yorck, & n'ayant point d'inclination pour le mariage, il crût être obligé de faire relever son Egliſe, d'une Loi aussi honteuse que celle-là, d'avoir renoncé pour une femme, à une aussi grande dignité que celle d'être Primat d'Angleterre. L'Archevêque de Cantorberi trouva aussi que la déciſion étoit dangereuſe, parce qu'on donnoit sujet aux Catholiques de dire, qu'on ordonnoit le célibat parmi les Proteſtans, pendant qu'on blâmoit cette conduite dans

l'Eglise Romaine. D'ailleurs on peut bien juger que l'Archevêque de Cantorberi ne méritoit guéres la Primatie d'Angleterre, puisqu'on la lui avoit donnée à une si dure condition. Ils en firent donc porter leurs plaintes à la Reine, l'un par le Comte d'Essex, & l'autre par celui de Leicester. La Reine qui vouloit se conserver une autorité Souveraine sur toutes les affaires Ecclésiastiques, fut fâchée qu'on renouvellât cette affaire, craignant que l'on ne la portât devant le Parlement, & fut même sur le point de faire affront aux deux Prélats; mais comme elle les aimoit tous deux, elle ne vouloit pas témoigner son ressentiment, se contentant de les faire venir en sa presence, où elle leur dit pour toute réponse, *quod scripsi, scripsi.* Et comme les Prélats lui voulurent repliquer quelque chose, elle leur fit la même réponse. Les Prélats ayant voulu une troisiéme fois exposer leurs raisons, elle ne leur répondit que les mêmes paroles: De sorte que ces Prélats voyant que la Reine ne vouloit rien changer à sa décision, en devinrent bons amis ensemble par l'entremise du Comte de Leicester; depuis ce tems-là, on les apella les Archevêques de *quod scripsi, scripsi*: mais aprés la mort d'Elizabeth, & sous le Régne de Jacques I. leurs disputes se renouvellerent, & devin- 1587.

1587. rent plus grandes qu'elles n'avoient jamais été.

Vaisseau Anglois insulté. En ce même tems-là le Capitaine d'une Galeasse de Venise nommé *Radoaro*, revenant de Candie au mois d'Octobre de cette année, rencontra un Vaisseau Anglois chargé d'Etain, de Draps & autres Marchandises, qui alloit à Venise avec les Passeports ordinaires, commandé par le Capitaine Binch. Il envoya des gens pour reconnoître ce Vaisseau, & il ne leur fut pas difficile de l'approcher de bien prés à cause qu'il ne faisoit point de vent: L'ayant abordé, il fit faire commandement au Capitaine de venir dans sa Galeasse montrer ses Passeports. On doit sçavoir que les Vénitiens prétendent être les Maîtres absolus de la Mer Adriatique, en vertu d'une Bulle du Pape Alexandre III. & d'un Privilége obtenu de l'Empereur Fréderic Barberousse: mais la question est si ce Pape & cet Empereur pouvoient donner aux Vénitiens ce droit de Souveraineté sur cette Mer. Quoiqu'il en soit, il est vrai que tous les jours de l'Ascension le Doge va épouser la Mer en grande cérémonie, en signe de Souveraineté. Ainsi en vertu de ce droit, tous les Vaisseaux de la République se servent de ce droit véritable ou prétendu, pour faire baisser le Pavillon à toute sorte de Vaisseaux

seaux étrangers, & les contraindre à montrer leurs Commissions & leurs Passeports, comme aussi de visiter les Vaisseaux & les Marchandises. Il n'y a pas un Capitaine de Vaisseau Vénitien qui ne se serve de ce droit, & ceux qui sont interressez & âpres au gain, en usérent avec tant de hauteur & de fierté, & d'une telle maniere, qu'un pauvre Capitaine de Vaisseau seroit plus heureux de tomber entre les mains des Corsaires d'Alger, que du moindre Officier des Galeres de la République, de ceux-là même qui sont à peine au dessus du Comite; & le Sénat ferme les yeux à toutes les injustices que font ces sortes de gens-là. 1587.

Binch fut donc obligé de montrer ses Passeports, & de laisser visiter son Vaisseau, & comme ceux qui veulent être méchans ne manquant jamais de prétexte pour couvrir leur méchanceté, Radoaro ne manqua pas d'acuser ce pauvre Capitaine Anglois, qu'il y avoit dans son Vaisseau plus de Marchandises qu'il ne disoit, qu'ainsi il vouloit le visiter plus exactement. Sur ce prétexte, il le conduisit en Dalmatie à un Port apellé S. Pierre de Lembo; où il lui fit décharger toutes les Marchandises, pour voir s'il n'y en avoit point de contrebande, ou d'autres que celles qui étoient contenuës dans ses Passeports: Suite de cette insulte.

1587. il lui fit pourtant la grace de lui dire, que comme cette visite ne se pouvoit faire sans beaucoup de tems & de dépense, qu'il vouloit bien l'en exempter s'il lui donnoit mille écus. Le Capitaine Anglois se plaignit de cette maniere d'agir, & du peu de considération qu'on avoit pour les Vaisseaux de la Reine sa Maîtresse ; il parloit ainsi, parce que ce Vaisseau n'avigoit sous les Bannieres de la Reine : Enfin ne pouvant autrement se tirer des mains de cet homme, & pour éviter la peine de décharger & recharger son Vaisseau, il fut forcé de payer les mille écus. Quand il fut arrivé à Venise, il fit sçavoir ce qui s'étoit passé aux Marchands qui avoient interêt sur son Vaisseau, lesquels obtinrent de la Reine des Lettres extrêmement fortes pour le Sénat, dans lesquelles elle se plaignoit de l'injuste procédé de leur Capitaine, leur déclarant qu'elle en useroit de même envers les Vaisseaux Vénitiens, si on ne lui faisoit réparation de cette injure : de sorte que le Sénat fit rendre les mille écus au Capitaine Anglois, & écrivit une Lettre fort honnête à la Reine, mais par laquelle on justifioit l'action du Capitaine, & l'on ordonnoit cette restitution comme une grace accordée à la Reine : Il est certain aussi que si les Vénitiens n'eussent satisfait Elizabeth, qu'il en seroit arrivé de grands

desor-

desordres ; car les Anglois avoient porté de 1587.
grandes plaintes à la Reine sur ce sujet, & l'avoient extrêmement pressée de faire voir à toute la Terre dans cette occasion, combien les interêts de ses sujets lui étoient chers, & combien elle vouloit proteger le commerce en quelque lieu que ce fût ; aussi n'entendit-on jamais parler de semblable extorsion pendant la vie d'Elizabeth.

HISTOIRE D'ELIZABETH, REINE D'ANGLETERRE.

SECONDE PARTIE.

LIVRE TROISIE'ME.

Contenant pluſieurs particularitez & événemens politiques, curieux & rares, depuis l'an 1588. juſqu'au commencement de l'an 1594.

1588. On accuſoit Sixte V d'avoir une Maîtreſſe.

ON diſoit que le Pape Sixte V. avoit une Maîtreſſe qu'il aimoit paſſionnément, par le moyen de laquelle la Reine Elizabeth ſçavoit, non-ſeulement tout ce qui ſe paſſoit à la Cour de Rome,

Rome : mais encore tous les desseins les plus cachez du Pape. M. de Fremont d'Ablancourt qui étoit un Gentilhomme de beaucoup de mérite, me soûtenoit il n'y a pas long-tems en nous promenant ensemble dans cette ville d'Amsterdam, que cela étoit trés certain, qu'il l'avoit lû dans un vieux Manuscrit, & qu'il le tenoit encore d'un Abbé qui le lui avoit assuré : Il en étoit si persuadé, que j'eûs beaucoup de peine à l'en dissuader. Je n'eûs pas tant de peine à en dissuader Milord d'Anglelex, Garde du petit Sceau en Angleterre, qui étoit dans le même sentiment, il ajoûtoit à cette Maîtresse du Pape, qu'il n'étoit pas fâché que cette compagne de son lit entretint correspondance avec la Reine Elizabeth, parce qu'étant avare, il étoit bien-aise que d'autres fissent des presens à cette femme, outre qu'il vouloit qu'elle servit d'instrument entre lui & la Reine d'Angleterre contre l'Espagne, cependant ce Milord parut changer de sentiment aprés que je lui eûs fait le discours suivant. 1588.

Milord, quelle ombre d'aparence y a-t'il je vous prie, dans une telle médisance, contre un Pape tel que Sixte V. Qui pourroit comprendre, qu'un homme qui avoit été infirme pendant quinze ans, éloigné de tout commerce du monde, & menant une vie fort simple, sans que personne, ni parens, ni L'Auteur le justifie.

1588 amis, ni domestiques, ayent pû découvrir en lui de l'hypocrisie, qu'aprés cela quand il est devenu Pape à l'âge de soixante-quatre ans, avec une longue barbe d'Hermite, il se soit avisé de se pourvoir d'une Concubine, à la face de tant de Prélats, où il est impossible de cacher de semblables choses? Qu'un Pape, qui avoit passé le meilleur tems de sa vie dans une vie retirée, & éloignée de toute sorte de plaisirs, se soit avisé de s'adonner aux plaisirs de la vie, lorsqu'il étoit accablé de corps & d'esprit par une infinité d'affaires, qui ne lui donnoient pas un moment de repos? C'est ce que je ne sçaurois croire. Qu'un Pape de l'humeur de celui-là, qui n'avoit autre chose à cœur qu'une passion démesurée, & une ambition rongeante de s'acquerir la réputation d'avoir été le plus grand Maître que Rome ait jamais eû, ait pû se résoudre à se jetter entre les bras d'une Femme? Qu'un Pape qui châtioit avec tant de rigueur les fautes des simples Concubinaires, ait voulu donner lui-même l'exemple d'un concubinage si scandaleux? Qu'un Pape aussi sévére que Sixte, qui ne daignoit jamais regarder personne en face, qui prenoit plaisir au contraire à épouventer les gens par ses regards, & qui ne souffroit pas que personne se familiarisât avec lui, ait voulu devenir si familier avec une Femme! Qu'un tel

homme

homme, qui mépriſoit les plus puiſſans 1588.
Rois de la terre, qui avoit de la peine à ſe réſoudre de donner audience aux Cardinaux, qui avoit défendu trés-rigoureuſement à ſa propre Sœur de ſe mêler d'aucune affaire du Gouvernement, quelqu'amitié qui lui eût toûjours témoignée, ait voulu prendre confiance en une Concubine? Je dis de plus, que quand ce Pape auroit été en âge de joüir des plaiſirs du concubinage, que ſon humeur l'en auroit toûjours entierement éloigné? Enfin, je ne ſçaurois croire qu'un Pape tel que Sixte, ait voulu ſe ſervir d'une Femme & d'une Concubine pour entretenir ſon amitié avec Elizabeth? Je ſuis ſeur au contraire, que ſi cette Femme eût voulu ſe mêler d'affaires politiques, qu'il l'auroit faite étrangler à la premiere fois qu'elle y auroit penſé. Encore s'il eût eû quelque Concubine pendant qu'il étoit Cardinal, on auroit pû croire qu'il l'auroit conſervée étant Pape; mais qu'il ait commencé d'en avoir une ſeulement lors qu'il fût devenu Pape, c'eſt ce qui n'a aucune aparence.

Je ſçai bien que l'on répondra à tout cela, qu'il eſt difficile de croire que ce ſoit une pure médiſance qui n'ait aucun fondement; que les Romans même les plus fabuleux gardent quelqu'ombre de vérité, de ſorte qu'il faut bien qu'il y ait eû quelque

On ſoupçonne Anne Oſton & pourquoi.

1588. chose de vrai, surquoi ces soupçons ayant été fondez, en voici selon toute aparence l'occasion.

La veuve d'un Chevalier Anglois, nommée *Anne Oston*, qui étoit une jeune & belle femme, étoit si dévote dans sa Religion, qu'elle ne pût se résoudre à demeurer sous le gouvernement d'une Reine qui persécutoit les Catholiques, & qui venoit de répandre le sang d'une Reine innocente, par la seule aversion qu'elle avoit de sa Religion: sur cela, elle résolut de quitter l'Angleterre, aimant mieux vivre errante & fugitive hors de ce Païs-là, que de joüir des biens & des commoditez de sa patrie & de sa maison, sous le Régne d'Elizabeth, qu'elle apelloit une *impie Jésabel*. Elle s'en alla donc à Rome, & emmena avec elle un petit garçon de huit ans qu'elle avoit, pour y être auprés du Chevalier Carre son cousin. Elle croyoit qu'il étoit banni d'Angleterre à cause de la Religion, & par conséquent qu'il étoit ennemi juré de la Reine, ignorant ce qui se passoit, & le métier que son cousin faisoit à Rome. Cependant Carre fit semblant d'être grand ennemi d'Elizabeth, afin de mieux découvrir ce qui se passoit par le moyen de cette femme; il découvrit en effet par son moyen plusieurs choses qu'il fit sçavoir à la Cour.

Cependant il ne laissa pas de lui rendre tous

tous les offices d'un bon parent ; il la reçût avec beaucoup de marques d'affection, & la recommanda même au Pape. Sixte V. ayant sçû que cette femme venoit d'Angleterre, & qu'elle parloit bon Italien aussi-bien que son fils, voulut sçavoir de sa propre bouche quel étoit son état, & quelles raisons l'avoient obligée de quitter l'Angleterre. Il fut si édifié de son zéle & de son éloquence, qu'il la jugea capable de lui rendre service dans les affaires d'Angleterre, dont elle pouvoit recevoir de bons Mémoires par le moyen de ses parens & de ses amis, & comme cette Dame avoit abandonné tous ses biens qui étoient considerables, le Pape, ou pour l'amour du Chevalier Carre, ou de son propre mouvement, voulut prendre soin d'elle, la recommanda à sa Sœur *Donna Camilla*, & lui fit donner un apartement dans sa maison, sa table, & une pension de cinq cens écus ; outre qu'elle avoit porté avec elle quinze cens livres sterlin qu'on mit à l'interêt. Avec ce secours elle faisoit élever son fils sous la conduite d'un précepteur. Cette Dame demeura ainsi plus d'un an dans la maison de *Donna Camilla*, & comme le Pape avoit accoûtumé d'aller une fois le mois pour le moins chez sa Sœur *incognitò*, pour passer quelqu'heure avec elle, il s'entretenoit aussi par occasion avec cette Dame

1588. Elle est bien venuë auprés du Pape.

Oston.

1588. Oſton. Mais le Cardinal de Montalte la voyoit bien plus ſouvent que le Pape, car il alloit trés-ſouvent chez *Donna Camilla* ſa mere, peut-être plûtôt pour s'entretenir avec la Dame Angloiſe, qu'avec la bonne femme; & ce ne ſeroit peut-être pas un crime auſſi, que de croire qu'un jeune Cardinal bien-fait de ſa perſonne, ait eû de l'amour pour cette belle Dame, & qu'il ait profité des occaſions qu'il avoit de la voir chez ſa mere: mais ce ſeroit une folie, que de croire que le Pape Sixte à l'âge de ſoixante ans où il étoit, eût eû aucun commerce ſcandaleux avec cette femme.

Paſquinades. Cependant on ne laiſſa pas de faire courir une Paſquinade en ces termes, *le Pape a chaſſé de Rome toutes les maquerelles, hors Donna Camilla.* Faiſant illuſion aux viſites fréquentes que le Cardinal de Montalte ſon fils lui rendoit depuis que la Dame Angloiſe étoit dans ſa maiſon. On crût que ce fut la raiſon pourquoi elle donna congé à cette Dame; car Donna Camille ayant ſçû les mauvais bruits qui couroient, ne voulut plus ſouffrir Madame Oſton chez elle, ſoit par principe de conſcience, ou que la qualité de maquerelle qu'on lui donnoit dans la Paſquinade lui fit de la peine; ainſi cette Dame fut obligée de prendre une maiſon pour elle en particulier, afin auſſi d'être plus en liberté:

Mais

Mais comme elle vivoit fort honorablement, & qu'elle avoit beaucoup de domestiques, on soupçonna qu'elle étoit Maîtresse du Cardinal, tant par les visites fréquentes qu'il lui rendoit, que parce qu'on jugeoit qu'elle n'auroit pas pû soûtenir la dépense qu'elle faisoit, sans quelque secours étranger. 1588.

Elle prend un logis particulier.

Mais j'ai trouvé dans un Manuscrit que Milord Arlington me remit, que cette Dame avoit obtenu la permission de jouir de ses biens par le moyen du Chevalier Carre, & qu'elle en tiroit de rente tous les ans quatre-vingt livres sterlin, outre les cinq cens écus de pension qu'elle avoit du Pape: Ainsi ayant dequoi vivre, elle crût qu'elle devoit vivre en particulier, sans dépendre de la discretion de personne, afin aussi d'avoir son fils auprés d'elle. Mais Milord Arlington me dit pourtant, qu'il y avoit grande aparence, & que pour lui il ne doutoit pas que cette femme n'eût pris une maison pour être plus en liberté de recevoir les visites du Chevalier Carre, auquel elle avoit tant d'obligation. Il se pouvoit faire aussi, que ce Chevalier qui lui avoit fait obtenir la jouissance de son bien, l'avoit sollicitée aussi de prendre une maison. Je ne sçai pas si le Cardinal de Montalte contribuoit à la dépense, il est pourtant vrai que lui & le Chevalier lui rendoient des visites si fréquentes, que l'on

1588. l'on en parloit. Ainsi pour conclure cet article, il y a aparence que ce faux bruit qui courut, que Sixte V. avoit une Maîtresse, étoit venu à l'occasion de ce que cette femme étant allée à Rome, le Pape lui avoit fait beaucoup de bien.

Sixte donne avis à Elizabeth de la Flote invincible.

Cependant Philippes II. travailloit à mettre la derniere main à l'execution de son entrepriſe. Il avoit déja fait ſçavoir au Pape depuis le mois d'Octobre de l'année derniere, que la Flote la plus nombreuſe & la plus puiſſante que l'Occean eût jamais porté, de laquelle tous les Vaiſſeaux ſembloient des Forteresſes & des Citadelles, & à laquelle il avoit donné à cauſe de cela le titre d'*Invincible*, partiroit du Port de Liſbonne au commencement de cette année; ajoûtant ces propres paroles, *il n'y aura que les vents qui puiſſent empêcher cette Flote de conquérir l'Angleterre; mais j'eſpere que la protection de Dieu, & la bénédiction que vôtre Sainteté lui donnera, arrêteront tous vents contraires.* Je croi pourtant que le Pape ſe mettoit fort peu en peine de donner ſa benediction pour arrêter les vents, puiſqu'il ne ſouhaitoit pas trop que Philippes réüſſit dans cette entrepriſe: Auſſi il n'eût pas plûtôt reçû cet avis d'Eſpagne, qu'il en envoya une copie à la Reine Elizabeth par le moyen du Chevalier Carre, quoique le Roi d'Eſpagne lui

eût

eût donné cet avis en confidence. Il lui fit dire aussi qu'elle travaillât de bonne heure à sa défense, & qu'elle mit toutes ses forces sur pied, afin de n'être pas surprise ni trompée, en croyant son ennemi moins puissant qu'il étoit. 1588.

Elle profite de l'avis.

La Reine ne manqua pas de profiter de cet avis, & de faire tous les préparatifs nécessaires pour une vigoureuse défense, & comme elle avoit beaucoup de confiance dans la valeur & les bons conseils de son Favori le Comte de Leicester, elle lui ordonna de choisir un Chef le plus habile qu'il connoîtroit pour commander les Troupes d'Angleterre, & de s'en venir incessamment. Il choisit donc le Baron de *Vissongbi*, l'établit Lieutenant Général des Troupes Angloises, & remit aux Etats du Païs, le Gouvernement dont il étoit revêtu, & s'embarqua pour passer en diligence en Angleterre. Cependant la Reine apprenant de jour en jour que Philippes II. faisoit des préparatifs inouïs, & qu'il lui seroit impossible de soûtenir les frais immenses qu'il faudroit faire pour la défense de l'Angleterre & de la Hollande ensemble, elle résolut d'abandonner la défense de celle-ci, d'autant plus qu'elle n'étoit pas satisfaite de la maniere d'agir des Hollandois, quoiqu'elle cachât son mécontentement, afin de les encourager davantage à la défense.

1588. défense. Elle donna ordre au Comte de Leiceſter, de remettre le Gouvernement des Païs-Bas entre les mains des Etats, ce qu'il fit par les Lettres ſuivantes.

Acte de demiſſion du Gouvernement de Hollande.

ROBERT Comte de Leiceſter, Baron de Denbig, &c. Lieutenant Général de Sa Majeſté la Reine d'Angleterre, Gouverneur & Général des Provinces-Unies, à tous ceux qui verront ces Preſentes; SALUT. *La Séréniſſime Reine d'Angleterre, Nous ayant fait Lieutenant Général des Troupes qu'elle a envoyé pour ſecourir les Provinces-Unies, conformément au Traité fait avec les Etats Généraux, & Nous ayant revêtus du Gouvernement de la Police & de la Juſtice en ce Païs, conformément à l'Acte qui fut paſſé le premier de Février 1586. Et les affaires preſentes d'Angleterre nous obligeant à quiter ce Païs pour le ſervice de Sa Majeſté, Nous ne pourrions nous acquiter de la Charge & du Gouvernement de ce Païs qui nous avoit été accordé, & qui demanderoit néceſſairement que nous y fuſſions en perſonne pour rémédier aux accidens qui peuvent ſurvenir: Ainſi deſirant de nous défaire de cette Charge de Gouverneur & de Général des Armées des Provinces-Unies, pour les raiſons que nous venons d'alléguer, & de tout autre emploi qui nous auroit été donné, Nous faiſons*

faisons sçavoir que nous y avons renoncé, & avons remis nôtre Gouvernement, par le present Acte signé de nôtre propre main; en telle sorte, que dés aujourd'hui nous ne ferons plus aucune exercice ni fonction, de l'Autorité & de la Commission, dont Messieurs les Etats Généraux nous avoient revêtus, en quelque maniere que ce soit, leur remettant le pouvoir de pourvoir à remplir cette Place, comme ils le trouveront bon, avec l'aprobation de Sa Majesté, pour la défense & la sureté des Provinces-Unies. Fait à Londres le 17 Décembre 1587. Signé, LEICESTER; *& plus bas*, DE BURCHGRAVE. *Et scelle du Cachet & Armes dudit Comte de Leicester.* 1587.

Elizabeth travaille à faire la Paix.

Cet Acte de renonciation au Gouvernement fait aux Etats Généraux, fut porté en Hollande par Milord Filigrex, qui ne le remit pourtant aux Etats que le premier d'Avril de l'année suivante, selon l'ordre que la Reine lui en avoit donné: Elle lui avoit ordonné aussi de travailler à faire la Paix entre le Roi Catholique & les Etats des Païs-Bas, & avoit fait sçavoir au Duc de Parme & aux Etats, qu'elle vouloit bien être la médiatrice de cette Paix. Aussi envoya-t'elle Ambassadeur sur Ambassadeur, pour obliger les Parties à envoyer des Plenipotentiaires à Ostende pour conclure

1588. clure cette Paix ; mais les Etats n'y voulurent pas entendre, quelques instances que leur en fit la Reine, parce qu'ils voyoient bien, par les préparatifs immenses que faisoit le Roi d'Espagne, avec lesquels il étoit capable d'engloutir toute la Terre, qu'il ne voudroit faire aucune Paix qu'en qualité de Vainqueur. Ainsi ils jugerent qu'il leur seroit plus avantageux de continuer la Guerre, que de faire une Paix honteuse, & qui seroit leur derniere ruïne : de sorte qu'ils s'en excuserent envers la Reine, gagnant toûjours du tems pour ne pas envoyer leurs Ambassadeurs, ce qui fâcha si fort la Reine, qu'elle en fit faire ses plaintes aux Etats.

Raisons de la Reine & du Duc de Parme.

La politique de la Reine & du Duc de Parme fut admirable en cette occasion, car ils ne travailloient qu'à se tromper l'un l'autre, quoiqu'ils traitassent la même affaire. La Reine avoit aussi peu dessein de faire la paix, que de se jetter dans la Mer ; car elle recevoit des avis de toutes parts que l'on alloit faire des efforts contre l'Angleterre, contre lesquels il lui seroit impossible de se défendre : ainsi ce qu'elle croyoit ne pouvoir pas faire avec l'épée, elle crût le pouvoir faire par les tours de sa politique. Le premier fut de rapeller de Hollande le Comte de Leicester, qu'elle fit renoncer au Gouvernement des Païs Bas,

&

& puis elle témoigna beaucoup d'empreſſement à faire la Paix croyant par ce moyen ſe mettre à couvert de la tempête qui la menaçoit, & de tromper l'Eſpagne, à laquelle elle faiſoit ſçavoir ſecrettement, pour mieux joüer ſon jeu, qu'elle employeroit tous ſes ſoins à porter les Etats à faire une Paix avantageuſe & glorieuſe au Roi Catholique, & qu'ainſi Philippes II. trompé par ces eſperances, ne ſongeroit plus à faire la Guerre à l'Angleterre. Le Duc de Parme auſſi de ſon côté, témoignoit ſouhaiter ardemment la Paix. Il écrivoit à la Reine que le Roi Catholique ſon Maître, étoit extrêmement content de la bonne volonté que la Reine lui témoignoit dans cette occaſion, & qu'il la prioit de travailler de tout ſon pouvoir à conclure cette Paix, qui feroit beaucoup d'honneur à l'Angleterre : mais il ne lui tenoit tous ces diſcours, que pour l'amuſer & l'empêcher de ſe préparer à la défenſe : ne voila-t-il pas une belle trame de fourberie, ſous le voile d'une bonne amitié ? On voit par là combien on ſe doit fier à la bonne foi des hommes. 1588.

Philippes ne dort pas.

Cependant Philippes II. enfermé dans ſon Cabinet, appliquoit toutes les forces de ſon eſprit à donner les ordres néceſſaires en tous lieux, pour mettre au plûtôt en état cette Flote invincible, avec laquelle

[1588. laquelle il prétendoit détrôner la Reine Elizabeth. Il y travailloit avec encore plus d'ardeur, depuis qu'elle avoit fait mourir la Reine Marie par la main d'un Boureau: Car alors il redoubla ses ordres par tout, il fit ouvrir tous ses tresors, & fit travailler nuit & jour ses Ministres, jusqu'à ce qu'on eût mis en Mer cette invincible Flote *qui devoit chasser du Trône cette Impie Hérétique, abolir sur la Terre sa mémoire, & venger par sa mort le sang innocent de Marie sa Cousine.* C'étoit-là le prétexte. Mais le véritable dessein de cet armément, étoit l'ambition & l'avarice de Philippes II. qui vouloit se rendre Maître d'un Royaume qu'il croyoit lui apartenir en vertu du Testament de la feuë Reine Marie son épouse, de l'investiture qu'il en avoit eû du Pape Sixte V. Cependant il avoit couvert ce dessein de ce beau prétexte, qu'*il n'avoit d'autre dessein que de réduire ses sujets rebelles des Païs-Bas.*

Dénombrement de l'Armée du Roi Philippes.

Pour renforcer la Flote de Philippes II. le Portugal fournit à ses dépens dix grands Gallions, deux Vaisseaux de transport, treize cens Matelots, trois mille Soldats, trois cens cinquante pieces de Canon, & tout cela sous les ordres du Duc de Médina Sidonia, qui commanda ensuite toute l'Armée. La Biscaie donna dix Gallions, quatre Pataches, sept cens Matelots, deux cens

cens Soldats, & deux cens cinquante pie- 1588.
ces d'Artillerie, sous le commandement de *Jean Martinez*. La Guipuscoa fournit dix Gallions, quatre Pataches, sept cens Matelots, deux mille Soldats, & deux cens quatre-vingt pieces d'Artillerie, tout cela commandé par *Michel d'Oquedo*. L'Andalousie fournit dix Gallions, une Patache, cent Matelots, deux mille quatre cens Soldats, & deux cens soixante pieces de Canon, sous le commandement de *Dom Piétro de Valdés*. La Castille fournit treize Gallions, mille sept cens Soldats, & trois cens pieces de Canon commandez par *Dom Diégo Flores de Valdés*. L'Italie, c'est-à-dire, le Royaume de Naples, la Sicile, le Milanois, & quelques Princes alliez, fournit dix Gallions, huit cens Matelots, deux mille Soldats, & trois cens dix pieces d'Artillerie, sous le commandement *de Martin de Bartendona*. Outre cela, il y avoit vingt-trois Vaisseaux du premier rang de l'Escadre ordinaire du Roi, où il y avoit sept cens Matelots, trois mille deux cens Soldats, & quatre cens pieces de Canon, sous le commandement de *Dom Jean Lopez de Médina*. De plus, il y avoit un grand nombre de Galeres faites exprés pour cette entrepriſe; sçavoir quatre de Portugal, où il y avoit neuf cens Esclaves, cent dix pieces d'Artillerie, & quatre

cens

1588. cens Matelots, commandez par *Dom Diégo de Médrana:* outre cela quatre Galeasses de Naples, où il y avoit treize cens Esclaves, quatre cens Matelots, deux cens pieces d'Artillerie, & huit cens Soldats, commandez par *Dom Diégo de Moncada*; & finalement trente deux Pataches, qui sont des Vaisseaux médiocres, mais plus legers à la course, commandées par *Dom Antonio Buccado di Mendozza*, portant cinq cens cinquante Matelots, quatre cens Soldats, & cent quatre-vingt pieces de Canon.

Idem. Outre ce grand nombre de gros Vaisseaux, il y avoit encore vingt Barques à rames pour le service des grands Vaisseaux, ce qui faisoit en tout le nombre de cent cinquante Vaisseaux, vingt-deux mille Soldats, quinze cens Gentilhommes, ou Volontaires, six mille huit cens Matelots, trois mille deux cens pieces de Canon, & deux mille cinq cens Esclaves, avec toute sorte de munitions de bouche & de guerre à proportion. Les Vaisseaux étoient d'une grande hauteur, & sembloient des Citadelles mouvantes. Il y avoit plus de soixante Galions d'une nouvelle structure, qu'on n'avoit jamais vû auparavant, trés-forts, & hauts comme des Tours: trés-propres à la défense, mais nullement bons pour l'attaque, comme

comme sont tous les Vaisseaux trop grands. 1588.
Les ponts & le haut bord étoient à l'épreuve des coups de Mousquet, & le corps des Vaisseaux étoit d'un bois si épais & si massif, qu'ils avoient trois ou quatre pieds d'épaisseur, de sorte qu'il n'y avoit point de Canon qui y pût faire bréche, à moins qu'on ne tirât de bien prés. Les mâts étoient renforcez de gros cordages & autres choses, contre les coups de Canon. Les Galeasses sembloient des Palais de Roi, il y avoit des Chambres, des Chapelles, des Tours, des Autels, des Chaires de Prédicateur, & mille autres commoditez & ornemens des plus grands Palais. Elles alloient à la rame, & il y avoit trois cens Forçats dans chacune. Tous les Vaisseaux avoient aussi leurs Trompettes, leurs Pavillons, leurs Banniéres, leurs Etendarts, où les Armes d'Espagne étoient ou gravées, ou relevées en broderie, sur des étoffes si épaisses, que le vent ne les pouvoit remuër.

Munitions de guerre.

Il y avoit encore un nombre innombrable de munitions de Guerre dans tous les Vaisseaux. Cent vingt-mille boulets de Canon de toutes grosseurs, quatre mille cinq cens quintaux de Méche, sept mille Mousquets ou Arquebuses, dix mille Pertuisanes ou Halebardes, grand nombre de Coulevrines & de Canons doubles; & la provision

1588. proviſion de tout ce qu'il faut pour un débarquement. Des Chariots & autres machines néceſſaires pour tranſporter le Canon, & un grand nombre de Pionniers.

De bouche. Les proviſions de bouche étoient ſans nombre ; car on portoit cent ſoixante mil trente quintaux de Biſcuit, quatre cens ſoixante ſacs de Farine pour faire du pain frais, mil ſix cens tonneaux de Vin, outre une infinité d'autres liqueurs, ſept mille quintaux de Fourmage, de l'Huile, du Vinaigre, des Féves, du Ris, & autres légumes en abondance, & une trés-grande proviſion d'eau excellente.

Autres proviſions. On portoit encore un nombre infini de Flambeaux, de Chandelles, de Lanternes, de Toilles, de la Poix, du Plomb, pour fermer les trous que pourroit faire le Canon ennemi. En un mot, il eſt certain que l'on n'avoit jamais vû ſur la Mer une Flote de la nature de celle-ci, de ſi grands Vaiſſeaux, ni tant de proviſions, diſtribuées à chaque Vaiſſeau ſelon qu'il en avoit beſoin, & avec un grand ordre. *Dom Diégo Pimentel*, qui étoit un des Pourvoyeurs de la Flote, en fit une Relation ample, où il aſſure que cette Flote coûtoit au Roi par jour trente mille ducats, ce qui me paroît peu de choſe, & ce même homme aſſure qu'il y avoit trente-deux mille hommes ſur cette Flote.

Le

Le Roi Philippes fit faire défense, à peine de la vie, à tous ceux de la Flote de quelque qualité & condition qu'ils fussent, de mener avec eux aucune femme, non pas mêmes les plus proches parentes, ni leurs propres femmes, ni aucun jeune garçon soupçonné. Il fit mettre au contraire dans les Vaisseaux quantité de Reliques de Saints & de Saintes, de Croix, de Crucifix, d'Images, qu'il fit benir par le Nonce en la place du Pape; Les soldats qui d'ordinaire ne font pas grand cas de ces sortes de choses disoient, *que le Roi les vouloit faire vivre en Hermites*; aussi chaque Vaisseau étoit comme une Eglise, on y disoit la Messe tous les matins, & Vêpres en musique tous les soirs. 1588. Il n'y avoit point de femmes

Il y avoit cinq Régimens Espagnols tous gens d'élite, qui avoient été pris de toutes les garnisons du Royaume. Les principaux Chefs de l'Armée étoient *Dom Diégo de Pimentel*, un des plus considerables Seigneurs d'Espagne; *Dom Francesco de Toledo*, *Dom Alonze de Lucon*, *Dom Nicolo de Lira*, & *Dom Agostino de Mixia*. Chacun de ces Colonels commandoit trente-deux Compagnies. Outre les Régimens Portugais, il y avoit encore plusieurs Officiers de grande expérience, & de beaucoup de mérite. Dom Martino Colonels.

1588. Alanzon étoit l'Administrateur de la Flote, & Vicaire de l'Inquisition. Il avoit inspection sur tous les Chapelains, qui étoient au nombre de deux cens dix, six Evêques, quelques Abbez, & plus de deux cens Moines de plusieurs Ordres. Il y avoit encore sur la Flote deux cens Chirurgiens, cent Médecins, & soixante Apoticaires avec toutes sortes de remedes nécessaires.

Provisions d'Alexandre Farnese. En même-tems *Alexandre Farnese* Gouverneur de Flandres, travailloit à faire construire des Vaisseaux pour une autre Flote. On lui avoit envoyé beaucoup d'argent pour en faire la dépense, & on avoit ordonné à tous les Etats du Roi Catholique, & sur tout en Italie & en Bourgogne, de lui envoyer tout ce qui lui seroit nécessaire. C'est delà qu'il tira des Troupes, des Matelots, des Charpentiers, & autres Artisans. Il leva une Armée de trente mille hommes de pied, & de quatre mille chevaux, tous gens d'élite, avec les meilleurs Officiers de l'Europe. Son dessein étoit de faire embarquer ces Troupes à Nieuport & à Dunkerque, & il avoit provision de tous les Vaisseaux de transport nécessaires. Il employa un nombre infini de gens pour creuser un Canal, par lequel les Barques pûssent aller d'Anvers à Bruges par le

chemin

chemin de Gand. On avoit mis auſſi ſur la Riviere de Vanne ſoixante Barques plattes, ſur chacune deſquelles on mettoit trente chevaux, avec les Ponts néceſſaires à embarquer & à débarquer. Il y en avoit encore quatre-vingt à Nieuport, plus petites, mais plus commodes que les autres. Il fit venir cent Vaiſſeaux à Bruges, chargé de proviſions de guerre & de bouche qu'on devoit conduire vers l'Ecluſe. Il attendoit encore cinquante Navires de Hambourg, avec quantité de Matelots, & cinquante Vaiſſeaux étrangers qu'il avoit loüez à Dunkerque. Pour charger plus facilement les Vaiſſeaux, il avoit fait faire des machines de bois qui avoient des pointes de fer d'un côté, & des crocs de l'autre. Il avoit encore fait faire à Graveline vingt mille tonneaux que l'on pouvoit en fort peu de tems joindre enſemble pour en faire des Pontons, & quantité d'autres inſtrumens propres à fermer les Ports. 1588.

Tous les jours la Reine Elizabeth étoit informée de ces grands préparatifs que l'on faiſoit, & elle ne douta plus que toute cette tempête ne ſe formât contr'elle; deſorte qu'elle ſe prépara à une vigoureuſe défenſe, depeur d'être priſe à l'impourvû. Elle commença par donner ordre à l'Amiral Charles Howard de faire D'Elizabeth

1588. en toute diligence préparer trente Vaisseaux des plus grands, pour renforcer la Flote qui étoit déja de soixante-dix, & d'y mettre un nombre suffisant de Soldats, de Matelots, & de toute sorte de provisions de guerre & de bouche. Elle voulut aussi que *François Drack*, qui étoit le plus expérimenté & le plus habile homme de son siécle pour la Marine, se joignit à l'Amiral, pour mettre la Flote au meilleur état qu'il seroit possible.

On voit bien qu'il falloit faire des dépenses infinies pour de si grands préparatifs. Il falloit encore entretenir des garnisons considérables pour la défense des Ports & des Côtes de la Mer, desorte qu'il faloit disposer le Peuple à les soûtenir. Pour cet effet, la Reine ordonna la convocation du Parlement. A l'ouverture de l'Assemblée la Reine y fut en personne, & en habits Royaux, préparée à porter l'Assemblée par son éloquence & par ses discours à la défense commune de la Patrie : s'étant donc assise sur son Trône, elle fit le discours suivant avec beaucoup de grace.

Son discours au Parlement. *Je ne viens point aujourd'hui dans cette Assemblée, mes chers Milords, mes bons amis, & mes fidelles sujets, pour vous exhorter à la défense de mon Royaume & de vôtre cher Patrie. Je croirois en cela vous offen-*

offenser, & faire du tort au zéle que vous avez toûjours témoigné pour la défense de la Nation, qui vous est naturel & si grand, qu'on n'en a jamais vû de semblable en aucun autre Peuple. Mon dessein n'est pas aussi de vous apprendre la haine implacable que le Roi Philippes a toûjours eu pour nôtre Religion, & la passion éfrenée qu'il a de m'enlever ma Couronne pour la mettre sur sa tête, & de l'envie avec laquelle il voudroit rendre tous les Anglois esclaves & dépendans de la cruauté Espagnole. Vous le connoissez assez, & il n'y en a point entre vous qui ne sçache que le plus grand malheur qui pourroit arriver à ce Royaume, seroit de tomber sous une domination étrangere, & sur tout sous celle des Espagnols. Que ce soit-là le dessein de Philippes II. la chose est trop bien justifiée pour en pouvoir douter, puisqu'il s'étoit fait déclarer successeur & héritier de la Couronne, par feuë la Reine Marie son épouse, & que depuis il s'en est fait donner l'investiture au Pape. Pour faciliter ses desseins, il a fait des cabales dans le Royaume; mais voyant que ce moyen ne luy réüssissoit pas, il a pris le parti de mettre toutes ses forces sur pied, pour m'ôter la Couronne, à vous la liberté, à tous la Religion, & peut-être même la vie, ou du moins pour nous remet- 1588.

1588. *tre tous sous le joug de la tirannie de Rome. Il n'est pas nécessaire que j'en dise davantage pour réveiller vôtre zéle & vôtre courage, ni pour faire connoître à vôtre prudence, ce qu'il faut faire pour prévenir tous ces malheurs. Je vous dirai seulement que quoique je ne sois qu'une femme, je ne laisserai pas de faire paroître dans cette occasion, un courage d'homme, que j'irai courageusement au devant de tous les périls, & de la mort même, & que je sacrifierai volontiers ma vie s'il est nécessaire, pour la défense de la Nation.*

Comment il fut reçû.

Des expressions si vives & si fortes, venant d'une Reine grave, déja avancée en âge, & qui se faisoit admirer par son éloquence, firent un grand effet dans les esprits : on aplaudit à tout ce qu'elle avoit dit, & l'Assemblée fremit d'entendre les desseins du Roi Philippe. On témoigna beaucoup de ressentiment contre lui & contre ses desseins pernicieux, & on lui répondit comme si toutes les voix s'étoient réünies en une seule, qu'*ils étoient prêts d'employer pour son service & pour celui du Royaume, non-seulement tout ce qu'ils avoient, mais jusqu'à la derniere goutte de leur sang : & qu'on lui feroit connoître dés ce moment-là la sincerité de leurs sentimens, par la promptitude avec laquelle on lui alloit fournir toute sorte de secours néces-*

nécessaires, & qu'ils n'attendoient que les ordres de Sa Majesté pour les mettre en execution. 1588.

Dans ce moment même on donna ordre de lever de grandes sommes d'argent. On mit beaucoup de gens dans tous les Ports du Royaume pour les garder. On donna des Commissions pour lever des Troupes en toute diligence dans toutes les Provinces du Royaume, non-seulement pour l'Armée Navale, mais pour deux corps d'Armée qu'on vouloit garder dans le Royaume, dont l'une devoit être commandée par le Comte de Leicester que l'on rapelloit des Païs Bas, & l'autre par le Baron Hundor qui étoit un Officier de beaucoup de réputation. Bons ordres.

Cependant l'Armée Navale du Roi d'Espagne se préparoit à partir du Port de Lisbonne; mais elle commença à sentir le malheur dont elle étoit menacée, avant même que d'être exposée à la fortune de la Mer. Le Roi avoit donné le Commandement général de cette Flote au Marquis de Sainte Croix, qui étoit l'homme de son siécle le plus courageux, & le plus expérimenté dans la Marine, aprés le Capitaine Drack. Mais comme il étoit prêt à s'embarquer, il tomba malade, & mourut le septiéme jour de sa maladie, au grand regret de toute la Flote, & Armée Espagnole.

1588. encore plus du Roi. Ainsi le départ de l'Armée fut retardé jusqu'à ce que le Roi eût nommé un autre Général : La mort de ce Marquis fut cause de la perte entiere de cette Flote : car le tems qu'il fallut perdre à attendre les ordres du Roi pour un nouveau Chef, furent justement les jours qui lui manquerent pour éviter l'accident terrible qui la fit périr quelque tems aprés.

Autre Chef. Le Roi mit en la place du Marquis de Sainte Croix *Dom Loüis Ponze Duc de Médina Sidonia*, & Seigneur de S. Lucar, Chevalier de la Toison d'Or, qui avoit beaucoup de belles qualitez, mais qui n'avoit pas à beaucoup prés tant d'expérience que l'autre dans les affaires de la Marine. Il est vrai que le Roi avoit mis sous lui avec la qualité d'Amiral Dom Jean Martinez de Ricalda, qui étoit un homme trés-sçavant dans l'Art Maritime.

L'Armée invincible part. Cette Flote qui avoit pris la qualité *d'Invincible*, & en effet elle auroit été telle à l'égard des hommes, & si les vents & les orages ne s'en fussent mêlez, sortit du Port de Lisbonne avec de grandes réjoüissances, au bruit des cloches & des trompettes, toute la Ville marchant en procession, par le plus beau tems que l'on eût jamais vû, le dernier jour de Mai, ou le 30.

comme

comme disent quelques-uns. Elle prit la route de la Coruna en Galice, qui est le Port d'Espagne le plus proche de l'Angleterre, où elle prit encore d'autres Troupes & de nouvelles munitions. Cette Flote paroissoit sur la Mer comme une Ville mouvante, toute bâtie de Citadelles, de Tours & de Châteaux. On peut juger de la nature de cette Flote, dont le moindre Vaisseau avoit cinquante piéces de canon, & dont il y en avoit plus de soixante qui en avoient cent vingt piéces chacun. A la Coruna elle essuya une petite tempête, qui fut un malheureux présage de celle qui la devoit faire périr; & quoiqu'elle ne fut pas beaucoup endommagée, les Vaisseaux furent pourtant dispersez, les uns deçà, & les autres delà, tellement qu'il fallut demeurer sept semaines à la Coruna pour les rassembler, & réparer le dommage qu'ils avoient souffert: elle y auroit même demeuré plus long-tems, si les ordres réiterez du Roi, ne l'avoient obligée d'en partir. 1588.

Le Général Médina montoit un Galion nommé le S. Martin, fameux par la grande Victoire que le Marquis de Sainte Croix avoit remportée aux Terceres, montant ce même Vaisseau. C'étoit le Capitaine qui commandoit tous les autres Vaisseaux, & qui marchoit à la tête de la Flote. Elle arrive aux côtes d'Angleterre.

1588. L'Armée Navale étant arrivée à la vûë de l'Angleterre le dernier de Juillet, le Général Médina assembla incontinent le Conseil de Guerre, qui étoit composé de Dom Diego Pimentel, Flores de Taldes, Dom Piétro de Valdes, Dom Michel Oquendo, Dom Alonso de Leiva, Dom Diégo Maldonato, Dom George Marriquez & autres. Quelques-uns étoient d'avis d'aller débarquer droit à Pleimouth, où l'on pouvoit facilement surprendre les Anglois, qui n'étoient pas préparez à se défendre; outre, disoient-ils, qu'il n'y avoit pas de Port plus commode, pour expédier vîte l'entreprise; & qu'on auroit essayé en cette occasion si leurs Vaisseaux étoient propres au Combat. Ils ajoûtoient encore cette raison, que les Anglois ayant sçû cette allarme, auroient tous couru à défendre Pleimouth, & qu'ainsi ils auroient donné beau champ au Duc de Parme, de les attaquer par d'autres endroits.

On délibere sur l'attaque.

Mais le plus grand nombre fût d'avis de suivre les instructions que le Roi leur avoit donné, qui étoient de jetter l'ancre à la hauteur de Calais, où le Duc de Parme les devoit joindre, parce que les deux Armées étant jointes, on seroit plus assuré de se rendre Maître de l'Angleterre. Ils allerent donc vers les côtes de Calais, par une certaine fatalité qui les conduisoit à

leur

leur ruïne. Mais ils auroient sans doute 1588.
mieux fait de suivre le premier avis; car outre les raisons déja alleguées, ils auroient évité la furieuse tempête qui les engloutit peu aprés: Il est vrai que quand on est destiné à quelque malheur, toute la sagesse humaine ne sçauroit l'éviter.

Armée Angloise.

Le Général Médina, envoya cependant au Duc de Parme Dom Loüis de Guzman, pour lui aprendre l'arrivée de la Flote dans le Canal, afin qu'il envoyât le secours de Flandres en toute diligence. Cependant l'Armée Navale Angloise ne laissa pas de se montrer dans le Canal, composée de cent Vaisseaux à la vérité, mais qui étoient si inférieurs en grandeur à ceux des Espagnols, qu'ils paroissoient des Barques auprés des autres: ils avoient pourtant cet avantage sur ceux des Espagnols, qu'étant plus legers, on pouvoit les conduire plus facilement. Les Espagnols n'eurent pas plûtôt aperçû la Flote Angloise, qu'ils mirent leurs Vaisseaux en ordre de bataille pour les attaquer; mais les Anglois au contraire connoissant le desavantage de leurs Vaisseaux, ne vouloient pas hazarder une bataille.

Dessein des Espagnols de donner bataille.

L'Ocean n'avoit jamais vû de spectacle semblable à celui-ci. L'Armée Espagnole s'étant mise en ordre de bataille, occupoit un espace de quatre mille depuis l'aîle droite jusqu'à

1588. jusqu'à l'aîle gauche, en telle sorte que presque tous les Vaisseaux se pouvoient voir les uns les autres, & que l'on pouvoit trés-facilement porter les ordres par tout. Les mâts, les antennes, & la poupe des Vaisseaux sembloient de hautes tours, qui faisoient un spectacle trés-agréable; aussi ceux qui demeuroient sur les côtes voisines les regardoient avec admiration, ne sçachant par maniere de dire; si c'étoit-là une Mer couverte de Vaisseaux, ou une grande Ville sur la Mer, ni lequel des deux élemens l'eau ou la terre, avoit le plus contribué à des préparatifs si extraordinaires. La Flote alloit lentement dans son cours, lors même qu'elle avoit le vent favorable, comme si les vents n'eussent pas eû la force de remuër de si grandes machines. La Flote marchant dans cet ordre de bataille, s'aprochoit insensiblement de l'Armée Angloise, à dessein de l'attaquer vigoureusement. On croit que les Espagnols avoient pris cette résolution, non-seulement, parce qu'ils avoient un plus grand nombre de Vaisseaux, & beaucoup plus grand que ceux des Anglois, mais encore parce qu'ils croyoient que tous les soldats qui étoient sur la Flote Angloise n'étoient que des milices, dont ils croyoient avoir bon marché, au lieu que la Flote Espagnole étoit toute composée de vieilles troupes aguerries.

Les

Les Anglois de leur côté avoient résolu d'éviter le combat autant qu'ils le pourroient, voyant bien que s'ils venoient à perdre la bataille, il n'y avoit plus moyen de sauver le Royaume, au lieu que les Espagnols ne risquoient que de perdre quelques-uns de leurs Vaisseaux. Ils résolurent donc de se tenir au large, & d'incommoder de loin autant qu'ils pourroient l'Armée ennemie, attendant que quelqu'un de leurs Vaisseaux s'écartât des autres, & se tenant prêts pour courir dessus, ce qui n'étoit pas difficile aux Vaisseaux Anglois qui étoient plus legers que ceux des Espagnols; contant d'ailleurs pour assuré que la Flote ennemie ne pourroit éviter de tomber dans quelque accident fâcheux, ou par quelque tempête, ou par quelque changement de vents. 1588. Les Anglois évitent le combat.

Leur conjecture ne fut pas vaine, car cela arriva dés le lendemain de ce jour-là. Et le vent étant devenu bon pour eux & contraire aux Espagnols, ils s'aprocherent de leur Flote, & la canonnerent vigoureusement: desorte que les Espagnols se voyant surpris en si peu de tems par le seul changement du vent, se serrérent davantage, & abaisserent leurs voiles, afin que les Vaisseaux ne heurtassent les uns contre les autres. Mais pendant qu'ils voguoient du mieux qu'ils pouvoient vers les côtes Les Espagnols surpris par la tempête.

de

1588. de Calais, le vent contraire s'étant renforcé, le mât du grand Galion d'Andalousie, commandé par *Dom Pietro de Valdes, avec Dom Vasco de Silva, & Dom Alonso des Sains*, se rompit contre un autre Vaisseau; desorte que ne pouvant suivre les autres, & la Flote entiere ne trouvant pas à propos de s'arrêter pour l'attendre, ou ne pouvant pas lui donner du secours, il demeura seul & comme abandonné, & la nuit étant survenuë, il fut forcé d'aller ou le vent le porteroit.

Valdes prisonnier de Drack.

Le lendemain matin le Capitaine Drack rencontra ce Vaisseau; d'abord il envoya une Chaloupe pour le sommer de se rendre; Dom Valdes pour ne se pas rendre lâchement, envoya quelques personnes de son bord, pour proposer des conditions au Capitaine Drack; mais il leur dit pour toute réponse, qu'*il ne vouloit pas perdre son tems à faire des écritures, & que s'il ne se rendoit à discretion, il lui alloit livrer combat; qu'il ne l'empêchoit pas de se défendre, mais qu'il pouvoit s'assurer d'avoir à faire à forte partie.* Ayant reçû cette réponse, & l'ayant communiquée à son Conseil, il fut conclu de se rendre à discretion, puisqu'on ne pouvoit l'éviter. Ainsi Dom Valdes passa dans le Vaisseau de Drack avec vingt des plus considerables aprés lui, & plusieurs autres; on conduisit le reste d'environ quatre cens cinquante Soldats, sans compter les Matelots

avec

avec le Galion à Pleimouth, où ils furent retenus pendant dix-huit mois, & délivrez ensuite, ou par rançon, ou par échange. Dom Valdes ayant abordé le Capitaine Drack, lui baisa la main, & lui dit, *que la grande réputation de sa valeur & de sa générosité l'avoit obligé de se rendre, ce qu'il n'auroit jamais fait s'il eût eû à faire à tout autre Capitaine que lui. Qu'il auroit mieux aimé mourir en se défendant, mais qu'il faisoit gloire de se rendre le prisonnier du plus fameux Capitaine de son siécle dans l'Art Maritime.* 1588.

Honnêteté de Drack,

Le Capitaine Drack traita Dom Valdes, & les Gentilshommes qui étoient avec lui avec toute la civilité & l'honnêteté possible. Il fit coucher Dom Valdes dans sa chambre, auquel il se fit instruire de l'état de l'Armée Espagnole. Il l'envoya ensuite à Londres où il fut trés-bien reçû de la Reine. Cette perte fut fort sensible au Général Médina, non-seulement parce qu'il avoit perdu Dom Valdes le plus habile homme de leur Flote dans l'Art Maritime, mais encore parce qu'il y avoit soixante mille ducats de l'argent du Roi dans le Galion.

Oquendo pris aussi,

Ils perdirent encore un autre Vaisseau aussi considerable que celui-là, sçavoir le Galion d'Andalousie commandé par le Vice-Amiral Oquendo qui périt par le feu.

Le

1588. Les Anglois s'étant aperçûs de cet accident, & voyant le Vaisseau écarté de la Flote, coururent leur aider à éteindre le feu, & sauverent encore cent cinquante personnes, tout le reste ayant péri par les flâmes. Cette perte redoubla l'affliction du Duc de Médina, qui perdoit ainsi les deux meilleurs Officiers de la Flote : on envoya les réchapez à Londres, où ils furent acüeillis avec beaucoup de soin, sur tout le Capitaine Oquendo.

Aproche des deux Armées. Les deux Armées se trouverent en presence le premier jour d'Août. Les Espagnols avoient le vent favorable, mais les Anglois qui montoient des Vaisseaux plus legers, le gagnerent bien-tôt sur eux. Un troisiéme malheur voulut que le Canon de S. Jean de Portugal, monté par Dom Jean Martinez de Ricalda, se separât encore de la Flote. Les Anglois qui ne demandoient pas mieux que de telles occasions, ne laisserent pas échaper celle-ci ; ils l'attaquerent avec tant de furie, qu'il fut sur le point de se rendre : Mais il fut encore secouru à tems par le propre Galion du Duc de Médina, desorte qu'aprés avoir essuyé plus de cinq cens coups de canon, il força les Anglois à le laisser. Martinez remporta dans cette occasion la gloire d'avoir résisté à presque toute l'Armée Angloise, qui l'avoit attaqué.

Il

Il est vrai que les Anglois avoient deux avantages considerables sur les Espagnols, sçavoir le vent, & des Vaisseaux plus legers, & par consequent meilleurs voiliers, plus faciles à gouverner, & plus propres pour l'attaque & pour la retraite. Ils alloient à tous vents, & se tournoient en un moment du côté qui leur étoit le plus favorable. Ils avoient encore cet avantage, qu'ils pouvoient facilement éviter les bancs de sable dont cette Mer est toute pleine. 1588.

Le combat s'engagea entre les deux Armées par quelques escarmouches legeres, qui furent si avantageuses aux Anglois, qu'ils ne tirerent pas un coup inutile; au lieu que les Vaisseaux Espagnols étoient si haut, que leur canon portoit au-dessus des Vaisseaux Anglois, & ne faisoient que tirer en l'air. Dans cette escarmouche, deux Galions des plus considerables des Espagnols, sçavoir celui du Duc de Médina, & celui de l'Amiral furent extrêmement maltraitez, aussi bien qu'une Galeasse, qui ne trouva pas d'autre moyen d'éviter de tomber entre les mains de l'ennemi, que de se jetter sur les Côtes de France, aprés avoir perdu son Capitaine & la plûpart de l'équipage; mais les Anglois la poursuivoient, & s'en rendirent maîtres. Ils y trouverent cinq mille écus dedans. On engage le combat.

L'Armée Espagnole avançoit toûjours dans

1588. dans le Canal, & le Duc de Médina dépêcha en toute diligence Dom Rodrigo des Taiſſo au Duc de Parme, pour le preſſer d'envoyer à ſon ſecours inceſſamment l'Armée de Flandres. Le Duc lui fit réponſe qu'il étoit impoſſible que l'Armée ſortit de Bruges & de Dunkerque, s'il ne donnoit lui-même la chaſſe aux Vaiſſeaux de Hollande & de Zélande qui la tenoient bloquée dans ces Ports, ajoûtant que ſes Vaiſſeaux n'étoient propres qu'à tranſporter des Troupes en Angleterre, ſelon l'ordre que le Roi lui avoit donné; de ſorte que ſi l'Armée Eſpagnole ne chaſſoit les ennemis du Canal, il ne vouloit pas riſquer la plus floriſſante Armée que le Roi eût jamais eû en Flandres, qui entraîneroit aprés elle, ſi elle venoit à périr, la ruïne infaillible des Païs-Bas.

L'Armée Eſpagnole s'avance.

Brulots. L'Armée d'Eſpagne s'avançoit cependant toûjours, & alla juſqu'à la vûë de Dunkerque; on jetta les ancres par ordre du Général à cauſe d'une Bonace qui les arrêta, & ainſi elle demeura renfermée entre la Flote d'Angleterre & celle d'Hollande. Cependant les Armées ne firent pendant vingt-quatre heures, que ſe regarder les unes les autres ſans en venir à aucun combat; ſinon que la nuit le tems ayant changé, on dépêcha à la faveur des ténébres huit Brulots qui étoient tout en feu, ſéparez

les

les uns des autres, afin qu'ils pûssent entrer par plusieurs côtez dans l'Armée des Espagnols, & de mettre le feu par tout. 1588.

Les Espagnols qui se souvenoient encore des Brulots qui avoient fait tant de ravage au siége d'Anvers, crûrent que ceux-ci alloient faire un semblable desordre, & en furent si épouvenez, qu'ils se mirent à fuïr en grand desordre ; & leur terreur fut si grande, augmentée d'ailleurs par l'obscurité de la nuit, qu'on coupa les cordages de la plûpart des Vaisseaux, croyant n'avoir pas le tems de se pouvoir sauver; Par la bonne fortune des Anglois, il survint encore un vent terrible, qui les portoit contre la Flote Espagnole, ce qui acheva de lui donner l'épouvente. L'Armée Espagnole fuit.

Elle fut si grande en effet, qu'ils fuyoient en desordre les uns de-çà & les autres de-là, sans sçavoir où ils alloient. Les Vaisseaux heurtoient les uns contre les autres. Les plus éloignez croyoient être les plus proches du péril : La confusion régnoit tellement, qu'on n'étoit en état ni d'écouter les ordres qu'on donnoit, ni de les executer, & ces desordres que le jour auroit peut-être dissipez, devenoient encore plus grands par l'obscurité de la nuit. Cependant les Vaisseaux qui leur avoient tant fait de peur, n'avoient que la forme & l'aparence de ces deux dont on s'étoit servi à Anvers ; Grande épouvente.

1588. vers; & les Anglois ne s'étoient servis de ce stratagême que pour jetter l'épouvente parmi les Espagnols: car quand ils se seroient aprochez de leurs Vaisseaux, ils n'étoient pas capables de leur faire beaucoup de mal.

Tempête. Mais la fortune, ou pour mieux dire la providence de Dieu, avoit résolu de faire périr cette Armée invincible par eau, & non par le feu, pour sauver l'Angleterre de l'incendie des Espagnols, car vers minuit il se leva une si furieuse tempête, que quand le jour aparut l'Armée se trouva dans le plus grand desordre du monde, & les Vaisseaux l'un deçà & l'autre delà. Desorte qu'étant ainsi séparez les uns des autres, plusieurs des plus considerables Galions de la Flote, furent attaquez par les deux Armées ennemies comme entr'autres celui que montoit le Mestre de Camp Pimentel appellé le saint Mathieu, & celui que commandoit Dom Francesco de Toledo, nommé le S. Philippes, qui furent obligez de se défendre contre les deux Armées ennemies, & d'essuyer une infinité de coups de canon. Le Général Médina courut à son secours, mais il fut environné de toutes parts & battu de tant de coups de canon, qu'il fut obligé de songer à se sauver lui-même, & de laisser ces deux Galions exposez à la merci des ennemis. Cependant ils se défendirent toûjours avec beaucoup de courage, jusqu'à ce qu'un coup

coup de vent les porta sur un banc de sable où ils échoüérent & périrent miserablement. Dom Francesco de Toledo voulant se sauver dans un esquif, tomba dans la Mer où il se noya avec un sien neveu. Mais Pimentel qui connoissoit mieux la Mer que lui, voyant qu'il étoit impossible de se sauver sur un petit esquif dans une telle agitation de la Mer, prit le parti de se mettre à la discretion des ennemis, avec plusieurs de ses gens: les Anglois voyant cela, coururent à leurs secours, & les firent prisonniers, mais ils leur firent toute sorte d'honnêtetez. La Galeace de Naples commandée par le Duc de Moncada, alla se briser aussi contre les Côtes de Calais; mais ce Duc & tout l'équipage aima mieux hazarder de périr en tâchant de se sauver à la nage, que de se rendre à discretion aux Anglois, quoi qu'ils leur offrirent toute sorte de bons traitemens, & la Galeace ne laissa pas d'être prise. 1588.

La Reine ayant reçû avis de ce commencement de Victoire, se préparoit toûjours à une vigoureuse défense, & se faisant suivre par les prisonniers Espagnols les plus considerables qu'on lui avoit amenez, elle alloit à cheval visiter ses deux Armées dens leurs Camps, pour encourager davantage les Soldats à la défense de la Patrie, lesquels étoient si pleins de joie de voir leur Elizabeth encourage les siens.

Reine

1588. Reine si ferme & si courageuse, qu'on n'entendoit l'air retentir que des acclamations qu'on lui faisoit par tout où elle passoit.

Conseil de guerre.

Le Duc de Médina ayant apris les grands préparatifs que faisoit la Reine, & le bon état de ses Armées, voyant d'ailleurs que la fortune ne lui étoit pas favorable, & que les ennemis devenoient tous les jours plus fiers par les avantages qu'ils remportoient sur lui, assembla son Conseil de guerre où il fut conclu d'une commune voix, qu'il falloit nécessairement reconduire l'Armée en Espagne, attendu qu'il leur étoit impossible de chasser les ennemis des côtes de Flandres, & par conséquent de faire passer l'Armée du Duc de Parme en Angleterre.

On y résolut de retourner en Espagne.

Cette résolution prise, le Duc de Médina ordonna de prendre le large vers la mer du Nord, pour éviter les bancs de sable, dont la mer d'Angleterre, d'Ecosse & d'Irlande est toute pleine. Il donna ordre aussi, que si l'Armée venoit à être mise en desordre par quelqu'autre tempête, que les Vaisseaux se retirassent à la Coruna, où ils s'attendroient les uns les autres. Les Anglois ayant connu que le dessein des ennemis étoit de se retirer; renforcerent leurs équipages de nouvelles Troupes, & firent provision de toute sorte de munitions, entierement résolus de poursuivre les Espagnols; mais quand ils virent qu'ils p e-

noient

noient le large du côté du Nord, ils ne trouverent pas à propos d'executer leur dessein. 1588.

Le Duc fut Prophête dans l'ordre qu'il avoit donné ; car à peine l'Armée Espagnole avoit elle un peu pris le large du côté du Nord, qu'elle fut attaquée de la plus rude tempête que la mer ait jamais vû. En un moment on vit la clarté du jour se changer en une nuit obscure, mais si obscure, que non-seulement les Vaisseaux, quelque grands qu'ils fussent, ne se pouvoient pas voir les uns les autres, mais non pas même les hommes qui étoient dans un même Vaisseau. Les tonnerres, les éclairs, & tout ce qu'il y a de plus épouventable en l'air & dans les nuës aparoissoit. En un mot, il sembloit que l'enfer se fût déchaîné pour engloutir les Espagnols, à la sollicitation d'une Reine hérétique qu'ils croïoient avoir tous les Diables à son commandement. Outre les tourbillons & la tempête, il se leva un vent des plus terribles que l'on ait jamais vû sur la Mer, ou plûtôt plusieurs vents contraires, qui sembloient se combattre les uns les autres, mais avec tant de fureur & de violence, que la Mer sembloit former de hautes montagnes d'un côté & des abîmes de l'autre : Les ondes alloient heurter contre les Vaisseaux avec tant d'impétuosité, qu'elles portoient des torrens d'eau

Tempête furieuse.

1588. d'eau au dessus des grands Vaisseaux, ce qui étonna tellement les Matelots, qu'ils étoient tous étourdis, & ne sçavoient plus ce qu'ils faisoient; desorte qu'ayant perdu tout moïen de se servir de leur Art, ils couroient à leur ruïne mettant tout à l'abandon. Il venoit des coups de vent si terribles, qu'ils prenoient les Navires en flanc, & les faisoient briser les uns contre les autres. Tout fut mis en pieces, mâts, voles, cordages, &c. Et les Pilotes avoient abandonné le timon, ne pouvant plus être maîtres des Vaisseaux qui alloient où ils pouvoient.

Commencement de malheurs. L'Amiral Récaldo avec huit Vaisseaux, furent les premiers qui s'éloignerent de l'Armée, étant emportez par la violence de la tempête. Ils crûrent pendant quelque tems, d'être portez vers les Orcades qui sont des Isles autour de l'Ecosse, & d'y être brisez; mais enfin ils se conduisirent sur les côtes d'Irlande, quoi qu'ils n'eussent, ni mâts, ni voiles, ni timon. Mais quand ils furent à terre, quoi qu'ils fussent demi-morts, ils ne trouverent aucun secours, ni aucune humanité parmi ces insulaires, non pas même entre les Catholiques, tant ils craignoient la colere de la Reine. On ne voulut pas même leur donner des rafraîchissemens pour leur argent.

Plusieurs Vaisseaux périrent dans cette tempête. Les plus considerables furent celui

celui que commandoit Dom Alphonſe de Leiva Général de l'Eſcadre de Sicile, qui avoit demandé au Roi avec beaucoup d'inſtances, qu'il pût être d'une ſi célebre entrepriſe. Outre cela Dom Diégo Flores de Valdés, Dom Michele Oquendo, Dom Diégo de Maldinado, Dom George Maſtriches, & pluſieurs autres du Conſeil de Guerre, périrent dans cette occaſion. Dom Diégo Pimentel demeura priſonnier en Zélande avec quarante perſonnes de ſon équipage; tous les autres périrent avec le Vaiſſeau. Le Comte Cantacroi de la Maiſon de Pereno, neveu du Cardinal Gravelle, périt dans la Mer, dans le tems que les Anglois s'aprochoient pour le ſauver. 1588. Perte de gens.

Il y eût des Irlandois ſi cruels, qu'au lieu de ſauver les Eſpagnols, il les égorgerent; de ſorte qu'il périt ſur leurs Côtes quantité de Nobleſſe, & d'autres gens. Le Gouverneur d'un Château qui étoit ſur cette place, avoit pris deux cens Eſpagnols, & leur avoit ſauvé la vie; mais ayant ſçû qu'il en étoit encore débarqué huit cens, & craignant d'en être ſurpris, il fit égorger les deux cens, hors trois qui ſe ſauverent du carnage, & qui furent raporter à leurs compagnons la miſere, le maſſacre qu'on avoit fait. De ſorte que ces infortunez Eſpagnols craignant un ſemblable ſort, ſe rembarquerent ſur leur Vaiſſeau, quoi- Cruauté des Irlandois.

1588. qu'il fût tout brisé, & périrent tous bientôt aprés.

On ignore le nombre de ceux qui périrent en cette occasion

On n'a jamais pû sçavoir au vrai le nombre des personnes qui périrent par cette tempête; mais on sçait bien que toutes les Côtes d'Angleterre, d'Ecosse & d'Irlande, ont vû les tristes marques de ce naufrage, soit par les morts qu'on y a trouvez, ou par les prisonniers qu'on y a faits, & tous d'entre les plus illustres familles d'Espagne: car il est certain qu'il n'y en eût aucune dans tous les vastes Etats du Roi Catholique qui n'ait pleuré la perte de quelque proche parent, ou pere, ou frere, ou fils, ou neveu, &c. Le peu de Vaisseaux qui resterent de ce naufrage, ne pût plus de rien servir, car ils avoient été si maltraitez de la tempête, qu'ils en étoient presque brisez, & qu'il avoit fallu pour les sauver jetter le Canon dans la Mer, avec la charge du Vaisseau. Enfin le peu de gens de cette Flote qui eurent le bonheur d'échaper à la tempête, & d'arriver dans quelque Port, moururent en peu de tems des fatigues qu'ils avoient souffertes sur Mer. Tels furent l'Amiral Récaldo, & Dom Oquendo, qui mourut au Port de S. Andero peu de jours aprés y être arrivez.

Le Duc de Médina se sauve.

Le Duc de Médina souffrit les mêmes fatigues que les autres; & outre cela, il eût un si grand déplaisir du malheur qu'il avoit

eû

eû dans une entrepriſe de cette importance, & d'avoir perdu la plus belle Flote qu'on ait jamais mis ſur Mer, qu'il ne ſe pouvoit conſoler d'avoir ſurvécu à cette diſgrace. A la fin de Septembre il arriva au Port de S. Andero, avec un reſte de Vaiſſeaux tous fracaſſez. De-là il envoya inceſſamment Dom Antonio Montes qui ſe ſeroit bien paſſé de cette commiſſion, en porter la nouvelle au Roi, auquel il ne dit autre choſe que ces trois mots, *Sire, tout eſt perdu.* Comme il arriva le Roi écrivoit une lettre, & ne répondit autre choſe à cet envoyé, ſinon qu'*il n'avoit pas envoyé ſon Armée pour combattre contre les vents & la tempête; mais contre la fierté des Anglois*, & ſe remit froidement à achever ſa lettre, avec la même fermeté, que s'il eût reçû la nouvelle d'une Victoire. 1588.

La perte de cette Flote fut ſi grande, que je ne ſçai ſi on en trouveroit une pareille dans les Hiſtoires, au moins à l'égard de la grandeur des Vaiſſeaux; car de cent cinquante qu'il y en avoit, il n'en revint en Eſpagne que quarante ſix. On perdit ſur tout ſoixante Gallions; & il ſemble que le malheur pourſuivit ces Vaiſſeaux juſques dans les Ports, car de ce reſte qui ſembloit être ſauvé, il périt encore dans le Port neuf Gallions par un accident de feu. De trente-mille hommes qui compoſoient La perte fut très-grande.

1588. posoient cette Flote, il en périt de ceux qui furent tuez, ou noyez, ou faits prisonniers, douze mille, entre lesquels il y avoit plus de quatre mille Gentilshommes. Et de ceux qui échaperent aux ennemis & à la tempête, il en périt par les fatigues de la Mer avant qu'ils fussent arrivez dans quelque Port, encore six mille, qui avoient été blessez par des éclats de mâts rompus, ou en jettant le canon dans la Mer, ou par quelqu'autre semblable accident.

Succés de l'invincible. Voilà quel fut l'événement d'une Flote à laquelle on avoit donné la qualité *d'Invincible*, qui n'apartient qu'à Dieu seul. Elle se vantoit d'être telle; cependant elle n'a jamais pû combattre les ennemis, au contraire ceux-ci l'attaquerent souvent, la mirent en fuite deux fois, la pillerent, sans qu'elle ait jamais rien pû entreprendre, comme si le Ciel eût été irrité de voir une si terrible Flote à la vûë des ennemis sans oser les attaquer. Mais il faut avoüer que les jugemens de Dieu sont impénétrables aux hommes, car jamais entrepriſe n'a été mieux concertée, ni mieux conduite. Jamais un meilleur Conseil, ni un ordre plus exact en toutes choses, jamais pourtant il n'y en a eû qui ait eû un plus malheureux succés: C'est ainsi que Dieu veut confondre la prétenduë sagesse des hommes, quand elle s'en orgueillit,

orgüeillit, & qu'elle préſume d'elle-même plus qu'elle ne doit. Les Zélandois eurent autant de joie de la perte de cette Flote, qu'ils avoient eû de crainte lorſqu'elle arriva, & qu'ils ſe croyoient perdus : Ils firent fraper une Médaille pour conſerver éternellement la mémoire de cet évenement, qui avoit pour légende d'un côté ces paroles, *Soli Deo honor & Gloria, la Gloire & l'Honneur apartient à Dieu ſeul* ; & au revers, *Clacis Hiſpanica venit, ivit, fugit* 1588. *La Flote d'Eſpagne eſt venuë, s'en eſt retournée, & a fui.* 1588.

Il eſt facile de comprendre qu'elle fut la joie de la Reine Elizabeth ; car auſſi il ne lui pouvoit pas arriver de plus grand bonheur que celui-là. Quelle joie pour elle de voir, que dans le tems que toute la Terre ſembloit avoir conjuré ſa ruïne, & que ſes ennemis ne doutoient pas que Dieu ne favoriſât les deſſeins de Philippes II. qui ne travailloit qu'à cela ? De voir, dis-je, que le Ciel & la Terre s'étoient armez, s'il faut ainſi dire, pour défenſe, & pour ruïner entierement toute la puiſſance de ſes ennemis, qui étoient ſur le point de la perdre ſans reſſource ? D'ailleurs il n'y eût jamais de victoire plus ſignalée que celle-ci. Il ne faut donc pas s'étonner, ſi la Reine pour célébrer la mémoire Joye d'Elizabeth.

1588. d'une si grande délivrance, voulut employer toute la pieté de ses Ecclesiastiques pour en remercier Dieu, & tout ce qu'il y avoit de plus pompeux dans son Royaume, pour en célébrer la Fête.

Du Peuple. Le Parlement ne se sépara jamais pendant que les Espagnols furent sur les Côtes d'Angleterre : Il fut en Corps féliciter la Reine aprés la ruïne de la Flote Espagnole, & il n'y eût personne qui ne donnât des marques de sa joye, par des feux que chacun fit devant sa maison, & par des chandelles allumées aux fenêtres, & en toute autre maniere. Pour la solemnité publique de cette délivrance, on ordonna une Calvacade. On fit faire un Char de triomphe tout brillant d'or & de pierreries, sur lequel la Reine monta. Tout le Parlement, & tous les Officiers de la Cour l'accompagnerent à cheval. Elle sortit de Witthehal en triomphe, & se promena ainsi par les ruës de Londres, passant de tems en tems sous des Arcs de triomphe qu'on avoit dressez. Les ruës étoient tapissées, & ornées de Tableaux. De tems en tems on faisoit voltiger autour du Char de la Reine les Etendars, les Enseignes & les Drapeaux qu'on avoit pris sur les Espagnols. Les Bourgeois de Londres étoient en haye dans les ruës où elle passoit, chaque corps de Métier étant distingué par sa livrée; ils

ils portoient aussi des Bannieres prises sur l'ennemi. 1588.

La Reine arriva en cette maniere à mille acclamations du Peuple à l'Eglise de saint Paul, où l'Evêque de Londres la fût recevoir à la porte, accompagné de tout son Clergé. Elle ne fût pas plûtôt entrée dans l'Eglise, avec le Parlement & toute la Cour, qu'elle se mit à rendre graces à Dieu de la délivrance qu'il lui avoit accordée. Le Doyen de S. Paul prononça un Sermon sur ces paroles du Pseaume 127. *Si Dieu ne garde la Ville, celui qui la garde fait le guet en vain.* Le Sermon étant fini, la Reine fit un discours au Peuple; mais les grands cris de joye, & les acclamations qui ne cessoient point, l'empêcherent de l'achever, & l'on n'entendoit autre chose dans l'Eglise, que des souhaits qu'on faisoit pour la Reine, afin que Dieu lui donnât longue vie, & qu'il fit périr tous ses ennemis. Elle s'en retourna à Wirthehal, en la même maniere qu'elle étoit venuë à l'Eglise. La Reine va à saint Paul en triomphe.

Il est certain que la délivrance d'un si grand péril, paroissoit plûtôt un songe qu'une verité. Dans toute l'Europe on croyoit la Reine Elizabeth perduë sans ressource, & l'on attendoit de toutes parts, d'un Courier à l'autre, la nouvelle, qu'*on avoit coupé la tête à la Reine par ordre de Philippes* Ce qu'on en disoit.

1588. *pes II. au même lieu, où cette Reine avoit fait décapiter la Reine Marie.* Enfin on croyoit la ruïne de l'Angleterre si certaine, & la vengeance que feroit Philippes II. de la mort de la Reine Marie sur Elizabeth, qu'on n'étoit en different que du genre de suplice qu'il lui feroit souffrir. *On faisoit des gageures, les uns qu'on lui couperoit la tête, les autres que le Roi la feroit étrangler par la main du Bourreau, en qualité d'hérétique.* Cependant rien de tout cela n'arriva, & la Reine fut délivrée de ce grand péril sans tirer l'épée, & sans avoir besoin de se servir des préparatifs qu'elle avoit faits pour sa défense.

Elle congedie le Parlement.

La Reine n'ayant plus rien à craindre, alla avec pompe au Parlement, ou à portes ouvertes elle fit un discours fort éloquent à cette Assemblée, pour la remercier, & en leur personne, tous ses bons sujets, du zéle, du soin, & de la diligence qu'ils avoient aportée aux affaires du Royaume, & de l'offre qu'ils lui avoient faite avec tant d'affection de leurs biens & de leur vie, pour la défense de sa personne, & pour la conservation du Royaume: les assûrant d'en conserver éternellement le souvenir dans son cœur, & d'être prête en toutes occasions à maintenir les Privileges, les libertez & les avantages de ses chers Sujets, soit à l'égard du commerce avec

les

les Nations étrangeres, soit pour leur faire acquerir du crédit & de la réputation dans les autres Royaumes. Aprés quoi elle congédia le Parlement, lequel pour lui témoigner son zéle, donna de grands aplaudissemens au discours qu'elle venoit de faire, & lui fit present de deux cens mille écus pour ses autres besoins, que l'on fit lever incessamment. 1588.

L'esperance certaine que les Catholiques s'étoient faite d'être bien-tôt Maîtres de l'Angleterre, avoit fait que malgré les rigoureuses défenses qu'on avoit fait aux Ecclesiastiques d'y entrer, le Pape & Philippes II. ne laisserent pas d'y en envoyer beaucoup, & sur tout des Cordeliers & des Jésuites travestis. On les y envoya plus de trois mois avant l'entrepriſe, afin que par le moyen de la Confession, ils disposassent les Catholiques à prendre les armes, dés que les Espagnols auroient débarqué sur les Côtes du Royaume. Mais ils furent découverts, & l'on en fit mourir plusieurs. Et pour leur ôter toute envie d'y revenir & de se servir de tels moyens pour brouiller l'Etat, on publia de nouvelles Loix trés-rigoureuses contre tous les Ecclesiastiques de l'Eglise Romaine, de quelqu'Ordre qu'ils fussent. On leur ordonna sous de rigoureuses peines de sortir du Royaume, en huit

Ordre contre les Ecclesiastiques Romains.

1588. jours, avec défenses sous les mêmes peines d'y rentrer jamais à l'avenir, & aux Jésuites sous peine de la vie. On renouvella & on confirma les Loix par lesquelles on déclaroit ennemis de l'Etat, & criminels de haute trahison tous les Anglois & autres habitans du Royaume, qui entreprendroient de retirer dans leurs maisons, ou conseiller aux autres d'y retirer les Prêtres de l'Eglise Romaine, & sur tout les Jésuites. Qu'on puniroit de la même peine ceux qui sçachant des Ecclesiastiques cachez quelque part, ne le reveleront pas aux Magistrats des lieux. Un tel ordre jetta l'effroi, non-seulement dans l'esprit des Moines & autres Ecclesiastiques, mais dans tout le parti Catholique; sur tout quand ils virent qu'on avoit établi des Commissaires pour aller faire les perquisitions nécessaires, non-seulement dans les Villes, mais même dans les Villages & dans les Châteaux & maisons de la campagne. Avec tout cela on n'a jamais pû purger entierement l'Angleterre de Jésuites. Il est vrai qu'on avoit donné permission à quelques Gentilshommes de la premiere qualité d'avoir quelque Chapelain chez eux: mais qui étoient obligez de donner caution qu'ils n'étoient pas Jésuites.

Armée. La plûpart des deux Corps d'Armée qu'on avoit levez pour la défense du Royaume par terre, furent congédiez. Mais comme

me ils étoient la plûpart tous gens bien faits & aguerris, on en retint une partie qu'on envoya avec le Comte de Leiceſter dans les Païs-Bas. La Reine le renvoya le remettre en poſſeſſion du Gouvernement de ces Provinces, & il prit avec lui quatre Régimens qu'il avoit choiſis dans l'Armée congediée; mais comme ils étoient Anglois, la Reine voulut que l'on ne forçât perſonne à aller en Flandres, parce que tous ces gens s'étoient volontairement offerts pour la défenſe du Païs. Ainſi on fit publier que ceux qui voudroient s'enrôler ſeroient les bien venus, & par ce moyen on en trouva plus que le Comte de Leiceſter n'en vouloit. 1588.

Députez à la Reine Elizabeth.

Les Etats des Païs-Bas n'eurent pas plûtôt apris la perte de l'Armée Eſpagnole, & la grace que Dieu avoit faite à la Reine Elizabeth de la délivrer d'un ſi grand péril, qu'ils députerent ſix des plus conſiderables d'entr'eux, pour ſe réjoüir avec elle de la victoire qu'elle avoit remportée ſur ſes ennemis, ou plûtôt contre leur ennemi commun, & pour lui repreſenter auſſi l'état pitoyable où leurs Provinces étoient réduites, & le danger qu'elles couroient. Que le Duc de Parme avoit mis ſur pié la plus puiſſante Armée que l'on eût jamais vû en Flandres, avec laquelle il avoit crû ſubjuger l'Angleterre: mais

que

1588. que n'ayant pû servir à cette entrepriſe, il l'employeroit toute contr'eux, comme il faiſoit aſſez paroître que c'étoit-là ſon deſſein.

Envoyez des Etats. La Reine remercia beaucoup les Etats, reçût leur compliment avec plaiſir, & aſſura les Envoyez qu'elle ne manqueroit pas d'envoyer un Ambaſſadeur à leurs Maîtres, pour le féliciter d'une victoire dont les avantages lui étoient communs avec eux, ce qu'elle fit bien-tôt aprés. Quant à leur défenſe, elle dit aux Envoyez, qu'elle étoit trés perſuadée que les Eſpagnols ne manqueroient pas de faire leurs derniers efforts contr'eux. Qu'elle étoit bien informée de l'état de l'Armée du Duc de Parme; mais qu'elle avoit donné les ordres néceſſaires au Comte de Leiceſter, afin qu'il ſe tint prêt à repaſſer dans les Païs-Bas, & d'y mener une Armée capable, non-ſeulement de défendre les Païs, mais de faire des conquêtes ſur l'ennemi. Aprés quoi les Députez s'en retournerent pleins de joie, & comblez d'honneurs.

Le Comte de Leiceſter ſoupçonné. Depuis que le Comte de Leiceſter avoit renoncé au Gouvernement des Provinces-Unies, il ne faiſoit pas grande figure en Angleterre, ce qui faiſoit parler les gens. Les uns croyent que le Comte d'Eſſex s'étoit tellement rendu Maître de l'eſprit de

la

la Reine, pendant l'absence de Leicester, 1588.
qu'elle ne le regardoit plus de bon œil, ce qui l'avoit mis au desespoir. D'autres disoient que le Comte d'Essex pour être seul dans la faveur de la Reine, avoit jetté mille soupçons dans son esprit contre le Comte de Leicester, comme s'il ne s'étoit pas acquité du Gouvernement des Païs-Bas avec toute la fidelité possible. Qu'il l'avoit encore accusé d'avoir secretement rompu tous les Traitez de Paix entre les Etats & le Duc de Parme, quoique la Reine souhaitât avec passion de faire cette Paix. Il y en a qui ont crû qu'il avoit été extrêmement irrité, du chagrin que la Reine lui avoit fait, de lui défendre avec tant de rigueur de mener sa femme avec lui en Hollande, dans les deux voyages qu'il y avoit faits, quelques prieres & instances qu'il lui eût faites de le lui permettre, & que c'est ce qui l'avoit extrêmement refroidi envers la Reine. Que la Reine s'en étant aperçûë, s'éloigna à son tour du Comte, perdit peu-à peu l'affection qu'elle avoit pour lui, & lui cacha souvent dans le Conseil les affaires les plus importantes.

Mais le sentiment le plus commun, fut que le Comte de Leicester, regarda comme le plus grand affront qu'il pouvoit recevoir, l'ordre que la Reine lui donna de renoncer au

On parle de le renvoyer en Hollande.

1588. au Gouvernement des Provinces-Unies, l'en ayant rapellé deux fois en peu de tems, sans lui donner le lõisir d'en joüir que pendant quelques mois : & que cela l'avoit tellement affligé & abbatu, qu'il ne pouvoit plus rendre aucun service à l'Etat qu'en se faisant violence. Que la Reine s'en étant aperçûë, & ne pouvant entierement effacer de son cœur l'affection qu'elle avoit eu pour ce Comte ; ayant aussi fait réfléxion qu'elle lui avoit effectivement fait tort, voyant de plus qu'il n'y avoit plus aucune aparence de faire la paix, & qu'elle ne pouvoit abandonner avec honneur la protection des Hollandois, à quoi elle étoit obligée par son propre interêt : elle recommença à négocier un nouveau Traité avec les Hollandois, par lequel on rétabliroit le Comte dans le Gouvernement des Provinces-Unies. Les Hollandois y consentirent, mais non pas aux conditions du premier Traité, qui avoit fait grand préjudice à leur liberté : Ils vouloient donc rétraindre l'autorité du Comte, ce que la Reine ni le Comte ne vouloient pas.

Sa mort Pendant qu'on négocioit cette affaire, que l'on étoit présque d'accord, & que la Reine avoit donné ordre au Comte de Leicester de se tenir prêt pour retourner en Hollande, se remettre en possession de son Gou-

Gouvernement, il mourut subitement le 14. Septembre, dans une de ses maisons de Campagne proche *d'Opsordschire*, où il étoit allé passer quelques jours, à l'âge de cinquante-cinq ans, mais plein de santé, & d'une forte complexion. On soupçonna qu'il avoit été empoisonné, ce qui fit beaucoup parler les gens. Quoiqu'il en soit, il fut enterré à Warwick le 23. Octobre, & on lui fit de pompeuses funerailles. Il ne laissa qu'un seul fils, qu'il déclara bâtard apellé Douglas, auquel il donna tout ce qu'il pût de son bien. Ses ennemis firent courir quantité de libelles diffamatoires contre lui, il avoit pourtant de grandes qualitez, quoiqu'il fût un peu trop fier. 1588.

Par ordre de la Reine, ou du Comte d'Essex, on fit une relation abregée de la ruïne de la Flote Espagnole, qu'on envoya au Chevalier Carre à Rome, afin qu'il en sçût les particularitez, avec ordre d'en informer le Pape. Carre ne manqua pas d'executer cet ordre, sçachant bien que Sixte étoit dans une grande impatience de sçavoir quel avoit été le succés d'une telle entrepriſe, & ce qu'auroit operé une Armée, qui par une fierté naturelle aux Espagnols, s'étoit donnée à elle-même la qualité *d'Invincible*. Déja à la verité le Pape avoit sçû quelque chose du mauvais Joie de Sixte V.

succés

1588. succés de cette Flote, par le moyen de l'Ambassadeur d'Espagne; mais il en aprit toutes les particularitez par le Chevalier Carre. Le Pape aprés en avoir oui le recit, dit à Carre, *vôtre Reine est bien-heureuse, elle a en main une belle occasion d'immortaliser sa mémoire, qui est d'ataquer aujourd'hui, & de poursuivre l'ennemi qui la vouloit perdre*, ajoûtant que la politique & le courage de la Reine la devoient porter à cela, & qu'elle devoit porter la guerre jusques dans le cœur de l'Espagne. Sur ces entrefaites le Cardinal neveu entra. Le Pape impatient de lui faire sçavoir la nouvelle, se baissa, & lui dit à l'oreille, *il regno di Napoli è à noi, le Royaume de Naples est à nous*, ce qu'il ne dit pas si bas, que le Chevalier Carre ne l'entendit, & il ne manqua pas de le faire sçavoir à la Reine.

Henri III. tué. Le premier d'Aoust de cette année, Henri III. Roi de France fut tué à Saint Clou par un scélerat de Jacobin; & quoique les fautes soient personnelles, néanmoins une action aussi execrable que celle-là venant d'un Religieux, mit en mauvaise odeur tous les Moines. Il leur arriva en cela ce qui arrive aux souris, c'est que quoiqu'une seule ait mangé du fromage; on ne laisse pas de tâcher à les faire toutes mourir. Il en est ainsi des Moines, si un seul commet quelque scandale,

dale, on l'impute à l'Ordre tout entier. Il est certain que cet assassinat fit une bréche mortelle à tous les Ordres des Moines en général, mais sur tout à celui de S. Dominique; car on parloit de cet Ordre comme si tous ces Moines eussent été autant d'assassins, & ils souffrirent beaucoup en France. 1588.

Mais si cet assassinat décria les Moines dans les autres Royaumes, il est certain qu'il donna de l'horreur pour eux à toute l'Angleterre. Le Conseil pria la Reine de vouloir prendre plus de précautions pour la conservation de sa personne, lui representant que si un Moine avoit été assez méchant que d'assassiner un Roi de France, qu'il se trouveroit encore plus facilement un autre scélérat qui assassineroit la Reine, parce qu'on la regardoit comme l'ennemie ouverte du Siége Apostolique. La Reine prit ses précautions sur cet avis, & la haine qu'elle avoit contre le Clergé Romain croissant toûjours, elle ordonna qu'on fit de plus exactes perquisitions pour en découvrir quelques-uns, & que l'on chassât du Royaume, quoiqu'il en fût, cette engeance. On s'attacha sur tout à chasser les Jacobins, non-seulement pour l'interêt de la conservation de la Reine; mais aussi pour faire voir à la Cour de France, combien elle avoit en horreur l'assassinat d'un Roi si étroitement allié

Ils deviennent odieux en Angleterre.

1589. allié avec elle, & si bon ami. Sa mort en effet lui donna beaucoup de déplaisir, à cause des conséquences qui en pouvoient naître dans son Royaume, & des troubles que cela pourroit causer en France entre les Catholiques & les Protestans.

Le Roi de Navarre est appelé à la succession de la Couronne.

Henri III. n'ayant point laissé de successeurs, on jetta d'abord les yeux sur HENRY Roy de Navarre, le plus proche successeur de la Couronne. Le Royaume, & particulierement la Noblesse étoit divisée en deux partis. Les uns étoient de la Ligue Catholique appuyée par Philippes II. qui vouloit exclure de la succession à la Couronne le Roi de Navarre, parce qu'il étoit Réformé, Hérétique, & comme tel excommunié par le Pape, & par conséquent incapable de succeder à la Couronne de France. Cette Ligue avoit déja proclamé Roi le Cardinal de Bourbon sous le nom de Charles X. L'autre Parti étoit pour le Roi de Navarre, dans lequel étoient entrez indifferemment les Catholiques & les Réformez. Ceux-ci étoient prêts à répandre leur sang pour ce Prince, afin d'assûrer leur Religion en France. Les Catholiques soûtenoient son parti avec beaucoup de zéle, parce qu'ils vouloient rendre justice à la Maison d'Henri, à laquelle la Couronne apartenoit de droit selon toutes les Loix du Royaume. D'ailleurs ils ne vouloient

loient pas faire de tort au mérite personnel de ce Prince, sçachant bien que l'exclure de la succession à la Couronne, c'étoit exposer le Royaume à de grands malheurs. 1589.

Joie d'Elizabeth.

On ne sçauroit dire combien cette nouvelle fut agréable à la Reine Elizabeth, parce qu'elle voyoit que l'élevation sur le Trône de France d'un Roi qui professoit une même Religion qu'elle, alloit assûrer pour toûjours à son Peuple la Religion Réformée, dont l'établissement lui avoit été si cher; & que d'ailleurs elle alloit être délivrée de tout ce qu'elle pouvoit craindre du côté de Philippes II. qui se rendoit déja si puissant en France, sous prétexte d'y proteger la Religion Catholique : Deux choses trés-capables de lui donner beaucoup de joie.

Elle lui envoye l'Ordre de la Jarretiere.

Aussi elle n'eût pas plûtôt apris qu'Henri avoit pris possession de la Couronne, malgré tous ses ennemis, & particulierement malgré les Espagnols, & qu'avec une bonne Armée, il étoit résolu de se maintenir sur le Trône, de chasser les Espagnols du Royaume, & de réduire ce qui lui étoit encore opposé au dedans : que pour l'inciter davantage à soûtenir ses interêts, qui appuyoient la cause commune de la Religion, elle lui envoya des Ambassadeurs, pour l'assûrer qu'elle seroit toûjours prête à embrasser ses interêts, & pour lui donner l'Ordre

1588. l'Ordre de la Jarretiere, comme une marque de l'alliance étroite & de l'amitié particuliere & éternelle qu'elle vouloit entretenir avec lui. Henri reçût cet Ordre avec toute sorte de marques, d'estime, & d'affection, & quand on l'en revétit, on fit des fêtes & des réjouissances extraordinaires dans le Camp. Le même jour il envoya un de ses principaux Officiers à la Reine Elizabeth, pour la remercier d'un si noble present, & pour la prier en même-tems de lui donner du secours, pour achever de réduire ses ennemis, qui lui disputoient encore une Couronne qui lui appartenoit si légitimement, & qu'il offroit à son service.

Au Roi d'Ecosse.

Le même jour que la Reine envoya le Colier de l'Ordre à Henri, elle en envoya un semblable au Roi d'Ecosse Jacques VI. en quoi elle témoigna qu'elle avoit résolu de le faire son successeur à la Couronne d'Angleterre: en premier lieu, parce que personne n'y pouvoit prétendre aussi légitimement que lui. En second lieu, & peut-être aussi, parce que sentant des remords de conscience d'avoir fait mourir sa Mere elle voulut en faire cette réparation au fils: quoiqu'il en soit, le Roi Jacques reçût ce present de l'Ordre avec beaucoup de joie.

Conduite du Pape Sixte V.

La conduite de Sixte V. dans les affaires de France fut admirée de toute l'Europe. Mais avant que d'en parler, je prie mes

lecteurs

lecteurs Catholiques & Protestans, de n'a- 1588.
voir pas la foiblesse d'esprit de se scandaliser de cette conduite de Sixte; & de distinguer en la personne de ce Pape, le Saint d'avec le profane, la qualité de Vicaire de JESUS-CHRIST que les Catholiques adorent en lui, d'avec celle de Prince Séculier, de Souverain Pontife, & autres. Je ne prétens point les lui ravir. Je laisse cette Dignité telle qu'elle est. Je prie seulement les Catholiques de se souvenir de ces distinctions. Je déclare que je ne regarde point Sixte V. dans tout ce manége d'affaires qu'il a eû avec la Reine Elizabeth, ny les rafinemens de sa politique dans les affaires de France, qu'en qualité de Prince Séculier, sujet par conséquent aux mêmes passions que les autres hommes, obligé même de se servir souvent de pernicieuses maximes pour soûtenir les interêts de son Etat: Car enfin il est d'une necessité absoluë, qu'un Prince qui a des Etats, des Sujets, des Armées, des Forteresses, des prétentions, &c. Qui peut faire la Guerre & la Paix, des Confédérations, des Ligues offensives & défensives: & en un mot toute sorte de Traitez: Il est dis-je d'une nécessité indispensable qu'il fasse comme les autres Souverains, c'est-à-dire, qu'il se serve de mauvaise foi, d'intrigues, de fourberies, de feintes, de

tours

1589. tours & de détours, de prétextes, de fauſſes aparences, & de toute autre choſe qui pourra ſervir à ſes interêts. De ſorte qu'on ne doit pas être ſcandaliſé, de voir que le Pape Sixte V. ait conçû de grandes prétentions, & caché de grands deſſeins en entrant dans ſon Pontificat, ni de ce que pour les executer il a mis en uſage tout ce qu'il a jugé de plus propre à les faire réüſſir.

Comment il reçût la mort de Henri III. & la ſucceſſion du Roi de Navarre.

De tous les Papes il n'en fut jamais aucun qui ait été plus digne d'être Souverain Pontife, & Prince ſéculier que lui. Car quant au premier, il s'eſt toûjours montré ardent défenſeur des Privileges de l'Egliſe. Cela a paru manifeſtement au ſujet de la mort du Duc de Guiſe; car non content de menaces qu'il en fit à la France, il rejetta les raiſons que le Roi lui avoit alléguées, & fulmina contre lui, une terrible cenſure, & par cette ſévérité à ſoûtenir les Immunitez de l'Egliſe, il ſe fit, pour ainſi dire, adorer en France: en cela il montra qu'il étoit un grand Pape. Mais voici qui le fera paroître encore plus grand Prince, ayant traité les affaires politiques d'une maniere bien differente de celle-là. Car il ne témoigna pas le moindre reſſentiment de l'aſſaſſinat d'Henri III. par un Moine; au contraire au premier avis qu'il en eût, il dit en preſence de ſon neveu, du Cardinal Caſtagna, & de pluſieurs autres Prélats,

le

le Collége des Princes, est aujourd'hui diminué d'un sot par la mort d'Henri III. 1589.
& n'en voulut pas sçavoir davantage, montrant par-là qu'il souhaitoit avec passion que la Couronne de France tombât entre les mains du Roi de Navarre, à cause de la grande estime qu'il faisoit de sa valeur, & qu'étant Protestant, il auroit un même dessein avec lui d'abattre la Monarchie Espagnole, & de réduire le Roi Philippes en un état où il auroit de la peine à se défendre: car le Pape n'avoit rien tant à cœur que la conquête du Royaume de Naples, ne pouvant souffrir que ce Royaume étant échû au S. Siége Apostolique par la mort de Ferdinard le Catholique, l'Empereur Charles-Quint pere de Philippes, eût contraint à force de menaces son Prédécesseur Leon X. à lui en donner l'investiture.

Il fait donner avis à la Reine Elizabeth.

Depuis le succés funeste qu'avoit eu l'Armée des Espagnols, & que le Roi de Navarre étoit monté sur le Trône de France, le Pape Sixte entretenoit une plus étroite correspondance qu'auparavant avec la Reine Elizabeth, par l'entremise du Chevalier Carre. Le Pape la pressoit beaucoup de se prévaloir de l'occasion, & de mépriser la maxime, qu'*il faut faire un pont d'or à un ennemi qui fuit*, qui n'étoit bonne qu'à des gens sans courage, qu'au contraire

1589. traire le véritable interêt de la Reine étoit de poursuivre sa Victoire contre les Espagnols, qu'autrement elle ne sçauroit pas user de sa bonne fortune, & qu'il falloit en un mot se faire un pont de fer, pour entrer en Espagne. Que comme Philippes II. étoit venu l'attaquer jusques dans son Palais, qu'elle devoit à son tour l'aller attaquer dans le sien. Qu'elle devoit considerer que les Espagnols étoient plus foibles en Espagne même qu'ailleurs. Qu'elle devoit suivre l'exemple des Romains, qui envoyerent Scipion en Affrique pour subjuguer Carthage, en rapellant Annibal, & le faisant retourner en Italie. Que la Reine avoit encore le plus beau prétexte du monde de porter la guerre en Portugal, en donnant du secours à Dom Antonio, qui étoit alors fugitif en Angleterre. Que ce seroit un grand avantage pour elle, que de le faire monter sur ce Trône, & que l'entrepriſe ne pouvoit manquer d'un bon succés, puisque Dom Antonio, étoit beaucoup aimé du Peuple.

Elle en fait donner avis au Pape.

La Reine ne manquoit pas de son côté à faire sçavoir ses sentimens au Pape par le même canal, le sollicitant beaucoup de vouloir faire tous ses efforts, pour rompre tous les obstacles qui s'opoſoient à l'établiſſement du Roi de Navarre, sur le Trône de la France; & que c'étoit-là un moyen infaillible,

lible, ou d'abatre entierement Philippes II. & toute la Maison d'Aûtriche, ou de lui donner du moins un os à ronger qui l'empêcheroit de rien faire. Que pour ce qui étoit d'aller attaquer Philippes II. jusques dans l'Espagne, il falloit un Roy tel que celui de Navarre, & que s'il vouloit agir en Pape & donner du secours à la Ligue, que cela romproit tous les desseins qu'il pouvoit avoir en qualité de Prince séculier. Que le souvenir des guerres, de la prison, & de la maniere indigne en laquelle Charles Quint & son fils Philippes II. avoient traité Clement VII. & Paul IV. devoient animer un cœur aussi grand que le sien. Que personne n'avoit plus d'interest que le Siége Apostolique de mettre la Maison d'Aûtriche hors d'état de pouvoir non seulement tiranniser, mais non pas même menacer la Cour de Rome. Outre qu'il s'acquereroit une réputation immortelle, en réünissant le Royaume de Naples au Siége Apostolique; ce qu'il ne pouvoit faire qu'en soûtenant un Roy aussi belliqueux qu'Henri, lequel avec un tel apui réduiroit Philippes II. à ne pouvoir même se défendre contre ses ennemis. 1589.

Cette proposition mit en colere le Pape Sixte contre la Reine Elizabeth. Il répondit au Chevalier Carre qui la lui faisoit. *Que la Reine devoit faire son devoir sans* Autre avis du Pape.

1589. perdre de tems. *Que si elle ne le faisoit, & qu'elle ne sçût pas se prévaloir de sa bonne fortune, en fondant comme un aigle sur l'Espagne, qu'elle nuiroit beaucoup plus à la cause commune, que ne feroit la Cour de Rome, en marchant à pas de tortuë dans les affaires de France, & de la Ligue dont Philippes II. étoit le Protecteur. Que la Reine Elizabeth devoit considerer que la Cour de Rome avoit beaucoup de mesures à garder dans cette conjoncture; mais qu'on se ménageroit de telle sorte qu'on n'en prendroit jamais aucune qui fût préjudiciable à la cause commune : au lieu que la Reine n'avoit qu'à mettre en usage la plus grande de toutes les maximes de sa politique & de l'intérest de ses affaires, qui étoit de donner du secours au Roy Henri IV. & d'envoyer Dom Antonio en Portugal avec une bonne Flote avant que les Espagnols se rendissent plus forts sur mer.* Le Pape Sixte s'acquita assez bien de sa promesse : car malgré les instances & les pressantes sollicitations de l'Espagne, des Princes de la Ligue, & même de la Ville de Paris, il témoigna tant de froideur, de lenteur, & même de répugnance à faire ce qu'on lui demandoit, que toute la Chrêtienté en avoit été scandalisée. Et s'il fut obligé de faire une fois l'Office de Pasteur contre Henri, il fit deux fois celui de Prince Séculier en sa faveur;

Car

Car il avoit promis de donner vingt-cinq mille pistoles pour soûtenir la Ligue ; mais cette somme arriva aussi tard que si elle eût été portée en especes de Rome à Paris sur des bœufs estropiez, outre qu'il en resta la troisiéme partie entre les mains des Banquiers qui avoient donné des Lettres de change ; c'est tout ce que fit ce Pape en faveur de la Ligue. 1589.

La Reine qui n'étoit nullement d'humeur à charger son Peuple déja accablé par les terribles dépenses qu'il avoit fallu faire pour se défendre contre l'Armée Invincible, ne pouvoit se résoudre à s'engager de porter la guerre en Espagne. Mais enfin à la sollicitation du Pape, & par l'importunité de Dom Antonio, qui avoit reçû secrettement du Pape un secours de cinq mille pistoles, elle se résolut de donner à ce Prince une Escadre de Vaisseaux, pour aller soûtenir ses prétentions en Portugal. Le Chevalier Drack, & le Chevalier Norritch, tous deux excellens hommes de Mer, s'offrirent d'aller à cette entrepriſe : Ils ne demanderent à la Reine que vingt Vaisseaux, qu'ils s'obligeoient d'entretenir à leurs dépens dés qu'ils seroient en Mer, moyennant que la Reine leur donnât cinquante mille écus en argent. Ils s'obligerent aussi conjointement avec Dom Antonio, de faire toutes

On résout d'attaquer le Portugal.

1589. les autres dépenses, de loüer d'autres Vaisseaux, & d'embarquer quinze mille bons soldats sur leur Flote, avec quoi ils esperoient de faire de grands progrez, & de ne point revenir sans avoir rétabli Dom Antonio sur le Trône: Ayant obtenu ce qu'ils demandoient, ils travaillerent à faire leurs préparatifs, mais avec plus de bonne intention, que de diligence.

La Flote part. Cependant ayant apris qu'il passoit quatre-vingt Vaisseaux Hollandois dans le Canal, qui alloient charger du Sel en France selon la coûtume, ils les allerent prendre avec quelques Vaisseaux de guerre, & les menerent en Angleterre, se servant ainsi du droit des Princes, auxquels il est permis en tems de guerre, ou dans quelque pressante nécessité, de retenir à leur service les Vaisseaux étrangers qui se trouvent dans leurs Ports ou sur leurs Côtes, en les payant raisonnablement. Et comme il ne leur manquoit que des Vaisseaux de transports, ils embarquerent en trés-peu de tems, les Troupes & les munitions nécessaires, & se mirent en Mer avec une Flote de cent quarante Vaisseaux, sçavoir vingt-six de guerre, & le reste de transport; & ils partirent de Pleimouth le 29. Avril. Dom Antonio qui se qualifioit déja Roy de Portugal étoit à la tête de cette expédition, avec Dom Emanuël

Emanuël son fils, le jeune Comte d'Essex, & d'autres Gentilshommes volontaires. Le quatriéme de May ils arriverent heureusement au Port de la Coruna en Galice. Là les deux Amiraux Drack & Norritz firent débarquer huit mille hommes, contre l'avis de Dom Antonio, qui vouloit qu'on allât droit en Portugal. Mais ils furent obligez peu de jours aprés de se rembarquer, sans avoir fait autre chose que d'avoir brûlé un Galion, & pillé quelques maisons de la Ville basse, le Comte d'Andrada étant venu avec quelques Troupes qui obligerent les Anglois de se retirer. 1589.

Elle arrive en Portugal.

Le 26. May, ils arriverent en Portugal, à Penicha où ils débarquerent. Le Gouverneur du Château, n'eût pas plûtôt apris que Dom Antonio légitime Roy de Portugal étoit sur cette Flote, qu'il lui ouvrit les portes du Château. Le lendemain ils prirent le chemin de Lisbonne, mais il fallut laisser leur bagage, faute de Chariots & de Chevaux pour le porter, & ils marcherent avec tant de précipitation, qu'en six jours ils firent plus de soixante lieües, ce qui étoit beaucoup pour une Armée déja fatiguée par le voyage de la Mer. Etant arrivez à Lisbonne ils se logerent au Fauxbourg Sainte Catherine qui est au Sud de la Ville, quoique Dom

1589. Antonio eût été d'avis de se loger dans celui qui est au Nord, & ils auroient mieux fait de suivre ce conseil. Mais les Anglois qui ne pensoient qu'à piller, avoient choisi ce Fauxbourg, parce qu'ils sçavoient que tous les meilleurs Magazins & les plus riches Marchandises étoient là, où il y en avoit pour plus de huit millions; ainsi ils croyoient avoir trouvé ce qu'ils cherchoient. Les Espagnols, & plusieurs Habitans de la Ville étant sortis de nuit, se mirent à crier en Castillan, *viva D. Antonio nostro Rè. Vive nostre Roy D. Antonio*: De sorte que les Anglois croyant que c'étoit tout de bon, les laisserent aprocher sans tirer un seul coup, & plusieurs y furent tuez avant qu'ils eussent pû se mettre en état de défense. Se voyant aussi sans poudre, sans canon, & sans bagage, ils furent obligez de quitter la place, avec chagrin d'avoir vû tant de riches Marchandises sans en avoir pû profiter. Ils se retirerent au Château de Cascais, que l'Amiral Drack avoit pris, où ils le trouverent avec la Flote.

Mauvais succez. Dom Antonio fit alors des grandes instances aux Amiraux de mettre toutes leurs Troupes à terre; & d'aller droit à Lisbonne, avant qu'on fit venir du secours d'Espagne. Mais les Amiraux qui ne pensoient qu'à piller, au lieu d'aller vers Lisbonne, allerent avec la plûpart de leurs Vaisseaux pour

poursuivre la Flote des Hollandois composée de plus de cent Vaisseaux : Ils en prirent soixante-quatre, entre lesquels il y en avoit trente six chargez de Blé, & les autres d'autres Marchandises. Les deux Amiraux ayant contenté leur avidité par cette prise, ne se soucierent plus de Dom Antonio, ni de ses intérêts, & firent embarquer leurs troupes pour retourner en Angleterre, sous prétexte des maladies extrêmes qui régnoient sur les Vaisseaux, ce qui étoit vrai en partie : Ainsi ils n'eurent aucun égard aux instances & aux prieres que leur faisoit Dom Antonio, & partirent pour l'Angleterre le 14. Juin. Dom Antonio en fut si affligé, qu'il en mourut de déplaisir peu de tems aprés. Cependant les Amiraux qui ne pensoient qu'à butiner, pillerent & brûlerent en s'en retournant la Ville de Vigo en Biscaie. 1589.

Ce qu'il y eût de plus plaisant dans cette entrepriſe, c'est que les Anglois congédierent les Vaisseaux Hollandois qu'ils avoient forcez de les suivre dans le Port même de Lisbonne, où l'on avoit conduit les soixante-quatre Vaisseaux qu'ils avoient encore pris des Hollandois, & les voulurent forcer de prendre en payement du fret, le Blé qu'ils venoient de prendre sur leur Nation. Les Hollandois refuserent un tel payement, disant qu'ils ne vouloient pas être On se plaint de la Reine.

1589. avec des marchandises qu'on avoit volées à leurs compatriotes. Les Anglois leur répondirent avec la fierté naturelle à leur Nation, qu'on leur déclaroit que le fret de leurs Vaisseaux ne couroit plus depuis ce jour-là, & que s'ils ne pouvoient pas recevoir en payement les Blés qu'on leur offroit, qu'on ne prétendoit pas leur donner autre chose. On licentia aussi les Troupes, à mesure qu'elles débarquoient, sans leur donner aucune part du butin qu'ils avoient fait, ni autre chose qu'un écu à chaque soldat pour toute récompense. Les Hollandois firent de grandes plaintes à la Reine, laquelle au lieu de leur faire raison, fit faire un Manifeste pour se justifier, & les Hollandois en firent un autre pour répondre à celui de la Reine. Il est certain que cette entreprise fut extrêmement honteuse pour Elizabeth, si elle fut avantageuse aux deux Amiraux Drack & Norritz qui s'y enrichirent eux & leurs creatures. Du reste de quinze mille hommes qu'on embarqua, il n'en retourna en Angleterre, que six mille, entre lesquels il n'y en avoit pas un seul qui ne fût mécontent, tous les autres étant morts de misere ou de maladie.

Chagrin du Pape. Personne ne fut plus affligé que le Pape Sixte V. du mauvais succez de cette entreprise qui auroit pû être trés-avantageuse

à

à la cause commune si elle avoit été conduite comme il falloit. Dés qu'il en aprit la nouvelle, il fit venir le Chevalier Carre & lui dit dans les premiers momens de sa colere, dont il n'étoit pas le maître, & qui ne lui permettoit pas de faire réflexion à ce qu'il disoit, *vôtre Reine a fait une vraye action de femme, & j'ai grand peur qu'elle ne fera pas mieux dans les affaires de France.* La Reine qui s'étoit bien doutée que le Pape seroit fort irrité, avoit déja envoyé des instructions particulieres au Chevalier Carre, pour adoucir le mauvais succés de cette entrepriſe auprés de Sixte. Le Chevalier ne manqua pas de justifier la Reine, & de faire voir au Pape qu'il n'y avoit rien à blâmer dans sa conduite, à quoi le Pape répondit, *pourquoi envoye-t-elle donc une Armée pour piller, & non pas pour combattre?* Le Pape se laissa pourtant apaiſer, par la promesse qu'on lui fit que la Reine employeroit toutes ses forces à maintenir Henri IV. sur le Trône, contre le Roy Philippes qui faisoit tous ses efforts pour l'empêcher d'y monter. *Qu'elle le fasse donc*, lui repliqua le Pape, *qu'elle faße quelque effort considérable en faveur de Henri, car tout ce qu'elle a fait jusqu'ici n'est rien.* 1589.

Le Pape étoit fort en peine de voir que la Reine Elizabeth n'avoit rien fait con-

1589. Députez des Catholiques de France.

tre l'Espagne, & qu'elle ne faisoit presque rien en Flandres pour les Hollandois, parce qu'il voyoit bien que le Roy Philippes, au lieu de s'affoiblir par la nécessité de se défendre en plusieurs lieux, devenoit tous les jours plus fort en France, & plus en état de venir à bout de ses desseins, qui étoient de détrôner Henri IV. & de réünir le Royaume de France à ses Etats. C'étoit ce que le Pape craignoit le plus, & ce qui lui donnoit plus de chagrin. C'est aussi ce qui l'obligeoit à tant presser la Reine Elizabeth à donner un puissant secours au Roy de France. C'étoit aussi pour la même raison, qu'il s'y prenoit si lentement dans les affaires de la Ligue, l'ennemie irréconciliable d'Henri. Cependant la Noblesse Catholique de France qui suivoit le parti d'Henri, avoit envoyé des Députez vers le Pape, pour le prier de lever l'excommunication qui avoit été publiée contre le Roy, par laquelle il étoit défendu à tous ses sujets de lui rendre aucune obéïssance; attendu que la Noblesse de France qui les avoit députez ne pouvoit s'empêcher de le reconnoître comme leur Roy légitime, puisqu'il étoit le plus proche successeur de la Couronne. L'Ambassadeur d'Espagne s'opposa avec chaleur, & même avec menaces de la part de son Maître, à ce que le Pape reçût, & encore moins qu'il eût aucun

aucun égard à la demande de ces Députez. 1589.
En effet, le Pape differa plus de deux mois à leur donner Audience; mais voyant que les Espagnols faisoient de trop grands préparatifs contre Henri, & que la Noblesse de son parti n'osoit se déclarer ouvertement; sans avoir plus d'égard aux instances ni aux ménaces des Espagnols, il admit les Députez à l'Audience, croyant que cela pourroit être avantageux au parti de Henri, & que les Catholiques se rangeroient de son côté, & peut-être même, comme cela arriva, que plusieurs se détacheroient de la Ligue pour embrasser le parti d'Henri, quand ils sauroient que le Pape ne refusoit pas de donner Audience aux Catholiques qui suivoient le parti du Roy. Le Pape ne leva pourtant pas la Bulle d'excommunication par laquelle il défendoit aux François de reconnoître Henri pour leur Roy, il se contenta de dire aux Députez, *Qu'ils devoient prier Dieu qu'il lui plût d'éclairer l'esprit du Roy, & de lui faire connoître ce qui lui étoit le plus avantageux; & que comme il n'y avoit point de Prince au monde qui méritât mieux que lui de porter une Couronne, qu'il donneroit ordre que l'on fit par tout des prieres pour sa conversion.* Au reste les Députez furent reçûs avec beaucoup d'honnêteté & de carresses.

Les Espagnols avec leur fierté ordinaire,

1590. Paroles remarquables.

furent extrêmement fâchez que le Pape eut donné Audience à ces Députez, & qu'il eut fait si peu d'état des instances qu'avoit fait un aussi grand Roy que leur Maître pour l'empêcher. Ils redoublerent leurs plaintes, & il échapa de dire à l'Ambassadeur Mendozza, dans une Assemblée des Chefs de la Ligue à Paris, *que son Maître étoit moins embaraſſé de la guerre qu'il falloit faire contre Henri, que de celle qu'il falloit soûtenir contre l'Héréſie du Pape Sixte.* Le Pape ayant appris ce discours de l'Ambassadeur d'Espagne à Paris, fit appeller le Comte d'Olivarez Ambassadeur du même Prince à Rome, & tout en colere, ne lui dit que ces paroles : *Si les Eſpagnols n'apprennent à ſe taire, nous trouverons le moyen de leur apprendre à vivre.* Comme cet Ambassadeur avoit reçû plusieurs affronts considerables du Pape, jusques à courir risque de la vie: comme on le peut voir dans la vie de Sixte V. il n'osa rien repliquer au Pape, se contentant de plier, & de se retirer dans un respectueux silence.

Les Espagnols mécontens du Pape.

Il est certain que les Espagnols qui avoient sujet d'être mal satisfaits de la conduite de ce Pape envers leur Nation, depuis le commencement de son Pontificat, eurent encore plus de sujet d'être mécontens de lui, dans le cours de ces affaires de

France,

France ; auſſi le Roy Philippes d'ailleurs 1590.
ſi plein de reſpect pour les Papes, ne manqua pas de s'en plaindre au Nonce qui réſidoit à ſa Cour, en ces termes. *Je crains beaucoup Mr. le Nonce, qu'une méchante Reine d'un côté par ſes armes, & un Saint Pontife par ſes Conſeils ; celle-là par l'ardeur qu'elle témoigne à donner du ſecours à Henri, & le Pape par la lenteur & la froideur qu'il fait paroître à ſecourir la Ligue, ne cauſe de grands malheurs à la Religion Catholique en France.* Car enfin ce qui n'étoit que ſoupçon & conjecture dans ces affaires, ſe changea en crainte & en certitude même dans l'eſprit des Eſpagnols. Soit qu'ils euſſent découvert quelque choſe, ou qu'ils ſe le fuſſent perſuadez ſans raiſon, ils crûrent toûjours que le Pape Sixte entretenoit de ſecrettes intelligences avec la Reine Elizabeth, & que c'étoit par les conſeils du Pape qu'elle avoit pris la réſolution de prendre les armes contre l'Eſpagne, & d'apuyer de toutes ſes forces le parti de Henri : Ils croyoient auſſi, que le peu d'ardeur que le Pape témoignoit pour les affaires de la Ligue, & le peu de ſoin qu'il prenoit d'empêcher qu'un Roy hérétique ne montât ſur le Trône du Royaume Trés-Chrétien, ne venoient que des conſeils de la Reine Elizabeth. Il s'étoit mis dans la

tête

1590. tête encore, (en quoi il ne se trompoit pas) que le Pape avoit fourni de l'argent à Dom Antonio pour aller faire une entreprise sur le Portugal, & qu'il faisoit tenir aussi des sommes considérables à Henri par le canal de la Reine Elizabeth. Mais ce qui chagrinoit le plus le Roy Philippes & qui avoit aigri son esprit contre le Pape, c'étoit le soupçon où il étoit entré contre le Pape, depuis qu'il avoit refusé de recevoir la Haquenée, qu'on a accoûtumé de lui presenter pour hommage du Royaume de Naples. La défiance de cette Nation naturellement soupçonneuse devint encore plus grande, quand on vit que le Pape avoit mis en Mer neuf Galéres; qu'il avoit extrêmement fait fortifier Civita Vecchia, qui est sur les frontiéres du Royaume. Qu'il avoit donné des ordres pour livrer en toute diligence des milices au nombre de vingt-cinq mille hommes, ausquels on devoit faire faire l'exercice tous les jours, & les tenir en état d'agir quand on voudroit; & enfin quand ils virent que le Pape acumuloit de si grands tresors, croyant qu'il n'avoit d'autre dessein que celui de surprendre le Royaume de Naples. Ainsi ils chercherent toutes sortes de moyens de se tirer cette épine du pié.

Sixte s'aperçût que les Espagnols commençoient à faire paroître trop ouvertement

ment, qu'ils connoissoient ses intrigues, & il crût qu'il falloit lever le masque, & qu'il n'étoit plus tems de cacher ses desseins, ayant toutes ses provisions prêtes, & de l'argent de reste pour lever une Armée de quatre-vingt mille hommes qu'il étoit résolu de commander en personne. Il manda le Chevalier Carre, lui parla d'affaires avec plus d'ouverture qu'il n'avoit jamais fait, & le pria de faire sçavoir à la Reine Elizabeth, *en cas qu'il entreprît la guerre contre l'Espagne pour recouvrer le Royaume de Naples, si la Reine voudroit bien lui donner un secours de douze mille Anglois levez & entretenus à ses dépens, & quinze bons Vaisseaux de guerre qu'il payeroit selon le Traité qui en seroit fait entr'eux.* Le Chevalier ne manqua pas d'en écrire à la Reine avec le chiffre ordinaire. La Reine lui fit réponse, *qu'elle fourniroit au Pape non pas seulement douze mille Anglois, mais vingt-quatre mille, & trente Vaisseaux au lieu de quinze s'il le souhaitoit. Carre en ayant fait son rapport au Pape*, il lui répondit, *écrivez à la Reine, que nous voulons prendre le Royaume de Naples pour nous, & non pas pour elle, & qu'ainsi je la remercie de ce qu'elle m'offre au-delà de ce que j'ai demandé.* Il envoya ensuite le Chevalier Carre en Angleterre sous prétexte d'affaires particulie-

1590. Sixte demande du secours à la Reine Elizabeth.

1590. ticulieres, mais en effet pour faire le projet d'un Traité avec tout le secret possible, & pour convenir de quelque lieu en Flandres, où les Députez des deux côtez se doivent rendre *incognitò* pour conclure le Traité.

Procedures contre les Jesuites.

Cependant le Pape qui sçavoit que le nom même des Jesuites étoit odieux aux Anglois, & à la Reine plus qu'à personne, pour s'accommoder à leur passion, fit paroître plus de mécontentement que jamais contre cet Ordre ; & comme il étoit persuadé qu'ils se licentioient de résider dans les Cours des Princes, sous prétexte d'être leurs Confesseurs, il commanda à leur Général, de faire défenses à tous les Jesuites, de demeurer la nuit dans aucune Cour, ou maison de Séculiers, hors du cas de voyage, à peine d'excommunication de sa part, outre les autres peines que le Pape se reservoit. Il ordonna de plus à tous les Jesuites qui étoient dans les Païs-Bas, en Angleterre, en Ecosse, ou en quelqu'Isle voisine, en qualité de Missionnaires, de s'en venir incessamment à Rome ; le Pape faisoit semblant de les rapeller pour établir une autre sorte de Mission ; mais son véritable dessein étoit d'obliger les Jesuites à sortir d'Angleterre pendant qu'il négocioit un Traité avec la Reine ; il donna ces ordres ju-

juſtement deux mois avant que le Chevalier Carre partit pour l'Angleterre, craignant que ces bons Peres qui ont l'eſprit penetrant & capable de découvrir les interêts les plus cachez des Princes, n'euſſent trop tôt connoiſſance du Traité qu'il devoit faire avec la Reine Elizabeth, & qu'ils n'en donnaſſent avis à l'Eſpagne. Ainſi il crût qu'il falloit les faire ſortir du Royaume; il ne manqua pas de faire ſçavoir cet ordre à la Reine, laquelle l'ayant apris, dit en preſence de ſon Conſeil, *que Sixte étoit le plus grand Pape que Rome eût jamais vû, & que c'étoit un Pape Prince, & non pas un Pape Prêtre:* Auſſi ne pouvoit-elle pas recevoir de nouvelle qui lui fût plus agréable que celle là. 1590.

Il n'a prouve point le nom de Jeſuites.

Mais ce qui fit mieux connoître le peu d'affection que le Pape avoit pour les Jeſuites, fut ceci. Le 3. Juillet le Pape déclara au Conſiſtoire qu'il trouvoit mauvais & blaſphématoire le nom de Jeſuites que cet Ordre avoit eu la hardieſſe de prendre, comme ſi JESUS-CHRIST en avoit été le Fondateur. Que cela avoit ſcandaliſé les bons Catholiques, & donné occaſion aux Hérétiques de flétrir nôtre Religion juſques dans les places publiques. Que pour lui il étoit réſolu de ne point ſouffrir un tel abus; il déclara même avec quelque paſſion, qu'il vouloit donner une Bulle, par laquelle il

1590. il les vouloit obliger à ne s'appeller plus *Jesuites*, mais *Ignatiens*, à l'exemple des autres Moines, qui portent tous le nom de leur Fondateur. Les *Franciscains*, de saint François. Les *Dominiquains*, de S. Dominique. Les *Theatins*, de Caëtan-Tiene. Les *Benedictins*, de S. Benoît. Les *Bernabites*, de S. Bernard, ou du moins ils ont pris des titres plus modestes, comme celui de *Servites*, *Bons-Freres*, ou quelqu'autre semblable. Qu'on ne devoit point permettre que quelques particuliers s'attribuassent une qualité qui apartenoit à tous les Chrêtiens en général; car puisque nous nous appellons Chrêtiens du nom de Christ, nous pourrions aussi nous appeller Jesuites du nom de JESUS: qu'ainsi c'étoit une grande entrepriſe & une hardiesse trop visible à ces Peres, de vouloir usurper & prendre pour eux seuls une qualité qui apartenoit à tous les Chrêtiens, & de vouloir ainsi égaler leur petite societé à tout le Christianisme. Que pour lui il avoit horreur de l'ambition de ces Peres qui vouloient s'appeller Jesuites eux seuls du nom de JESUS, comme tous les Chrêtiens en général s'appellent ainsi du nom de Christ. Quelques Cardinaux tâcherent d'adoucir l'esprit du Pape, le priant de vouloir au moins exécuter son dessein, sans faire de Bulle, qui ne serviroit qu'à faire rire les

Héré-

Hérétiques, & qu'il se contentât de donner ordre à leur Général d'écrire aux Provinciaux de l'Ordre, & ceux-ci aux Supérieurs; qu'aucun n'eût à s'appeller, ou souffrir qu'on l'appellât Jesuite, ni l'Ordre en général, autrement qu'Ignatiens, ou l'Ordre de S. Ignace. Pasquin ayant apris ce qui se passoit, s'échappa de dire *que le Pape étoit las de vivre, puisqu'il s'attaquoit à un Ordre qui le pouvoit facilement faire mourir.* Quand le bruit de cet ordre du Pape se fut répandu, on en fit de grandes risées, mais il est certain que si le Pape ne fut pas si tôt mort, qu'on n'entendroit plus parler de *Jesuites* dans le monde, mais d'*Ignatiens* seulement. 1590.

Il traite avec Elizabeth.

Pendant que tout se disposoit à Rome pour dépoüiller ces Peres du nom de *Jesuites*, & pour les obliger de prendre celui d'*Ignatiens*, (ce qui étoit une trés-grande mortification pour eux) le Chevalier Carre partit pour négocier les affaires du Pape à Londres avec la Reine Elizabeth, selon la commission qu'il en avoit reçû du Pape. Il la trouva dans une si bonne disposition, qu'il lui fut facile d'obtenir d'elle tout ce que le Pape souhaitoit; *sçavoir, que la Reine fourniroit au Pape vingt Vaisseaux bien armez, & munis de toutes provisions nécessaires, outre cela cent Vaisseaux de transport, pour porter*

1590. *ter treize mille soldats Anglois, avec les munitions de bouche & de guerre nécessaires. Que ces treize mille hommes seroient moitié cavalerie & moitié infanterie, mais que le Pape fourniroit les chevaux à Civita-Vecchia: Qu'il donneroit alors à celui qui commanderoit les Troupes Angloises quatre cens mille écus que ce Général recevroit au nom de la Reine, lesquels quatre cens mille écus seroient employez à entretenir la Flote & les Troupes pendant six mois, à la réserve de la dépense de bouche que les Commissaires du Pape seroient obligez de fournir. Que si les affaires duroient au delà de six mois, le Pape les payeroit par mois à proportion des quatre cens mille écus. Que les Vaisseaux Anglois & l'Amiral seroient obligez de recevoir les Ordres du Général des Galéres du Pape, & les Troupes de terre, ceux du Général de son Armée. Que l'on mettroit en mer ces Vaisseaux, & qu'on embarqueroit les Troupes au commencement d'Avril de 1591. pour aller incessamment vers les côtes de Civita-Vecchia, où se trouveroit toute l'Armée du Pape & ses Commissaires pour recevoir les Officiers Anglois, & délibérer avec eux sur tout ce que l'on devoit entreprendre.*

Mort du Pape Sixte. Il y avoit encore plusieurs autres articles dans ce Traité, mais c'étoit là la substance des plus considérables, que les Plénipotentiaires

tiaires devoient signer avec tout le secret 1590
possible. Sur cette parole de la Reine, Carre reprit le chemin de Rome, mais à peine étoit-il arrivé en Hollande pour aller prendre les Couriers d'Allemagne, qu'il aprit la nouvelle de la mort de Sixte. Ce Pape qui faisoit son compte d'attaquer le Royaume de Naples au Printems alors prochain, & comme un autre Jules II. de commander en personne une Armée de trente mille hommes, outre une infinité de gens qui devoient suivre son parti dés qu'il paroîtroit au Royaume de Naples, trouva la mort, & avec elle la fin de tous ses desseins le 27. Aoust 1590. Il étoit tombé malade à Civita-Vecchia, où la fiévre l'avoit pris au commencement du mois; & où il étoit allé pour presser les travaux de la fortification de cette Place, & pour visiter les provisions de la Flote. Il y avoit déja trois mois que Sixte ne se portoit pas bien & qu'il étoit tourmenté d'un mal de tête continuel; mais il ne crût jamais être en danger de la vie: A peine étoit-il sorti d'un violent accés de fiévre dont il fut attaqué à Civita-Vecchia, qu'il voulut être porté à Rome, & dit à ses gens qu'il falloit aller mourir dans cette Ville. La fiévre aprés cela diminua un peu, mais son mal de tête devenoit toûjours plus grand, il ne laissa pourtant

pas

1590. pas de vâquer toûjours aux affaires jusqu'au 25. Aoust. Mais le soir de ce jour-là il dit au Cardinal Neveu, & au Cardinal Castagna en qui il se confioit beaucoup, *ou Dieu ne veut pas que le Royaume de Naples soit réüni à l'Eglise, ou les Espagnols ont découvert nôtre deßein, ou les Ignatiens nous trahißent.* J'ai trouvé cela en autant de mots dans un manuscrit Anglois que me donna M. le Comte d'Anglesey, & que mon beau-frere a traduit en François. Je ne puis pas répondre que les Articles du Traité du Pape avec la Reine Elizabeth, fussent précisément tels que nous les avons marquez. Car à dire la verité, cela est un peu difficile à croire, sur tout à l'égard du premier projet qu'en avoit fait le Chevalier Carre. Cependant le Manuscrit d'où je les ai pris étoit fort vieux & on pouvoit bien juger qu'il avoit plus de cinquante ans. Ainsi il se pouvoit faire que ceux qui l'avoient écrit, avoient des mémoires des gens qui vivoient en Angleterre lors du Traité, & qui pouvoient en sçavoir les particularitez.

Il est empoisonné. Le bruit courut par tout que le Pape avoit été empoisonné, & il y en avoit de violens soupçons. On disoit qu'on lui avoit donné un certain poison qui fait perdre l'usage de l'esprit, & qu'on le lui avoit donné afin de le rendre incapable d'aucune affaire,

affaire, & que delà venoit ce grand mal de tête qui le tourmentoit depuis quatre mois, & qui étoit si fâcheux la nuit, qu'il ne pouvoit plus dormir qu'à force de remedes. D'autres disent que ce poison ne lui fut donné que deux jours avant sa mort, & que son mal de tête ne venoit que de sa trop grande aplication aux affaires du Gouvernement. Il se peut faire aussi qu'on lui avoit donné ce poison quatre mois avant sa mort, comme beaucoup de gens l'assurent, mais que ceux qui avoient dessein de le faire mourir voyant qu'il ne faisoit pas l'effet qu'ils s'étoient proposez, lui en donnerent encore une fois. On a crû qu'on avoit employé pour empoisonner le Pape, un Apoticaire nommé *Magni*, auquel le Pape prenoit beaucoup de confiance; & que l'on se servit de lui, parce que Sixte prenoit deux fois la semaine de la manne dans un boüillon, que cet Apoticaire préparoit. Ce qui augmenta les soupçons qu'on avoit pris contre lui, c'est qu'il s'enfuit de Rome en diligence le propre jour de la mort du Pape, apparemment de peur d'être découvert. 1590.

Quoiqu'il en soit, la plûpart des gens ont crû que c'étoit un coup des Espagnols lesquels ne sçachant comment se tirer de la crainte qu'ils avoient de ce Pape qui négocioit des Traitez avec la Reine Elizabeth, qui Conjectures sur ce poison

1590. qui étoit tout porté pour Henri, & qui avoit dessein de s'emparer du Royaume de Naples, crurent qu'il falloit prévenir tous les maux qui leur pouvoient arriver de ce côté-là, & se défaire du Pape par le poison. Ce qui confirma encore les gens dans l'opinion que les Espagnols étoient les auteurs de la mort du Pape, c'est que l'Apotiquaire dont on vient de parler se réfugia dans le Royaume de Naples, où il fut trés-bien reçû, & on lui donna de l'emploi dans la Ville même de Naples. Meteren a écrit que c'étoient les Jesuites qui l'avoient empoisonné, afin de ne point recevoir l'affront qu'il leur vouloit faire, de leur ôter la qualité de Jesuites, & de les obliger à s'apeller *Ignatiens*. Mais je croi ce soupçon trés-faux, parce qu'ils n'avoient alors aucun emploi, ni aucun accés auprés du Pape. Que leur Ordre n'étoit pas gouverné par un seul, mais par plusieurs, & que plusieurs personnes n'auroient osé prendre la résolution de conspirer contre la vie d'un Pape tel que Sixte, & que le Général seul n'étoit pas capable d'une semblable résolution. Car enfin la nature de sa maladie semble assez montrer que cé fut une mort naturelle, puisqu'il expira le septiéme jour d'une fiévre réglée. Les Espagnols (aussi n'en avoient ils pas trop de sujet) ne furent pas fort

fort affligez de la mort du Pape, qui les délivra d'une crainte trés-grande & trés-fâcheuse. 1591.

Un jour on vit Pasquin chargé de draps noirs, & comme on lui demandoit où il alloit, il répondit, *qu'il alloit porter des habits de deuil pour la mort du Pape au Roy de Navarre, & à la Reine Elizabeth.* Ce Prince fut effectivement trés-affligé de sa mort, *jusques-là qu'en ayant apris la nouvelle*, il dit à son Conseil, *que ses affaires ne pouvoient que mal aller, puisque le Pape qui les soûtenoit par les maximes de sa politique, étoit mort.* La Reine Elizabeth ne fut pas moins affligée de la mort de Sixte, & il lui échapa de dire en plein Conseil, *qu'elle prendroit le deüil du Pape, si cela se pouvoit faire sans scandaliser le monde.* Le Chevalier Carre deux jours aprés s'en retourna à Londres, mais on trouva à propos qu'il s'en retournât à Rome; cependant la Reine aprés y avoir mieux pensé, representa à son Conseil, *que ce seroit faire une dépense inutile, parce qu'on ne trouveroit plus de Pape semblable à Sixte, qui fut si peu scrupuleux pour la Religion, & si grand Politique pour les affaires séculieres.* Cependant la Reine ne pouvoit tenir caché le déplaisir qu'elle avoit de la mort de Sixte, parce qu'elle avoit toûjours regardé

1591. ce Pape comme un moyen non seulement utile à ses interêts particuliers, & à ceux de son Royaume, mais encore comme un puissant instrument pour faire terminer les affaires de France comme elle le souhaitoit. D'ailleurs la Reine prenant les affaires à cœur, ne pouvoit s'empêcher de donner de tems en tems quelque marque de sa douleur, tellement que plusieurs Ambassadeurs, & plusieurs Officiers de sa Cour, voyant la Reine mélancolique pendant plusieurs jours contre sa coûtume, se disoient les uns aux autres, *il semble que la Reine soit afligée de la mort du Pape; car depuis qu'on en a reçû la nouvelle, on ne l'a plus vûë rire.*

Elle envoye du secours à Henri IV.

Elizabeth avoit déja témoigné l'affection qu'elle avoit aux affaires de Henri, en lui envoyant de tems en tems quelque secours; mais quand elle eût apris que ses ennemis le poursuivoient avec plus d'ardeur que jamais, elle résolut de lui envoyer de plus grandes forces, sçavoir deux mille hommes d'Infanterie, & douze cens Chevaux. On peut juger par la Lettre que la Reine lui écrivit sur ce sujet, que c'étoit des Troupes choisies, & qu'elle les donnoit au Roy avec beaucoup de plaisir: Elle étoit conçûë en ces termes. *Qu'elle étoit surprise de ce qu'il tardoit tant à donner Bataille contre ses ennemis. Qu'elle lui envoyoit*

un

un secours de gens qui ne demandoient qu'à combattre & à vaincre. Que les deux mille hommes d'infanterie qu'elle lui envoyoit, étoient l'élite des Troupes qu'elle avoit aux Païs-Bas, gens aguerris, qui sçavoient depuis long-tems le métier, & qu'il n'avoit qu'à leur donner quelqu'occasion de faire paroître ce qu'ils étoient. Qu'elle ne se seroit pas privée de telles gens, si ce n'avoit été pour soûtenir les droits légitimes d'un Roy qu'elle estimoit beaucoup, & auquel elle souhaitoit prosperité, gloire & triomphe, & qu'elle auroit mieux aimé lui donner au double d'autres Troupes. Qu'elle auroit grand sujet de se glorifier si ces Troupes pouvoient, avec la benediction du Ciel, contribuer à défaire entierement ses ennemis, & lever tous les obstacles qui l'empêchoient d'être le Maître de tout le Royaume, ce qui étoit le meilleur moyen de rendre ses amis plus puissans, & d'aquerir pour lui-même beaucoup de gloire. 1501

Le Comte d'Essex

Il est certain que la Reine s'employa de tout son cœur pour le Roy Henri, & que pour lui témoigner davantage son affection, elle donna le Commandement de ces Troupes à Robert d'Evreux Comte d'Essex son Conseiller, Chevalier de la Jartiere, & un des Seigneurs du Royaume qui étoit le plus avant dans les bonnes graces de la Reine en ce tems-là.

1591. Le voulant même distinguer, elle lui avoit donné un de ses gants qu'il devoit porter attaché au cordon de son chapeau. Cette faveur donna du chagrin au Comte de Leicester, sur tout parce que la Reine avoit déclaré qu'elle ne l'accorderoit à aucun autre qu'au Comte d'Essex, & ce déplaisir ne contribua peut-être pas peu à sa mort.

Elizabeth veut empêcher la Navigation des Espagnols.

La Reine qui ne pensoit qu'à favoriser & étendre le commerce de ses sujets, porter le bruit de son nom dans les Païs les plus éloignez, à avoir part à l'or, à l'argent & autres richesses des Indes, & à affoiblir la puissance de l'Espagne, cherchoit toute sorte de moyens de ruiner entierement, ou d'empêcher au moins la Navigation des Espagnols dans les Indes d'Orient & d'Occident; ne pouvant souffrir que cette Nation voulût usurper & se rendre maîtresse des richesses qui en revenoient. Dans cette vûë, elle avoit résolu de tenir dans les lieux nécessaires un bon nombre de Vaisseaux, afin de rendre le chemin des Indes libre, & ouvert à tous ceux qui y voudroient aller, & que chacun pût avoir part à ses Tresors. Elle éxécuta ce dessein dans cette année, & mit en Mer quatre des meilleurs Vaisseaux d'Angleterre, & deux de médiocres, dont l'un s'apelloit la *Vengeance*, & l'autre la *Défiance*,

Défiance, commandez par Thomas Howard fils du Duc de Norfolk, outre six Pinasses, qui sont des petits Bâtimens legers à la course, & propres à faire des découvertes. 1591

Les Espagnols attaquent le Vice-Amiral Anglois.

M. Howard se mit en Mer avec ses Vaisseaux, avec la qualité d'Amiral, pour aller vers les Indes Orientales. Il fit une heureuse Navigation, & se trouva au commencement de Septembre autour des Isles qu'on appelle Flores. Là il fit débarquer plusieurs des siens pour faire de l'eau. Pendant qu'on étoit à faire cette provision, il dépêcha une Pinasse pour découvrir le païs, qui lui raporta que l'Armée Espagnole forte de cinquante Vaisseaux venoit à toutes voiles pour l'attaquer. L'Amiral se sentant trop foible pour se défendre contre une telle Flote, commanda de gagner le vent, & de s'éloigner à pleines voiles sans attendre l'ennemi. Cet ordre réüssit trés-bien à l'Amiral, mais le Vice-Amiral qui étoit plus prés de terre, n'eût pas assés de tems pour gagner le vent, & se trouva engagé entre l'Isle & la Flote Espagnole. Il ne laissa pourtant pas de se dégager, & de passer courageusement au travers de l'Armée ennemie, où il se fit un chemin; mais par malheur un Galion d'une grandeur immense appellé le S. Philippes lui coupa le vent,

1591. & l'attaqua d'un si grand nombre de coups de canon, que les Espagnols eux-mêmes ne sçavoient où il avoit pris tant de poudres. Le Capitaine du Vaisseau n'avoit pas voulu permettre qu'aucun autre s'aprochât pour lui aider à combattre ce Vaisseau, voulant avoir seul l'honneur de cette victoire. Mais la fermeté de l'Amiral Anglois fût si grande, qu'il falut faire venir un secours de quatre Vaisseaux qui mirent l'Anglois au milieu, & le canonnerent pendant deux heures sans l'endommager, ne voulant que lui faire peur, afin de l'obliger à se rendre. La nuit étant survenuë on cessa de se canonner aprés quatorze heures de combat, mais on ne laissa pas de tenir toûjours le Vaisseau Anglois environné & assiegé. Toute l'Armée Espagnole même étoit à l'entour de ce pauvre Vaisseau.

Action de desespoir. Le lendemain matin le Vice-Amiral voyant que les Espagnols étoient résolus de le faire périr, & qu'il ne lui restoit plus qu'un seul Baril de poudre, aucune esperance de secours, & qu'il avoit douze blessures sur le corps, commanda au Canonnier de mettre le feu au Vaisseau, & de le faire sauter avec des poudres; étant assez satisfait de s'être défendu pendant quinze heures contre toute une Armée qui l'avoit renfermé de toutes parts, & aimant mieux

se

se jetter entre les bras du desespoir, que de se remettre à la discrétion des Espagnols. Le Canonnier fut de cet avis, ajoûtant qu'étans Anglois, & par conséquent Hérétiques à l'égard des Espagnols, & cette Nation ayant accoûtumé de brûler ceux qu'elle regarde comme tels, ils ne pouvoient attendre d'autre grace d'eux que d'être pendus ou brûlez, & qu'ainsi il valoit mieux se sacrifier eux-mêmes au repos de leur conscience. Mais le Capitaine du Vaisseau se mit à genoux, & representa au Vice-Amiral, qu'une telle résolution de faire mourir des innocens, étoit plus digne d'un démon que d'un homme, & il fit tant par ses remontrances, qu'il fit changer d'avis à l'Amiral, & il fut résolu que l'on se rendroit aux Espagnols. Le Capitaine fut dans leurs Vaisseaux, pour traiter quelqu'accommodement, & on lui accorda la vie de tous ceux qui étoient dans son Vaisseau. 1591.

Cependant ce Capitaine craignoit que l'Amiral & le Canonnier qui avoient beaucoup de répugnance à se rendre, ne fissent sauter le Vaisseau, pendant qu'il iroit négocier quelque Traité: Ainsi il donna ordre à l'équipage de les garder à vûë, ce que ces gens ne manquerent pas d'exécuter, parce qu'ils n'avoient nulle envie de perir. Quand on eut convenu des conditions, les Il est pris.

1591. Espagnols envoyerent des Barques pour transporter l'équipage dans leur Galion. Dom Alonzo de Bazan frere du feu Marquis de Sainte Croix, qui étoit Amiral d'Espagne, avoit résolu nonobstant la parole donnée, de donner la liberté au Capitaine, & de faire pendre le Vice-Amiral Anglois; mais l'un & l'autre moururent ce jour-là même de leurs blessûres, de sorte que toute la colere des Espagnols se déchargea sur le pauvre Canonnier qu'ils firent pendre au mât du Vaisseau, pour le conseil qu'il avoit donné à l'Amiral de faire sauter le Vaisseau avec des poudres. Les autres Vaisseaux reprirent le chemin d'Angleterre, & les Espagnols ne se mirent point en peine de les poursuivre, n'ayant pas d'autre dessein que d'attendre leur Flote pour l'escorter.

Navires Espagnols pris par les Anglois.

Les Anglois eurent bien-tôt leur revanche de ce Vaisseau, en deux occasions. La premiere fut, que les vingt-six Vaisseaux de la Flote des Indes que l'Armée Espagnole attendoit pour les escorter, & qui étoient chargez de richesses immenses, d'or, d'argent, & d'une infinité de Marchandises les plus précieuses, furent battus d'une si furieuse tempête, qu'il en périt quatorze qui coulerent à fond, & les autres furent dispersez deçà & delà au gré des vents. De ceux-ci il en tomba cinq

entre

entre les mains des Anglois, que l'Amiral Howard prit, qui se trouverent les plus riches de toute la Flote, & furent estimez un million & demi d'écus, sans compter les Vaisseaux. L'Amiral s'en retourna à Londres avec ce riche butin, ayant de quoi se consoler de la perte du Vaisseau dont nous venons de parler, qui pouvoit valoir cent mille écus. 1597.

L'autre butin que firent les Anglois sur les Espagnols, fût celui-ci. Un grand Vaisseau Anglois commandé par Thomas Whit, étant allé en Barbarie, pour y trafiquer, aprés avoir déchargé ses Marchandises, s'ennuya de demeurer à rien faire. En attendant d'en charger d'autres il se mit en Mer, & alla dans les endroits où les Vaisseaux qui vont ou qui reviennent des Indes ont accoûtumé de passer. Il ne fut pas deux jours en Mer, qu'il rencontra deux petits Bâtimens Espagnols trés-richement chargez. Le Roy Philippes les avoit fait escorter pendant quelques jours par dix Galeres, & quand ils furent hors de danger, les Galeres reprirent le chemin d'Espagne, & quitterent ces deux Bâtimens. Mais le vent leur ayant manqué peu de tems aprés, ils alloient à la rame comme ils pouvoient en attendant le vent. Cependant ils découvrirent le Vaisseau Anglois, & coururent à lui, dans l'esperance Autre prise.

1592. perance qu'ils en auroient bon marché, étans deux contre un.

Description d'un Combat naval.

D'abord le Vaisseau Anglois prit la fuite, mais les Vaisseaux Espagnols s'étans aprochez de plus prés, & les Anglois ayant eu le tems de reconnoître que c'étoit deux Vaisseaux marchands extrêmement chargez, & par conséquent hors d'état de pouvoir combattre long-tems, & que leur Vaisseau étoit leger & bon voilier, ils attaquerent vigoureusement les Espagnols. La chose arriva comme les Anglois l'avoient crû, car les Vaisseaux Espagnols étoient si pesans, qu'ils ne se pouvoient remuer; de sorte qu'ils furent pris tous deux. Ce qui surprit beaucoup de gens, de voir que deux Vaisseaux où il y avoit quatre-vingt hommes, eussent été pris par un seul Vaisseau Anglois, où il n'y avoit que cinquante sept hommes dedans. Ces deux bâtimens Espagnols étoient de 1409. caisses d'argent vif, chacune pesant cent cinquante livres de douze onces, de cent piéces de vin d'Espagne, dix grandes caisses pleines de Breviaires, de Missels, & de Bulles de Pape, que l'on envoioit aux Prêtres & aux Moines des Indes. Je ne puis au reste, comprendre quelle espece d'hommes devoient être ces Espagnols, ni comment il se peut faire qu'un Vaisseau avec cinquante-sept hommes, en ait pris deux qui en avoient cent

quatre-

quatre-vingt. Le Navire Anglois s'en retourna en son païs, sans se mettre en peine de charger d'autres Marchandises, contént du butin qu'il avoit fait. 1593.

Les pertes qu'avoient fait les Espagnols en cette occasion & en plusieurs autres, & la bonne fortune des Anglois, irritoit de plus en plus Philippes II. & l'animoient à se venger de la Reine Elizabeth; jusques là qu'un jour en parlant des malheurs que cette Reine causoit à l'Espagne & à l'Eglise, cette plainte lui échapa. *O Dieu! ne se trouvera-t-il donc personne au monde, qui puisse délivrer l'Eglise & l'Espagne de ce Démon infernal, qui fait tant de mal à l'une & à l'autre!* D. Bernardino Mendozza, un de ses Gentilshommes, promit de délivrer l'Europe de cette peste. On l'envoia en qualité d'Ambassadeur à Paris, afin qu'il fut mieux à portée pour exécuter son dessein, qu'il n'avoit communiqué qu'au Roy. Quelque horrible que fut une telle entreprise, ce Prince la croioit sainte, étant faite contre *une Hérétique*, car il n'apelloit point autrement la Reine Elizabeth. Desseins contre Elizabeth.

Mendozza étoit un fort habile empoisonneur, ou du moins il s'entendoit fort bien à choisir les gens & les moyens dont il se vouloit servir. Il s'adressa dans cette occasion au nommé *Emanuel Andrada*. Celui-ci pour mieux exécuter son abominable

1593. dessein, tâcha de s'insinuer dans l'amitié d'un Médecin Portugais nommé *Lopez*, qui exerçoit la Médecine à Londres avec beaucoup de réputation. Il passa & repassa plusieurs fois en Angleterre, & ayant enfin gagné le Médecin, il lia une étroite correspondance entre lui & Fuentes qui lui fit de grands presens de la part de Philippes II. & lui fit des promesses encore plus considérables que les presens. Celui qui portoit les avis d'Andrada au Comte de Fuentes, & de Fuentes à Andrada, s'appelloit *Etienne de Gama*, Secretaire du Comte de Fuentes.

Le dessein en est découvert. Cette conspiration contre la vie de la Reine, ne pût pas être conduite avec tant de secret, qu'on n'en découvrît quelque chose par une Lettre de change que le Comte de Fuentes commandant en Flandres, avec lequel on avoit convenu d'empoisonner la Reine avec des fruits dont elle avoit accoûtumé de manger beaucoup, avoit envoyé en Angleterre pour le Médecin Lopez, avec un billet pour Gama, dans lequel il lui ordonnoit de dire au Médecin, *que quoique la somme qu'il lui faisoit tenir fût celle dont on étoit convenu, que cependant si l'affaire réüssissoit, il se pouvoit assurer d'avoir une plus grande récompense de la liberalité du Roy son Maître.*

Le

Le billet du Comte de Fuentes tomba je ne sçai comment entre les mains d'un jeune homme qui en profita, & en sçût faire sa fortune : car ayant soupçonné qu'on tramoit quelque chose contre la Reine, il lui fût porter ce billet. La Reine fit faire les perquisitions nécessaires dans une telle rencontre. On arêta Lopez, lequel tout épouventé, & croiant avoir sa grace par ce moien, découvrit ses complices qui étoient au nombre de cinq. Ils furent ensuite pendus & mis en quatre quartiers tout vifs. Lopez soufrit un plus rude suplice, car on ouvrit son corps, on lui aracha le cœur encore tout vivant & on le fit manger à des chiens. Son corps fut mis en quartiers qu'on mit en diférens endroits de Londres, & sa tête aussi bien que celle de ses complices fut mise sur le Pont. 1593. Exécution des coupables.

En même tems la Reine fit sçavoir cette conjuration à tous les Princes Chrêtiens, elle en donna la nouvelle même à la Porte, afin de rendre odieux par tout le nom de Philippes II. qui en étoit l'Auteur, & pour faire voir aussi quelles étoient le voies & les moiens horribles dont les Espagnols se servoient pour se défaire de leurs ennemis, les exhortant de se précautionner contre une telle Nation. La Reine prit aussi les siennes depuis cette con- On en donne avis aux Princes étrangers.

1593 conjuration avec plus de soin qu'elle n'avoit jamais fait : Ses diligences & ses précautions étoient en effet trés-grandes, & à la Cour on vivoit avec tant de défiance, que les Courtisans n'osoient se confier les uns aux autres.

Manifeste du Roy Philippes. Le Roy Philippes ayant apris l'évenement de la conjuration, le suplice qu'on avoit fait souffrir aux coupables, & les plaintes que la Reine Elizabeth avoit fait publier contre lui, & contre toute la Nation dans toutes les Cours étrangeres, écrivit aussi par tout pour se justifier, & fit faire des Manifestes, qu'il envoya à ses Ministres dans toutes les Cours, avec ordre de les faire traduire chacun en la Langue de la Cour où il résidoit, pour faire voir que cette conjuration n'étoit qu'une maligne imposture & une invention diabolique de la Reine Elizabeth pour rendre odieux les Espagnols, & avoir un prétexte de décharger sa colere sur les Catholiques, & de se venger d'eux. Ajoûtant, que pour faire confesser un crime imaginaire, & auquel ils n'avoient peut être jamais pensé, on avoit fait souffrir des tourmens inoüis à ces innocens accusez, quoique cela fût contraire aux Loix du Royaume.

Cette affaire donna beaucoup à parler à toute l'Europe, chacun raisonnant là-dessus selon sa passion. Ceux qui connoissoient l'hu-

l'humeur de Philippes & des Espagnols ne doutoient pas qu'ils n'eussent été capables d'une semblable entreprise. Les autres qui sçavoient la haine que la Reine portoit aux Catholiques & aux Espagnols, ont crû que c'étoit une invention dont elle vouloit se servir pour faire perdre à cette Nation le credit qu'elle avoit en France: aussi est-il dificile de croire comment Lopez qui n'avoit aucun emploi chés la Reine, auroit pû entreprendre de l'empoisonner avec des fruits. 1597. On murmure contre les Espagnols.

L'Archiduc Ernest ayant éte fait Gouverneur de Flandres, où il s'étoit rendu depuis le commencement de cette année, sollicitoit de toute sa force les Etats de vouloir accepter les conditions d'une Paix honorable, que le Roy Catholique leur offroit, les assurant qu'ils trouveroient leurs avantages à finir une guerre qui épuisoit les deux partis. La Reine qui ne vouloit rien moins que cette Paix, craignant que Philippes II. ne tournât toutes ses forces contr'elle, employa toute sa politique & son crédit pour empêcher les Etats d'écouter aucune proposition de Paix, & pour exhorter Henri IV. de continuer à faire paroître son ressentiment, promettant à tous les deux de leur donner tout le secours qu'elle pouroit; & comme elle étoit avertie que les Espagnols ta-

1594. tâchoient de donner aux Etats de la défiance pour elle, elle eut l'habileté de détruire tous les soupçons que les Etats sembloient commencer d'avoir formé contr'elle.

Jesuites hais en Angleterre. Cette année fut fatale aux Jesuites en France. Ce qui augmenta de beaucoup la haine de la Reine contr'eux, & fût cause que l'on renouvella les perquisitions qu'on avoit faites contre leur Ordre par tout le Royaume. Jusques-là que plusieurs Marchands qu'on avoit pris pour Jesuites souffrirent beaucoup, en attendant qu'ils pussent justifier qu'ils étoient Marchands. La rigueur des Loix fut si grande, qu'un Cabaretier du Comté de Lincoln aiant été convaincu d'avoir logé un Jesuite, fut condamné à être pendu, quelques preuves qu'il aportât, & quelques sermens qu'il fit de n'avoir point connu cét homme-là, ni sçû, ni crû qu'il fût Jesuite.

Le Roy Henri est blessé. J'ai dit que cette année avoit été fatale aux Jesuites en France, & voici comment. Le 23. Décembre Henri IV. étant de retour de la guerre de Picardie, & comme il s'entretenoit avec quelques-uns de ses Oficiers dans une chambre, où l'on avoit laissé entrer tous ceux qui avoient voulu voir le Roy, un certain jeune écolier nommé Jean Châtel, de l'âge, de vingt ans, fils d'un Marchand de Paris, étant entré dans la chambre du Roy dont

dont les portes étoient ouvertes, & s'étant mêlé parmi la foule s'aprocha du Roy, & lui donna un coup de coûteau dans la bouche, croiant porter le coup sur la gorge. Mais les dents arrêtérent le coup, & la blessûre du Roy ne fut pas fort grande. On arrêta incontinent l'assassin, on l'examina ensuite, & on lui donna la question. Il avoüa aprés quelques tourmens qu'*il avoit été nourri & élevé dans le Collége des Jesuites, qui l'avoient aſſuré qu'il étoit permis, & que c'étoit même une action méritoire, que de tuer le Roy, attendu qu'il avoit usurpé la Couronne de France; quil étoit Héretique & persécuteur de l'Egliſe. Que s'étant confeſſé à eux de deux crimes abominables, ſçavoir de deux inceſtes avec ſes deux ſœurs, le Pere Confeſſeur lui avoit dit que Dieu ne lui pardonneroit jamais ces crimes, s'il ne rendoit quelque ſervice conſidérable à l'Egliſe; & qu'ainſi croiant ce que le Jeſuite lui avoit dit, il avoit crû qu'il devoit aſſaſſiner le Roy, pour obtenir la remiſſion de ſon crime.* 1594.

On fit ensuite toutes les diligences & les perquisitions nécessaires en une affaire de cette importance. On arrêta le pere, la mere & les sœurs de l'assassin; ses sœurs aiant éré examinées, on trouva qu'il étoit coupable du crime d'inceste avec elles. On arrêta aussi plusieurs Jesuites, qu'on

On en fait des perquisitions.

1594 qu'on resserra dans des prisons, pour avoir donné de telles instructions à ce miserable. Jean Châtel fût écartelé tout vif, & les Jesuites bannis du Royaume à perpetuité par un Arrest du Parlement. La Reine Elizabeth envoya d'abord qu'elle aprit cette nouvelle, un Ambassadeur extraordinaire à Henri IV. pour lui témoigner la joye qu'elle avoit de ce qu'il avoit échapé à un grand péril, & pour l'exhorter, *à chasser de son Royaume cette canaille de Moines, de se résoudre à purger entierement son Royaume de la méchante engeance d'Espagnols qui y restoit, & qu'il devoit reconnoître qu'il devoit son élevation sur le Trône de France, au zéle & aux bons services que les Réformez lui avoient rendus.*

Histoire d'une Françoise avec un Anglois.

Un Gentilhomme Anglois étoit allé en ce tems là en France, il s'apelloit *Thomas Osby*. Etant à Paris il s'introduisit dans la maison d'une Dame veuve qui avoit une fille de vingt-deux ans trés bien faite & de beaucoup d'esprit, nommée *Elizabeth Plazet de Dameron*. Les fréquentes conversations qu'il eut avec cette fille, & l'inclination qu'ils conçûrent l'un pour l'autre, changea bien-tôt aprés la liberté d'un simple commerce si commun en France avec les Dames, en une habitude malhonnête. Ils s'aimerent si fort, qu'ils se promirent mariage

riage ensemble, & passerent ensuite à des libertés qu'on ne peut nommer. Aprés avoir vécu dans cette habitude criminelle environ un mois, Osby témoigna qu'il souhaitoit avec passion l'accomplissement de leur mariage. Mais cela ne se pouvant faire sans qu'il allât faire un voyage à Londres pour obtenir le consentement de sa mere, & donner ordre aux affaires de sa maison, il partit de Paris, & promit de revenir en moins d'un mois. Il promit aussi à sa Maîtresse d'embrasser la Religion Catholique, ce qu'elle souhaitoit avec passion. Il en étoit si amoureux & si troublé, qu'il se seroit fait Turc pour lui complaire. Mais il ne fut pas plûtôt à Londres, où il communiqua son dessein à sa mere, qui fut tout changé, soit par les raisons que sa mere lui avoit alléguées, ou que le proverbe soit véritable, *loin des yeux, loin du cœur*, il l'oublia tellement, qu'il ne pensa plus à retourner à Paris, ni à écrire un seul billet à sa Maîtresse. 1594.

M. Dameron s'apercevant qu'elle étoit abusée, ne laissa pas d'écrire lettre sur lettre pendant quatre mois à Osby, sans en recevoir jamais aucune réponse; & enfin se résolut, ou pour l'amour qu'elle avoit pour lui, ou pour son intéreſt propre, ou par un desir de vengeance, de passer en Angleterre, avec un frere qu'elle avoit encore

Elle se dispose à aller en Angleterre.

1594. encore plus jeune qu'elle ; mais qui étoit si niais, qu'à peine avoit-il autre chose de l'homme que la figure. Mais elle avoit assez d'esprit & de langue pour bien défendre sa cause. Elle sçût si peu garder le secret de son voyage, qu'au lieu de surprendre son Galant dans sa maison avant qu'il se doutât de son dessein, il en fut averti par avance. La mere l'envoia voyager en diverses Provinces du Royaume, pour éviter qu'il ne se rengageât avec elle, & résolut de se tirer de cette affaire, en disant qu'elle n'en avoit aucune connoissance. Elle quitta même la Ville pour ne pas entendre les discours odieux que l'on feroit courir contre son fils. La Plazet n'ayant donc pû trouver *son Infidéle*, comme elle l'apelloit, quelque diligence qu'elle eût fait pour cela, elle prit la résolution de demander justice à la Reine contre lui.

Elle va demander justice à la Reine.

Elle s'habilla proprement, & avec sa beauté, & une certaine bonne grace, qui lui étoit naturelle elle fût à Withehal se presenter à la Reine. Sa beauté lui ouvrit un chemin dans la foule pour s'aprocher de la table où la Reine mangeoit, & lui atira des honneurs & des civilitez de tous ceux qui la virent. La Reine le remarqua, & la regarda beaucoup. Quand Sa Majesté fut sortie de la table, la Dameron s'aprocha d'elle, se mit à genoux, & lui dit, *qu'elle étoit-*

étoit-là pour lui demander justice. On lui demanda qui elle étoit, & de quoi elle vouloit qu'on lui rendit justice. Elle raconta toute l'affaire à la Reine, jusques à lui dire qu'Osby avoit abusé d'elle sous la foi d'une promesse de mariage. *Mais que ferez-vous*, lui répondit la Reine, *s'il refuse de vous épouser, & que les Loix du Royaume ne le puissent pas obliger à le faire? Il faut donc*, repliqua-t-elle à la Reine, *ou que le pouvoir de vôtre Majesté le fasse devenir fidele, d'infidéle qu'il est, ou que je me déguise en homme, & que ne pouvant être sa femme, je devienne sa meurtriere: car j'ai de si foortes raisons de me venger de sa perfidie, que je le poursuivrai jusques aux portes de l'Enfer.* 1594
Jamais la Reine n'avoit oüi des réponses si surprenantes, & elle en étoit toute étonnée. *Vous croiez donc*, ajoûta-t elle, *que la Virginité est d'un si grand prix, qu'elle ne peut-être vengée que par la mort de celui qui vous l'a ravie: mais si cela est vrai d'une simple Bourgeoise, que seroit-ce en la personne d'une Reine? A l'égard de la conscience envers Dieu*, Madame, répondit la Dameron, *& de l'honneur parmi les hommes, nous sommes toutes égales. Mais quand on a une fois perdu la Virginité, c'est sans retour*, répliqua la Reine, *& il n'y a plus de reméde. Si mon malheur veut*,

Ma-

1594. Madame, répondit encore la Dameron, *que je ne sois plus Vierge, au moins la fortune me laisse le bonheur d'être toûjours Elizabeth.* Tous les Courtisans & Ambassadeurs qui avoient oüi les réponses de cette fille, admirérent la vivacité de son esprit, & le coup qu'elle portoit adroitement contre-la Reine par l'équivoque de son nom, comme si elle eût voulu dire, *que si elle n'étoit pas Vierge, qu'elle étoit pourtant toûjours la même Elizabeth.* Mais elle vouloit dire sans doute toute autre chose, sçavoir, qu'elle *étoit autant Vierge que la Reine, & qu'Elizabeth l'étoit comme elle.* Les Ambassadeurs qui étoient à la Cour de la Reine, expliquérent au moins la pensée de la Dameron en ce sens-là, & se disoient les uns aux autres en confidence, *que jamais personne que cette fille n'avoit osé acuser la Reine en face d'avoir perdu sa Virginité, ni le dire avec tant d'esprit & d'une maniére si ouverte & pourtant si claire. D'autres disoient, que cette Demoiselle avoit fait avaler une pilule fort amere à la Reine, mais qu'elle avoit sçû la bien dorer.*

L'accuëil qu'on lui fit, & la mort d'Osby.

On crût que la Reine l'avoit ainsi compris, sur ce qu'elle rompit d'abord ce discours, & dit à la Demoiselle, *vôtre bel esprit mérite que l'on fasse quelque chose pour vous, j'aurai soin de vôtre personne & de vôtre*

vôtre affaire. La Reine n'eût pas plûtôt 1594
dit cela, qu'elle entra dans sa chambre, le Comte d'Essex lui donnant la main selon sa coûtume. Je ne sçai pas quel entretien ils eurent là-dessus, mais on donna ordre à Madame Mahun, Dame d'honneur de la Reine, & qui étoit de semaine, de la faire dîner à la Cour, & de lui procurer un logis honorable dans quelque maison particuliere aux dépens de la Cour, ce qui fut fait. Cependant la Reine déclara qu'elle vouloit qu'Osby l'épousât; elle en parla à plusieurs Juges, qui lui dirent que cette Demoiselle n'étoit pas bien fondée dans sa prétention, n'aiant ni témoins, ni preuves, ni promesse par écrit, ni aucun gage de celui qu'elle acusoit, & que si Osby refusoit de l'épouser, on ne pouvoit pas le contraindre à le faire par la disposition des Loix du Royaume. La Reine leur repliqua avec quelqu'émotion, *mais ne sçavez-vous pas que cette Demoiselle, porte ses raisons sur son visage, dans son esprit & dans son jugement?* Cependant on donna ordre de faire venir la mere d'Osby, qui n'étoit pas loin de Londres pour parler à la Reine. Etant arrivée, elle n'eût pas plûtôt vû la Demoiselle, qu'elle en fût charmée; & qu'elle confessa à la Reine, que son fils lui avoit déclaré toute cette afaire, & qu'il avoit fait une promesse

de

1594. de mariage verbale à cette fille ; qu'ainsi elle consentoit que son fils l'épousât, & que depuis ce moment elle la vouloit reconnoître pour sa belle-fille, ayant beaucoup de joie, que son fils eût le bonheur d'épouser une Demoiselle qui avoit sçû gagner en un moment l'amitié & la protection de la Reine. Ce même jour-là elle la mena dans sa maison, & écrivit à son fils qui étoit en Ecosse de s'en venir au plûtôt. En attendant cette Demoiselle alloit tous les jours à la Cour, & la Reine prenoit plaisir de s'entretenir avec elle ; plusieurs Ambassadeurs même & Gentilshommes lui rendoient visite. Pendant que cette Demoiselle joüissoit des plaisirs de la Cour, la nouvelle vint qu'Osby étoit dangereusement malade d'une fiévre maligne à Edimbourg, & peu de tems aprés on reçût la nouvelle de sa mort. Sa mere en fut extrémement affligée. Elle offrit à la Demoiselle de la garder & entretenir chés elle, comme si elle eût été sa fille, & la Reine lui fit offrir une place à la Cour ; mais elle aima mieux retourner à Paris pour être auprés de sa mere. On lui donna quinze cens écus sur les biens d'Osby, & plusieurs presens.

On lui ofre de lui livrer le Havre.

Sur cette entrefaite, il tomba entre les mains de la Reine une Lettre non signée, sans datte, & sans dire d'où elle étoit écrite,

ce. Celui qui l'avoit écrite faisoit sçavoir à 1594
la Reine, si elle vouloit écouter les propositions d'un homme qui lui donneroit les moyens de se rendre Maîtresse du *Havre de Grace*, & qu'il suffiroit que Sa Majesté fit faire réponse sous le nom de Philippes Borio à Boulogne, & de l'envoyer en droiture par la Poste ordinaire ; que la personne dont il lui vouloit parler, iroit à Londres en conferer avec la Reine, si elle y consentoit. La Reine entretint de cette affaire pendant une longue Conference le Comte d'Essex son Favori, qui trouva cette ouverture trop périlleuse. Cependant ils conclurent sans en donner aucune connoissance au Conseil, de faire cette réponse à la Lettre, *l'ami sera le bien venu, & le bien reçû, & on est prêt à l'écouter*. On ne signa point la Lettre, afin que si elle venoit à se perdre, on n'en pût conjecturer autre chose, sinon que c'étoit la Lettre d'un particulier, qui attendoit un ami. Quinze jours aprés un Colonel Catholique de la Garnison du Havre de Grace, arriva à Londres. Dés qu'il fut arrivé, il demanda à parler au Comte d'Essex, qui le mena à l'Audience de la Reine, où il montra la Lettre qu'il avoit reçûë, & découvrit à Sa Majesté son dessein. Il commença par témoigner qu'il souhaitoit avec passion d'embrasser la Religion Anglicane ; & fit voir

1594. qu'il étoit trés-bien instruit, & qu'il rendoit de bonnes raisons du changement qu'il vouloit faire ; qu'il connoissoit les erreurs de l'Eglise Romaine, & qu'il étoit convaincu des raisons qu'on avoit de l'abandonner, & de celles qui l'obligeoit d'embrasser la Protestante : je dis la Religion Anglicane pour laquelle il témoignoit autant de respect, que de mépris pour la Calviniste, tout François qu'il étoit. Delà on se mit à parler de la Place en question où il avoit beaucoup de pouvoir. Il protesta que ce n'étoit point par aucun motif d'interêt qu'il vouloit livrer cette Place, mais qu'étant résolu d'abandonner l'Eglise Romaine, il croyoit rendre un grand service à la Religion Protestante & à la Reine, en lui remettant une Forteresse aussi considerable que celle dont il s'agissoit ; étant d'ailleurs résolu de devenir sujet de la Reine, & de s'établir à Londres : ajoûtant que cette Place apartenoit de droit à Sa Majesté, en vertu du premier Traité, & que les Anglois n'en étoient sortis que par une force majeure qui les en chassa, & qu'ainsi il y alloit de sa gloire aussi-bien que de l'interêt de la Reine, de la remettre sous son pouvoir. Il vint ensuite aux moiens d'executer l'entrepriſe, s'obligeant de se rendre Maître d'une Porte avec soixante hommes qui lui étoient afidez, & de la leur

leur livrer si on vouloit envoyer une Flote 1594
de quinze Vaisseaux avec trois mille hommes. Que cette Flote pouvoit prendre prétexte d'aller en Espagne, & que lorsqu'ils se seroient aprochez du Havre, & qu'ils auroient debarqué leurs Troupes, ils trouveroient la Porte ouverte pour se rendre maîtres de la Place. Il en dit encore plusieurs autres particularitez. Le Comte d'Essex écoutoit ces propositions avec plaisir, mais la Reine avoit de la peine à communiquer cette affaire à son Conseil secret: elle s'y résolut pourtant. Le Conseil aprouva beaucoup ce dessein, & pria la Reine de ne pas laisser perdre une occasion de rendre sa memoire immortelle, puisque les conjonctures ne pouvoient être plus favorables. Mais la Reine qui n'aimoit guéres les entrepriſes difficiles, & qui aimoit l'épargne, ne voulut point s'engager dans celle-ci, qui lui paroissoit d'une difficile exécution, & qui auroit coûté des sommes immenses pour la conserver quand on s'en seroit rendu le maître. De sorte que la proposition de cet Officier fut inutile, & on se contenta de lui faire un present de cinq cens écus; ce qui étoit peu de chose par raport au peril où il s'étoit exposé. On a parlé si souvent dans cette Histoire du Havre de Grace, que l'on ne sera pas fâché sans doute d'en voir ici le Plan.

1594. Sur la fin de cette année, on fit brûler publiquement à Londres & par la main du Bourreau, un Livre fait sous le nom du Prêtre Dolman, & dédié au Comte d'Essex. Mais on crut que le véritable Auteur de ce Livre étoit un Jesuite nommé le Pere Personi, qui avoit pris le nom de Dolman son plus grand ennemi. Le contenu de ce Livre étoit, que sans avoir égard à aucun droit de naissance, il faloit changer les Loix touchant la succession à la Couronne, en faire de nouvelles, & y mettre cette condition, que personne ne pourroit prétendre à la succession de la Couronne d'Angleterre, s'il ne faisoit profession de la Religion Catholique. On crut que le Cardinal Alano qui avoit beaucoup de crédit auprés de Philippes II. avoit eu beaucoup de part à cet Ouvrage. On traitoit dans ce Livre plusieurs Rois d'Angleterre, de gens de mauvaise foy, & on excluoit de toute prétention à la Couronne toute la famille Royale, sur ce que les uns n'étoient pas légitimes, & que les autres n'avoient pas droit à la succession. On déclaroit nulle sur tout la prétention de Jacques VI. Roy d'Ecosse sur ce Royaume : mais on n'en donnoit que de méchantes raisons, comme par exemple, qu'il faisoit profession de la Religion Réformée.

On condamne un Livre au feu.

Mais

Mais le principal but du Livre, étoit de faire voir que la succession à la Couronne d'Angleterre appartenoit à l'Infante Isabelle Claire Eugenie, fille de Philippes II. mais on n'alléguoit que des raisons tirées par les cheveux, & qui ne prouvoient rien: La premiere qu'elle étoit bonne Catholique. La 2. Qu'elle décendoit de Conquerant fille de Guillaume le Conquerant, mariée avec Alain de Fargant Comte de Bretage. La 3. qu'elle étoit décenduë d'Eleonor fille aînée d'Henri II. Roy d'Angleterre, qui fut mariée avec Alphonse IX. Roy de Castille. La 4. qu'elle décendoit encore de Blanche fille aînée de cette Eleonor. La 5. qu'elle décendoit de Beatrix fille d'Henri III. Roy d'Angleterre. La 6. que l'Infante avoit droit à la Couronne d'Angleterre à cause de la Maison Royale de Portugal. On alléguoit d'autres raisons semblables qui ne prouvoient rien, & que Campdem a rejettées comme chimériques. Il paroissoit même que l'Auteur du Livre en question, n'étoit pas fort convaincu de ses raisons; car il se réduisoit enfin à la seule raison de la Religion, & que l'on devoit recevoir l'Infante à la succession de la Couronne d'Angleterre, parce qu'elle étoit Catholique, & en exclure les autres, parce qu'ils ne faisoient pas profession de cette Religion. Enfin ce 1594

1594. Livre fut déclaré pernicieux, & condamné à être brûlé par la main du Bourreau, & l'Auteur déclaré traître au Royaume, & que son procés lui seroit fait comme tel par les Juges, s'il pouvoit être découvert & pris.

Naissance d'un fils au Roy d'Ecosse. Le Roy d'Ecosse qui prenoit peu les affaires à cœur, au lieu de chercher à se venger de l'Auteur d'un Livre, qui tendoit à l'exclure de la succession de la Couronne d'Angleterre, lui écrivit des Lettres pleines d'honnêtetez, & ne parloit que de choses qui regardent les belles Lettres. Et il ne faut pas s'étonner si ce Prince qui avoit vû mourir sa Mere par la main d'un Bourreau, sans avoir jamais témoigné aucun desir de vengeance contre Elizabeth, ne s'étoit pas mis en peine de se venger d'un méchant Livre qui ne lui pouvoit pas faire grand mal. Peut être même que la joye qu'il eut en ce temps là d'un Prince qui lui nâquit le 19. Février, l'empêcha de chercher à se venger de l'Auteur du méchant Livre : car la naissance de ce Prince fut le sujet d'une trés-grande joye, non seulement pour le Roy Jacques son Pere, mais encore pour les deux Royaumes d'Angleterre & d'Ecosse. Ce Prince se crut obligé d'envoyer un Ambassadeur à la Reine Elizabeth, pour la prier de vouloir être Marreine de ce Prince, par ces deux rai-

raisons. La premiere, pour lui faire voir 1594
qu'il ne conservoit aucun ressentiment contr'elle, de la mort de la Reine Marie sa Mere, afin de confirmer dans le dessein où elle étoit de le déclarer par son Testament légitime heritier de la Couronne d'Angleterre. La seconde, fut une espece de reconnoissance. C'est que la Reine Elizabeth, lui envoya l'Ordre de la Jarretiere avec beaucoup de ceremonie, & qu'il crut qu'il ne pouvoit trouver une occasion plus favorable pour lui en témoigner sa reconnoissance, qu'en lui donnant en Bâtême son fils. La Reine qui regardoit le Roy Jacques comme son successeur, & qui cherchoit les moyens de lui faire oublier la mort de sa Mere, accepta avec joye d'être la Marreine du jeune Prince. Elle nomma incessamment pour assister de sa part à la cérémonie du Bâtême le Comte d'Essex avec la qualité d'Ambassadeur extraordinaire de Sa Majesté. On lui ordonna d'accompagner cette Ambassade de toute la magnificence possible; ce que le Comte ne manqua pas de faire, aiant à sa suite plus de deux cens personnes. On fit la ceremonie du Bâtême dans le Palais d'Edimbourg avec toute la solemnite possible. On lui donna le nom d'Henri, en memoire d'Henri VIII. Pere d'Elizabeth, & on le

1594. regarda cet Henri IX. comme celui qui seroit un jour Roy d'Angleterre, ce qui seroit sans doute arrivé s'il ne fut mort jeune.

Elizabeth donne avis de la conspiration à l'Archiduc,

Elizabeth s'étant vengée par la mort de ceux qui avoient conspiré contre sa vie, aprés avoir bien consideré l'énormité de cette action, envoya un Gentilhomme en Flandres, pour en donner avis à l'Archiduc Ernest qui en étoit Gouverneur, le priant d'en vouloir écrire au Roy Philippes, afin qu'il obligeât ses Ministres à se justifier de l'accusation qu'on faisoit contr'eux, d'être complices de l'attentat qu'on avoit fait contr'elle, & de lui vouloir remettre entre les mains les autres complices Anglois, qui s'étoient réfugiez dans les Etats du Roy Philippes, tels qu'étoient Hugues Ouven, Thomas Tragmorzon, le Jesuite Holo, & autres. Elle prioit encore l'Archiduc de ne point accorder sa protection dans son Gouvernement à de tels scelerats, ce qui scandalisoit tout le monde. Et comme la Reine crut que l'Archiduc lui pourroit reprocher la protection qu'on donnoit à Londres à un Secretaire de Philippes II. nommé Antoine Perez, lequel aprés avoir trahi son Maître, & suscité des révoltes dans l'Arragon, s'étoit enfui & réfugié en Angleterre. Elle le prévint, & lui protesta que cet homme avoit

avoit été envoyé par le Roy de France à son Ambassadeur à Londres ; chez lequel il étoit en qualité de domestique, & qu'elle ne l'avoit jamais protegé, ni ne le feroit, ayant une souveraine horreur des actions d'infidelité. Il étoit pourtant certain que le Comte d'Essex avoit reçû cet homme dans sa maison par ordre de la Reine, & qu'il l'entretenoit de tout ce qui lui étoit necessaire, afin de découvrir par son moyen quelques secrets de la Cour de Philippes II. 1594.

HISTOIRE D'ELIZABETH REINE D'ANGLETERRE.

SECONDE PARTIE.

LIVRE QUATRIE'ME.

Contenant les évenemens les plus considerables arrivez depuis l'an 1595. jusqu'à la fin de 1600.

1595. Le Comte d'Essex abuse de sa faveur.

DEPUIS la mort du Comte de Leicester, le Comte d'Essex étoit devenu insupportable à la Reine Elizabeth, si je l'ose dire ainsi, pour avoir trop d'amitié pour lui. Il est vrai que ce Seigneur étoit entré en sa faveur, dans le tems, ou

ou peu aprés que le Comte de Leiceſter 1595.
s'étoit marié contre la volonté de la Reine,
de ſorte qu'Elizabeth ou pour ſe venger de
lui & le mortifier, ou qu'elle eût pris trop
d'amitié pour le Comte d'Eſſex, ne faiſoit
point difficulté de faire paroître ouverte-
ment qu'elle avoit plus d'affection pour ce
Favori que pour aucun autre. Il poſſedoit
en éfet toute la faveur; & comme il avoit
devant les yeux l'exemple du Comte de
Leiceſter, qui avoit toûjours fait paroître
un grand reſpect pour la Reine, & qu'il
s'étoit ſoûtenu dans ſon poſte & dans la fa-
veur par ſa diſcrétion, il n'oſoit rien faire,
qui pût choquer ceux qui ſçavoient quelle
avoit été la conduite de Leiceſter, & ne
voulut pas que la Cour pût faire aucune
comparaiſon entre la retenuë & la mode-
ſtie de ce Comte & la trop grande liberté
qu'il ſe donnoit: ainſi il ſe menageoit en-
core beaucoup, & cachoit autant qu'il pou-
voit la fierté que la faveur lui avoit donnée.
Mais le Comte de Leiceſter ne fut pas plû-
tôt mort qu'il ne garda plus aucune me-
ſure; il étoit des heures entieres enfermé
avec la Reine dans ſon Cabinet. Il uſoit
d'une plus grande autorité, que s'il eut été
Roy, & ſe rendoit odieux à la Cour par
ſa maniere d'agir haute & fiére. Aucune
charge, ni aucune grace ne ſe donnoit que
par ſon canal. Il entreprenoit même de

1595. faire plusieurs choses, sans les communiquer à la Reine qu'aprés qu'elles étoient faites.

La nature de son amour,

Les libertés sans bornes que se donnoit le Comte. L'autorité de faire & défaire toutes choses selon sa fantaisie. De ne disposer des Charges & des Emplois qu'en faveur de ses créatures. L'avantage d'avoir la Tresorerie à sa disposition. La liberté qu'il prenoit de parler en presence de la Reine, & dans le Conseil, & dans sa Chambre, & dans les entretiens qu'elle avoit avec les Seigneurs de sa Cour; de lui manquer même de respect, jusqu'à l'interrompre pendant qu'elle parloit d'affaires avec les Ministres étrangers: tout cela confirmoit, pour ne pas dire qu'il justifioit clairement les soupçons que l'on avoit, qu'il y avoit autre chose entre ce Comte & la Reine, que la simple amitié d'un Favori. Mais ce qui achevoit de confirmer ces soupçons, non seulement à la Cour de cette Princesse, mais presque dans tout le monde, par les Lettres que les Ministres des Princes ou d'autres Etrangers écrivoient de tous côtez sur ce sujet, c'étoit les gestes & la conduite de la Reine avec le Comte qui vivoient avec tant de liberté ensemble, qu'on ne pouvoit pas douter qu'il n'y eût un commerce trop particulier entr'eux, à peu prés comme avoit été celui de la Reine avec le Comte de Leicester. Mais

si l'on demeure d'acord qu'il y a eu un commerce criminel entre le Comte d'Essex & la Reine, comme il y a plusieurs personnes qui l'ont crû, pour moi je ne l'assure, ni ne le nie, me contentant de raporter ce que j'ai lû en quelques Auteurs, ou ce que j'ai oüi dire en Angleterre, ou ce que j'ai trouvé dans des Mémoires manuscrits. Si, dis-je, il est permis de soupçonner que l'amitié de la Reine soit allée jusqu'au crime, on ne l'en peut acuser qu'à l'égard des deux Comtes, avec lesquels elle a vécu avec une trés grande familiarité. Elle se ménageoit pourtant si bien avec tous les deux, qu'elle n'acordoit pas plus de faveur à l'un qu'à l'autre, tout comme s'ils avoient été chacun son Epoux. Elle n'eut d'autres Favoris que par politique, mais elle ne faisoit confidence de ses afaires les plus considérables qu'à ces deux Seigneurs, les seuls aussi qui avoient la liberté d'entrer de nuit dans la Chambre de la Reine. 1595

Bons mots sur les amours d'Elizabeth.

Les Ambassadeurs de France & de Venise qui résidoient à la Cour d'Elizabeth, & qui vivoient dans une étroite amitié, étant un jour dans l'Antichambre de la Reine, & ne la pouvant voir, demanderent à Madame Annel qui gardoit la porte de la Chambre, *si Sa Majesté seroit bien-tôt visible. Il n'y a*, répondit-elle, *que la Reine & M. le Comte qui est avec elle qui le sça-*

1595. *ſçachent* : Il faut ſçavoir, qu'à la Cour on n'appelloit point autrement le Comte d'Eſſex, que M. le Comte par excellence ; de ſorte que quand on parloit du Comte, on vouloit toûjours déſigner le Comte d'Eſſex, tant il étoit en faveur & en crédit à la Cour. L'Ambaſſadeur de Veniſe répondit à Madame Annel, *mais ne ſçauriez-vous entrer dans la chambre pour dire à la Reine que nous ſommes ici à l'attendre, & qu'il eſt déja tard ? Et comment entrer*, lui repliqua Madame Annel, *puiſque la porte eſt fermée par dedans ? Et puis, qui ſeroit aſſez hardi que d'aller fraper à la porte d'une Reine, quand elle eſt fermée, & qu'elle traite d'affaires d'Etat avec ſon premier Miniſtre?* Aprés cette réponſe, l'Ambaſſadeur de Veniſe prit la main à celui de France, & lui dit, *il faut que vous & moi gardions le mulet à M. le Comte.* L'Ambaſſadeur de France lui répondit, *c'eſt-là vôtre métier de garder le mulet, pour moi je me contente de tenir la chandelle, & je l'ai tenuë pendant ſi long-tems au Comte de Leiceſter, dans ma premiere Ambaſſade en ce Païs, que je n'ai aucune peine à la tenir preſentement au Comte d'Eſſex.*

Autres bons mots. Il faut ſçavoir ici, qu'on dit en Italie d'un homme qui ſouffre qu'on careſſe ſa femme, *che tiene la mula*, qu'il garde la mule,

mule, ce que les François appellent *tenir la chandelle*. Aussi quand il venoit des François dans l'Antichambre de la Reine, pendant qu'elle étoit enfermée dans son Cabinet avec le Comte d'Essex selon sa coûtume, ils se disoient les uns aux autres, *nous tenons la chandelle à M. le Comte*, comme les Italiens disoient entr'eux, *teniamo la muta al Signor Conte*. Un Gentilhomme de Naples nommé *D. Antonio Sarsale*, qui voiageoit, se trouvant alors à Londres, & dans l'Antichambre de la Reine, l'Ambassadeur d'Espagne arriva, & lui demanda d'abord *ce qu'il faisoit-là*: *J'attens*, lui répondit-il, *que la Reine qui est dans son Cabinet à faire ses fonctions ordinaires avec le Comte d'Essex, en sorte*; à quoi l'Ambassadeur répondit, *s'ils font bien ou mal, s'ils disent des prieres, ou autre chose, il n'y a qu'eux qui le sçavent; mais s'il est vrai qu'ils n'y fassent pas de mal, & qu'ils disent seulement des prieres, ils sont bien malheureux, car tout le monde en a mauvaise opinion*. Il est bon de sçavoir que le Comte d'Essex ne prit la qualité de Comte par excellence, que depuis la mort du Comte de Leicester: car tant que celui-ci a vécu, ils ont toûjours eu beaucoup d'égard l'un pour l'autre; ils entretenoient une bonne amitié ensemble, & le Comte de Leicester gardoit encore plus de 1595

mesures

1595. mesures que l'autre, & plus de retenuë dans la faveur & l'autorité qu'il avoit aquise. La Reine se ménagea avec beaucoup d'adresse avec tous les deux, & observa de donner quelqu'employ à l'un au dehors, pendant qu'elle traitoit d'autres affaires avec l'autre dans son Cabinet. Mais quand le Comte de Leicester fut mort, la Reine & le Comte d'Essex ne garderent plus aucune mesure, & ils vécurent ensemble comme s'ils eussent été mari & femme.

Raisons pour montrer la chaste. té d'Elisabeth,

Il est vrai que ceux qui vouloient défendre la Reine disoient, que les soupçons dont je viens de parler, n'étoient que de pures calomnies, alléguant des raisons même pour justifier qu'elle étoit chaste. Qu'avant que d'être Reine, elle n'avoit jamais aimé que le Comte de Devonshire, & qu'il n'y avoit jamais eu qu'une amitié sage & honnête entr'eux, sans que personne eut soupçonné seulement qu'il se fut rien passé de criminel dans leur commerce. Que depuis qu'elle étoit Reine, elle avoit eu pour le premier de ses Favoris le Comte d'Arondel, mais que ce n'avoit été qu'une amitié de politique, comme on l'a dit ailleurs, car en effet, il ne fut en faveur auprés d'elle que jusques à ce qu'elle eût affermi la Religion Protestante en Angleterre, s'étant servie de ce Comte, comme d'un rempart contre les opositions

des

des Catholiques. Et quoique le Comte de Leiceſter ſe fut inſinué en ce tems-là dans les bonnes graces de la Reine, toutefois le Comte d'Arondel qui étoit le premier en poſſeſſion de la faveur, & qui craignoit qu'on l'empêchât d'épouſer un jour la Reine, l'obſervoit de ſi prés, qu'il lui auroit été impoſſible d'en venir à quelque choſe de criminel avec le Comte de Leiceſter, quand même elle l'auroit voulu. D'ailleurs, le Comte d'Arondel étant riche & fort puiſſant dans le Royaume, il lui étoit facile de trouver autant d'eſpions auprés de la Reine qu'il en auroit voulu, ſans parler des ſoins qu'il prenoit continuellement, pour lui repreſenter que ſa modeſtie & ſa retenuë méritoient quelque choſe. 1595

A la verité le Comte de Leiceſter fut le premier qui entra bien avant en faveur auprés de la Reine, à cauſe de l'obligation qu'elle lui avoit, & des ſervices trés-conſiderables qu'il lui avoit rendus lorſqu'elle n'étoit que Princeſſe, & au milieu de ſes plus grandes diſgraces. Ainſi la Reine ſe crut obligé de l'élever aux plus hautes dignités de l'Etat, & de le rendre le plus grand Seigneur de ſon Royaume. Perſonne au moins de ceux qui ſçavoient les ſervices que ce Seigneur avoit rendus à la Reine, même dans ſes plus grandes diſgraces, & lorſ- A l'égard du Comte de Leiceſter.

1595. lorsqu'elle étoit abandonnée de tout le monde, lors des persécutions que lui fit la Reine Marie sa sœur : personne, dis-je, ne trouvoit étrange qu'elle le comblât d'honneurs & de dignités; au contraire on disoit, *que quand la Reine se donneroit elle-même à lui, qu'elle ne pouroit encore reconnoître l'obligation qu'elle lui avoit.* Mais qu'au reste, il étoit impossible que ce Comte pût avoir aucune habitude criminelle avec la Reine, à cause des espions du Comte d'Arondel. Quand celui-ci fut disgracié, il en vint un autre, sçavoir le Comte d'Essex. Dans ce même tems le Comte de Leicester se maria, & quoi qu'il l'eut fait contre le gré de la Reine, il est toûjours certain que si elle eut eu quelqu'amour criminelle avec lui, qu'elle auroit empêché son mariage; étant toûjours trés-aisé à une Reine jalouse de trouver les moyens de faire ce qu'elle veut, sur tout le Comte se mariant avec une très-belle femme; ou que pour le moins elle l'auroit éloigné de la faveur, ou même entierement disgracié. La Reine n'ayant donc pas empêché le mariage du Comte, & l'ayant conservé même dans tous ses honneurs & dignitez, il en faut necessairement conclure si on veut lui rendre justice, qu'il ne s'est jamais rien passé de criminel entr'elle & le Comte.

Pour ce qui regarde le Comte d'Essex,

on

on doit croire aussi que ce n'étoit qu'un faux bruit, n'y ayant aucune preuve qu'il eût eu aucune habitude criminelle avec la Reine. Car premierement, la Reine avoit déja quarante-trois ans lorsque ce Comte commença d'entrer en faveur auprés d'elle; & quelle aparence y a-t'il, qu'en cet âge-là, & dans de telles circonstances, elle fit un nouveau galand, à la vûë d'un autre qui avoit déja les clefs du Cabinet? Comment cette passion vicieuse auroit-elle été assez forte en cette Princesse en un tel âge? Comment auroit-elle voulu risquer son honneur, & exposer son Royaume aux périls où le pouvoient exposer la jalousie de deux concurrens en amour, aprés tant d'exemples funestes qu'on en voit dans les Histoires? Comment une Reine aussi sage & aussi grande politique qu'elle l'étoit, auroit-elle pû s'exposer aux desordres qui en pouvoient arriver? Qui croira qu'une telle Reine eût voulu s'exposer à la risée & au mépris de la Cour, perdre sa réputation, & exposer son Royaume à des périls si certains, pour satisfaire une passion amoureuse? Certes, ni son âge, ni sa prudence, ne permettent pas qu'on l'en puisse soupçonner. Il ne peut gueres tomber dans l'esprit d'une personne sage de commencer à s'abandonner à cette passion extravagante, en un âge où les autres femmes

1595. A l'égard du Comte d'Ess.

1595. femmes s'en retirent. Mais quand toutes ces raisons ne seroient pas suffisantes pour détruire cette calomnie, en voici une trés-considerable, c'est que le Comte se maria avec l'aprobation de la Reine, avec une des plus belles filles d'Angleterre, fort peu de tems aprés qu'il fut entré en faveur. Or si la Reine eut été amoureuse du Comte, quelle apparence y a-t-il qu'elle lui eût permis d'épouser une femme jeune & belle, lorsqu'elle avoit déja quarante-six ans? Que pouvoit-elle attendre de la passion d'un homme qui épousoit une fille de vingt ans? D'ailleurs le Comte n'auroit pas été si sot, que de se marier, lorsqu'il pouvoit esperer de jour en jour, s'il étoit vrai qu'il eût quelqu'habitude criminelle avec la Reine, qu'elle le rendroit un des plus grands Princes de l'Europe, en lui mettant la Couronne d'Angleterre sur sa tête. Y a-t-il aparence qu'un homme comme lui eût voulu perdre l'esperance d'une si grande fortune, pour le seul plaisir d'épouser une jeune femme? Il n'auroit jamais été si peu avisé. D'ailleurs les amours de la Reine avec ce Comte, s'il y en a eu, n'avoient commencé que depuis la mort du Comte de Leicester arrivée en 1588. auquel tems la Reine entroit dans sa cinquante-sixiéme année. Ne voila-t-il pas un âge bien propre à faire l'amour, & un grand plaisir à

un

un Seigneur qui n'avoit que quarante ans, & qui avoit une trés-belle femme qui n'en avoit que trente ! Ne faut-il pas regarder comme une calomnie ridicule, le soupçon qu'on a voulu prendre de la sagesse de la Reine ? 1595

C'est ainsi que raisonnoient ceux qui défendoient la vertu & la chasteté de la Reine ; & il est certain qu'il y a un trés-grand nombre d'Anglois qui sont idolâtres de ce sentiment : On ajoûtoit que le Comte d'Essex avoit tous les ans des enfans de sa femme, & que s'il eût été engagé dans quelque mauvaise habitude avec la Reine, il auroit ou mépriſé ou haï sa femme, au lieu d'en avoir tant d'enfans. Mais cette raison ne paroît pas convainquante. Quoiqu'il en soit, autant que les Anglois révérent la memoire d'Elizabeth, autant les Nations étrangeres exaltent sa bonne conduite dans le Gouvernement ; mais elles l'acusent de n'avoir pas été la plus chaste personne du monde, ne pouvant pas s'imaginer qu'elle eût choisi pour ses Favoris les Seigneurs les mieux faits de son Royaume ; qu'elle les eût élevez aux plus grands emplois ; qu'elle leur eût donné de trés-grandes libertez en presence même des gens, si elle n'avoit eu quelqu'habitude criminelle avec eux. Les Anglois sont partagez en sentimens sur ce sujet. Les plus moderez se taisent

De quoi on l'a blâmée.

1595. taisent quand on parle de cet article. Les autres ne se soucient pas de quelque maniere qu'on parle de cette Reine à cet égard. Les autres enfin sont prêts à mettre l'épée à la main contre tous ceux qui oseront dire, que cette Reine n'a pas été vierge jusqu'à sa mort. Je raporterai ici ce qui m'est arrivé à moi même lorsque j'étois à Londres.

Ce qui est arrivé à l'Auteur sur ce sujet.

Me trouvant un jour à dîner avec M. le Comte d'Essex, petit fils de celui qui avoit été en si grande faveur auprés de la Reine Elizabeth, & qui eut le malheur d'être assassiné dans une prison, il y avoit entr'autres invité un Milord nommé alors Milord Hotton, & aujourd'hui Comte de Cler, honnête, civil, & plein de zéle pour sa Patrie, & un autre Milord dont j'ai oublié le nom. Ce Seigneur qui ne me connoissoit pas, ayant apris que j'étois Gregoire Leti, l'Auteur de tant de livres, & que je travaillois à écrire l'Histoire d'Angleterre, me dit avec un visage fier & chagrin, il ne faut pas M. Léti que vous vous amusiez en écrivant l'Histoire d'Angleterre en ce Païs, à faire comme vous avez fait en certains Livres composez à Geneve, où vous sembliez douter que la Reine Elizabeth soit morte vierge, ce qui est trés-certain, & vous en êtes mal informé. Je pris cet avis comme une raillerie, & lui répondis, *Milord, ni vous ni moi n'avons point*

point visité la Reine, pour sçavoir si elle est morte vierge, ou nom; & je n'ai jamais rien écrit que je ne l'aie lû dans quelqu'Auteur, ou que je l'aie trouvé dans quelques Mémoires particuliers; me mettant peu en peine du reste. Ce Milord qui avoit déja bû un peu plus qu'à l'ordinaire, s'échaufa sur ma réponse, & seroit entré dans une grande colére contre moi, si Milord Hotton qui étoit son ami trés-particulier, ne l'eût apaisé adroitement, en lui disant en François. *Milord, je croi être aussi zélé que qui que ce soit pour la gloire de nôtre Nation, mais je me mets peu en peine de sçavoir si Elizabeth est morte vierge, ou non; si elle a été chaste, ou débauchée, sincére, ou Comédienne. Il me suffit de sçavoir que son Régne a été le plus glorieux Régne du monde. Qu'elle a aboli le Papisme en Angleterre avec beaucoup d'habileté. Qu'elle a établi la Religion Protestante avec beaucoup de zéle, & qu'elle a délivré l'Angleterre d'une tempête terrible qui la devoit engloutir. Voila en quoi consiste la gloire de nôtre Nation; qu'aprés cela, elle ait eu des galands; ou que ce soit une calomnie, c'est ce qui ne nous importe pas beaucoup.* 1595.

On peut préjuger du discours de ce Milord, que les Anglois les plus sages font consister la gloire de leur Nation & celle de Encore acculée.

1595. de la Reine Elizabeth dans les bons effets de sa conduite qui paroissent, & non en de certains défauts personnels qui ne sont d'aucune consequence. Et ils ont raison de le faire ; car enfin quand cette Reine se seroit abandonnée aux Comtes de Leicester & d'Essex, & que les soupçons qu'on en a en seroient certains, que cela importe-t-il à l'Angleterre ? Seroit-elle la premiere Reine qui auroit fait de ses Favoris ses galands ? Et si des Reines mariées ne se sont pas mises en peine quelquefois de vivre dans la vertu & dans la chasteté, pourroit-on être si fort scandalisé que la Reine Elizabeth qui n'a jamais été mariée ait eu quelque galand ? D'ailleurs tout le monde n'est pas convaincu des raisons que j'ai alléguées pour défendre la vertu de cette Reine, & que j'ai trouvées dans un Manuscrit Anglois.* On allégue l'âge de soixante ans de la Reine, mais on ne dit pas qu'elle ne paroissoit pas en avoir cinquante, & qu'elle étoit fraîche & paroissoit jeune, à cause de la bonne chere qu'elle faisoit, des plaisirs & des divertissemens qu'elle prenoit. Ceux qui la voyoient si fraîche disoient aussi, *qu'il ne manquoit rien à la Reine qu'un bon mari*, à quoi d'autres repliquoient, *que deux bons galands valoient bien un méchant mari.* Lorsqu'elle avoit soixante ans on disoit, *que la*

Reine

Reine avoit trouvé le secret de ne point vieillir, & qu'elle rajeunissoit. 1595

Aprés la mort du Pape Sixte V. on fit plusieurs Pasquinades sur ce sujet. La Reine pour se défaire des mariages qu'on lui proposoit, avoit accoûtumé de dire, *qu'elle avoit résolu de ne se marier qu'avec le Pape Sixte, & qu'elle attendoit tous les jours, qu'on lui en vint faire la proposition* : De sorte qu'aprés la mort de ce Pape, on faisoit demander à Marphore par Pasquin, *ce que feroit Elizabeth aprés avoir perdu le Pape*; à quoi celui-là répondit, *elle est si vieille, qu'elle n'est plus bonne ni à galand ni à mari.* Un autre jour on faisoit venir Pasquin de Londres, & on lui demandoit ce que faisoit la Reine depuis qu'elle étoit trop vieille pour avoir des galands ? A quoi l'autre répondoit, *Tu te trompes Marphore, les jumens mangent avec avidité le foin, se souvenant du plaisir qu'elles ont eu de manger l'herbe verte.* On fit mille semblables Pasquinades. On trouve encore des exemplaires d'un Dialogue Italien entre Pasquin & la Tamise sur les amours d'Elizabeth, mais à dire la verité, plein de calomnies plûtôt que de véritez : C'est un recüeil de plus de cent autres Pasquinades, où il y a plusieurs traits d'esprit. Il m'en étoit tombé un exemplaire de rencontre Pasquinades.

1595 entre les mains imprimé en 1598. que le Chevalier Mathieu m'acheta.

Les mariages des Favoris d'Elizabeth.

Les raisons qu'on allégue pour défendre la vertu de cette Reine me paroissent convaincantes ; car il est certain que si les deux Favoris (les Comtes de Leicester & d'Essex) eussent eu des habitudes criminelles avec Elizabeth, elle n'auroit jamais permis qu'ils se fussent mariez ayant tant de moyens de l'empêcher si elle eût voulu, & le consentement qu'elle y a donné est une preuve certaine de l'innocence de l'amitié qu'elle a eu pour ces deux Seigneurs. Il y a des gens pourtant qui tiennent ces raisons pour insuffisantes, disant au contraire, que la Reine avoit permis à ses Favoris de se marier, pour mieux couvrir aux yeux de tout le monde, & particulierement des Nations étrangeres, l'habitude qu'elle entretenoit avec eux : outre qu'elle ne vouloit pas rendre ces Seigneurs trop fiers, & qu'elle vouloit même empêcher les Anglois d'avoir tant de respect pour eux, sur ce qu'ils croyoient que la Reine se pouroit un jour marier avec l'un ou l'autre. On ajoûte qu'elle n'a jamais donné son consentement au mariage du Comte de Leicester, qui se maria contre sa volonté, qu'il se fit lorsque l'autre Favori étoit déja en grande faveur auprés de la Reine, & qui étoit lui-même déja vieux,

entre

entre les autres Paſquinades qu'on fit courir ſur ce ſujet, on trouve celle-ci *qu'Elizabeth vouloit des Amans flâteurs, afin d'éprouver juſqu'où pouvoit aller la jalouſie d'une Reine.* 1595

Il eſt pourtant certain que quand la Reine eût atteint l'âge de ſoixante ans, elle ſe laſſa & de Favoris & de Favorites, & qu'elle chercha les occaſions d'éloigner de la Cour le Comte d'Eſſex. C'eſt la veritable raiſon pourquoi elle l'envoya en France, puis en Eſpagne, & deux fois en Irlande comme nous le dirons ailleurs. Il eſt vrai que ce Comte s'étoit rendu odieux & inſuportable, par le pouvoir qu'il avoit ſur l'eſprit de la Reine, & par la vanité que lui donnoit l'avantage qu'il avoit d'être le plus grand & le ſeul Favori. Mais la Reine ne vouloit pas rompre avec un homme qu'elle avoit beaucoup aimé. S'étant pourtant apperçûë que les Anglois n'aimoient pas ce Comte, elle embraſſoit volontiers les occaſions de l'envoyer au delà de la Mer, afin qu'il n'abuſât pas de la faveur où il étoit : Car il eſt certain, qu'il ne gardoit plus aucune meſure ni diſcrétion, & qu'il affectoit même de faire ſçavoir à tout le monde, qu'il étoit maître de l'eſprit de la Reine, ce qui lui attiroit l'envie & la haine de tout le Royaume ; deſorte que la Reine qui devenoit

Le Comte ſe rend odieux par trop de faveur.

1595. tous les jours plus ſage en vieilliſſant, voyoit avec chagrin la conduite du Comte. Quand on eût apris que ce Comte alloit en France, on fit encore dire à Paſquin, *qu'Elizabeth étoit ſans doute laſſe du Comte d'Eſſex, puiſqu'elle l'envoyoit à la guerre.*

Elizabeth fâchée du changement de Religion de Henry IV.

Pour revenir à nôtre Hiſtoire, il faut ſçavoir que la Reine Elizabeth fût extrêmement offenſée, de ce que le Roy Henri IV. avoit embraſſé l'Egliſe Romaine, aprés qu'elle avoit travaillé avec tant de ſoin & de dépenſe, pour lui procurer par ſes Ambaſſadeurs le ſecours des Princes Proteſtans, qui étoient déja prêts, elle étoit encore plus piquée de l'affront qu'on faiſoit à la parole donnée, & au Traité qu'elle avoit fait avec lui, & aux reproches qu'elle recevroit des Anglois, & ſur tout du Parlement, d'avoir fait de grandes dépenſes pour envoyer des Troupes en France, afin de ſecourir un Prince Proteſtant, & des Troupes commandées par le plus grand Seigneur d'Angleterre, & de voir aprés tout cela, que le Prince ſe mocquoit & de la Reine & du ſecours qu'elle lui avoit envoyé; & de la Religion, & de tous les Princes Proteſtans de l'Europe, en ſe faiſant Papiſte. D'ailleurs, elle recevoit Lettres ſur Lettres des Chefs des Réformez, leſquels ſe voyant trompez par le change-

changement du Roy, & sur le point de donner dans quelque résolution desesperée, recouroient à la Reine, pour lui demander conseil sur le parti qu'ils avoient à prendre, dans un malheur aussi grand que celui où ils se trouvoient; car aprés s'être épuisez pour donner du secours au Roy, esperant qu'il rendroit la Religion Réformée la plus fleurissante & la plus puissante de l'Europe, ils voyoient en un moment toutes leurs esperances perduës, le Roy les abandonner, & les exposer à la fureur des Papistes. Elle ne pouvoit que sentir un déplaisir extrême, de s'être épuisée pour secourir un Roy, qu'elle voyoit devenir en un moment d'ami, ennemi & persecuteur. Elle étoit encore outrée, non seulement du malheur des Réformez, mais encore de ce qui pouvoit lui arriver de fâcheux de cette affaire à elle-même. Car enfin elle avoit beaucoup à craindre d'un Roy aussi voisin de son Royaume & aussi grand Guerrier, qu'étoit Henri IV. lequel s'étant reconcilié avec l'Eglise Romaine, seroit prêt d'entreprendre toutes choses au préjudice des Protestans. 1595

Je ne prétens point ici m'ériger en zélé défenseur de la Religion Protestante, ni en Auteur passionné contre l'Eglise Romaine. Je n'ai point dessein de blâmer, ni de loüer le changement de Religion Henri IV. en est mépriſé.

1595. d'Henri IV. mais seulement de raporter ce que j'ai vû en plusieurs Mémoires particuliers, c'est-à-dire que ce Prince fut blâmé de son changement, non seulement des Réformez, mais encore des Catholiques les moins passionnez. Ils disoient tous qu'il avoit fait une action contraire à la bonne politique, & qui lui feroit peu d'honneur dans le monde, puisqu'au commencement de son Régne, lorsqu'il étoit sur le point de succomber dans les affaires, il s'étoit toûjours montré ardent défenseur de la Religion, & témoigné beaucoup de haine contre le Papisme; mais que lorsqu'il avoit eu le dessus sur ses ennemis, par les forces de l'Angleterre, les Protestans d'Allemagne & de tous les Réformez de son Royaume, il avoit tourné le dos à toutes ces puissances qui l'avoient élevé sur le Trône, & par-là témoigné une étrange ingratitude à ses fidéles sujets, & à ces Puissances étrangeres: On disoit là-dessus, *que le Roy avoit fait l'action d'un bon Chrêtien, mais non pas d'un bon Prince*, & qui témoignoit une grande ingratitude, & nullement la générosité du Cœur d'un Roy. La Reine Elizabeth étant dans son Conseil, à parler de cette affaire, dit avec quelque émotion, *qu'elle n'auroit jamais crû qu'Henri IV. eût été capable de faire une pareille faute; que cette action lui feroit perdre assurément*

rément l'amitié des Réformez, & la confiance même des Catholiques, qui ne croiroient jamais qu'il eût embraſſé leur Religion de bonne foi. 1596.

Elizabeth protege les Réformez.

La Reine pour ſe conſerver dans la bonne opinion que les Réformez avoient d'elle, & que les Proteſtans ne pûſſent pas l'accuſer d'avoir abandonné la Religion en France, lorſqu'elle avoit le plus de beſoin de ſon ſecours, leur fit dire, *qu'elle étoit ſenſiblement touchée de leur diſgrace, & des malheurs auſquels ils demeuroient expoſez, depuis que le Roy les avoit abandonnez, aprés qu'ils l'avoient élevé ſur le Trône aux dépens de leur ſang & de leur vie. Mais qu'ils pouvoient s'aſſurer qu'elle ne les abandonneroit jamais, & qu'elle feroit tout ce qui étoit en ſon pouvoir pour les maintenir.* En effet, elle écrivit des Lettres à Henri IV. par leſquelles elle lui recommandoit les interêts des Réformez avec beaucoup d'inſtance & de chaleur, le priant par l'amour & le zéle qu'il avoit témoigné pour leur Religion, de vouloir ſe ſouvenir qu'ils l'avoient ſervi non ſeulement avec beaucoup de zéle & de fidélité, mais qu'ils avoient ſacrifié leurs biens & leur vie pour lui. Henri pour faire plaiſir à la Reine Elizabeth, & ſe conſerver dans ſon amitié qui lui étoit de grande conſequence, voulant en même

1596. tems éviter d'être accusé d'ingratitude, protesta à Elizabeth, & à tous les Réformez, qu'ils auroient sujet d'être contens de lui. Il commença cependant par publier au commencement de 1596. un Edit en leur faveur, ou plûtôt il confirma celui qu'avoit fait Henri III. en 1577. ce qui commença à adoucir les déplaisirs des Réformez; mais cela même aigrit beaucoup celui des Catholiques, & la Cour de Rome sur tout, qui ne pouvoit comprendre, que ce Prince voulut montrer tant d'affection pour une Religion qu'il avoit abandonnée, & cela fort peu de tems aprés son changement.

Henri demande du secours à la Reine.

Cependant M. de Sancy Ambassadeur d'Henri IV. à Londres, faisoit beaucoup d'instance auprés de la Reine, afin qu'elle envoyât du secours à son Maître, dans la guerre qu'il avoit contre les Espagnols. La Reine lui promit de le faire; mais comme elle sçavoit que les Anglois ne pouvoient se consoler de la perte de Calais, elle pria Sancy d'en écrire au Roy, afin qu'il lui restituât cette Place. L'Ambassadeur lui répondit, qu'il prioit Sa Majesté de mettre son esprit en repos de ce côté-là, parce qu'il sçavoit que le Roy étoit résolu de ne le pas faire, & qu'il aimeroit mieux se voir enlever Calais par la force des Armes, & qu'il tombât entre les mains de ses ennemis,

que

que de voir ses amis s'en rendre maîtres par des ruses & des stratagêmes, & sous prétexte de lui accorder du secours. La Reine fut fâchée que l'Ambassadeur lui eût donné une réponse si positive avant que d'en avoir écrit au Roy son Maître. Ensuite elle lui écrivit elle-même. Le Roy lui écrivit pour toute réponse, *qu'ayant bien prévû qu'elle pourroit demander cette Place, il avoit ordonné à son Ambassadeur avant qu'il partit de Paris ce qu'il auroit à répondre à une telle demande, & qu'ainsi il aprouvoit tout ce qu'il lui diroit de sa part sur ce sujet.* 1596.

Sur ces entrefaites le Comte d'Essex fit sçavoir au Roy qu'il étoit prêt à venir à son secours avec huit mille Anglois, entre lesquels il y avoit mille Gentilshommes. Henri IV. étoit allé en ce tems-là avec son Armée vers Calais que les Espagnols assiégeoient vigoureusement; mais quand il eût vû qu'il étoit trop foible pour tenter de faire lever le siége, il prit le chemin d'Amiens ou de la Fere pour aller assiéger cette Place. Ayant reçû la Lettre du Comte d'Essex, il s'arrêta entre Calais & Boulogne: Delà il fit réponse au Comte, & lui envoya même un Vaisseau exprés pour lui faire sçavoir qu'il l'attendoit avec impatience. La Lettre du Comte étoit du 18. d'Avril, par laquelle il faisoit sçavoir à Henri IV. qu'en

Elle promet & ne tient pas sa parole.

1596. qu'en quatre jours il seroit avec son Armée sur les Côtes de Boulogne. Le Roy qui étoit dans une grande inquiétude pour le siége de Calais; montoit deux ou trois fois par jour sur la Tour de Boulogne, pour voir arriver la Flote. Mais huit jours aprés au lieu de l'Armée, la Reine envoya deux Commissaires pour traiter avec le Roy du débarquement des Troupes, de la maniere du payement qu'on leur feroit, des occasions où l'on vouloit s'en servir; de quelle maniere on partageroit le butin, & de ce que l'on vouloit faire en faveur des Officiers Anglois; ils s'expliquerent même enfin ces Commissaires, & déclarerent que ces Troupes ne pouvoient demeurer que quinze jours en France. On a si souvent parlé de cette Place de Calais dans cette Histoire, que l'on sera bien aise d'en voir ici le plan; & quoique Loüis XIV. ait de beaucoup augmenté & changé les Fortifications de cette Place, & sur tout du Port, il ne laissera pas d'être utile de voir les anciennes Fortifications de cette Ville.

Difficultez & déplaisirs, Le Roy Henri IV. ne fit point de difficulté à l'égard du tems que les Anglois devoient demeurer en France, parce qu'il étoit assuré de livrer bataille aux Assiégeans quand il voudroit; & même de les battre. Car l'Archiduc avoit tout au plus vingt-quatre mille hommes à ce Siege, au lieu

que

que le Roy Henri en avoit déja dix-huit mille, & huit mille hommes qui devoient venir d'Angleterre, & que c'étoit toutes Troupes fraîches, avec lesquelles il auroit non seulement fait lever le Siége, mais entierement défait l'Armée de l'Archiduc. Mais le Roy eût bien-tôt sujet de connoître, que les Anglois n'avoient jamais gardé la foi aux François, que quand ils trouvoient leur compte; car les Commissaires de la Reine firent tant de difficultés, & proposerent des conditions si étranges, qu'on ne les pouvoit accorder: ils s'en retournerent même en Angleterre sans rien conclure trois jours aprés, sous prétexte d'aller conferer avec le Comte d'Essex sur cette affaire. Le Comte qui étoit alors à Douvre avec la Flote, s'en alla à Londres pour conferer avec la Reine sur ce même sujet. Ensuite on envoia les Commissaires en France, mais lorsqu'ils étoient sur le point de surmonter les difficultés de cette affaire, ils reçûrent des Lettres du Comte d'Essex, par lesquelles il leur mandoit qu'aprés tant de tems qui s'étoit perdu dans cette négociation, il seroit inutile de rien conclure avec la France, parce que la Reine avoit besoin de lui & des Troupes pour une entreprise qui regardoit l'Espagne, & qui seroit avantageuse au bien public. Quand on le fit sçavoir au Roy, il se contenta pour toute 1596.

1596. réponse de dire, *voila un vrai tour de Comédienne*. Il y a des gens qui ont crû que la Reine en avoit usé de la sorte pour se venger de l'affront qu'Henri IV. lui avoit fait lorsqu'il s'étoit reconcilié avec le Pape, & qu'il s'étoit ainsi moqué du Traité qu'il avoit fait avec elle. D'autres ont crû que la Reine faisoit seulement semblant de vouloir donner du secours à ce Prince, afin de se conserver dans son amitié, mais qu'au fonds elle étoit bien-aise qu'il fût foible & battu par les Espagnols, afin de lui faire sentir la faute qu'il avoit faite de quitter le parti des Protestans, & le besoin qu'il avoit de leur service. Cependant le Roy n'ayant pû secourir Calais, l'Archiduc s'en rendit Maître, & le Roy prit ensuite la Fere.

Le Maréchal de Boüillon envoyé en Angleterre.

Cependant le Roy Henri IV. & la Reine Elizabeth ne se soucioient pas beaucoup des sujets de mécontentement qu'ils se donnoient quelquefois l'un à l'autre, non seulement par l'interêt commun qu'ils avoient d'abaisser autant qu'ils pouroient la puissance du Roy d'Espagne leur ennemi commun, mais encore par raport à la Cour de Rome. Car Elizabeth croyoit qu'il étoit avantageux pour elle, de donner de la jalousie & de la crainte à la Cour de Rome, en lui faisant voir la parfaite amitié qu'elle entretenoit toûjours avec les Protestans, parce

parce qu'autrement Rome se seroit déchaînée contre ce Prince. Le Roy de son côté faisant semblant de témoigner le ressentiment qu'il avoit, de ce qu'on l'avoit trompé à l'égard des huit mille Anglois qu'on lui avoit promis, & des suites qu'on avoit imaginées, pour éluder leur promesse, ordonna à Sancy son Ambassadeur, de chercher tous moyens de se conserver toûjours l'amitié de la Reine; & comme cet article lui tenoit fort à cœur, à cause des avis qu'il recevoit, que Philippes II. cherchoit non seulement à se réconcilier avec la Reine Elizabeth, mais à faire Ligue avec elle contre la France, il envoya pour Ambassadeur extraordinaire en Angleterre un des plus grands Seigneurs de France, sçavoir le Marêchal de Boüillon, avec une magnificence extraordinaire; car il avoit plus de trois cens personnes à sa suite, entre lesquelles il y avoit cent Gentilshommes. La Reine qui nonobstant son âge de soixante-quatre ans, voyoit avec plaisir le faste & la pompe, & qui aimoit encore l'encens & la flâterie, fût ravie de la magnificence de cette Ambassade, croyant même qu'elle serviroit à rebuter les Espagnols, & à couper les trames qu'ils ourdissoient secrettement. Elle fit faire au Maréchal de Boüillon tous les honneurs possibles, 1596

voulant

1596. voulant répondre à la magnificence de son Ambassade, en quoi elle ne vouloit point que personne la surpassât.

Intrigues des Espagnols à Londres.

Les Partisans du Roy Catholique, qui étoient chargez de trouver les moyens de conclure un Traité avec la Reine, plus ils voyoient les François travailler avec chaleur à leurs affaires, & plus aussi ils se pressoient de venir à bout de quelque bonne négociation. Entr'autres choses ils offrirent de remettre Calais aux Anglois, leur representant qu'il y alloit de la gloire de leur Nation, & de leur plus grand interêt d'Etat, d'avoir une Place dont ils avoient été les Maîtres pendant deux cens ans, & avec laquelle ils se vantoient de porter à leur ceinture les clefs de la France. Les Espagnols prétendoient pourtant faire échange de cette Place contre Flessingue, qui étoit au pouvoir des Anglois, & qui avoit un Port extrêmement avantageux à l'Espagne. Ils ne cessoient aussi de dire aux Ministres de la Reine, que la guerre contre la France ne pouvoit que réüssir avantageusement, parce que les Anglois pouroient se rendre Maîtres de la Province de Guienne; & que la Reine rendroit son nom immortel en recouvrant son ancien Domaine au-delà de la Mer. Qu'au reste, il lui seroit aisé d'y réüssir, parce que le nombre des Réformez étoit plus grand

que

que celui des Catholiques dans cette Province, & que tous les Réformez seroient pour elle. Ces grandes propositions qui n'étoient pas sans fondement, furent portées dans le Conseil. Plusieurs de ceux qui le composoient les goûterent, mais la Reine ne les voulut pas accepter, soit qu'elle eût été gagnée par les François, ou qu'elle les crût contraires à ses interêts. Elle répondoit seulement à ceux qui les avoit faites. *Ces propositions sont belles & bonnes, mais l'évenement en est fort incertain; car on a souvent vû que le bien qu'on reçoit d'un ami, est souvent aussi dangereux, que le mal qui vient d'un ennemi.* 1596.

Des François.

Sur ces entrefaites le Duc de Boüillon arriva à Londres, mais il tomba malade le propre jour qu'il avoit fait son entrée dans cette Ville; de sorte que ne pouvant agir lui-même, il remit sa Commission à l'Ambassadeur Sancy. Celui-ci l'ayant presenté à la Reine, elle nomma incontinent des Commissaires pour négocier cette affaire. Elle fit Chef de cette Commission Guillaume Cecil, Intendant Général de ses Finances. L'Ambassadeur de France n'eût pas bonne opinion de l'évenement de cette négociation, parce qu'il sçavoit que ce Seigneur n'aimoit guéres les François, & qu'ils avoient eu souvent des disputes ensemble sur ce sujet. Quand

on

1596 on fût assemblé, Sancy proposa d'abord, qu'il étoit nécessaire de faire une bonne Ligue entre les deux Nations ; à quoi Cecil répondit, *qu'autrefois la conformité de Religion qu'il y avoit entre la Reine & le Roy de France, l'avoit obligée à lier une amitié trés-étroite avec lui, & d'unir inséparablement leurs interêts par une alliance inviolable ; mais que le nœud de cette amitié étant alors rompu par la soûmission honteuse que ce Prince avoit faite au Pape, ayant permis que ses Ministres fussent foüettez à Rome dans la place de S. Pierre ; au deshonneur de tous les Souverains de l'Europe ; qu'il ne faloit plus parler de faire aucune alliance, que celle que l'interêt & le voisinage des deux Royaumes les obligeroient de faire ensemble, qui étoient de vivre en bonne correspondance l'un avec l'autre, sans quoi, ils souffriroient tous deux par l'interruption du commerce.*

Réponse de Sancy.

Ce discours parût injurieux contre le Roy de France, & Sancy son Ambassadeur en fût extrêmement choqué : En effet, c'étoit plûtôt une Satire que le raisonnement d'un Ministre d'Etat, dans une Conference sur tout telle que celle-là. Ce fût même une merveille que Sancy naturellement promt, & plein de zéle pour son Maître, eût pû se retenir. Il le fît pourtant, & faisant semblant de ne rien entendre, il se contenta

contenta de lui faire cette réponse, *qu'il ne voyoit pas que les raisons & le discours qu'il venoit de faire eût aucun raport au sujet dont il s'agissoit. Que le Roy son Maître & la Reine d'Angleterre avoient un interêt commun de s'opposer au progrès d'un Prince qui employoit toutes ses forces à ruiner les Etats de l'un & de l'autre. Que c'étoit-là une affaire politique où la Religion n'avoit aucune part. Que les Princes devoient regarder aux interêts de leurs Royaumes, & non pas à la Religion, & qu'il arrive souvent qu'ils se font la guerre entr'eux, quoiqu'ils soient d'une même Religion.* 1596

Mais ce qui choqua davantage Sancy, fût que Cecil se jetta dans de nouveaux discours aussi odieux que l'autre, & que laissant là l'affaire dont il s'agissoit, il se mit à exagerer la valeur & la bonne conduite des Espagnols, ajoûtant qu'ils avoient fait la guerre à la France avec beaucoup de succés, & qu'ils avoient pris plusieurs Villes & plusieurs Places considérables avant que les François fussent en état de défense. Il parla encore de l'affront que le Roy de France, avoit fait à l'Angleterre & à la Reine Elizabeth, en faisant sa Paix avec la Cour de Rome, lorsqu'il étoit assuré du secours que cette Reine lui avoit promis. Sancy craignant de gâter les affaires, s'il faisoit quelque réponse Autre chagrin,

un

1596. un peu forte, & qu'il témoignât quelque ressentiment de ce discours, fit semblant d'être obligé de sortir pour quelque nécessité, & rompit la Conference.

Les Ministres de la Reine avoient ordre d'obliger les François à déclarer la guerre à l'Espagne, & de s'engager aussi que l'Angleterre se déclareroit contre cette Nation. Mais ceux du Roy de France, n'avoient point d'autre dessein que de conclure une Ligue avec la Reine, afin d'en tirer du secours pour se défendre contre l'Archiduc qui les attaquoit du côté de Flandres, de son chef plûtôt que par ordre du Roy d'Espagne.

Autre Conference.

Le lendemain qui étoit le 16. Mai, les Commissaires se rassemblerent dans la chambre du Duc de Boüillon, que la fiévre avoit quitté depuis deux jours, mais qui étoit pourtant encore au lit. Les Ministres de France ne demanderent autre chose, sinon qu'il plût à la Reine de donner un secours considerable à leur Maître. Et les Ministres de la Reine se mirent à parler Anglois contr'eux, & à dire, que l'Angleterre ne pouvoit donner au Roy qu'un secours trés considerable, à quoi le Parlement ne consentiroit jamais, & que de se contenter de donner un secours médiocre à la France déja si foible, qui n'avoit aucun Port où les Vaisseaux qui por-

porteroient le scours se pussent retirer en cas de besoin, ce seroit mener ces Troupes à la boucherie. Sancy qui entendoit fort bien l'Anglois, quoiqu'il ne le parlât pas, répondit que la Reine n'avoit que faire de rien craindre pour ses Troupes ni pour ses Vaisseaux, & que le Roy son Maître avoit d'assez bons Ports, & assez de Vaisseaux pour défendre ceux de ses Alliez. Cecil fut surpris de cette réponse, ne croyant pas que Sancy entendit l'Anglois; il ne laissa pourtant pas de lui répondre avec sa liberté ordinaire, *& où sont donc ces Ports, & ces Vaisseaux sur lesquels on puisse compter? Où ils sont*, repliqua Sancy avec quelqu'aigreur, *ils sont à Bordeaux, à la Rochelle, à saint Malo, à Dieppe.* Cecil qui étoit violent, & qui n'aimoit pas les François, lui repartit avec encore plus d'aigreur, *il est vrai que ces Ports sont en France, mais le Roy n'est pas le Maître des Vaisseaux qui y sont.* 1596

Le Duc de Boüillon voyant l'aigreur de ces deux esprits qui commençoient à s'échauffer, & que Sancy commençoit à quereller Cecil, rompit la Conference, sous prétexte de son incommodité qui ne lui permettoit pas d'entendre parler plus longtems, à cause d'un grand mal de tête qu'il avoit, & pria ces Seigneurs de se retirer On cherche des expediens

&

1599. & de renvoyer cette affaire jusques à ce qu'il en pût parler lui-même à la Reine, ce qui arriva quatre jours aprés. Le Duc fit connoître à la Reine que Cecil n'aimoit point les François, & que jamais cette négociation n'auroit un bon succez tandis qu'elle seroit entre ses mains. La Reine eût de la peine à se résoudre à faire ce que le Duc souhaitoit, parce que c'étoit faire un grand affront à son Ministre qui lui avoit rendu de grands services, & qui passoit pour l'homme du Royaume le plus zélé à son service, & pour un des plus grands Politiques de l'Europe. Cependant elle crût ne pouvoir refuser à un Seigneur du merite & de la qualité du Duc de Boüillon, la premiere chose qu'il lui avoit demandée; de sorte que sans même l'avoir proposé à son Conseil, elle lui donna parole qu'elle nommeroit d'autres Commissaires, ce qu'elle fit aussi. On reprit la négociation avec ceux-ci, & on y réüssit. Il est vrai que lors qu'on sçût que la Reine avoit choisi Cecil pour cette affaire, ceux qui le connoissoient en conclurent, que la Reine ne vouloit rien conclure avec les François; au lieu que quand on vit qu'il en avoit été exclus, on disoit qu'on avoit lieu d'esperer un Traité avec la France.

La Reine sollicitoit Henri IV. à faire la guerre à l'Espagne, & ce Prince y étoit

assez

assez porté ; mais il faisoit réflexion qu'il n'étoit pas encore bien affermi sur son Trône, & que son Royaume se trouvoit épuisé d'hommes & d'argent par les Guerres précédentes ; que son Peuple étoit las de Guerres civiles ; & qu'ainsi il ne voyoit pas quel avantage il tireroit d'attaquer un Prince aussi puissant qu'étoit Philippes II. Mais aussi, son grand courage ne pouvoit lui permettre de voir dans son Royaume une Nation qui faisoit encore tous ses efforts pour lui enlever sa Couronne ; il y joignit le ressentiment & le souvenir de ce qu'on l'avoit assassiné, croyant que les Jesuites n'avoient semé dans son Royaume la pernicieuse doctrine qui avoit porté un scelerat à le vouloir tuër, qu'à la sollicitation des Espagnols. 1596.

On sollicite Henri à la guerre contre l'Espagne.

Ce Prince ne manqua pas de faire sçavoir à la Reine, & l'inclination qu'il avoit à entreprendre cette Guerre, & les raisons qui sembloient l'en devoir détourner. Mais elle le rassura en lui répondant, que s'il lui arrivoit quelque mauvais succez dans cette Guerre, qu'elle l'assisteroit de toutes ses forces ; qu'il devoit encore considérer, que les Réformez étoient en grand nombre en France, & qu'il n'y en avoit pas un qui ne sacrifiât ses biens & sa vie pour son service. Henri fût convaincu par ces raisons, & se résolut de suivre le parti

Il déclare la guerre.

que

1596. que son courage lui inspiroit, qui étoit de déclarer la guerre aux Espagnols. Il la fit déclarer peu de tems aprés par ses Hérauts sur les Frontieres de l'ennemi, avec les raisons qui l'y avoient obligé. En même tems il fit faire commandement à tous les Espagnols qui étoient dans le Royaume d'en sortir dans l'espace de six mois, & se prépara à les attaquer de tous côtez.

Guerre contre l'Espagne.

La Reine sollicitée par le Comte d'Essex son Favori, grand ennemi des Espagnols, & par un certain Anglois nommé Morgan, qui étoit à la Cour d'Espagne en qualité d'espion de la Reine, quoiqu'il fît semblant d'être son plus grand ennemi, & bon Catholique, prît la résolution d'attaquer les Espagnols par Mer, & jusques dans le cœur du Royaume; sur ce que le Comte & Morgan l'avoit assurée qu'elle pouroit facilement se rendre Maîtresse de Lisbonne, de Sanlucar, ou de Cadix. Ainsi la Reine qui vouloit d'ailleurs faire une diversion en faveur d'Henri IV. mit en Mer une puissante Armée. Mais comme l'a Flote étoit prête à partir pour cette entrepriſe, on reçût la nouvelle de la mort du fameux Amiral Drack arrivée à Porto-Bello, & peu de tems aprés celle de *Joan Haukens*, trés-habile en l'art de la Marine: la perte de ces deux grands hommes de Mer détourna la Reine de cette entrepriſe.

Mais

Mais comme le Comte d'Eſſex avoit un trés-grand pouvoir ſur l'eſprit de la Reine, & qui brûloit d'envie de faire la guerre aux Eſpagnols ſur leurs propres terres, il allégua tant de raiſons à la Reine, qu'elle reprit ſon deſſein pour le contenter. D'ailleurs pluſieurs particuliers de ſon Royaume trés-riches & trés-puiſſans, offrirent d'équiper une Flote à leurs dépens, croyant de profiter infiniment au ſac & au pillage des Villes que l'on prendroit en Eſpagne, & de prendre même leur Flote, qui tomberoit infailliblement entre leurs mains. On mit ainſi en Mer une Armée de cent ſoixante Vaiſſeaux, ſçavoir quarante de la Reine, & les autres appartenoient à des particuliers, avec toutes les proviſions néceſſaires, ſeize mille hommes d'élite, & cinq cens Gentilshommes volontaires. La Reine qui connoiſſoit l'eſprit boüillant du Comte d'Eſſex craignit que ſon courage ne le précipitât dans quelque malheur, & quoiqu'il fût l'Amiral de cette Flote, lui donna pour conſeil l'Amiral Howard, & d'autres perſonnes prudentes & moderées. Quelque tems avant que cette Armée mit en Mer, le Conſeil trouva bon de publier un Manifeſte, au nom du Général & de ſon Conſeil, contenant, *que l'on n'avoit équipé cette Flote que pour défendre les Etats de la Reine de l'in-*

1596. Armée commandée par le Comte d'Eſſex.

1596. *l'invasion du Roy d'Espagne, qui faisoit de nouveaux préparatifs contre l'Angleterre, comme il avoit fait en 1588. & que l'on déclaroit qu'on ne feroit aucun dommage qu'aux seuls sujets de ce Prince, ou à ceux qui lui fourniroient des secours. Qu'on avertissoit tous ceux qui négocioient en Espagne de sortir au plûtôt des Etats du Roy Philippes, & de se joindre à leur Flote, ou d'aller dans des lieux neutres.*

L'Armée part. L'Armée partit ensuite de Pleimouth à la fin de Mai; elle eut un vent favorable qui la mena jusques aux Côtes d'Espagne, où elle ne fût pas plûtôt arrivée, qu'elle aprit par un petit Bâtiment Irlandois, qu'ils trouveroient dans le Port de Cadix où ils avoient dessein d'aller, cinquante-sept gros Vaisseaux de guerre, quatre Galions, & seize Galeres, outre plusieurs autres Vaisseaux chargez d'armes & de munitions, & que cette Armée attendoit encore trente Vaisseaux qui devoient venir de Lisbonne, pour aller tous ensemble attaquer la Province de Bretagne en France. Ils eurent avis encore qu'il y avoit trois Frégates de cent tonneaux chacune qui portoient de l'or du Perou: De plus, une Flote de trente-cinq Vaisseaux qui étoit prête à partir pour les Indes, chargée de seize mille pieces de Vin d'Espagne, de mille tonneaux d'Huile, cinq mille quintaux de

de Cire : tout cela étoit sur vingt-cinq Vaisseaux ; les autres étoient chargez de Toiles, de Draps, d'argent, & autres sortes de Marchandises qui apartenoient à des particuliers, & tous les Vaisseaux étoient de trois cens tonneaux au moins. 1596

Cette nouvelle réjoüit d'abord le Comte d'Essex ; & comme il sçavoit que toute l'Armée avoit une même vûë que lui, il fit sçavoir incontinent la nouvelle par tout. Toute la Flote qui ne respiroit qu'aprés quelque grand butin, témoigna beaucoup de joye dans cette occasion par les fanfares des Trompettes, & par des décharges de Canon, pour encourager davantage le Général à cette entrepriſe. Ainsi on donna incontinent les ordres, de s'aprocher de cette Place, où l'Armée arriva le trentiéme de Juin. Ils jetterent l'Ancre prés du Port S. Sebastien, d'où ils pouvoient observer tous les mouvemens des Espagnols. Le soir de ce jourlà tous les principaux Officiers Anglois & Hollandois, s'assemblerent pour délibérer sur les moyens d'attaquer le lendemain la Flote Espagnole. Il n'y avoit point de Capitaine qui ne souhaitât d'être à l'avant-garde : mais il fut résolu de la donner à huit petits Bâtimens de la Reine, à six des plus grands Vaisseaux Hollandois, & à douze de ceux qui apartenoient Les Anglois s'aprochent.

1596. à des particuliers, qui seroient tous commandez par l'Amiral Howard.

Défaite de l'Armée Espagnole. Les Anglois étoient dans une si grande impatience d'attaquer les Espagnols, qu'ils couperent avant le jour les cordes des Ancres, ce qui leur servit à pouvoir s'aprocher de plus prés. Les Galeres Espagnoles voyant aprocher les Anglois, déchargerent sur eux tout leur Canon, ce qui ne servit qu'à irriter davantage la fierté de cette Nation, qui se jetta sur les Espagnols avec tant d'impetuosité & de furie, qu'en moins de six heures ils défirent entierement leur Armée. Ils prirent quinze de leurs Vaisseaux, en brûlerent autant, & ceux qui se sauverent furent si endommagez, que six coulerent à fond en fuyant. Le Comte d'Essex ne trouvant plus rien qui lui résistât, commanda que l'on débarquât des Troupes, résolu d'attaquer la Ville de Cadix. Les Hollandois & les Zélandois furent attaquer le Fort de Pungel, qu'ils prirent d'assaut. Dés qu'ils furent dans la Place, ils arborerent l'Enseigne de Warmont; ce qui donna l'effroi aux Habitans de Cadix, & tant de courage aux Anglois qui battoient la Ville d'un côté, que ceux-là prirent la fuite, & qu'il ne fut pas difficile aux Anglois de les défaire. La Noblesse d'alentour de cette Place vint à son secours avec cinq cens chevaux,

vaux, mais ils furent défaits par le Comte de Nassau qui commandoit deux Regimens de Cavalerie; tellement que les Habitans de Cadix voyant la déroute de cette Noblesse, & qu'il ne leur restoit plus aucune esperance de salut, prirent la résolution, les uns de fuir, & les autres de se renfermer dans le Château. Ainsi la Ville qui étoit abandonnée fût prise sans aucune résistance par les Anglois qui la pillerent & la saccagerent; mais ils n'y trouverent guéres rien de considerable, que des meubles, les Habitans ayant presque tout emporté avec eux, ou dans le Château, ou au voisinage. 1596.

La Flote des Espagnols chargée de tant de riches Marchandises, voyant que tout les Vaisseaux de Guerre qui les devoient défendre étoient ou mis en fuite, ou pris, ou periz, courut un trés-grand danger; mais la nécessité leur fit imaginer un moyen de se sauver. Ils envoyerent quatre de leurs principaux Chefs, & qui entendoient le mieux l'Anglois, lesquels feignant de vouloir négocier quelqu'accommodement avec les Chefs de l'Armée Angloise, leur offrirent deux millions de ducats en or, à la charge qu'ils laisseroient aller librement leur Flote pour suivre son voyage: ils promirent de leur donner outre cela cent cinquante pieces de Vin d'Espagne. Ruse des Espagnols

1596. Politique Espagnole. Ce n'est pas que les Espagnols eussent dessein de donner cette somme, car ils ne faisoient semblant de négocier ce Traité, que pour avoir le tems de décharger par derriere leurs Marchandises. Leur bonne fortune fit réüssir leur dessein comme ils l'avoient projetté ; les Anglois fatiguez du Combat, & croyant que ce butin ne leur pouvoit manquer, puisqu'ils tenoient fermée l'entrée du Port, répondirent aux Espagnols qui vouloient communiquer leurs propositions aux Chefs de leur Flote, & qu'on leur rendroit réponse le lendemain à neuf heures. Les Espagnols ne demandoient pas mieux. Toute la nuit ils travaillerent à transporter leurs Marchandises partie dans le Château, & partie en d'autres lieux voisins. Le Duc de Medina qui commandoit dans la Province, y assistoit en personne, & aidoit de ses propres mains à transporter les Marchandises. Ils avoient fait venir tant de gens pour leur aider, que tout fut déchargé avant le jour jusqu'au Canon ; ensuite par ordre du Duc on mit le feu au Vaisseau, & on se retira. Les Anglois voyant ce feu crûrent bien qu'on les avoit trompez, mais il n'étoit plus tems d'y remedier, & ils perdirent ce grand butin par leur negligence.

Victoire. Il perit dans ce Combat jusqu'à douze cens Espagnols ; mais les Anglois ne perdirent

rent que deux cens hommes, & se contenterent de la gloire d'avoir en un seul jour défait la Flote & l'Armée entiere du Roy d'Espagne, & pris sous ses yeux une Ville dont ils avoient tiré un butin considérable, & fait un dommage à son Royaume de plus de douze millions de Ducats, outre deux des plus grands Vaisseaux qu'il eût jamais mis sur Mer, qu'ils emmenerent avec eux, aprés en avoir brûlé un grand nombre d'autres qu'ils avoient pris, mais qui leur étoient inutiles; ils leur prirent encore deux cens pieces de Canon de fonte. Le Comte d'Essex fit de grandes réjoüissances de cette victoire, & créa soixante-quatre Chevaliers pour récompenser les Gentilshommes volontaires qui s'étoient distinguez dans le Combat, & il leur ceignît l'épée de sa propre main. 1596

Ensuite le Général assembla le Conseil de Guerre, pour déliberer de ce qu'on devoit faire de la Ville de Cadix. Il opina le premier, & dit qu'on devoit fortifier cette Place, parce qu'en tenant quelques Vaisseaux dans son Port, on pourroit incommoder les Rivieres d'alentour, & sur tout qu'on pouroit empêcher la Navigation des Espagnols aux Indes. Que dés cette année on pourroit mettre en grand peril la Flote qui venoit de la nouvelle Espagne que l'on attendoit tous les jours; & que quand même ils ne pou- Avis differens de ce qu'on feroit de Cadix.

1596. roient pas conserver pendant long-tems cette Isle, leurs Amis & leurs Alliez ne laisseroient pas d'en retirer un grand avantage, parce que les Espagnols étant obligez de faire une diversion considerable pour reprendre cette Place, les François, les Hollandois, & leurs autres Alliez battroient plus facilement les Espagnols, & remporteroient sur eux quelque victoire considerable.

C'étoit-là véritablement opiner en Prince, mais les autres Anglois & les Hollandois qui raisonnoient en Marchands, ne furent pas de son avis, ne voulant pas risquer de perdre leur butin pour conserver cette Place, & ne respirant que leur retour dans leur Païs pour y partager le butin. Il y en eût même qui firent le mal plus grand qu'il n'étoit, afin d'obliger la Flote à se retirer au plûtôt de ce Païs là, concluant que les forces de l'ennemi n'étant pas loin, il falloit se retirer, pour ne pas risquer de perdre tout d'un coup, & le butin qu'ils avoient fait, & la gloire qu'ils avoient aquise dans ce combat.

Bons Offices des Hollandois.

Il fut donc résolu qu'on s'en retourneroit, & d'abord ils se mirent à charger tout le butin qu'ils avoient fait sur les Vaisseaux Espagnols, dans la Citadelle de Puntel, ou dans la Ville de Cadix, d'où ils emporterent jusqu'aux portes, aux fenêtres, & aux pierres qui leur pouvoient servir de quelque cho-

chose. Ils furent treize jours à charger leurs Vaisseaux. Quand cela fut fait, ils mirent le feu à tous les quartiers de la Ville, & puis ils s'embarquerent pour retourner en Angleterre, par un vent qu'ils eurent trés-favorable. Duvenvoorden Amiral de Hollande, au bon conseil duquel la Reine avoit remis le Comte d'Essex, & qui s'étoit si bien aquité de cet ordre, qu'il s'étoit toûjours tenu au côté du Comte, voulut encore quand ils furent arrivez, l'acompagner à Londres. La Reine lui fit tous les honneurs & tous les remercimens possibles, & lui donna même des presens considérables pour les soins qu'il avoit pris du Comte. Cette victoire causa un trés-grand dommage aux Espagnols, mais les Anglois n'en tirerent aucun profit, hors quelques particuliers. Quand on vint à partager le butin, il y eut mille diférens non seulement entre les Nations, mais encore des Anglois entr'eux, & des Hollandois aussi avec ceux de leur Nation. La Reine ordonna qu'on rendit graces à Dieu pour cette victoire; elle créa plusieurs Chevaliers; confirma ceux que le Comte d'Essex avoit faits, & pendant plusieurs jours on solemnisa cette Fête par des Festins, des Bals, & des Tournois. Le Roy de France envoya le Seigneur de Manté pour féliciter la Reine de cette 1596.

1596. victoire, qui étoit fort avantageuse à ses affaires.

Courage des Hollandois. Cette victoire donna occasion aux Anglois d'avoir meilleure opinion des Hollandois; ils craignirent même que ceux-ci devenant puissans dans la Navigation, & la portant bien loin, pouroient bien affoiblir la puissance de leur Nation par Mer, & qu'au lieu de donner la réputation de bons Soldats & de Corsaires courageux aux Anglois, ils ne travaillassent à ruiner leur réputation: car il est certain que si les Hollandois eussent voulu ils auroient non seulement empêché la victoire, mais qu'ils auroient même perdu les Anglois; en un mot, ils en userent fort généreusement, & firent beaucoup au delà de ce qu'ils avoient promis. Il est vrai qu'ils profiterent beaucoup dans cette occasion, & qu'ils eurent une grande part au butin, non seulement à celui qu'ils avoient fait eux-mêmes, mais à celui des Anglois, dont le Comte leur donna une partie en reconnoissance des bons services qu'ils lui avoient rendus: & comme j'ai déja dit, outre la part des particuliers, ils emporterent soixante-quatre pieces de Canon, & des munitions de guerre pour leur Païs. Cependant cela ne valoit pas la dépense que les Hollandois avoient faite pour équiper leur Flote; car cette expédition leur coûta

coûta plus de douze millions de florins, 1596
outre qu'ils y perdirent un fameux Corsaire de Roterdam nommé *Flabot*, surnommé *le Dauphin*, & avec raison; car c'étoit l'homme du monde le plus habile dans l'Art de la Marine. La Reine écrivit à l'Amiral de Hollande la Lettre suivante.

MONSIEUR,

Le raport que nous ont fait nos Généraux de ce qui s'étoit passé dans l'expedition que l'on avoit entrepriſe contre les Côtes d'Eſpagne & qui a ſi heureuſement réüſſi, nous a donné beaucoup de joye pour pluſieurs raiſons; mais ſur tout parce qu'ils nous ont dit qu'une bonne partie de la celebre victoire que nous avons remportée ſur les Eſpagnols eſt dûë à vôtre valeur, à vôtre bonne conduite, à vôtre habileté, à vôtre diligence, & à celle de nos autres bons amis qui ont combattu ſous vos ordres, & que vous avez témoigné tant de ſageſſe dans cette occaſion, que vous vous êtes acquis l'eſtime de toute nôtre Nation, & une grande réputation dans tout le monde. Tout cela a tellement rempli nôtre cœur de joye, que nous avons bien voulu vous en témoigner la reconnoiſſance & le deſir que

1596. *nous avons d'un si grand service que vous nous avez rendu. N'en ayant d'autre occasion presentement, que celle de vous le témoigner par une de nos Lettres, nous l'embrassons avec joye, puisque vous verrez par-là en quelle estime vous êtes auprés de nous, en attendant que nous vous le puissions faire voir par des effets. Mais nous ne sçavons par où commencer pour vous expliquer les sentimens de nôtre cœur sur vos grandes qualitez. Non seulement nous, mais les Nations étrangeres même sçavent que le zéle & la promtitude avec laquelle les Etats ont témoigné prendre part à une entrepriſe d'une aussi grande consequence que celle-ci pour nous, ne nous laisse pas douter que l'affection que nous avons témoignée aux Provinces-Unies, & les services que nous leur avons rendus, n'ont pas été mal employez. Au reste, vôtre valeur, vôtre courage, l'habileté que vous avez, paroîtra dans cette expédition, aussi bien que les talens d'une sage conduite font voir clairement, que vous & toute vôtre Nation méritez l'amitié & l'estime de tous les Princes, & qu'ils vous donnent du secours contre les ennemis qui vous veulent tiranniser. Mais la bonté & l'attachement que vous avez eu pour nôtre Cousin le Comte d'Essex, la maniere honnête & obligeante en laquelle vous en avez usé avec lui depuis son retour*

en

en ce Païs, & le secours que vous lui avez donné lorsqu'une grande tempête avoit écarté son Vaisseau de la Flote, de nuit & dans le tems d'un peril évident, l'ayans sauvé par vôtre bonne conduite, & conduit heureusement jusques au Port de Plemouth, font aſsés paroître vôtre générosité, vôtre fermeté dans les plus grands perils, & vôtre prudence consommée qui prévenoit toûjours les malheurs où ce Comte seroit infailliblement tombé sans vous, & qui nous auroit fait perdre la gloire d'une si grande victoire. Le ressentiment que nous avons de tous ces bons services, augmente de beaucoup l'obligation que nous vous avons, & nous tiennent tellement à cœur, que nous n'avons pû demeurer plus long-tems à vous le témoigner par cette Lettre, que nous vous prions de vouloir communiquer à tous nos bons amis qui ont servi sous vous dans cette occasion, vous prians de les assurer de nôtre part, que comme nous avons fait paroître nôtre affection envers vôtre Patrie dans ses plus grands besoins, que nous sommes aujourd'hui plus portez que jamais à témoigner l'estime que nous avons pour une Nation aussi pleine de courage & de valeur que la vôtre, que j'ai pour les Provinces-Unies toute la reconnoissance qu'une Princesse peut avoir, 1596

1596. *& que je ſerai toûjours vôtre affectionnée,*
ELIZABETH.

Le quatorziéme
Aouſt 1596.

On montre cette Lettre.

La Reine envoya cette Lettre à ſon Ambaſſadeur à la Haye, & lui ordonna de la remettre en main propre à l'Amiral s'il étoit poſſible, & de lui témoigner de bouche l'affection qu'elle avoit pour lui. L'Ambaſſadeur la reçût avec beaucoup de reſpect, & comme un grand honneur que lui faiſoit une ſi grande Reine. Il en fit enſuite la lecture à l'Aſſemblée des Etats, qui la trouverent trés-obligeante pour eux. Cette Lettre les guérit du ſoupçon qu'ils avoient pris, que la Reine n'avoit plus l'affection qu'elle avoit témoignée autrefois pour eux, & qu'elle les vouloit abandonner, en quoi ils ſe trompoient beaucoup. Il eſt vrai qu'elle ne leur donnoit plus de ſecours ni de Troupes, mais elle ne voulut jamais faire la Paix avec l'Eſpagne: au contraire elle continua mieux que jamais à lui faire la Guerre, & empêcha que la France ne fit aucune alliance avec les Eſpagnols, en quoi elle ne pouvoit rien faire de plus avantageux pour les Provinces-Unies. L'Amiral fit encore lecture de cette Lettre à tous les principaux Chefs de la Flote, qui trouverent qu'elle

qu'elle étoit trés-honnête, & qu'elle leur faisoit beaucoup d'honneur. L'Amiral ne manqua pas de faire réponse à la Reine, & de la remercier tant pour lui-même, que pour les Etats & pour tous les Officiers de l'Armée. 1596

Les Réformez.

Pendant que le Duc de Boüillon travailloit à sa négociation qui fut longue, Henri IV. prit la résolution d'assieger Amiens, que le Cardinal Archiduc avoit pris sur lui, son courage & son honneur martial ne pouvant souffrir qu'une Place de cette importance fût tombée au pouvoir des ennemis qui l'avoient prise à sa barbe. Pour mieux s'assurer d'y réüssir, il rechercha le secours des Réformez, qu'il trouva fort froids & fort éloignez de faire ce qu'il souhaitoit, soit qu'ils voulussent voir le succés de la négociation du Duc de Boüillon auprés de la Reine Elizabeth, ou qu'ils crussent qu'il étoit de leur interêt de le laisser affoiblir par ses ennemis, afin de le mettre dans la necessité d'avoir recours à eux pour se défendre. Le Roy se voyant ainsi abandonné des Réformez qu'il apelloit d'ordinaire ses bons & fidéles sujets, & n'en pouvant tirer aucun secours, se prit à dire, *les Huguenots sont en colere, & ils en ont raison, il faut les contenter pour les rapaiser.*

Ne

1596. Henri IV. demande du secours à Elizabeth.

Ne pouvant donc rien obtenir de ce côté-là, & son honneur, ni son interêt ne pouvant permettre aussi de laisser au pouvoir de l'Archiduc la Ville d'Amiens qu'il avoit démembrée de ses Etats à sa barbe, il ordonna au Duc de Boüillon de faire instance auprés de la Reine sur deux choses, outre la Ligue entre les deux Couronnes. La premiere, d'envoyer de grandes forces pour assiéger Calais par Terre & par Mer, assurant qu'elle prendroit facilement cette Place, & qu'il consentoit que la Reine la gardât jusqu'à ce qu'elle fût rembourſée de tous les frais qu'elle auroit faits pour ce Siége, & pour les autres secours qu'elle lui avoit envoyez, qui revenoient à des sommes immenses, que la France n'auroit jamais été en état de lui payer; & que pendant qu'elle assiégeroit cette Place, il feroit le Siege d'Amiens. La Reine qui avoit fait de grandes dépenses dans l'expédition d'Espagne, & qui ne vouloit pas charger davantage ses sujets, allégua deux raisons pour s'excuser de faire ce qu'Henri IV. souhaitoit. La premiere, qu'elle avoit besoin de ses Troupes pour une autre entreprise de plus grande conséquence que celle-là, sans s'expliquer autrement; & l'autre qu'il faloit conclure la Ligue entre les deux Nations avant toute autre chose, avec quoi elle

se

se tira d'affaires. Mais quand elle eût apris 1596.
que le Roy avoit assiegé Amiens elle changea d'avis, & lui envoya quatre mille hommes de secours, qui arriverent assés à tems pour lui être utiles.

Les progrés que faisoit l'Archiduc en Picardie ne plaisoient point à la Reine, & son Conseil étoit d'avis d'y aporter du remede de bonne heure, parce que si l'Archiduc devenoit plus puissant dans ce Païs par le secours qu'il recevoit d'Espagne & d'Allemagne, il arriveroit infailliblement que les Provinces-Unies tomberoient au pouvoir de Philippes II. ce qui auroit été le plus grand malheur qui pouvoit arriver à la Religion Réformée, & qui auroit jetté en un peril manifeste la Religion, la Couronne & la liberté de l'Angleterre. Cependant on ne parloit point de donner un secours proportionné au besoin, ce qui faisoit dire à Pasquin qui voyoit Marphore *tout surpris de ce qu'Elizabeth tout Hérétique qu'elle étoit, ne laissoit pas de donner du secours à Henri IV. qui s'étoit fait Catholique, que cette Reine ne lui donnoit à manger que des salades.* Ceux qui sçavoient le grand interêt que l'Angleterre avoit d'arrêter les progrez de l'Archiduc, & de soûtenir le Roy de France, voiant qu'on agissoit froidement pour lui lorsqu'il avoit le plus de

Il soupçonne Elizabeth.

besoin

1596. besoin de secours, prirent mille soupçons de la Reine, croyant qu'elle se réjoüissoit secrettement du mauvais état des affaires du Roy, & des bons succés de l'Archiduc & des Espagnols, parce que c'étoit le vrai moyen de couper bras & jambes à la Religion Protestante, & rendre la Catholique seule dominante par tout; croyant que la Reine se repentant d'avoir persecuté & ruïné la Religion Catholique dans son Royaume, vouloit avant que de mourir en faire réparation à sa propre conscience. C'est ce qu'en a dit Campana dans l'Histoire de Philippes II. mais c'est-là une opinion qui n'a aucun fondement ni aucune aparence de verité; car la Reine Elizabeth aimoit trop le faste & les plaisirs pour être sujette à de tels scrupules de Religion, outre qu'elle haïssoit trop le Pape pour avoir de telles pensées; & quand ce que plusieurs ont écrit seroit vrai, qu'Elizabeth *n'étoit guéres attachée à la Religion, & qu'elle n'étoit Protestante, que parce qu'elle ne pouvoit être Catholique*; cependant on demeure d'acord, *que si elle n'avoit pas beaucoup de Zéle pour la Religion Réformée, qu'elle haïssoit mortellement dans le cœur l'Eglise Romaine*, qu'elle apelloit, *la peste de la Chrêtienté.*

Cependant le Duc de Boüillon pressoit autant qu'il pouvoit la conclusion du Traité;

Traité ; mais voyant que Cecil avoit assez de pouvoir sur l'esprit de la Reine, pour l'empêcher d'en venir à aucune conclusion, fâché d'ailleurs de tant de Conférences inutiles, il demanda une Audience de congé, & se disposa à s'en retourner en France ; il envoya même une bonne partie de son équipage à Douvre. La Reine en étant avertie, lui envoya le Chancelier, & trois Députez de la Conférence, pour le prier de ne partir pas encore de quelques jours ; qu'elle vouloit être presente à la Conférence, & qu'elle esperoit que l'on y concluroit à la satisfaction du Roy son Maître. Cette promesse fut bien-tôt aprés exécutée. Elle ne voulut plus même que l'on tint secrettes ces Conférences, qu'elle rendit publiques dés ce jour-là, voulant absolument que l'on vint à la conclusion du Traité. On croit que la Reine en usa de la sorte, afin de donner du chagrin au Roy d'Espagne, qui ne trouva pas d'autre moyen de s'en consoler, que de s'en plaindre à la Cour de Rome, en lui representant qu'Henri de Bearn, c'est ainsi que les Espagnols apelloient Henri IV. n'avoit d'autre dessein que de s'unir avec les Hérétiques, pour rendre son parti plus puissant, quoiqu'il fit semblant d'être Catholique : Il en fit faire de grandes plaintes au Pape Clement VIII.

1597. Le Traité est conclu.

par

1597 par le moyen des Jesuites qui avoient tout pouvoir sur l'esprit du Pape, & qui étoient devenus ennemis jurez d'Henri IV. depuis qu'il les avoit chassez de France, aussi-bien que de la Reine Elizabeth, à cause des persécutions qu'elle avoit faites à leur Ordre, de sorte qu'ils ne cherchoient que les occasions de se venger de l'un & de l'autre. Ils firent beaucoup d'instance auprés du Pape afin qu'il se liguât avec le Roy Catholique, pour réprimer la violence *de ces deux rebelles* à JESUS-CHRIST, *& à l'Eglise*; c'est ainsi qu'il appelloient le Roy de France & la Reine d'Angleterre, qui en vouloit à la Monarchie d'un Roy, qui n'avoit rien tant à cœur que la destruction de l'Héréſie & l'agrandissement de l'autorité du Saint Siége. Mais le Pape Clement étoit trop prudent pour suivre la passion des Jesuites, il demeura neutre, & ne voulut pas renoncer à la qualité de Pere commun, promettant de faire tout ce qui seroit en son pouvoir pour négocier la Paix. Voici les Articles de la Ligue entre la France & l'Angleterre.

Articles de la Ligue.

I. *Que le Roy Henri & la Reine Elizabeth confirmoient tous les Traitez qui avoient été faits par les Rois leurs Prédecesseurs, & faisoient une Ligue nouvelle contre le Roy d'Espagne, ses Royaumes & ses Etats.*

II.

II. *Que tous les Rois, Princes, Républiques & autres Souverains qui voudroient se délivrer de la tirranie du Roy d'Espagne, & qui voudroient entrer dans cette Ligue, y seroient reçûs, & que pour les encourager d'y entrer, le Roy & la Reine les en feroient rechercher & solliciter.* 1572

III. *Qu'on donneroit incessamment des ordres pour mettre sur pié un bon corps d'Armée, avec laquelle on entreroit sur les Terres du Roy d'Espagne, par où les Généraux trouveront bon de l'attaquer, & que cette Armée seroit levée à frais communs.*

IV. *Que le Roy ni la Reine ne pourroient faire aucune Paix avec le Roy d'Espagne, ses Gouverneurs & ses Ministres, sans le consentement de l'un & de l'autre, lequel seroit donné par écrit, & signé de la propre main du Roy & de la Reine. Qu'ils ne pouroient aussi faire aucune Tréve ni suspension d'Armes, sans le consentement de l'un & de l'autre; & qu'aprés le tems de la Tréve que le Roy avoit faite par la Bretagne, il promettoit de ne la point prolonger, ni d'en faire de nouvelle, sans y comprendre la Reine, ses Royaumes & ses Etats.*

V. *Qu'un mois aprés la signature de ces Articles, la Reine envoyeroit au Roy de France, (à qui les Espagnols faisoient actuel-*

1597. *actuellement la guerre dans ses Etats,) quatre mille Anglois, qu'il payeroit pendant six mois, & que pour asſurance de cela, le Roy envoyeroit à la Reine quatre Chevaliers d'honneur.*

VI. *Que ſi le Roy avoit beſoin d'un plus grand nombre de gens, il lui ſeroit permis de lever encore juſqu'à trois mille hommes en Angleterre, ou dans les autres Etats de la Reine, mais aux propres dépens du Roy.*

VII. *Que ſi la Reine venoit à être attaquée dans ſes Royaumes, ou qu'elle eût beſoin de ſecours en quelqu'autre maniere, le Roy s'obligeroit de lui donner un pareil ſecours, & aux mêmes conditions qu'elle faiſoit au Roy.*

VIII. *Que les François qui iroient en Angleterre en un cas ſemblable, ſeroient commandez par des Anglois, de même que les Anglois ſeroient commandez par les François tandis qu'ils ſeroient en France, & qu'on ne pouroit de part ni d'autre punir les coupables, qu'en preſence & avec la participation de leurs Chefs.*

IX. *Que le Roy & la Reine ſe fourniroient mutuellement de poudres & autres munitions, en payant le débourſé, ſelon que l'une ou l'autre partie en pouroit avoir plus de beſoin, mais toûjours avec équité & diſcrétion.*

X. *Que*

X. *Que le Roy prendroit un soin particulier d'empêcher qu'aucun Anglois ne fût ni inquieté, ni puni pour sa Religion, ni en ses biens, ni en son corps, soit par l'Inquisition, ou par quelque Justice ou Tribunal que ce fût.* 1597

Pendant qu'on négocioit à Londres ce Ttaité de Ligue avec la France, la mesintelligence entre la Reine & les Etats du Païs-Bas s'augmentoit tous les jours, & les Espagnols ne manquoient pas de travailler à la fomenter. Car l'humeur des Hollandois ne pouvoit compâtir avec la fierté des Anglois, gens accoûtumez à mépriser ceux qui plient sous eux, & qui recherchent leur amitié; ce qu'ils ne manquerent pas de pratiquer envers les Hollandois; & d'abuser de leur bonté contre les conditions du Traité fait avec eux, ce qui causoit de grands mécontentemens, & des sujets de dispute & de plainte aux Hollandois qui vouloient bien avoir les Anglois pour amis, mais non pas pour maîtres.

Mesintelligence entre la Reine & les Etats.

La mesintelligence des particuliers causa celle de la Reine avec les Etats, d'autant plus que la Reine voyant que les Etats vouloient trop faire les fiers, & qu'ils ne faisoient plus paroître la soûmission dont ils avoient usé envers elle au com-

1597. commencement, depuis qu'ils se croyoient assez forts pour se défendre tous seuls ; elle commença à les mortifier en leur faisant sçavoir qu'elle prétendoit être payée de tous les frais qu'elle avoit faits pour leur donner du secours dans leurs plus grands besoins ; elle faisoit monter ces frais à des sommes immenses. Les Etats d'autre côté étoient bien éloignez de payer à la Reine ce qu'elle demandoit, & firent sçavoir à la Reine que bien loin de lui devoir les sommes qu'elle leur demandoit, ils avoient dépensé à son service beaucoup plus que ce qu'elle croyoit lui être dû par eux : ce qui irrita beaucoup l'esprit des Anglois.

Le Duc de Boüillon y remedia.

Le Roy Henri IV. voyoit avec déplaisir les differens qui étoient entre la Reine & les Etats craignant que les Espagnols n'en profitassent ; de sorte qu'il ordonna au Duc de Boüillon de conferer avec la Reine sur les affaires des Provinces Unies, & de chercher tous moyens possibles de terminer ces differens, en representant à la Reine les avantages que les Espagnols tireroient de ces divisions. Il lui ordonna de passer ensuite en Hollande, pour négocier avec les Etats un accommodement raisonnable, & les moyens de satisfaire la Reine. Le Duc ne manqua pas d'exécuter sa commission dés qu'il eût conclu le Traité de la Ligue, qu'il

en

en eût juré l'observation avec toutes les formalitez acoûtumées, & qu'il eût conferé sur les affaires du Païs-Bas, avec la Reine qu'il trouva assez portée à faire tout ce que les circonstances, la raison, & ses interêts lui pouroient permettre. Il alla ensuite en Hollande, où en peu de tems il termina si bien les differens qui étoient entre la Reine & les Etats, qu'ils vécurent ensuite dans une union plus grande qu'ils n'avoient fait auparavant; il fit encore une Ligue des Provinces-Unies avec le Roy son Maître. 1597.

Les Espagnols se veulent venger des Anglois.

Le Roy Philippe ne pouvoit se consoler, qu'une femmelette, (c'est ainsi qu'il parloit de la Reine) eût osé entreprendre, non seulement de troubler le commerce des Espagnols, en Levant & aux Indes, & d'avoir tendu des piéges & attaqué ses plus riches Flotes jusques dans le cœur de l'Amerique; mais encore d'avoir osé insulter les Côtes même d'Espagne, pris de force ouverte une Ville aussi considérable que Cadix, attaqué la Flote jusques dans le Port de cette Place, saccagé, pillé, brûlé ses Vaisseaux & ses Villes à sa barbe. Ce qui avoit tellement mortifié l'orgueil des Espagnols, qu'il n'y avoit personne dans le Conseil, qui ne sollicitât le Roy à s'en venger. Aussi ce Prince donna ordre de mettre incessamment sur pié une Armée plus forte que *l'Invincible*

1597. cible. Le Comte de Fuentes qui étoit de retour des Païs Bas, fut chargé de la levée des Troupes. Il envoya les ordres nécessaires pour lever des gens dans toute l'Espagne, & dans tous les Païs de la dépendance du Roy. On équipa aussi par ordre du Roy tous les Vaisseaux qui se trouverent dans les Ports qui étoient de la domination d'Espagne, & on travailla incessamment à construire d'autres Galions & d'autres Vaisseaux. On retint aussi tous ceux des Nations étrangeres qu'on trouva dans les Ports, qui se disposerent à servir le Roy en cette nouvelle entreprise qu'il avoit faite contre l'Angleterre, moiennant la somme dont on avoit convenu pour le fret.

Cette vengeance leur est fatale.

La vengeance que les Espagnols avoient voulu tirer de la Reine Elizabeth, leur avoit toûjours été funeste, au lieu que la bonne fortune de cette Reine avoit toûjours fait réüssir ses entreprises contre cette Nation. Cette fatalité accompagna le Roy Philippes jusqu'au tombeau; car comme l'Armée étoit toute prête, & que le Roy consultoit seulement de la maniere d'attaquer l'Angleterre, il tomba dangereusement malade, de sorte qu'il falut retarder l'exécution de l'entreprise, congédier les Vaisseaux étrangers, renvoyer les Galeres dans les Ports, & disperser les Troupes en plusieurs

sieurs lieux. Dés que les Anglois qui ne pensoient à autre chose qu'à se défendre, eurent apris ce qui se passoit en Espagne, ils se mirent en Mer, & furent insulter plus que jamais les Côtes d'Espagne; ainsi les Espagnols qui menaçoient d'attaquer les Anglois jusques dans Londres se trouverent en peine de défendre Lisbonne. Au lieu que les Anglois qui craignoient que la fortune ne leur seroit pas toûjours favorable, & qui pleuroient déja les malheurs dont leur Nation étoit menacée, quand ils eurent apris les grands préparatifs que l'on faisoit contr'eux, se trouverent en état de menacer avec un courage de lion les Espagnols sur leurs propres terres, tant les jugemens de Dieu sont differens de ceux des hommes. 1597.

Cependant le Pape Clement VIII. travailloit avec beaucoup de zéle à faire la Paix entre la France & l'Espagne; mais la Reine Elizabeth ne travailloit pas avec moins d'ardeur à l'empêcher, parce qu'elle ne doutoit pas qu'une telle Paix ne fût préjudiciable à ses interêts. Henri IV. y avoit aussi de la répugnance, non seulement parce qu'il voyoit que ses Armes étoient heureuses contre l'Espagne, mais encore parce qu'il lui fâchoit de trahir la Reine Elizabeth, avec laquelle il venoit de conclure une Ligue qui lui étoit si avantageu-

Henri IV. trouve des obstacles à la Paix avec l'Espagne.

1597. se, & qu'Elizabeth n'avoit pas tant faite avec lui pour son interêt propre, que pour lui faire plaisir, & à cause des sollicitations pressantes que le Duc de Boüillon lui avoit faites de sa part, ainsi il croyoit faire une action indigne, s'il concluoit à l'exclusion de la Reine, une Paix qu'il jugeoit être préjudiciable à l'Angleterre.

Mais voyant que ses Peuples avoient besoin de quelque repos aprés tant de guerres, & que cette Paix lui seroit trés-avantageuse, il résolut d'y consentir. Pour cet effet, il fit representer à la Reine toutes les raisons qui la pouvoient porter à faire une bonne Paix avec les Espagnols, promettant qu'il en seroit le Médiateur. Il ne trouva point la Reine éloignée de consentir à une Paix qui devoit être avantageuse à ses Etats.

Ambassadeurs de Pologne. Vers la fin de Juillet de cette année, arriva à Londres un Gentilhomme de la Chambre de Sigismond Roi de Pologne. A la premiere Audience il témoigna fort peu de respect pour la Reine, qui l'excusa pourtant à cause de la grossiereté de sa Nation, se contentant de dire tout bas à l'Archevêque de Cantorberi qui étoit à son côté, *c'est un Polonois il faut l'excuser*; mais elle fût surprise quand elle entendit le compliment impertinent & brutal qu'il lui fit en Latin, lui disant d'un ton & avec des gestes d'un

d'un homme qui est en colere, que le Roy & la Republique de Pologne, étoient fort surpris qu'elle eût fait publier des Edits directement contraires au Droit des Gens, en défendant tout commerce avec l'Espagne, & que sous prétexte de cette défense, elle eût fait confisquer ou retenir plusieurs Vaisseaux chargez de riches Marchandises qui appartenoient aux Sujets du Roy son Maître. Qu'il avoit un ordre exprés de lui, de demander une prompte restitution des dommages que les Polonois en avoient soufferts, & la promesse de révoquer cet Edit, faute dequoi le Roy son Maître se mettroit en état de se faire faire raison, & de faire rétablir le commerce par les voyes qu'il trouveroit à propos. Ce beau compliment fait en une premiere Audience fut trouvé fort étrange, d'autant plus qu'il fut prononcé d'un ton haut & fier, & que l'Ambassadeur mit deux ou trois fois la main sur ces côtez en le prononçant. 1597

La Reine qui entendoit fort bien le Latin, fut fort irritée d'un compliment si indiscret, & ordonna à Cecil de dire de sa part à cet Ambassadeur, que jamais elle n'avoit été si fort trompée depuis un Régne aussi long que le sien, qu'elle l'étoit ce jour-là, ayant crû que le Roy de Pologne lui avoit envoyé un Ambassadeur, au lieu Réponse de la Reine.

1577. que c'étoit un Héraut qui venoit lui déclarer la guerre. Qu'elle n'auroit jamais crû que personne lui eût osé faire un compliment de cette nature, ni que la Pologne eût produit un homme aussi téméraire que lui; qu'elle ne pouvoit se persuader que le Roy de Pologne eût voulu parler à une simple Dame avec tant d'effronterie, bien loin d'en user de la sorte avec une Reine. Que s'il lui avoit ordonné de lui parler en cette maniere, qu'elle vouloit bien excuser sa jeunesse, & son peu d'experience, parce que n'étant parvenu à la Couronne que par élection, & non pas par succession, il ne sçavoit pas encore de quelle maniere il falloit en user avec les Princes, ni n'avoit lû dans les Archives de sa Nation, pour y apprendre de quelle maniere ses Prédecesseurs en avoient usé avec elle en plusieurs Ambassades qu'on lui avoit envoyé.

Derniere résolution. L'Ambassadeur fut extrêmement mortifié & confus de ces reproches de la Reine, & on le congédia sans lui donner d'autre réponse. Il y eut des gens dans le Conseil de la Reine qui étoient d'avis de lui ordonner de sortir du Royaume sans lui donner d'autre Audience; mais la Reine ne le voulut pas, au contraire elle nomma quatre Commissaires pour entendre plus particulierement ses sujets de plainte. L'Ambassadeur

sadeur leur protesta qu'il n'avoit rien dit 1597.
que suivant les instructions qu'on lui avoit données, & leur montra son discours qui lui avoit été baillé par écrit par le Conseil du Roy de Pologne, & qui étoit signé par le même Secretaire qui avoit écrit la Lettre du Roy à la Reine. Ainsi il guérit les mauvaises impressions qu'on avoit prises de lui sur le discours qu'il avoit fait; & la Cour ayant crû qu'il y avoit ajoûté plusieurs choses de son chef, en rejetta la faute sur le Roy son Maître. Enfin la conclusion de tout cela, fut que les Commissaires de la Reine informerent l'Ambassadeur de ce que porte le Droit des Gens, qui est, *que lorsque deux Princes se font la guerre, il est permis à chacun de se servir de toute sorte de moyens quels qu'ils soient, & de quelque nature qu'ils soient, pour l'avantage de ses affaires; & d'ôter à son ennemi tout apui, tout secours, & tout moyen de se défendre, par quelque voye que ce soit.* C'est tout ce que l'on répondit à l'Ambassadeur, & toute la restitution qu'on lui fit des dommages & interêts qu'il demandoit, avec quoi on le congédia, aprés lui avoir donné les presens accoûtumez dans de telles occasions, qu'il ne devoit pourtant pas accepter.

En ce tems-là il survint quelques différens entre l'Empire & la Reine Elizabeth,

1597. On chasſa les Marchands Anglois des Villes Anſéatiques.

contre ſon gré, & à l'occaſion des quatre Villes Anſéatiques, Lubeck, Brunſwik, Danzick, & Cologne. Quelques Marchands Anglois, avoient établi dans ces Villes un commerce de Draps de leur Nation, & avoient obtenu par ſurpriſe de quelques Diettes & des Magiſtrats de ces Villes, des Privileges conſidérables, de ſorte que tout le profit de leurs Marchandiſes leur revenoit à l'excluſion des Habitans des ces lieux : ce qui les obligea à s'en plaindre à la Diete de Ratiſbonne, & comme Philippes II. ſe diſoit être le Protecteur de ces Villes, il envoya en Allemagne Dom Franciſco de Mendozza Amiral d'Arragon, en qualité d'Ambaſſadeur extraordinaire, avec ordre d'appuyer les interêts des Villes à la Cour de l'Empereur. Ces différens durerent toute l'année 1597. Les Villes Anſéatiques étant réſoluës de ne plus ſouffrir ce commerce des Anglois, qui abſorboit tout le négoce, non ſeulement des quatre Villes, mais celui de toute l'Allemagne. La Reine Elizabeth au contraire faiſoit ſes efforts pour maintenir les Privileges des Marchands Anglois, fondée ſur la longue poſſeſſion où ils étoient de ces Privileges. Mais toute l'Allemagne s'étant déclarée contre les Anglois, avec l'Ambaſſadeur du Roy d'Eſpagne qui agiſſoit auſſi vigoureuſement pour

pour les Villes, l'Ambassadeur d'Elizabeth ne pouvant tenir seul contre toutes ces Puissances, fût obligé de succomber. Il fut défendu aux Anglois, non seulement de faire aucun commerce de Laines ni de Draps dans ces Villes en gros, mais encore d'y tenir aucune boutique ouverte pour le détail, ce Privilege étant réservé aux seuls naturels du Païs. Les Anglois prirent cette défense pour un banniſſement tacite, & ils se retirerent tous, afin d'avoir plus de sujets de se plaindre à la Reine, d'avoir été mépriſez & chaſſez de ces Villes. 1597.

Un affront de cette nature fait aux Anglois, ne pouvoit être que trés-sensible à une Reine, qui avoit toûjours témoigné beaucoup d'affection & de zéle pour l'interêt de ses sujets. Aussi au premier avis qu'elle eût de ce qui avoit été fait contre les Anglois, elle envoya un de ses Gentilshommes nommé *Uhotte*, avec un Docteur nommé *Etienne Léſicar*, vers quelques Princes d'Allemagne, pour les prier d'employer leur crédit pour faire rappeller les Anglois. Mais voyant qu'elle n'avoit rien de bon à esperer de ce côté-là, elle résolut de faire éprouver aux Allemans les effets de sa vengeance. Pour cet effet, elle fit publier un Manifeste le 12. Janvier 1598. contenant tous ses sujets de plainte du mauvais

Et les Anſeatiques d'Angleterre.

1598. traitement fait aux Anglois, aprés quoi elle défendoit à tous les Marchands des Villes Anséatiques, Lubeck, Brunswick, Dantzick, Cologne, & autres Alliez avec ces Villes qui se trouvoient dans ses Etats, & sur tout ceux qui demeuroient à Londres, à Staelhof, non seulement d'y faire aucun commerce, mais elle leur ordonnoit de sortir des Païs de sa domination avant le 28. du même mois, qui étoit le propre jour qu'on avoit ordonné aux Anglois de sortir des Villes Anséatiques. Elle ordonna de plus aux Juges de Paix & autres Magistrats de se transporter à Staelhof où étoient les Magazins des Marchands des Villes Anséatiques, de faire un Inventaire de toutes leurs Marchandises qui étoient trés considérables, & de les tenir en sequestres jusques à ce qu'on eût vû ce que l'Empereur feroit des Magazins des Anglois. Elle déclaroit aussi qu'elle ne prétendoit pas y comprendre les Polonois, à moins qu'ils ne vouluſſent passer pour habitans des Villes Anséatiques, ou qu'il parût qu'ils avoient eu quelque part au traitement fait aux Anglois par l'Empereur. Les Villes Anséatiques ayant apris que la Reine avoit donné un Edit qui leur seroit trés-préjudiciable, assemblerent une Diette à Lubeck : mais comme les Villes n'étoient pas toutes de même avis, il ne s'y trouva

trouva pas la moitié des Députez ordinaires, & ainsi la Diette se sépara sans rien conclure. Cependant les particuliers souffroient beaucoup, tant à cause de la suspension du commerce, que de quantité de riches Marchandises qui avoient été confisquées. Ces différens durerent plus de deux ans, & jusqu'à ce qu'on trouva un expédient qui contentât les deux Parties; cependant le commerce ne fut jamais si florissant qu'il l'avoit été avant ces différens, mais les Villes Anséatiques ne laisserent pas d'y trouver leur compte. 1598.

Dénombrement des Réformez.

Ce qui faisoit le plus de peine à Henri IV. dans les pressantes sollicitations que lui faisoit le Pape de conclure la Paix avec l'Espagne, étoit l'article des Réformez; non pas que ce fut par quelque scrupule ou remors de conscience, mais parce qu'on lui rompoit la tête à tout moment sur ce sujet. Déja depuis quatre mois il avoit ordonné à tous les Gouverneurs des Provinces, d'obliger tous les Gouverneurs des Places, Baillifs, Lieutenans, & autres Officiers de son Royaume, de faire en toute diligence, chacun dans sa Jurisdiction & avec toute l'exactitude possible, un dénombrement des Temples, des familles, des personnes, & sur tout des Ministres, ce qui fut fait & achevé au commencement de Mars. On trouva par ce dénom-

1598. brement, qu'ils avoient six cens quatre-viugt quatorze Eglises publiques, deux cens cinquante-sept Eglises de Fief, deux mille huit cens Ministres, quatre cens Proposans, deux cens septante-quatre mille familles, qui faisoient un million deux cens cinquante mille ames, entre lesquelles il y avoit deux mille quatre cens soixante-huit familles Nobles. Je puis assurer pour en être bien instruit, que le nombre des Réformez augmenta de plus d'un tiers depuis la publication de l'Edit de Nantes, jusqu'au Ministere du Cardinal de Richelieu, mais depuis il alla toûjours en diminuant. Henri IV. avoit fait faire ce dénombrement, non seulement pour prendre ses mesures sur le bien ou le mal qu'il pourroit recevoir d'eux, mais encore pour faire plaisir à la Reine Elizabeth qui souhaitoit avec tant de passion de savoir le nombre & l'état des Réformez de France, ou par curiosité, ou par quelque autre dessein, & qu'elle avoit donné commission à des personnes qui étoient en France de s'en informer. Il se trouva que l'état & le dénombrement qu'on avoit envoyé à la Reine, étoit conforme à peu prés à celui qui avoit été fait par ordre d'Henri IV. sinon que dans celui de la Reine, il y avoit un peu plus de Ministres, & quelques milliers de personnes de plus qu'à celui du Roy.

Là-

Là-dessus Henri IV. jugea qu'il étoit de toute nécessité de donner un Edit favorable aux Réformez, pour quatre raisons. La premiere, afin d'obliger l'Espagne à faire une Paix avantageuse à la France, & la Cour de Rome à travailler à cette Paix avec plus d'ardeur & d'empressement qu'elle n'avoit fait jusques-là. Quand les Plenipotentiaires du Roy Philippes qui étoit à Vervins, eurent apris que le Roy de France avoit résolu de donner en faveur des Réformez l'Edit le plus avantageux qu'on leur eût jamais accordé, & qu'ainsi il alloit s'acquerir entierement leur affection par ce moyen, & les obliger à soûtenir toûjours ses interêts, ils en conclurent, que ce Prince alloit se rendre par-là beaucoup plus puissant, & non seulement hors de danger d'être abattu, mais encore en état de battre les autres Princes; parce que les Réformez étant contens, & ayant reçû cet avantage, seroient toûjours prêts à répandre jusqu'à la derniere goutte de leur sang pour son service. De sorte qu'ils crurent qu'il étoit de l'interêt du Roy leur Maître de conclure la Paix au plus vîte, ce qui fut fait quatre jours aprés la publication de l'Edit de Nantes. La deuxiéme raison de la publication de cet Edit, fut le dessein de radoucir, ou d'endormir la Reine Elizabeth, qui ne pouvoit être

1598. Edit de Nantes.

1598. que mécontente d'une Paix que la France avoit fait sans sa participation ; de sorte que pour adoucir l'esprit de cette Princesse irritée contre le Roy, il ne trouva pas de meilleur moyen que de donner cet Edit en faveur des Réformez, dont elle s'étoit si souvent déclarée Protectrice : ce qui lui devoit faire grand plaisir, aussi-bien que de voir les Réformez en si bon état, & ce qu'elle esperoit qu'ils seroient toûjours bien intentionnez pour elle, & que la Religion Protestante seroit mieux établie en Angleterre, quand on verroit les Réformés fermes & puissans en France. Outre que le Roy ayant promis de faire quelque chose de considérable pour eux, il falloit qu'il s'acquitât de sa parole.

Autre motif de l'Edit.

La troisiéme raison regardoit l'interêt particulier du Roy, qui n'ignoroit pas que la Paix qu'il faisoit avec les étrangers, l'exposeroit aux malheurs de quelque Guerre Civile, par la jalousie & la crainte que les Réformez auroient de voir que le Pape avoit tant de pouvoir sur l'esprit du Roy, & qu'il étoit en paix & confederé avec un Roy qui n'avoit rien tant à cœur que la destruction de *l'Héréſie*, & l'établissement de l'Inquisition ; qu'ainsi il porteroit le Roy à jurer leur ruïne, ce qui les auroit forcez de prendre quelque résolu-

tion

tion desesperée; & qu'étant soûtenus par les Anglois & les Hollandois, ils pourroient causer de grands desordres dans le cœur du Royaume, à quoi le Roy croyoit qu'ils seroient même sollicitez par la Reine Elizabeth. Il jugea donc qu'il devoit, pour se délivrer de cette crainte, gagner l'affection des Réformez, ce qui ne se pouvoit faire qu'en leur donnant quelque Edit favorable, par le moyen duquel il s'assûroit de leur fidelité & de leur zéle à son service, & établissoit une véritable Paix dans son Royaume. 1598

Autres motifs.

La quatriéme raison, étoit le souvenir des services considerables qu'il avoit reçû des Réformez en tant & tant d'occasions; mais des services si importans, qu'il ne faisoit pas difficulté de dire, *que sans Réformez il seroit encore Roy titulaire de Navarre, & que s'ils ne l'eussent assisté avec des forces considerables, il n'auroit jamais eu la pensée d'entreprendre de soûtenir ses justes prétentions à la Couronne de France, & qu'il leur devoit la meilleure partie de l'évenement de cette entrepriſe*; qu'ainsi il croiroit être le Prince le plus ingrat de la terre, s'il abandonnoit des gens qui l'avoient si bien servi, & s'il ne leur faisoit sentir quelque fruit considerable de la justice & de la générosité d'un Sceptre qu'il lui avoient mis à la main.

De

1598. L'Edit est publié. De telles raisons l'obligerent à résoudre dans son Conseil tenu à Nantes, de régler les affaires du Royaume, en telle sorte que tout le monde fût content, & d'ôter toutes les divisions & les sujets de dispute qui régnoient entre les Catholiques & les Réformez, en donnant une bonne Paix de Religion à tout son Royaume. Ainsi fut publié le fameux Edit de Nantes contenant quatre-vingt douze Articles : Pendant quatre jours, on se debatit dans le Conseil du Roy au sujet de cet Edit, à cause de la diversité d'avis des Conseillers ; mais enfin la volonté & l'autorité du Roy l'emporta, & il fut résolu le vingt-quatre Avril qu'il seroit donné ; on n'en fit pourtant la publication & l'enregistrement que le vingt-neuviéme du même mois. Les Réformez en eurent beaucoup de joye, mais les Catholiques en furent surpris, & le Clergé en fut fort mécontent. Plusieurs Prélats en firent leurs plaintes au Roy, mais ils n'en eurent d'autre réponse que cette parole de l'Evangile, *quod scripsi, scripsi, ce que j'ai écrit, je l'ai écrit.* Les Réformez au contraire, qui ne pouvoient rien souhaiter de plus avantageux que cet Edit, députerent de tous les endroits du Royaume, au Roy, pour le remercier, *d'une grace aussi juste que celle-là, & d'une justice accompagnée de tant de faveurs* ; c'est ainsi qu'on

qu'on en parloit, l'assurant qu'ils étoient 1598.
prêts tous en général, & chacun en particulier, de sacrifier leurs biens & leur vie, & de répandre jusqu'à la derniere goutte de leur sang pour le service de Sa Majesté. La publication de cet Edit, & la conclusion de la Paix de la France avec l'Espagne qu'on publia trois ou quatre jours aprés, donna matiere de raisonner, & dans le Conseil des Princes, & dans toute l'Europe. Le Cardinal de Médicis Légat du Pape, étant retourné à Paris bien-tôt aprés la publication de l'Edit, trouva des Lettres du Pape, qui lui ordonnoit d'en faire de grandes plaintes au Roy conjointement avec les Plenipotentiaires d'Espagne, & de trouver quelque moyen de le faire révoquer, ou de restraindre les grands Priviléges que le Roy accordoit aux Réformez par cet Edit. Mais ces Ministres ne trouverent pas à propos de troubler la joye de la Paix par l'aigreur de leurs plaintes; ils ne laisserent pourtant pas d'en dire quelque chose au Roy, qui leur répondit, *Messieurs, vous avez fait la Paix au dehors, & moi j'ai été obligé de la faire au dedans de mon Royaume, & de me servir de ce moyen, sans lequel j'aurois bien eu la Paix avec vous, mais je n'y aurois pas trouvé la mienne.* Cependant le Roy envoya un Gentilhomme

1598. homme à la Reine Elizabeth avec une copie de l'Edit, & une Lettre pleine de marque d'affection, par laquelle il lui faisoit connoître que la considération qu'il avoit pour elle avoit beaucoup contribué à la publication de cet Edit, & qu'il espéroit que la joye qu'en avoient les Réformez lui seroit fort agréable. La Reine en eût en effet beaucoup de joye. Elle envoya un de ses Gentilshommes en remercier le Roi Henri IV. & voulut que ce même Gentilhomme en felicitât de sa part les principaux Chefs des Réformez, & deux ou trois des plus fameux Consistoires, afin que ceux là fissent sçavoir aux autres la félicitation que la Reine faisoit à tout le corps des Réformez.

Paix avec l'Espagne. On avoit choisi la Ville de Vervins pour y traiter de la Paix entre les deux Couronnes. Mais le Roy ne vouloit point consentir à ce Traité si l'on n'y comprenoit la Reine Elizabeth; les Espagnols le vouloient bien, pourvû que la Reine voulut accepter des conditions raisonnables. Mais la difficulté fut, que c'étoit le Pape qui négocioit cette Paix, qu'on avoit choisi le lieu à sa sollicitation, & que le Légat présidoit à la conclusion de toutes les affaires au nom du Pape, qui ne vouloit entrer en aucun Traité avec une Reine qu'il tenoit pour Hérétique, & qui avoit été excommuniée deux fois par le Saint

Saint Siége. Ainsi il fut convenu entre les François & les Espagnols de conclure à Vervins la Paix entre Henri IV. & Philippes II. & quand celle-ci seroit concluë de travailler incessamment à faire celles de Philippes II. avec la Reine Elizabeth. Cet expédient fut aprouvé par Henri IV. qui signa les articles de Paix entre lui & le Roy d'Espagne, à la satisfaction générale de tous ses sujets, & l'on en fit des réjoüissances publiques pendant plusieurs jours. 1598.

Immédiatement aprés la conclusion de cette Paix, Henri IV. travailla à faire celle de la Reine Elizabeth avec Philippes II. Il obligea l'un & l'autre d'envoyer leurs Ambassadeurs à la Ville de Boulogne, qu'il voulut prêter pour cette affaire. Les Ambassadeurs de Philippes II. au nombre de six s'y rendirent avec beaucoup de faste. La Reine en envoya un pareil nombre, & Henri IV. les siens. Mais ils y allerent tous inutilement; car ils n'y firent autre chose que disputer de la préséance. Les Anglois prétendoient l'avoir sur les Espagnols, fondez sur une Bulle de Jules II. par laquelle il déclaroit que Henri VIII. & ses Successeurs auroient la préséance sur Ferdinand V. Roy de Castille & d'Arragon, & ses Successeurs. Les Espagnols au contraire soûtenoient qu'ils avoient le droit de préséance sur les An- Dispute de Préséance.

1598. Anglois inconteſtablement, tant par le Droit de coûtume, comme on l'avoit vû en pluſieurs Cours, que par la déciſion que le Conſeil de Conſtance en avoit faite en faveur de l'Eſpagne.

Méchantes preuves. Bien des gens trouverent étrange que les Ambaſſadeurs d'Elizabeth ſe voluſſent ſervir de la Bulle d'un Pape pour la défenſe de leurs droits, aprés avoir tant de fois déclaré le Pape uſurpateur des droits de l'Egliſe, déclaré qu'il n'avoit aucune autorité que celle des autres Evêques ; qu'il n'avoit aucune Juriſdiction que par tirannie ſur la Couronne des Rois, & que c'étoit une impiété de dire qu'il pouvoit donner & ôter les Couronnes aux Princes : on trouva, dis-je, fort étrange qu'on voulut encore ſe ſervir de la Bulle d'un Pape pour autoriſer leurs droits de préſéance. Les Eſpagnols furent aſſez ruſez pour produire une Bulle de Sixte V. par laquelle il donnoit à Philippes II. toute ſorte de pouvoir & d'autorité ſur l'Angleterre, & ils en raiſonnoient ainſi. *Puiſque la Reine vôtre Souveraine approuve les Bulles des Papes, ce qui nous eſt trés-agréable, en voici une de Sixte V. poſterieure à celle de Jules II. à laquelle par conſéquent il faut s'en tenir, d'autant plus qu'elle a été publiée plus ſolemnellement que l'autre.*

On

On disputa pendant huit jours sur ces articles. Les Ambassadeurs d'Henri IV. proposerent divers expédiens, & entr'autres, que tous les Ambassadeurs seroient assis en une table ronde, avec des siéges pareils dans une sale à deux portes, où les Ambassadeurs Anglois entreroient par une porte, & les Espagnols par l'autre; qu'ainsi on ôteroit tout sujet de dispute, outre que l'usage constant de toutes les Nations étoit de céder le pas aux Etrangers dans leur Païs. Il se forma encore une nouvelle difficulté, sçavoir lesquels des Ambassadeurs des deux Nations commenceroit à se rendre visite les uns aux autres, puisque ceux qui auroient commencé à visiter les autres, auroient par-là témoigné en quelque sorte, qu'ils reconnoissoient être inférieurs aux autres. Ainsi de part & d'autre on rejetta l'expedient proposé, sur ce qu'ils ne pourroient jamais convenir, ni accorder les prétentions des deux Couronnes. Cet expédient réjetté, les Ambassadeurs d'Henri IV. firent tous leurs efforts pour faire accepter l'autre aux deux partis, mais ils n'y pûrent jamais réüssir, quoiqu'ils l'eussent proposé avec beaucoup de jugement. 1598. Continuation de dispute.

Cet expédient auroit été bon, si l'une & l'autre Nation eût été dans la nécessité de faire la Paix; mais ne cherchant d'un côté Expédient proposé.

ni

1598. ni d'autre qu'à faire une Paix avantageuse, rien ne les obligeoit à l'accepter. Philippes II. s'estimoit assez puissant pour se venger de la Reine Elizabeth, depuis qu'il avoit fait la Paix avec la France, & la Reine se croyoit en état de se défendre glorieusement contre tout ce que le Roy d'Espagne pourroit entreprendre contr'elle; ainsi l'une & l'autre s'obstinoit à soûtenir le droit de Préséance, sans se mettre en peine des expediens qu'on leur proposoit. Les Espagnols disoient qu'ils ne demandoient pas des expédiens, mais la décision de la question, soûtenant que la Couronne d'Angleterre devoit ceder la préséance à celle d'Espagne. Les Anglois au contraire, protestoient qu'ils n'entreroient jamais en aucun Traité de Paix, que les Espagnols n'eussent préalablement déclaré, qu'ils donnoient la préséance aux Anglois. Ainsi on s'en retourna chacun chez soi sans rien conclure, & sans parler même du tout de la Paix, quoique les Ambassadeurs d'Henri IV. les priassent qu'on en fit au moins un projet.

Avis d'Henri IV. sur ce sujet.

Il est bon de sçavoir ici qu'Henri IV. témoigna beaucoup d'empressement pour faire la Paix, non pas tant qu'il souhaitât qu'elle se fit, que pour se conserver l'amitié de la Reine, en lui faisant connoître qu'il

qu'il ne vouloit rien faire de préjudiciable au Traité qu'ils avoient fait ensemble. Mais aprés qu'il eût fait la Paix avec l'Espagne avec le consentement de la Reine, il se mit peu en peine de faire celle d'Elizabeth avec Philippes II. craignant que les Espagnols ayant fait la Paix avec leurs ennemis, n'employassent toutes leurs forces contre ses Etats, & qu'ils ne les fissent retomber sous la domination Espagnole, ce qui auroit été préjudiciable aux interêts de son Royaume. Ainsi il étoit bien aise que la guerre durât entre la Reine Elizabeth & Philippes II. afin que les Etats des Païs Bas eussent toûjours l'Angleterre pour appui & pour défense. 1598

Ambassadeurs d'Elizabeth en Hollande.

La Reine ayant donc vû qu'il étoit impossible non seulement de négocier cette Paix, mais même d'entrer en aucune Conférence; sçachant d'ailleurs que les Etats étoient en grande peine de la résolution que Philippes II. avoit prise de céder la Souveraineté des Païs-Bas à l'Infante en la mariant avec l'Archiduc; que tous les Peuples des Païs-Bas murmuroient beaucoup contre le procédé des Anglois & des François, qui les vouloient abandonner aprés avoir fait la Paix avec l'Espagne à leur exclusion. Elle voulut les rassurer, & les guérir de ces soupçons: Pour cet effet, elle leur envoya sans perdre de tems en Am-

1598. Ambassade un Officier de sa Cour, qui étoit Général de la Cavalerie Angloise qui étoit au service des Etats, nommé *François de Veer*, pour les assurer de la continuation de son amitié, & qu'elle ne leur manqueroit jamais. Il avoit ordre de conferer avec les Etats, des moyens dont il falloit se servir conjointement, non seulement pour soûtenir la guerre & les plus grands efforts que les Espagnols pouvoient faire, mais pour les attaquer sur leurs propres terres s'il étoit possible; & comme la Reine demandoit une prompte réponse là-dessus, les Etats lui envoyerent six Députez pour conferer avec Sa Majesté, & lui exposer leurs intentions.

Perplexité d'Elizabeth.

Personne ne douta que la Reine Elizabeth ne fût en perplexité de la conclusion de la Paix de Vervins, qui fût publiée le 2. de Mai de cette année, dans laquelle étoient compris tous les Princes de l'Europe à son exclusion, & elle en étoit d'autant plus surprise qu'Henri IV. l'avoit plusieurs fois assurée, qu'il ne feroit aucun Traité où elle ne fut comprise. Mais sa plus grande crainte étoit que ces deux Rois ne se liguassent ensemble en faveur de la Religion Catholique, & qu'ils ne travaillassent & par les menaces, & par les armes à l'obliger de la rétablir en Angleterre. D'ailleurs, elle consideroit que le nombre

bre des Papistes étoit trés-grand dans le 1598
Royaume, & que s'ils étoient apuyez par deux Princes aussi puissans que ceux-là, ils auroient pû troubler le repos de sa vieillesse. Ce qui fortifioit encore ses soupçons, étoit de voir que le Pape Clement VIII. avoit beaucoup de pouvoir sur l'esprit de ces deux Princes, & que s'il avoit été assez adroit & assez heureux pour détruire dans leur esprit toutes les raisons qui sembloient rendre impossible la Paix entre ces deux Princes, comme tout le monde le croyoit ainsi, lever en si peu de tems tous les obstacles qui s'y opposoient, & faire conclure la Paix, il pourroit encore plus facilement porter ces deux Rois à faire une Ligue avec lui pour rétablir la Religion Romaine en Angleterre. Outre cela, ce qui la confirmoit encore dans ce sentiment, c'étoit de voir que le Roy d'Espagne n'étoit pas seulement disposé à cette entrepriſe, mais qu'il y étoit sollicité par sa propre inclination, par son zele, & par un principe de vengeance; Henri IV. de son côté y auroit volontiers donné les mains pour se mettre bien dans l'esprit des Catholiques, qui ne le croyoient guéres affectionné à leur Religion. C'étoit-là les sources de la crainte de la Reine Elizabeth, qui n'étoient que trop bien fondées, & telles qu'on auroit pû craindre avec moins de sujet.

C'est

1598. Esperance, & surquoi fondée.

C'est pour les mêmes raisons que la Reine avoit envoyé en France des Réformez qui demeuroient à Londres, & ausquels elle pouvoit prendre une entiere confiance, avec des lettres pleines d'affection à plusieurs Chefs des principaux Consistoires, & autres personnes; non seulement pour s'informer de la disposition où étoient les Réformez à son égard en cas qu'il survint quelque Guerre Civile en Angleterre, mais encore pour s'informer de leur nombre, de leur état, & de leurs forces, afin de prendre ses mesures là dessus en cas de besoin; car elle comptoit beaucoup sur l'amitié que les Réformez avoient pour elle, & sur tout pour s'informer du besoin qu'ils pouvoient avoir de son secours & de sa protection dans les malheurs dont ils étoient menacez depuis la conclusion de la Paix qui devoit être une source de Guerre contre leur Religion. Ces Envoyez firent leur raport à la Reine de l'état & du nombre des Réformez. Ils lui dirent qu'ils étoient bien unis & résolus de sacrifier leur vie pour la défense de leur Religion; qu'ils avoient de bonnes Places dans des lieux propres à recevoir un secours étranger, & qu'ils étoient en état de mettre sur pied deux corps d'Armée de vingt mille hommes chacun pour le moins, tous bons Soldats, & commandez par de bons Officiers

ciers, mais qu'ils se promettoient toutes 1598.
choses de la justice du Roy. Il ne faut pas douter que la Reine n'espérât beaucoup de la maxime des Réformez, qui étoit d'empêcher que le Papisme ne se rétablit en Angleterre; parce que si ce Royaume venoit à retomber sous la domination du Pape, ils ne pouvoient plus esperer de paix ni de repos en France; & ainsi la Reine se maintenoit dans sa puissance, en protegeant les Réformez. Cependant, quand la Reine aprit qu'on avoit publié la Paix à Vervins avec grande solemnité, il ne lui fut pas possible de cacher la tristesse & le chagrin qu'elle en avoit dans le cœur, & qui troubla la joye qu'elle avoit senti de la publication de l'Edit de Nantes. Le Roy Henri ne se contenta pas de lui faire sçavoir que c'étoit à sa consideration qu'il avoit donné cet Edit, comme nous l'avons dit ci-dessus, il voulut encore pour la mieux consoler, lui envoyer un Gentilhomme, pour lui faire sçavoir la conclusion & les conditions de la Paix qu'il venoit de faire, & l'assurer qu'il ne perdroit pas un moment de tems à travailler de tout sa force à lui faire obtenir la Paix la plus avantageuse qu'il seroit possible avec l'Espagne; & que s'il arrivoit que quelqu'un entreprit d'attaquer l'Angleterre, non seulement qu'il n'abandonneroit

1598. point Sa Majesté, mais qu'il iroit lui donner du secours en personne avec ses plus grandes forces, bien loin que la Paix qu'ils venoient de faire avec l'Espagne fût capable de rompre l'étroite Alliance qu'il avoit faite avec l'Angleterre, & qu'il étoit en état de confirmer & de ratifier en la maniere qu'il plairoit à la Reine. Ce fût-là le meilleur remede qu'il pût trouver pour guerir la playe que cette Paix avoit faite au cœur de cette Princesse.

Mort de Philippes II.

Sur ces entrefaites le Roy Philippes II. vint à mourir, avec le bonheur d'être parvenu à la Couronne, quatre mois aprés avoir fait la Paix avec la France, & d'être mort aussi quatre mois aprés l'avoir refaite avec la même Nation. Il est vrai que ce Prince ne pût pas joüir du plaisir de la Paix, en ayant reçû la nouvelle en un tems où il étoit accablé par des douleurs insuportables, des playes trés-cuisantes, & une maladie incurable, dont il mourut le Dimanche treiziéme Septembre environ midi; mais qui lui avoit donné le tems de penser à sa conscience, de régler son Testament, & de donner ordre aux affaires de son Royaume. Le mois de Septembre est celui de l'année où est arrivé la naissance & la mort de plus de Princes. C'est en ce mois que sont morts Auguste, Tibere, Vespasien, Domitien, Aurelien, Theodose, Valen-

Valentin, Gratien, Basile, Constantin V. 1598
Leon V. Frederic III. Pepin, Clotaire, Loüis Roy de Hongrie, Charles V. Roy de France, Sultan & Soliman Empereurs des Turcs, Jean de Bourgogne, & une infinité d'autres Princes & Princesses moins considerables. Quant à la naissance, il est né une infinité de Princes en ce même mois; mais quand il ne s'en trouveroit point d'autres, il suffira de dire, qu'en ce mois sont nez la Reine Elizabeth, la plus heureuse, & la plus glorieuse Reine qu'on ait jamais vûë sur la terre; & Loüis XIV. le plus puissant, le plus sage, le plus formidable, & le plus glorieux Monarque qu'on ait vû dans aucun autre siécle: car jamais aucun autre Prince n'a eu la gloire jusques en la presente année 1695. non pas même dans les Romans, d'avoir soûtenu la Guerre contre un Empereur, deux grands Rois de plusieurs Royaumes, deux Rois des Romains, & un Roy de Hongrie, sept Electeurs, un Duc, une Republique des plus puissantes du monde, & cent soixante-treize Souverains; & toûjours avec avantage, en remportant des victoires, & avec le renom d'êtte le fleau de ses ennemis. Cela soit dit en passant, & à l'occasion du mois de Septembre, quoique je ne doute pas que ce ne soit autant de coups de poignard dans le sein de plusieurs

1598 François, emportez & de peu de jugement, qui ne manqueront pas de me déchirer. Cependant je n'écris que la verité, & les François réfugiez non passionnez, entre lesquels il y en a grand nombre de ce caractere, n'en disconviendront pas. Je prie mes Lecteurs de me pardonner cette disgression & ce transport qui m'est échapé à l'occasion de ceux qui sont nez au mois de Septembre, & à la gloire de la Reine Elizabeth, qui est née dans ce même mois.

Parallele de Philippes II & de la Reine Elizabeth.

Ce Siécle a vû une chose des plus extraordinaires qui soient jamais arrivées, sçavoir que Philippes II. & la Reine Elizabeth, ayent regné quarante-sept ans l'un & l'autre en un même tems, & qu'ils soient morts tous deux à l'âge de soixante-dix ans, hors quelques mois de difference. L'Espagne ni l'Angleterre n'en avoient jamais vû d'exemple, & l'on doit regarder presque comme un miracle qu'un Prince, & sur tout une Reine ayent regné si long-tems, qu'ils ayent pû dire ; *J'ai été pendant quarante-sept ans Roy ou Reine d'une telle Nation* ; & l'on n'a jamais vû que Philippes II. & Elizabeth, qui ayent eu le bonheur de régner si long-tems en un même Siécle, hors les années de minorité ? & c'est assûrément une chose qui mérite d'être transmise à la posterité. On doit encore remarquer

quer dans ce parallele de Philippes II. & d'Elizabeth, un autre prodige, ſçavoir que ce Prince ſauva la vie à cette Reine, & qu'il ſemble qu'il avoit rendu ſon Régne auſſi long que le ſien, & la vie de cette Princeſſe auſſi longue que la ſienne, quoiqu'ils ayent eu des ſentimens & des inclinations fort differentes, & qu'ils ayent été preſque toûjours ennemis; ce qui avoit fait dire à Paſquin, *que Philippes II. & la Reine Elizabeth s'obſervoient l'un l'autre; dans les maximes de leur politique, comme font les chiens & les chats, quand ils ont quelques os à ronger.* 1587

Comment elle reçût la nouvelle de la mort de Philippes

La Reine reçût la nouvelle de la mort de Philippes II. avec joye; on la lui apporta comme elle ſortoit de table, ſur quoi elle dit, *que la Paix de Vervins avoit donné ſujet de craindre à bien des gens, mais que la mort du Roy Philippes avoit aſſûré le repos de toute l'Europe.* On diſoit publiquement auſſi, *que ſi la Reine Elizabeth ne ſuivoit de bien prés Philippes II. la Religion Catholique ſeroit bien-tôt détruite*; c'eſt que l'on comptoit ſur le grand zéle de Philippes à la proteger, & ſur la haine que la Reine Elizabeth portoit au Papiſme. Il faut avoüer pourtant que hors quelque ſéverité que des raiſons d'Etat l'avoient obligée d'exercer contre les Catholiques pour ſa propre conſervation, qu'elle ſe ménageoit beaucoup

1598. avec eux. Enfin la mort de Philippes mit son esprit en repos, & dés-lors elle négligea les desseins qu'elle avoit formez sur les Païs Bas, avec les Protestans d'Allelemagne & les Réformez de France, sçachant bien que le nouveau Roy d'Espagne qui n'avoit aucune experience dans le Gouvernement, & qui étoit encore sous la puissance d'un particulier, aimeroit mieux joüir du repos, que d'avoir des affaires avec les autres Princes. Les Hollandois s'apperçûrent aussi que la Reine avoit beaucoup changé d'intention; car leurs Ambassadeurs lui ayant proposé le projet d'un Traité, elle leur répondit, *qu'il n'étoit plus tems d'alambiquer son esprit à chercher des intrigues, mais de s'apliquer à chercher les moyens de détacher sa conscience des affaires du monde*: cependant bien-tôt aprés il lui survint des affaires accablantes, qui la mirent à deux doigts de sa ruïne, comme nous le dirons cidessous.

La Religion Protestante en Irlande.

Pendant que ces choses se passoient entre l'Espagne & les Etats, les Guerres Civiles s'augmenterent beaucoup en Irlande, contre laquelle la Reine Elizabeth faisoit de grands préparatifs. Il ne sera pas inutile d'en sçavoir les raisons. La Reine avoit pris beaucoup de peine pour établir la Réformation en Irlande, en la même

même maniere qu'elle l'étoit en Angleterre. Mais comme le nombre des Catholiques y étoit trés-grand, on y trouva de si grands obstacles, qu'on fut obligé de se servir de la voye des Armes. La Reine réüssit en partie dans les Provinces de Mounster, de Leicester, Methe & Conughi. On y laissa pourtant aux Catholiques l'exercice de leur Religion, en quelques lieux écartez, mais on y établit la Religion Protestante, & on y mit des Gouverneurs & des Magistrats qui avoient ordre de régler toutes choses à la maniere de l'Eglise Anglicane. 1598.

Les Irlandois défendent leur Religion.

La Province d'Ulster refusa hautement d'obéïr à cet ordre de la Reine, & tout le monde y ayant pris les Armes, ils protesterent qu'ils ne souffriroient jamais dans leur Païs que la Religion Catholique. Comme cette Province est toute pleine de marais & de bois, la Reine eut beaucoup de peine à venir à bout de ces gens-là, qu'on ne pouvoit attaquer qu'avec beaucoup de difficulté, & qui avoient de grands avantages pour se défendre. Les Princes Oneal & Odonel se mirent à la tête de ces Peuples soulevez, firent une vigoureuse résistance, & repousserent même plusieurs fois les Troupes de la Reine, protestant qu'ils lui rendroient toute sorte d'obéïssance dans les affaires politiques, mais qu'ils

1598. ne reconnoîtroient jamais d'autre Religion que la Catholique. La Reine pour les faire tomber dans ses filets, leur offrit deux choses : la premiere, de les maintenir dans l'exercice libre de leur Religion ; & la seconde, d'affranchir leur Province de toutes sortes de subsides, à la charge qu'ils n'assisteroient point les Habitans des Provinces voisines.

Les Anglois sont battus.

Mais cens gens-là n'accepterent ni ne rejetterent ces propositions, parce qu'ils sçavoient que la Reine ne les avoit faites que pour leur faire quitter les Armes, & les surprendre ensuite à l'improviste, ce qui seroit infailliblement arrivé s'ils avoient abandonné la défense de leurs voisins, parce qu'ayant une fois réduit ceux-ci, il lui auroit été facile de subjuger les autres ; c'est ce qui les empêcha aussi d'accepter les propositions de la Reine. Ce refus obligea Elizabeth de donner ordre à son Armée d'assieger tout à la fois deux Forteresses qui étoient sur les frontieres de cette Province ; mais il arriva que les rebelles que la crainte avoit obligez de se retirer dans les bois, décendirent dans la plaine, & attaquerent les Anglois avec tant de furie, qu'ils en tuerent plus de deux mille, & que les autres furent contraints de lever le siége, & de prendre la fuite, quoiqu'ils fussent presque tous blessez.

Trois

Trois ans aprés, la Reine envoya de nouvelles Troupes en Irlande commandées par *Henri Valop* Marêchal d'Angleterre, & *Jean Norich* Général de grande réputation, accompagnez de plus de cent cinquante Chevaliers volontaires, qui ne cherchoient que l'occasion de témoigner le zéle qu'ils avoient pour le service de la Reine dans une Guerre qu'elle avoit tant à cœur. Mais cette Armée ne fût pas plus heureuse que la premiere ; car les Irlandois leur ayant livré bataille, tuerent quatre mille Anglois, dix-huit Officiers des plus considerables, & le Général Norich, & forcerent les autres qui avoient pris la fuite, & s'étoient réfugiez dans des Eglises, à jurer qu'ils ne porteroient plus les Armes contre les Irlandois. 1598. Une seconde fois.

On ne sçauroit dire combien cette perte fût sensible à la Reine, qui regardoit comme un grand affront d'avoir été deux fois battuë par une troupe de rebelles dans ses Etats, aprés avoir remporté tant de victoires au dehors contre un Prince aussi puissant que Philippes II. & ce qui redoubloit encore son chagrin, c'étoit qu'elle sçavoit que ces rebelles étoient soûtenus par les Espagnols. Le Comte d'Essex qui étoit l'idole de la Cour, & le bras droit de la Reine, la voyant affligée d'un si mauvais succez, s'offrit d'aller en Le Comte d'Essex envoyé en Irlande.

1599. personne en Irlande pour châtier l'insolence de ces rebelles. La Reine qui l'aimoit beaucoup ne vouloit pas l'exposer à ce danger, cependant il l'en pressa si fort, qu'elle y consentit, parce qu'elle souhaitoit avec passion que l'autorité d'un si grand Général appaisât ces Guerres Civiles, & qu'il arrêtât l'insolence des rebelles. Ainsi elle lui donna une bonne Armée, de bons Officiers, & quantité de Volontaires. Elle le créa Maréchal d'Ulster, & Lieutenant Général de ses Armées en Irlande, & l'envoya en cette qualité dans cette Isle. D'abord il fit des merveilles. Mais ensuite il laissa le commandement de l'Armée à *Artus Grey*, & s'en retourna passer l'Hyver à Londres. Pendant ce tems-là Grey qui étoit homme de grand courage, ne cessoit de molester les rebelles avec beaucoup de succés; car il leur prit la meilleure Forteresse qu'ils eussent, & il sembloit qu'aprés cela cette Guerre seroit bien-tôt finie, mais le Comte d'Essex ne laissoit pourtant pas de se préparer à repasser en Irlande avec de nouvelles forces & de grandes sommes d'argent.

Elizabeth se réjoüit. La Reine se réjoüissoit beaucoup de ce commencement de bons succés, voyant bien qu'il ne manquoit plus rien pour l'élever au comble de la gloire, que de réduire ces rebelles. Sur ces entrefaites il arriva

arriva un accident fâcheux au Roy d'Ecoſſe qu'elle avoit déja choiſi pour ſucceſſeur, parce qu'elle n'en trouvoit point d'autre qui fût plus légitime héritier de la Couronne que lui, ni qui fût mieux intentionné pour le bien de l'Etat & de la Religion; accident qui l'affligea beaucoup, non pas que le péril que ce Prince avoit couru ne fût déja heureuſement paſſé, mais parce qu'elle craignoit qu'il ne lui en arrivât quelqu'autre. Voici ce que c'étoit. 1592.

On avoit fait mourir en Ecoſſe un des plus grands Seigneurs du Royaume, mais dans toutes les formalitez de la Juſtice; c'étoit le Comte Gauric. Le Roy Jacques qui le haïſſoit beaucoup à cauſe des crimes qu'il avoit commis, lui fit faire ſon procez; & quelques ſollicitations que les parens & les amis du Comte euſſent faites auprés du Roy pour obtenir ſa grace, ils n'y pûrent jamais réüſſir. Tous ſes biens furent confiſquez ſelon la coûtume, mais le Roy ayant pitié de l'innocence de ſes enfans qui étoient en grand nombre, leur en donna le fiſc, & les remit en poſſeſſion de tous les biens de leur pere qui étoient trés-conſidérables. Cette généroſité du Roy ne fût pourtant pas capable d'empêcher les enfans du Comte de nourrir dans leur cœur un eſprit de vengeance contre lui, quoiqu'on eût condamné leur pere Conſpiration contre le Roy d'Ecoſſe.

1600. selon toutes les formes, & qu'il fut coupable de plusieurs crimes qui meritoient la mort : Ils ne voulurent pas même s'en prendre aux Juges, mais directement au Roy.

De cinq freres, Le fils aîné du Comte auquel le Roy avoit fait rendre l'heritage de son pere étant encore jeune, s'en alla voyager presque dans toute l'Europe aprés la mort de son pere. Quand il fut de retour en Ecosse, il n'eut rien tant à cœur que de venger cette mort. Il assembla cinq freres qu'il avoit, leur dit qu'il falloit venger leur pere commun, & les trouva prêts à faire tout ce qu'il vouloit. Ils furent pendant plusieurs jours occupez à chercher les moyens de pouvoir tuer le Roy, qui aprés leur avoir fait la grace de leur rendre les biens du Comte leur pere, ne croyoit pas avoir des sujets plus fidelles que ceux-là; cependant ils projetterent un dessein le plus horrible que la malice elle-même pourroit imaginer.

Le Roy va à la chasse, Alexandre qui étoit le second de la famille, & qui étoit de la conspiration, alla de la campagne où ils demeuroient tous, à Edimbourg, le cinquiéme Août de l'année ci-dessus; & comme il alloit souvent à la Cour, & qu'il étoit aimé, il lui fut aisé de parler en particulier au Roy, auquel il dit qu'un homme l'étoit venu voir,

qui

qui l'assuroit de lui faire trouver dans le Château un tresor caché d'une valeur immense ; & qu'il prioit Sa Majesté de la part de tous ses freres de vouloir être present à la découverte, parce que lui & ses freres avoient résolu de n'y point toucher qu'en sa presence, & d'y venir avec le moins de personnes que Sa Majesté voudroit mener avec lui. Le Roy qui étoit naturellement franc & point soupçonneux, lui promit d'aller dîner dans leur Château, sous prétexte d'aller à la chasse. 1606.

Il dîne chez les conspirateurs.

Le lendemain le Roy partit de bon matin comme il l'avoit promis, & ne prit avec lui que sept ou huit personnes. Il chassa pendant quelques heures, & puis s'en alla dans le Château de ces traîtres, qui lui avoient préparé un magnifique dîner. Aprés le repas, le Comte Gauric dit au Roy s'il ne vouloit point aller voir pendant que leurs gens dîneroient, l'homme qui devoit découvrir le tresor : *allons*, dit le Roy. Ces scélérats le firent passer par deux chambres, dont ils fermoient les portes à mesure qu'ils y entroient. Delà on le fit entrer dans un cabinet, où étoit l'assassin qu'ils avoient pratiqué pour tuer le Roy. Ce scélérat avoit témoigné beaucoup de courage & de résolution pour cette entrepriſe : cependant, il n'eut pas plûtôt vû le Roi, que toutes ses forces lui manquerent

tout

1600 tout d'un coup ; qu'il fut saisi d'une sueur froide, & qu'il devint immobile, sans pouvoir ni parler ni se servir de ses bras, sans doute qu'il eût horreur de commettre un si grand crime que celui de tuer le Roy.

Il est blâmé par le Comte,

Le Comte qui s'attendoit que ce scelerat feroit le coup, ne fut pas plûtôt entré dans ce cabinet avec le Roy, qu'il commença à le quereller d'une maniere insolente sur ce qu'il avoit fait mourir son Pere ; mais voyant que l'assassin ne se mettoit point en devoir de le tuër, il lui prit son épée, & haussa le bras pour faire lui-même le coup. Le Roy se voyant trahi courut à une fenêtre, & se mit à crier, *à l'aide, au secours, on m'assassine.* Il mit d'abord la main à l'épée, & tua le Comte qui n'avoit pû exécuter son dessein sur le Roy, la Providence de Dieu ayant voulu que ses forces lui manquassent.

Il se tire de leurs mains.

Les gens qui avoient accompagné le Roy, & qui étoient encore à table, l'ayant entendu crier à l'aide, coururent en toute diligence à son secours, enfonçant les portes, pendant que les autres tâchoient à monter par les fenêtres. La plûpart des freres du Comte furent tuez sur le champ, les autres furent pris & punis des plus horribles suplices, & le Château fut rasé. La Reine Elizabeth ayant apris cette nouvelle en-

envoya un Gentilhomme en toute diligence au Roy Jacques, pour lui témoigner la joye qu'elle avoit de la grace que Dieu lui avoit faite, en le délivrant d'une si étrange conspiration, & le prier de se précautionner un peu mieux à l'avenir, ce qui fit beaucoup de plaisir à ce Prince. 1603

Ambassadeurs de Maroc.

En ce même tems il arriva à Londres des Ambassadeurs de plusieurs Princes Infidelles, tant étoit grande la réputation de la Reine Elizabeth même parmi les Nations Barbares. Le premier fut celui de Muley Hamet Roy de Barbarie, de Fez & de Maroc, &c. qui n'étoit envoyé que pour prier la Reine de vouloir accorder son amitié à ce Prince, & de permettre la liberté du Commerce entre les deux Nations, ajoûtant, *que quoique dans son Païs on pratiquât une maniere de vivre fort differente de celle des Chrêtiens, que le seul desir que son Maître avoit d'apprendre les maximes du bon gouvernement, & de la politique de la Reine, lui faisoit rechercher une Alliance avec les sujets d'une si grande Princesse.*

Faste de la Reine.

La Reine qui aimoit toûjours le faste, voulut montrer en cette occasion une magnificence extraordinaire, afin de faire voir à ces Nations étrangeres, & à toute l'Europe, la grandeur de la Monarchie Angloise. Elle fit venir à la Cour toute la Noblesse

1600 se, les Dames & les plus grands Seigneurs du Royaume, & leur ordonna de ne rien épargner pour faire honneur à la Nation. Elle fit paroître aussi dans la reception de ces Ambassadeurs tout ce que l'on peut imaginer de grand, de riche & de magnifique. Les Ambassadeurs voulurent faire leur dépense à leur fantaisie, ce qui fit qu'on leur donna tant par jour en argent. On les fit toûjours accompagner par les principaux de la Cour à voir les curiositez de la Ville. La Reine les reçût sur son Trône, portant des habits extrêmement riches, & ayant toutes les Dames autour d'elle, toutes couvertes de pierreries. Quand ils quitterent Londres, elle fit de riches presens non seulement à ces Ambassadeurs, mais même à leurs Officiers.

HISTOIRE D'ELIZABETH REINE D'ANGLETERRE.

SECONDE PARTIE.

LIVRE CINQUIE'ME ET DERNIER.

Contenant plusieurs particularitez, sur tout de la Conspiration du Comte d'Essex, & de sa condamnation à mort, de la maladie & de la mort de la Reine, de ce que l'on a dit à sa loüange, & du blâme qu'on lui a donné.

LA Reine déja parvenuë à l'âge de soixante-six ans, ne pensoit plus au monde, dont elle étoit lasse; & son esprit accablé des fatigues d'un si long Régne n'avoit plus aucune force, & baissoit même considérable- 1601 Elle vieillit dans ce faste.

1601. rablement. Ce qui en est une preuve certaine, c'est qu'elle remettoit presque toutes les affaires du Royaume à ses Ministres. Elle ne pouvoit pourtant se défaire de la vanité ordinaire à son sexe. Elle s'habilloit pompeusement comme si elle avoit été jeune; ce qui ne plaisoit pas à tout le monde, & faisoit souvent dire aux gens *qu'il en étoit d'elle comme des Paons, desquels la chair devient dure dans la vieillesse pendant que ses plumes devenoient plus belles.* Les Ambassadeurs écrivant à leurs Maîtres ce qui se passoit à la Cour d'Angleterre, leur disoient, *que l'esprit de la Reine commençoit à s'affoiblir, mais que la force de son corps devenoit plus grande, qu'aussi en avoit-elle besoin pour soûtenir le poids des habits qu'elle portoit.* D'autres l'offensoient par de cruelles satires, disant qu'ayant vécu en Comédienne, elle vouloit aussi mourir Comédienne. D'autres disoient que la Reine le faisoit par de bonnes raisons, craignant de tomber dans le mépris si elle donnoit dans la modestie, parce que la beauté des habits soûtient la majesté des personnes âgées, & sur tout des Reines; au lieu que la modestie les avilit. Pour moi j'approuve fort la modestie dans les personnes particulieres, mais je croi aussi qu'il doit être permis à une Reine de porter de plus grands ornemens jusqu'au tom-

tombeau, parce que la magnificence des habits ne regarde pas la perſonne, mais la majeſté du Royaume qui doit être entretenuë toûjours en un même état. 1607.

En cette même année Jean-André Doria Prince de Melfi, Amiral d'Eſpagne, fit une entrepriſe contre la Ville d'Alger, ſur un avis qu'il avoit reçû, que tous les Janiſſaires qui étoient dans la Forteresſe de cette Place en étoient ſortis pour aller en courſe dans les Païs circonvoiſins. Il partit pour cette entrepriſe de Meſſine avec ſon Armée Navale pour l'Iſle de Majorque, où il rendit publique l'entrepriſe qu'il alloit faire ſur Alger, & delà il fit voile vers l'Affrique; quand il fut à la vûë des côtes du Païs, il fit débarquer trois cens de ſes meilleurs Soldats, auſquels il ordonna de faire ſauter les Portes du Mole d'Alger avec deux petards. Mais il s'y rencontra trois Vaiſſeaux Anglois qui défendirent l'entrée du Mole, & contre leſquels il ſe fallut battre. Le combat dura plus de huit heures, & les Anglois furent d'un grand ſecours à la Place. Pendant le combat il s'éleva une des plus grandes tempêtes que l'on ait jamais vû, ainſi Doria fut obligé de renoncer à l'entrepriſe, & de s'en retourner à l'Iſle de Majorque, aprés avoir perdu beaucoup de gens, & couru un grand péril. Entrepriſe d'Alger.

Le

Mor. Le mauvais succés de cette entrepriſe donna tant de chagrin à ce Prince, qu'il alla en Eſpagne remettre au Roy ſon Etendart d'Amiral. Les Algeriens ayant vû que les Anglois avoient ſauvé leur Ville, régalerent les Officiers de ces Vaiſſeaux, & envoyerent à la Reine Elizabeth deux de leurs Citoyens ou Ambaſſadeurs, pour la remercier des ſervices que les Anglois leur avoient rendu en cette occaſion; confirmerent en même tems le Traité pour la liberté du commerce, & promirent d'accorder de nouveaux Privileges aux Marchands Anglois qui réſidoient dans leur Ville.

Guerre de Savoye. Certains nouvelliſtes qui vouloient rafiner ſur la politique, firent deſſein en ce tems-là de jetter des ſoupçons dans l'eſprit de la Reine Elizabeth; voici quels furent les moyens dont ils ſe ſervirent. Henri IV. avoit fait demander au Duc Charles-Emanüel de Savoye, le Marquiſat de Saluſſes qu'il avoit démembré de la France pendant les Guerres. Mais voyant que le Duc ne le vouloit pas faire, & ſur ce refus Henri IV. alla en perſonne attaquer la Savoye. En peu de jours il ſe rendit maître de la Duché, & prit Montmeillan que l'on avoit crû juſques-là imprenable. Il eſt vrai que le Duc de Guiſe étant allé aſſieger Nice qui étoit une Place imprenable, aprés

aprés l'avoir attaquée par Mer & par Terre avec six mille hommes de bonnes Troupes, il fut obligé de lever le Siége, & de se retirer aprés y avoir perdu son canon, ses petards, ses échelles, & beaucoup de monde. Le Pape Clement VIII. craignant que le feu de cette Guerre n'allât jusqu'en Italie, envoya le Cardinal Aldebrandin son neveu en qualité de Légat *à Latere* au Roy Henri IV. pour lui déclarer qu'il envoyeroit toutes ses forces en Piémont contre lui, s'il ne faisoit la Paix. 1601

Ce Légat trouva le Roy en Savoye, & quoiqu'il rencontrât d'insurmontables obstacles à faire cette Paix, cependant l'autorité du Pape prévalant dans l'esprit de ce Prince, & le Légat ayant négocié cette affaire avec beaucoup d'habileté, elle fut bien-tôt concluë. Par ce Traité, le Marquisat de Saluſſes fut rendu au Duc de Savoye avec tout ce que le Roy avoit pris sur lui, & la Bresse demeura à Henri IV. en contr'échange du Marquisat de Saluſſes. On fit donc entendre à la Reine Elizabeth que la Paix étoit faite entre Henri IV. & le Duc de Savoye, & que le Légat n'étoit venu trouver le Roy, que pour faire une Ligue contre l'Angleterre pour l'affermissement de la Religion Catholique, entre le Pape, le Roy d'Espagne, le Roy de France, & autres Princes Catho- La Paix

1601. Catholiques. Deux choſes fortifierent la Reine dans ces ſoupçons, l'une qu'Henri IV. partant, que la Savoye pria l'Ambaſſadeur d'Angleterre de ne le point accompagner dans cette expédition, l'autre qu'il voulut que l'Ambaſſadeur d'Eſpagne le ſuivit, & le Légat auſſi ; de ſorte qu'elle crût que l'abouchement du Légat avec Henri IV. n'avoit été fait que pour dreſſer le projet d'un Traité de Ligue contre l'Angleterre.

Le Duc de Lerme veut faire la Paix.

Mais les Eſpagnols ſouhaitoient tant la Paix, qu'ils ne penſoient du tout point à faire la guerre. Philippes III. leur Roy n'avoit ni aſſez de force d'eſprit, ni aſſez d'experience pour ſoûtenir le poids du Gouvernement de tant de Royaumes ; de ſorte qu'il fut obligé d'en remettre la conduite au Marquis de Déna Céſar Borgia ſon Favori, de la maiſon de Borgia, & d'Alexandre IV. qu'il fit Prince de Squillaci. Quand cet homme qui avoit été Majordome fut devenu Prince, s'aquit tant de pouvoir ſur l'eſprit du Roy, qu'il le fit Duc de Lerme, Chevalier de la Toiſon d'Or, & ſon premier Miniſtre & Favori. Le Duc ne fut pas plûtôt entré dans ce Miniſtere, qu'il reconnut que la Monarchie d'Eſpagne s'étoit affoiblie & épuiſée par les guerres que Philippes II. avoit entrepriſes en Flandres contre la France & contre l'An-

l'Angleterre, & qu'il jugea qu'il falloit 1601.
necessairement faire la Paix avec la Reine Elizabeth si on vouloit réduire la Flandres. Il croyoit au reste qu'il étoit facile de la faire, parce que la Reine qui étoit déja vieille & accablée des fatigues d'un si long Régne, donneroit facilement les mains à une Paix (en quoi il ne se trompoit peut-être pas,) mais les moyens dont on se servit pour négocier cette Paix au lieu de réüssir, furent préjudiciables à leur Nation.

On se sert de mauvais moyens.

Le Duc écrivit à l'Ambassadeur d'Espagne qui étoit à Paris, & lui donna ordre d'employer adroitement des personnes désintéressées, mais qui fussent dans les bonnes graces d'Henri IV. & de faire ensorte qu'ils lui representassent comme si cela venoit d'eux-mêmes, qu'il lui reviendroit beaucoup de gloire, si se rendant Médiateur de la Paix entre l'Espagne & l'Angleterre, il la pouvoit faire. En effet, plusieurs personnes de la Cour lui en parlerent, & entr'autres le Duc de Guise, auquel le Roy répondit, *ce peu de gloire feroit un grand préjudice à mes interêts & à mes desseins.* L'Ambassadeur d'Espagne en parla lui-même au Roy, & l'assûra que si Sa Majesté pouvoit faire condécendre la Reine d'Angleterre à des conditions raisonnables, il se faisoit fort d'y faire consentir le Roy son

Roi son Maître ; & qu'avec cela il auroit la gloire d'avoir donné la Paix à toute l'Europe : mais Henri IV. ne pensoit à rien moins qu'à cela. Cependant, comme c'est assez la coûtume des Rois d'être les Médiateurs & les Arbitres de la Paix, il offrit de travailler à celle ci ; mais il n'avoit pourtant d'autre intention que de faire comme ces Bergers, qui nourrissent le jour des chiens dans la Bergerie, & puis la nuit laissent manger leurs brebis aux loups. Il est vrai que ce Prince témoignoit exterieurement souhaiter cette Paix, mais il trahissoit sa pensée ; car il ne travailloit qu'à trouver des moyens de faire rompre par quelqu'autre ce qu'il témoignoit vouloir conclure lui-même. De plus, le Duc de Lerme écrivit, ou fit écrire le Roy son Maître à l'Archiducheſſe Isabelle-Claire-Eugenie, & à l'Archiduc Albert son époux, qui avoit eu pour la Dot de l'Archiducheſſe la Souveraineté des Païs-Bas ; que s'ils voyoient quelque jour à faire la Paix avec l'Angleterre, qu'ils n'en perdissent pas l'occasion, & de lui aller même au devant. L'Archiduc & son épouse qui ne faisoient qu'entrer en possession de ces Païs, ne demandoient pas mieux que de faire la Paix : mais comme ils étoient plus voisins de l'Angleterre, ils voyoient aussi de plus prés les difficultez insurmontables qu'on y trou-

trouveroit, parce que quoique la Reine Elizabeth ne fut presque d'aucun secours à la Hollande, la seule qualité d'ennemie de l'Espagne qu'elle portoit, suffisoit pour entretenir la Guerre dans les Païs-Bas. Ainsi l'avis de l'Archiduc étoit, qu'avant que de faire une bonne Paix avec l'Angleterre, il falloit faire une bonne Guerre contre les Hollandois; de sorte, que loin de travailler à faire la Paix, il pressoit extrêmement la Cour d'Espagne de lui envoyer un puissant secours. 1601

Conspiration du Comte d'Essex.

Cependant on faisoit contre la Reine Elizabeth une conspiration d'autant plus dangereuse, qu'elle étoit tramée par ceux qui étoient le plus avant dans ses bonnes graces: mais la bonne fortune de cette Heroïne qui la suivoit par tout, lui donna encore moyen de découvrir de bonne heure la conjuration, & d'y remedier en faisant châtier les coupables.

Il cabale.

J'ai dit ci-dessus, que le Comte d'Essex qui avoit été envoyé en Irlande en qualité de Lieutenant Général pour y commander l'Armée, s'en étoit retourné à Londres aprés quelques avantages qu'il avoit remportez sur les Ennemis, & qu'il avoit fait répandre le bruit qu'il n'y venoit que pour lever de nouvelles Troupes, & de plus grandes forces, pour s'en retourner ensuite en ce Païs là; & la Reine avoit

1601. en effet donné tous les ordres nécessaires pour cela. Cependant ce Général differoit de jour en jour son voyage, & ne laissoit pas d'envoyer des munitions de guerre en Irlande, & de cabaler des amis à Londres, quoique la grande faveur où il étoit élevé lui eût fait beaucoup d'envieux.

Comme elle commença. Aprés quoi il s'en retourna en Irlande. Il n'y fut pas plûtôt, qu'au lieu d'attaquer les ennemis, il commença à entrer secretement en conference avec le Comte de Tiron Chef des Mécontens, sans en rien communiquer au Conseil de guerre que la Reine lui avoit donné. Ceux qui étoient jaloux de sa fortune, & qui n'étoient pas fâchez de le perdre, ne manquerent pas de prendre l'occasion au poil, & de faire sçavoir à la Reine le commerce que le Comte avoit avec le Chef des Mécontens; car il n'avoit pas pû mener cette affaire si secrettement, que plusieurs personnes n'en eussent connoissance. La Reine qui sçavoit que la bonne politique veut qu'on croye plûtôt les soupçons dans des occasions semblables, que de les négliger, augurant mal d'ailleurs de ce que le Comte ne lui avoit jamais communiqué le commerce qu'il avoit avec l'Ennemi, commença à perdre toute amitié pour lui, & de lui témoigner même ouvertement qu'elle étoit mal satisfaite de lui, en le

privant de sa faveur, lui ôtant peu à peu 1601.
son autorité, & ne lui écrivant plus avec
les témoignages d'affection qu'elle lui don-
noit auparavant.

Le Comte s'étant apperçû que la Reine Il aspire au Trône.
commençoit à soupçonner sa conduite, au
lieu de se justifier ou de s'humilier auprés
d'elle, leva le masque, fit éclater le dessein
que son ambition lui avoit fait concevoir,
& résolut de mourir ou de vaincre dans
cette entreprise, de perdre la vie, ou de
gagner une Couronne, & ne cacha plus
le commerce qu'il avoit avec le Chef des
Rebelles. La Reine voulant remédier
à ce mal, sans lui donner le tems de de-
venir plus grand, envoya des Commis-
saires en Irlande avec ordre de se saisir
de la personne du Comte. Quand ils fu-
rent arrivez, ils firent semblant de lui ren-
dre visite, & d'être venus de la part de la
Reine, pour régler quelques affaires qui
regardoient le Gouvernement Ecclésiasti-
que. Mais le Comte, soit qu'il eût été a-
verti du dessein & de l'ordre qu'avoient les
Commissaires, ou qu'il se doutât qu'ils
n'étoient venus que pour quelqu'affaire
importante, trouva à propos de s'assûrer
de ces gens-là; & au lieu de se laisser ar-
rêter, il les fit mettre dans une chambre de
sa maison, commit des gens pour les gar-
der, & s'en alla à Londres accompagné de

1601. trois cens de ses meilleurs amis, espérant qu'il seroit encore suivi d'un grand nombre de gens qu'il croyoit être de son parti.

Il est caressé de plusieurs. Plusieurs des moins sages, mais des plus affectionnez à ses interêts, lui furent témoigner qu'ils étoient prêts à les servir dans son entreprise; mais les plus prudens, & peut-être ses meilleurs amis l'exhorterent au contraire, *de bien penser au succez que pouvoit avoir son entreprise. Qu'il devoit se souvenir des graces qu'il avoit reçû de la Reine. Que les aplaudissemens que quelques-uns lui donnoient, n'étoient qu'un feu de paille; & qu'entre tous les conseils qu'on lui donnoit, il devoit suivre celui de choisir tout autre lieu que l'Angleterre pour se justifier devant la Reine.* Mais l'ambition l'avoit trop aveuglé pour qu'il suivît ce sentiment sage. Il poursuivit opiniâtrement son dessein, & ne travailloit qu'à se faire des partisans, sans penser à paroître à la Cour, ni à presenter ses respects à la Reine sa bien-faictrice.

Modération de la Reine. Sa Majesté se donna patience pendant quelques jours, esperant que le tems feroit revenir le Comte à lui-même, & lui feroit reconnoître sa faute; mais voyant qu'il poursuivoit toûjours son dessein téméraire, sans s'apercevoir qui le conduisoit à sa ruine, elle déclara publiquement,

que

que le Comte faisoit une conspiration contre elle, contre l'Etat, & contre la Religion. On n'eut pas plûtôt apris cette déclaration de la Reine, que le Comte fut abandonné de ses meilleurs amis, & qu'il ne trouva pas de meilleur moyen, que de s'embarquer en toute diligence sur la Tamise, pour s'en retourner en Irlande, croyant de se tirer d'affaires par le moyen des Commissaires qu'il avoit fait arrêter : mais il y fut trompé, car un des complices de la conspiration avoit déja mis en liberté ces Commissaires, afin d'obtenir sa grace. 1600

A peine fut il arrivé en Irlande, qu'il se vit assiegé de toutes parts par des ordres que la Reine avoit envoyez en cette Isle avant que le Comte y arrivât ; cependant se confiant en un grand nombre d'amis qu'il croyoit avoir, & sur des secours considerables qu'il croyoit recevoir bien tôt, il se défendit vigoureusement. Mais voyant que ceux qui le tenoient assiegé dans sa maison, l'alloient faire sauter en l'air avec des poudres, & ne voulant pas faire périr sa femme & ses enfans si miserablement, il se rendit, & fut bien tôt aprés conduit à Londres par ordre la Reine. Le Comte est arrêté.

Dés qu'on l'eut conduit à la Tour, la Reine ordonna que son procez lui fût fait incessamment, & selon les coûtumes du On le mene à Londres.

1601. Royaume par plus de trente Pairs. Les Chefs d'accusation étoient ceux-ci. *Qu'il avoit voulu se rendre maître de la Tour de Londres. Que pour en venir à bout plus facilement, il avoit mis en prison les Commissaires de la Reine. Qu'il avoit couru de tous côtez dans Londres pour faire soulever les Habitans. Qu'il avoit empêché la publication du Placard qu'on avoit fait contre lui. Qu'il avoit forcé un Sherif à faire prendre les Armes au Peuple. Et finalement,* Ses Juges. *que contre les ordres de la Reine, il avoit fait violence à ses Commissaires.*

Sur ces accusations on ordonna qu'il viendroit répondre devant les Juges dans la Sale de Westminster, en presence de tout le monde selon les Loix du Païs. Le Comte comparut superbement habillé, avec un visage serain, qui marquoit la fermeté de son courage, & sans être du tout étonné. On croit qu'il ne témoignoit tant d'assurance que sur la confiance qu'il avoit, que la Reine ne permettroit jamais qu'on le fit mourir. Avant que d'être interrogé, il demanda s'il ne lui étoit point permis de récuser certains Juges qui lui étoient suspects & ennemis. Mais les Loix d'Angleterre qui permettent aux coupables de crimes ordinaires de recuser quelques-uns de leurs Juges, ne le permettent pas à l'égard des Pairs du Royaume, parce que les

les Loix présupposent que des gens de cette qualité ne sont pas capables de condamner personne par passion ou par un motif de vengeance ; de sorte qu'on lui répondit qu'on ne pouvoit lui accorder sa demande, dequoi le Comte témoigna du ressentiment, mais avec modération. 1601

On arrêta en même tems le Comte de Southampton accusé du même crime, qui fut mené à la Tour, & conduit au même Tribunal, pour y être jugé avec le Comte d'Essex, & par les mêmes Juges. Celui-ci se défendit bien, & allégua de bonnes raisons, mais qui ne furent pas assez fortes pour l'innocenter devant les Juges. Le Comte d'Essex fit tout ce qu'il pût pour disculper les autres complices, & rejetter toute la faute sur lui seul, protestant sur tout de l'innocence du Comte de Southampton. Mais tout cela ne lui servit de rien, car ils furent tous deux condamnez à la mort. La Sentence du Comte d'Essex portoit qu'il seroit écartelé, & que son corps seroit mis en quatre differens endroits de la Ville. Aprés qu'on leur eut prononcé la Sentence, le Comte d'Essex se mit à soûrire, & à dire aux Juges sans témoigner aucune émotion, *qu'ils avoient bien fait de le condamner à être écartelé, parce que si les parties de son corps n'étoient séparées, il au-* Il est condamné à mort.

mort, *roit pû faire beaucoup de mal à l'Angleterre.*

On differe l'exécution. La Sentence ayant été prononcée aux deux Comtes, on les reconduisit à la Tour; mais la Sentence de mort du Comte de Southampton, fut changée en une peine pécuniaire, sur ce que le Comte d'Essex, avoit dit à sa décharge. Plusieurs autres complices obtinrent aussi grace de la Reine. On retint encore huit jours dans la Tour le Comte d'Essex, aprés qu'on lui eût prononcé sa Sentence. Sur cela tout le monde croyoit que la Reine lui vouloit faire grace, & c'étoit aussi son intention; car elle ne faisoit differer son supplice, que pour lui donner le tems de lui demander sa grace ou par une Lettre, ou par une Requête. Tous les amis du Comte le pressoient tous les jours de le faire, mais il ne le voulut jamais, disant qu'il *aimoit mieux mourir que de demander sa grace, & qu'il n'y avoit rien de plus honteux à un Gentilhomme, que de vivre d'une vie qu'on avoit obtenuë par grace.*

Son éloge. Telle fut la fin du Comte d'Essex, que la fortune avoit élevé au plus haut degré de faveur où un homme puisse monter; car hors d'être marié avec le Reine, il ne pouvoit pas avoir plus d'autorité en Angleterre qu'elle lui en avoit donné. Mais la même fortune l'aveugla ensuite

si

si fort, qu'il ne vit pas les malheurs où se précipitent d'ordinaire ceux qui se veulent élever au dessus de leur condition. Ce qui le trompa le plus, fut la faveur du Peuple sur laquelle il comptoit beaucoup, s'imaginant que toute l'Angleterre suivroit son parti, comme il étoit effectivement beaucoup aimé de la Nation. La Reine s'étoit laissée enchanter de sa bonne mine & de ses bonnes qualitez; mais ce qu'a dit Sénéque se trouva vrai en lui, *qu'il n'y a point de grand esprit qui n'ait un grain de folie.* On a dit de ce Comte que jamais il n'avoit été ingrat envers personne, mais il fut accusé de mourir dans la derniere ingratitude envers la Reine sa grande bienfaictrice: au reste, il ne laissa qu'un fils, une fille & un bâtard. 1601.

Députez des Etats.

Les Etats de Hollande crurent qu'ils devoient féliciter la Reine, de ce que Dieu lui avoit fait la grace de dissiper une conspiration qui étoit capable de ruïner l'Angleterre, & de faire un grand préjudice aux Païs-Bas; ainsi ils lui envoyerent quatre Députez, qui furent fort bien reçûs & trés-agréables à la Reine. Aprés avoir écouté leurs discours, & les avoir fort honnêtement remerciez, elle leur dit, *qu'elle les prioit de dire à leurs Maîtres ses bons amis, qu'elle s'étoit délivrée de la conspiration en faisant mourir un de ses sujets,*

1601. *mais qu'il falloit tirer l'épée ensemble, pour se délivrer de l'ennemi commun.*

Mariage d'Henri IV.

Aprés que le Cardinal de Médicis eut accompli les ordres de sa Légation; c'est-à-dire, aprés avoir fait la Paix entre l'Espagne & la France, il se mit à négocier le mariage de la Princesse de Médicis sa niéce avec le Roy Henri IV. à quoi il réüssit comme il le souhaitoit. Quand on eut convenu des conditions, on la conduisit en France avec beaucoup de pompe & de magnificence. Elle étoit accompagnée de la grande Duchesse sa tante, de la Duchesse de Mantouë, & de toute la fleur de la Noblesse de France & d'Italie. Elle reçût des honneurs extraordinaires à Marseille quand elle y entra, & à mesure qu'elle approchoit de Lion, la pompe avec laquelle on la recevoit par tout, augmenta toûjours. Henri IV. alla au devant d'elle jusqu'à Lion, où il l'épousa, & d'où ils partirent peu de tems aprés pour Paris, & on envoya d'abord des Ambassadeurs à toutes les Cours étrangeres selon la coûtume, pour leur faire sçavoir la conclusion du Mariage du Roy.

On communique à la Reine le mariage du Roi, & l'accou-

On choisit pour Ambassadeur d'Angleterre du Harley premier Président du Parlement de Paris; mais avant que ce Magistrat eut préparé son équipage, la Reine devint grosse peu de tems aprés son Mariage,

ge, & l'Ambassadeur tomba malade; de sorte qu'il fut obligé de differer son voyage, & qu'il ne pût partir de Paris qu'aprés que la Reine eût accouché. On le reçût à Londres avec tous les honneurs accoûtumez, & il communiqua à la Reine le mariage du Roy, & les couches de la Reine en même tems : ce qui fut trouvé plaisant à la Cour, & fit dire à plusieurs en raillant, *que le Roy de France avoit épousé une femme grosse qui avoit accouché le propre jour de son mariage.* La Reine avoit témoigné dans quelques entretiens particuliers sur le sujet de l'affection qu'elle avoit pour Henri IV. qu'elle prenoit beaucoup de confiance en son Ambassadeur. En effet, lorsque ce Ministre lui proposa de la part de son Maître de confirmer une bonne alliance, & d'entretenir une amitié inviolable ensemble, elle lui répondit avec beaucoup d'honnêteté : *Il m'auroit été bien plus agréable d'avoir le Roy vôtre Maître pour Epoux & pour voisin, que de l'avoir seulement pour ami. Mais l'âge ni le tems ne m'ayant pas permis de l'avoir pour Epoux, je serai ravie de l'avoir au moins pour ami.* Parlant une autrefois avec lui sur le même sujet, elle lui dit, *Monsieur l'Ambassadeur, j'ai été recherchée en mariage par beaucoup de Princes, sans que j'aye jamais eu envie d'en épouser aucun,*

1601. chement de la Reine.

1601. *lorsque mon âge & l'état de mes affaires me le permettoient; & aujourd'hui que la nature, l'âge, ni les Loix ne le peuvent plus souffrir, l'envie de me marier m'a prise. Mais je vous assure que si lorsque j'étois jeune le Roy eût été à marier, j'aurois rejetté tous ceux qui me demandoient en mariage, & demandé vôtre Maître, quand même il ne m'auroit pas recherchée.* L'Ambassadeur se ménageoit beaucoup dans les réponses qu'il donnoit à la Reine; mais il lui répondit une fois avec beaucoup de grace, *que tout cela avoit tourné à l'avantage du Roy son Maître, puisqu'au lieu d'une Reine, il en avoit gagné deux, l'une en Angleterre par l'affection que la Reine avoit pour lui, & l'autre à Paris en qualité d'épouse.* La Reine Elizabeth disoit encore un jour dans un entretien familier sur le sujet du mariage d'Henri IV. *qu'elle envioit le bonheur de Marie de Médicis, d'avoir épousé un Prince qu'elle auroit bien voulu avoir pour mari s'il eût été Roy de France, & qu'elle fut de l'âge où étoit alors Marie de Médicis.* J'ai pris ces particularitez d'un Manuscrit que m'avoit donné Milord d'Anglesey. Mais je ne sçai que dire de ces discours d'Elizabeth, car il lui auroit été aisé d'épouser Henri IV. avant qu'il épousât la Reine Marguerite en 1572. & auparavant même,

si elle eût fait connoître ses intentions. Mais quelle politique? Elle ne voulut point se marier avec Henri tandis qu'elle fut en état de le faire, & lorsqu'il ne fut plus tems, elle témoigna l'avoir beaucoup souhaité. Mais c'est qu'elle auroit voulu qu'il eût été Roy de France pour l'épouser, ce qui ne se pouvoit pas alors. (1600)

Voyage de Calais d'Henri IV. soupçonné.

Pendant qu'Henri IV. joüissoit du plaisir de son mariage, & que tout le Royaume en faisoit des fêtes & des réjoüissances générales, aussi bien que de la naissance du Dauphin, il arriva des conjonctures qui vinrent troubler la joye de ce Prince, & qui lui donnerent beaucoup de chagrin; parce qu'il étoit d'un naturel facile à prendre des soupçons sur les affaires d'Etat, & que le moindre bruit qui couroit parmi le Peuple étoit capable de troubler sa tranquillité. On lui donna avis, que quelques Souverains jaloux de sa valeur & de sa fortune, tramoient quelque soulevement dans son Royaume, & que déja les Peuples murmuroient en certains endroits. Il ne sçavoit pourtant si c'étoit quelques Mécontens cachez de son Royaume, qui sollicitoient les Etrangers à entrer dans leur parti, en leur promettant de grands avantages, ou si cela venoit des Souverains voisins de ses Etats, qui travailloient à affoiblir par des

1601 des Guerres Civiles un Prince, dont ils craignoient les forces & la valeur. Quoiqu'il en soit, Henri qui n'avoit pas accoûtumé de s'endormir quand il s'agissoit de son interêt, donna ordre de visiter toutes les Places Frontieres de son Royaume, & sur tout les Maritimes, & de voir si elles étoient pourvûës de toutes les munitions nécessaires; & comme les deux plus importantes du Royaume étoient Marseille & Calais, celle-là sur la Méditerranée, & celle-ci sur l'Ocean, & qu'elles sont regardées comme deux clefs du Royaume par Mer, il donna les ordres nécessaires à ceux qui devoient visiter Marseille, & résolut de visiter lui-même Calais.

Jalousie de l'Archiduc.

Mais ce voyage d'Henri IV. donna plus de jalousie & de crainte à tous les Princes voisins, qu'il n'en avoit eu d'eux, soupçonnant tous qu'il étoit déja las de la Paix, & qu'il alloit commencer la Guerre. En ce tems-là, l'Archiduc se trouvoit extrêmement engagé avec toutes ses forces au Siége d'Ostende, dont il avoit donné le Commandement au Marquis de Spinola, & qui servit beaucoup à faire connoître l'habileté de ce Général dans la discipline militaire; de sorte que l'Archiduc voyant qu'Henri s'acheminoit vers Calais, & que la Reine Elizabeth envoyoit un puissant secours au Prince

ce d'Orange pour faire lever ce Siége, il crut qu'il avoit quelque dessein plus important que de visiter cette Place : & sur ces soupçons, il envoya en toute diligence le Comte de Sora à ce Prince, pour le prier de ne pas donner du secours aux rebelles de Flandres, dont le soulevement ne pouvoit être que de trés-mauvais exemple à tous les Peuples voisins ; & que quant aux affaires qu'il pouvoit avoir avec le Roy d'Espagne, il avoit écrit déja au Roy Catholique, afin de le porter à lui donner toute la satisfaction possible. Qu'ainsi il esperoit de la générosité de Sa Majesté, qu'il suivroit plûtôt le parti de la justice & de la raison, que la passion des gens, qui pour leurs interêts particuliers, ne font que jetter de l'huile au feu, & mettre la division entre les Princes. 1601

Le Comte de Sora trouva le Roy à deux journées de Calais, qui lui fit beaucoup de caresses & beaucoup d'honneur ; & aprés l'avoir régalé, il le fit accompagner à Bruxelles par le Duc d'Aiguillon, qui avoit ordre de visiter l'Archiduc de sa part, de lui porter sa réponse, & de le guerir de ses apprehensions. Henri fit en cela beaucoup d'honneur à l'Archiduc, de lui envoyer pour Ambassadeur un Duc, au lieu que l'Archiduc ne lui avoit envoyé qu'un simple

On le guerit de sa crainte.

1601. ple Comte. Le Duc d'Aiguillon fit sa réponse dans une Audience solemnelle, & dit en presence de toute la Cour, *que le Roy son Maître avoit trop en horreur l'injustice, pour vouloir se venger d'une injure particuliere aux dépens des interêts publics. Qu'il croyoit bien que son Alteſſe Royale n'avoit aucune part à ce qui étoit arrivé à son Ambaſſadeur à Madrid, & qu'ainſi ce ſeroit punir un innocent pour un coupable, s'il s'en prenoit à lui qui ne lui avoit donné aucun ſujet de plainte, à moins que son Alteſſe Royale ne voulût approuver l'injure qu'on avoit faite à son Ambaſſadeur; qu'au reſte il l'aſſuroit, que ſi le Roy vouloit faire faire à ſon Miniſtre une réparation convenable & proportionnée à l'injure qu'on lui avoit faite, il ne violeroit jamais le Traité de Paix qu'il avoit fait avec lui. Il ne ſera pas inutile de donner ici quelqu'éclairciſſement de cette affaire.*

Succez de l'Ambaſſade à Madrid.

Depuis la concluſion de la Paix, Henri avoit envoyé pour Ambaſſadeur ordinaire à la Cour d'Eſpagne Antoine de Silly Seigneur de Rochepot. Il arriva quelque tems aprés, que le neveu de ce Miniſtre étant allé ſe baigner dans la Riviere avec quelques autres Gentilshommes François, ils ne ſe contenterent pas de ſe baigner avec modeſtie, mais ils ſe montrerent nuds,

&

& dans des postures indécentes sur le bord de la Riviere. Quelques Espagnols qui passoient par là, scandalisez de l'action de ces François si contraire aux mœurs & aux coûtumes de leur Nation, crierent aprés eux, & leur firent les cornes, ce qui est une grande injure en Espagne, & voyant que les François se mocquoient d'eux, & leur disoient même des injures, ils prirent leurs habits, & les jetterent dans la Riviere. Les François coururent à eux l'épée à la main tous nuds, les Espagnols voyant venir des gens à leur secours, se mirent en défense; & on en vint à un combat, où les François tuërent deux Espagnols, & en blesserent quatre, dont il en mourut un trois jours aprés. Le neveu de l'Ambassadeur, & ceux qui étoient avec lui, s'enfuirent en chemise, & eurent le bonheur & le tems d'attraper la maison de son oncle sans autre mal, sinon que l'un d'eux avoit reçû une legere blessure. Le Peuple ayant vû le sang des Espagnols répandu, se souleva, prit les Armes, & courut à l'Hôtel de l'Ambassadeur, pour enlever ces François qu'ils vouloient sacrifier à leur fureur. Mais l'Alquade ou le Lieutenant de la Justice, survint avec ses Sbirres. Il fut obligé pour arrêter ce desordre & la fureur du Peuple, de forcer la maison de l'Ambas- 1603

sadeur

1601. sadeur, de prendre le neveu de ce Ministre, & de le conduire en prison avec les autres François qui avoient été à ce combat, violant ainsi le Droit des Gens, par lequel ces sortes de Maisons doivent être sacrées, sous prétexte de contenter le Peuple, & afin qu'il n'arrivât de plus grands malheurs. Le Roy Catholique, ou plûtôt son Favori le Duc de Lerme, envoya d'abord l'Alquade à l'Ambassadeur de France pour lui faire excuse de ce qu'il avoit entrepris dans sa maison; mais il ne voulut pas le recevoir, & lui fit dire qu'il falloit mettre les prisonniers en liberté avant que de parler de la réparation qu'on lui feroit: mais quelqu'instance que l'Ambassadeur fit pour obtenir leur liberté, il ne le pût jamais obtenir, ni avoir d'autre réponse que celle-ci. *Que si on les élargissoit, le Peuple feroit une sédition, & qu'il falloit le satisfaire, en faisant souffrir quelques mois de prison aux François, & que c'étoit bien la moindre peine qu'on pouvoit infliger à des gens qui étoient coupables de meurtre.*

Ambassadeurs d'Elizabeth en France.

Henri ayant apris par un Courier exprés de l'Ambassadeur ce qui étoit arrivé, lui en envoya incessamment un autre, par lequel il lui ordonnoit de s'en revenir à Paris en poste, sans demander aucune Audience de Congé à la Cour; il fit publier en même

même tems un Edit, par lequel il défendoit 1601
à ses sujets d'avoir aucun commerce avec les Espagnols, ni avec aucun Païs appartenant au Roy d'Espagne. La Reine Elizabeth se sentant accablée des incommoditez de la vieillesse, & voyant bien qu'elle n'avoit pas long-tems à vivre, avoit beaucoup de chagrin de laisser son Royaume engagé daus une fâcheuse guerre avec l'Espagne. Elle auroit bien souhaité d'attirer quelqu'autre Puissance dans son parti contre cette Nation, d'autant plus qu'elle voyoit Ostende assiegé, & que l'Archiduc faisoit des progrez en Flandres. La Reine avoit alors nommé un Ambassadeur pour aller feliciter le Roy de France de son mariage, le Comte d'Egmond qui ne pût être si-tôt prêt à partir, parce qu'il devoit faire un équipage magnifique pour faire honneur à une Ambassade extraordinaire, & telle que celle-là. Mais la Reine ayant eu la nouvelle de ce qui étoit arrivé à l'Ambassadeur de France à Madrid, ordonna au Comte de partir incessamment pour Paris, & de se servir de la conjoncture presente du différent qui étoit entre les deux Rois, au sujet de l'Ambassadeur de France, & de tâcher d'allumer le feu de la discorde entre ces deux Princes, lui donnant pouvoir de conclure une Ligue offensive & défensive entre les

1601. les deux Nations contre l'Espagne ; & de commencer au plûtôt les actes d'hostilité, en envoyant un puissant secours en Flandres pour faire lever à l'Archiduc le Siege d'Ostende. Le Comte parut à Paris avec tant de pompe, que l'on disoit n'avoir jamais vû tant de magnificence en un Ambassadeur ; aussi outre qu'il étoit fort riche, & qu'il n'épargnoit rien pour faire honneur à son Ambassade, la Reine lui avoit accordé cent écus par jour pour sa dépense. La magnificence de cette Ambassade fut cause que le Roy de France differa d'envoyer un Ambassadeur à la Reine, afin d'avoir du tems pour voir sur qui il devoit jetter les yeux pour choisir un Ambassadeur, qui parut à Londres de même que le Comte d'Egmond avoit paru à Paris.

Juste sujet de crainte.

La pompe de cette Ambassade, & l'état où se trouvoit alors la Reine privée de son principal Ministre, de son Favori & du plus grand Seigneur de son Royaume, firent croire à toute l'Europe, que cette Ambassade n'avoit pas été faite pour aller simplement complimenter le Roy de France sur son mariage, & qu'il y avoit quelque dessein caché là-dessous. Ces soupçons se fortifierent encore, quand on aprit que la Reine avoit pressé le départ de son Ambassadeur, dés qu'elle eut apris ce qui étoit arrivé à l'Ambassadeur de France à Madrid.

drid. Le Comte d'Egmond fit tout ce qu'il pût, aussi bien que l'Ambassadeur des Etats, & du Prince d'Orange qui étoit à Paris pour le même sujet, pour allumer le feu entre les deux Rois, animer le Roy Henri à témoigner le ressentiment qu'il devoit avoir de l'affront qu'on avoit fait à son Ministre. L'Envoyé de l'Archiduc à la Cour de France, ne manqua pas de donner avis de tout cela à son Maître qui en conçût de justes soupçons. Car enfin l'Archiduc n'avoit pas seulement sujet de prendre des soupçons, mais de craindre beaucoup, quand il aprit que le Roy de France alloit à Calais. Premierement, il étoit trés-bien informé que la Reine Elizabeth faisoit extrêmement presser le Roy de France, de se servir de l'occasion de l'affaire de Madrid pour rompre avec l'Espagne, lui promettant toutes choses de son côté. Secondement, il voyoit que le Roy faisoit ce voyage de Calais justement dans le tems que le Comte d'Egmond négocioit cette affaire à Paris, & peu de jours aprés que l'Ambassadeur du Roy fut de retour d'Espagne, d'où il étoit parti avec tant de précipitation aprés y avoir reçû un grand affront. Toutes ces circonstances ensemble ne pouvoient que donner un juste sujet de crainte à l'Archiduc. 1603

Mais cet accident arrivé à l'Ambassadeur de

1601. de France, sur lequel la Reine Elizabeth
Ce qui en arriva. & les Hollandois avoient conçû de si grandes esperances, ne fut qu'un feu de paille, & le Pape accorda ce different, en telle maniere, que le Roy Henri n'en reçût qu'une fort maigre satisfaction, eu égard à l'affront qu'on lui avoit fait. Car enfin on ne pût pas regarder comme un affront de peu de conséquence, que les Espagnols eussent entrepris d'aller enlever des prisonniers, entre lesquels étoit le propre neveu de l'Ambassadeur dans sa maison; de les avoir menez en prison sans les avoir voulu relâcher, quelqu'instance qu'en eut fait ce Ministre, qu'ils virent partir bientôt aprés sans demander Audience de congé, comme on a fait lorsqu'on a reçû les derniers outrages. Car enfin quel fut cet accommodement? Et qu'en arriva-t-il? Rien, sinon qu'on élargit les prisonniers, qu'on les renvoya en France, & que le Roy envoya un autre Ambassadeur en Espagne, c'étoit Emmeric Berrauld Sénéchal de Balados. Elizabeth pour de moindres offenses, s'est bien fait faire d'autres satisfactions, & a mis toute l'Europe en combustion. Il est vrai aussi qu'Henri IV. devoit pour le moins renvoyer Silli à Madrid, pour lui faire faire réparation sur les lieux, & en personne. Aussi quand la Reine Elizabeth eut apris cet accommodement

dement, qui étoit beaucoup plus glorieux pour l'Espagne que pour la France, elle dit plusieurs fois, *que le Roy de France étoit beaucoup plus propre à acquerir de la gloire à la Guerre, qu'à soûtenir l'interêt de ses sujets. Qu'il recevoit trop bonnement les injures de ses Ennemis, & qu'il ne faisoit pas bon être son Ambassadeur, puisqu'il ne les suportoit pas d'avantage dans des affaires d'une telle conséquence.* 1601

Comme la Reine aprit qu'Henri se préparoit pour le voyage de Calais, où il alloit sous prétexte de faire la revûë de quelques Régimens qu'elle envoyoit au Prince d'Orange, & afin d'obliger l'Archiduc à lever le Siége d'Ostende, elle alla à Douvre, où elle demeura même assez longtems, en attendant que le Roy de France fut arrivé à Calais, parce qu'elle avoit dessein d'avoir une entrevûë avec lui. Mais ce Prince ne fit que visiter quelques Places de Picardie, & y donner ordre de les pourvoir de toutes choses nécessaires, & de fortifier quelques Châteaux. Il avoit pris à cause de cela plûsieurs Officiers & Ingénieurs, pour faire fortifier les endroits nécessaires des Frontieres, afin de mettre les Païs en sûreté. Ce qui donda de nouveaux soupçons & de nouvelles craintes à l'Espagne & à l'Archiduc, quoique ce Prince n'eût fait que ce que Henri va en Picardie.

doit

1601. doit faire un Monarque dans les commencemens de son Régne, pour assurer la Couronne à sa famille. Cependant la Reine Elizabeth s'impatientoit beaucoup à Douvre, où elle étoit déja depuis trois semaines.

Elizabeth souhaite de voir Henri. Henri étant enfin arrivé à Calais, Elizabeth lui fit connoître son dessein par un Ambassadeur; sçavoir. *Qu'elle trouvoit la plus belle occasion du monde de se satisfaire sur ce qu'elle avoit souhaité toute sa vie avec le plus de passion, qui étoit le bonheur de le voir. Que s'il vouloit avoir cette complaisance pour elle, que malgré sa vieillesse, elle étoit résoluë de s'embarquer, & de faire la moitié du trajet de Douvre à Calais, où ils se pourroient voir s'il vouloit faire l'autre moitié.* Henri s'en excusa sur des prétextes fort honnêtes, mais fort legers; sçavoir, *Qu'il avoit trop de soin de la santé & de la conservation de la Reine, pour permettre qu'elle s'exposât à l'âge où elle étoit à l'inconstance de la Mer, où il s'éleve quelquefois de grandes tempêtes en un moment, ni aux incommoditez d'un embarquement. Que s'il n'étoit obligé de s'en retourner au plûtôt à Paris, où des affaires de grande consequence l'appelloient, il iroit lui-même à Douvre, pour lui témoigner qu'il souhaitoit de la voir avec plus de passion, que la Reine*

ne desiroit de le voir. *Que si Sa Majesté lui eût fait connoître avant qu'il partit de Paris, qu'elle eût souhaité de le voir, qu'il auroit pourvû à tout ce qui lui auroit été nécessaire pour un tel voyage; mais que n'étant venu à Calais qu'avec la botte, il n'étoit pas en un état décent pour se presenter devant une Reine comme Elle, & que cela ne feroit honneur, ni à la Reine, ni à lui.* 1629

Mais il est certain que le Roy avoit d'autres raisons secrettes de ne pas faire cette entrevûë. *Car il aimoit avec passion la Reine son épouse, & il n'étoit pas moins aimé d'elle, de sorte que si elle eût apris que le Roy se fut mis sur Mer, elle en auroit eu beaucoup d'inquiétude. D'ailleurs, le Roy n'avoit rien de ce qui est nécessaire pour un embarquement. Puis, il ne vouloit pas paroître avec si peu de suite & en Cavalier, & il n'avoit jamais crû que la Reine Elizabeth eût une telle fantaisie. Outre que ce Prince qui craignoit si peu les perils sur terre, craignoit extrêmement la Mer, & qu'il ne pouvoit recevoir beaucoup de satisfaction de s'exposer ainsi,* pour aller voir une vieille, *comme il s'en étoit expliqué lui-même en ces propres termes, ajoûtant qu'il n'étoit pas de la prudence d'un Roy de s'exposer aux perils de la Mer sans aucune nécessité, & sans* Raisons de son refus.

qu'il en pût revenir aucun bien à son Royaume.

Egot. Autres. Ce sont-là les raisons que les Auteurs François alléguent pour disculter leur Roy. Je ne doute pourtant pas qu'il n'en eût d'autres plus considerables que celles-là, & peut-être que celles de l'épargne ne furent pas des moins fortes. Quoi qu'il en soit, le Roy ne crût pas que la Reine Elizabeth eût voulu s'exposer ainsi aux perils de la Mer, par le seul desir de le voir, & il soupçonnoit qu'elle avoit quelqu'autre dessein caché, d'autant plus qu'il sçavoit qu'elle avoit fait équiper vingt Vaisseaux de Guerre au Port de Douvre, au lieu qu'il n'y en avoit que trois des plus petits devant Calais. La passion même que la Reine témoignoit pour cette entrevûë, lui faisoit soupçonner quelque dessein caché. De sorte que joignant à tout cela le souvenir du passé, & sçachant que la meilleure politique des Princes, est de craindre tout, mais de faire semblant de ne craindre rien, il ne pût s'y résoudre. *Qui me répondra*, disoit-il sur ce sujet, *de la bonne foi & de l'inconstance de l'esprit d'une femme? Et sur tout de cette Reine qui ne cesse de se plaindre de moi, & qui m'accuse de l'avoir trahie? Qui est d'ailleurs trés-mal satisfaite du Traité de Paix que j'ai fait avec l'Espagne, & qui est encore plus fâchée de*

ce

ce que je n'ai pas voulu rompre ce Traité à sa persuasion? Qui sçait en effet, si cette Princesse se souvenant que François Premier avoit été blâmé, de n'avoir pas sçû profiter de l'occasion de retenir prisonnier Charles-Quint, ne voudroit pas profiter de cette faute, & retenir prisonnier Henri IV. quand elle l'auroit eu en son pouvoir? 1603

Ce que l'on en dit.

Henri ne fut pas le seul à la verité, qui soupçonna qu'il y avoit quelque dessein caché sous l'empressement que la Reine témoignoit pour leur entrevûë sur Mer. Car dés qu'on en eut appris la nouvelle dans les Cours étrangeres, les meilleurs politiques disoient, *que la Reine Elizabeth avoit dessein sans doute de joüer quelque tour à Henri IV. & de faire quelqu'action d'éclat.* On disoit aussi, qu'*Elizabeth avoit eu la honte de proposer à Henri, ce qu'il ne pouvoit accepter, & qu'Henri avoit la gloire d'avoir refusé ce qu'Elizabeth ne devoit pas demander*: Et la plûpart disoient ce Proverbe Latin, *latet anguis in herba, il y a quelque anguille sous roche.* Pasquin qui n'épargne personne, ne manqua pas de dire la sienne dans un telle occasion, comme il voyoit que Marphore étoit bien surpris *de ce que le Roy Henri, qui aimoit tant à faire la cour aux Dames, avoit perdu l'occasion de la faire à la Reine*

1601. d'*Angleterre*, il lui dit, *que le Roy de France avoit le goût trop fin, pour courir aprés une vieille.*

Dépit d'Elizabeth. Elizabeth se voyant refusée, conçût un si grand déplaisir de cet affront, qu'il lui fut impossible de cacher son ressentiment, ni de s'empêcher de dire, *que le Roy de France l'avoit trompée deux fois lorsqu'elle y pensoit le moins, & une troisiéme dans cette occasion, mais que c'étoit sa faute.* Elle disoit encore, *qu'elle n'auroit jamais crû que ce Prince qui faisoit profession d'être grand Courtisan, & de courir aprés les Dames, eût fui la rencontre d'une Reine qui lui alloit au devant.* Elle fut plusieurs jours sans se pouvoir consoler de ce refus; mais enfin cette passion s'étant un peu modérée, elle fit semblant de n'y point penser. Cependant plusieurs personnes ne laissoient pas de dire : *Que le dessein d'Elizabeth étoit effectivement de surprendre Henri, sous prétexte de cette entrevûë, de le faire conduire en Angleterre, & de le retenir jusqu'à ce qu'il lui eût rendu Calais : fâchée de sçavoir que le Peuple murmuroit de ce qu'elle n'avoit rien fait en un si long Régne qui méritât d'être transmis à sa Posterité.* Elle auroit effectivement fait un grand coup, & elle se seroit bien vengée des affronts qu'elle avoit reçû d'Henri IV. si elle eût réüssi dans son dessein.

dessein. D'autres ont crû qu'elle n'avoit eu d'autre pensée, que de tâcher de persuader au Roy de France de sa propre bouche, qu'il devoit rompre le Traité de Paix qu'il avoit fait avec l'Espagne, & lui representer l'avantage qui en reviendroit à l'Angleterre & à la France. Mais pour moi, je croi que la Reine ne pensoit plus à faire la Guerre à l'Espagne, sur tout depuis qu'elle avoit reçû la nouvelle que ses Troupes avoient pris Quinsal, & chassé les Espagnols d'Irlande. De sorte que ni son âge, ni son humeur, ni son interêt, ne la portoient pas à s'embarasser l'esprit des affaires de la Guerre dans laquelle on avoit à faire à des ennemis puissans, & qui ne témoignoient point avoir dessein de troubler son repos. Pour moi, je croi que ce ne seroit point pécher contre la politique, que de croire que l'intention d'Elizabeth, ne fut de retenir Henri IV. & de le garder en Angleterre jusqu'à ce qu'il eut rendu Calais. 1601

Ambassade du Duc de Biron.

Quand Henri fut de retour à Paris, & qu'il eut bien pensé au choix qu'il devoit faire pour l'Ambassade de Londres, il se détermina pour *Charles de Gontaud Duc de Biron, Maréchal de France, Amiral, Chevalier des deux Ordres, & Gouverneur de Bourgogne*, auquel il ordonna de faire cette Ambassade avec la plus grande magnifi-

1601. cence, & cela pour trois raisons ; la premiere, fut que le Roy vouloit répondre en tout à la célébre Ambassade du Comte d'Egmond : la deuxiéme, parce qu'ayant sçû que la Reine étoit mal satisfaite du refus qu'il lui avoit fait de l'entrevûë, & n'ignorant pas qu'Elizabeth toute vieille qu'elle étoit ne laissoit pas d'aimer toûjours le faste & la pompe, & qu'on lui rendit de grands respects & de grands honneurs, il crût qu'une Ambassade solemnelle comme celle-là guériroit tout le chagrin qu'elle avoit contre lui, & répareroit le refus de l'entrevûë qui lui avoit été si sensible ; c'est pour cela aussi que le Roy avoit ordonné au Duc de Biron de ne rien épargner du tresor Royal, pour rendre son Ambassade aussi magnifique qu'elle le pouvoit être.

Autre raison considérable.

Une troisiéme raison, enfin qui n'est pas approuvée de tout le monde, mais que Dupleix ne rejette pas, fut que le Roy ayant déja pris des soupçons de fidélité du Duc de Biron, & croyant qu'il avoit conçû de vastes desseins, & de troubler la France pour s'élever à une plus haute fortune, quoique la sienne fût déja trés-grande ; Il l'envoyoit en Angleterre, où l'on avoit fait mourir depuis peu le Comte d'Essex, le plus grand Seigneur du Royaume, & le premier Favori de la Reine, pour crime de re-

rebellion, sans que sa faveur, ni son crédit, ni le grand nombre d'amis qu'il avoit, eussent pû l'empêcher. Et comme la mort tragique du Comte d'Essex étoit arrivée il n'y avoit pas long-tems; que son sang couloit encore, pour ainsi dire, & que sa tête étoit encore sur le Pont de Londres, il crût qu'un spectacle si affreux qu'il verroit de ses propres yeux, feroit de si fortes impressions sur son esprit, qu'il perdroit toute envie de se soulever contre lui, s'il étoit vrai qu'il en eût conçû le dessein. Le Roy voulut qu'il eut une suite & un équipage de Roy, afin que voyant d'un côté l'honneur que Sa Majesté lui faisoit, & de l'autre l'exemple funeste du Comte d'Essex, il en devint plus fidéle au service de son Maître. 1603

Sa reception à Londres.

Le Roy fit donner au Duc de Biron cent mille francs pour cette Ambassade, outre qu'il lui avoit accordé cent écus par jour; on n'en auroit pas fait davantage si on eût envoyé le Dauphin lui-même en Angleterre. Cependant le Duc, loin de profiter de cette Ambassade, y dépensa vingt mille écus du sien: Aussi n'a-t'on jamais vû d'Ambassade plus magnifique que celle-ci. Car il avoit vingt-quatre Valets de pied, douze Pages, & plus de cent cinquante autres Domestiques. Il avoit à sa suite un Evêque, six Abbés, quatre Chapelains,

1601. lains & cent soixante-dix Gentilshommes qualifiez, dont chacun avoit au moins deux Valets. La Reine qui ne le cédoit à personne en matiere de faste, envoya au devant de lui à Douvre, un des plus grands Seigneurs de sa Cour accompagné de cent cinquante Gentilshommes qui avoient à leur suite plus de quatre cens Valets de livrée, & un équipage de soixante Carosses, trois cens Chevaux de selle, & quarante Chariots de bagage. Il fut défrayé en Angleterre, pendant tout le tems qu'il y fut, comme l'avoit été le Comte d'Egmond en France.

Il va à l'Audience.

Avec cette superbe suite le Duc fut conduit à *Vignes*, Maison Royale à quarante mille de Londres, où la Reine étoit encore depuis son retour de Douvre, & où elle demeura jusqu'à ce que le Duc de Biron s'en retournât en France. On fit tous les honneurs & toutes les caresses possibles à ce Ministre. Entre les Gentilshommes de sa suite, le plus considerable étoit le Comte d'Auvergne, qui voulut prendre cette occasion de voir l'Angleterre, mais il n'y fut qu'*incognitò*. Quand le Duc de Biron vit un si grand nombre de gens de qualité, & pour le moins trente Marquis ou Comtes, vétus comme des Princes qui l'accompagnerent de Douvre à Vignes, il fut surpris de trouver tant de magnificence en un si petit Royaume. Mais il fut

encore

encore plus surpris quand il entra dans la Sale d'Audience : Car la Reine avoit ordonné de mettre dans la Sale, sur son Trône & sous le Dais, les plus riches ornemens qui se pouroient trouver, & qui répondissent à la grandeur & à la richesse d'un Régne comme le sien. D'ailleurs, elle fit faire un habit pour recevoir le Duc, où plus de cent personnes travaillerent nuit & jour pendant trois semaines, à le couvrir de Perles de Diamans, & de Broderies d'or & d'argent. Elle portoit aussi une Couronne magnifique ; en un mot, quoiqu'elle eût toûjours aimé le faste & la magnificence, il faut avoüer qu'elle se surpassa dans cette occasion, apparemment, parce qu'elle croyoit que ce seroit la derniere fois qu'elle paroîtroit en public. Elle s'en expliqua ainsi au Vice-Maréchal, n'y ayant pas encore de Maréchal depuis la mort du Comte d'Essex, lorsqu'elle lui donna les ordres pour cette cérémonie : *Faites que tout aille comme il faut*, lui dit la Reine, *employez dans cette occasion toute la magnificence possible, parce que ce sera le dernier Ambassadeur que je recevrai à une Audience publique* ; en quoi elle ne se trompa pas. 1601

Le compliment du Duc fut court, honnête & soumis ; il consista presque tout à faire excuse à la Reine de la part de son Compliment & réponse.

1602. Maître, de ce qu'il n'avoit pû lui accorder l'entrevûë qu'elle avoit souhaitée. La Reine témoigna par quelques soûris, recevoir avec plaisir les honnêtetez que le Roy lui faisoit sur ce sujet; mais elle ne pût s'empêcher de faire paroître que les Princes, & sur tout les femmes, sçavent dissimuler quand elles sont sur le Trône les injures qu'elles ont reçûës, sans pourtant les oublier; car elle répondit à l'Ambassadeur. *Il faut que j'avoüe, que je n'aurois jamais crû que le Roy vôtre Maître m'eût refusé cette entrevûë, autrement je ne me serois jamais exposée à la faire demander; car c'étoit déja beaucoup que j'en eusse fait les avances, toute femme que je suis, & dans un âge qui ne me permettoit gueres de m'exposer aux perils de la Mer. Ainsi puisque j'en ai reçû l'affront, il me semble que je suis un peu en droit de me plaindre de ce refus d'autant plus que toute la terre sçait que j'ai toûjours beaucoup aimé, estimé & honoré le Roy vôtre Maître; que je l'ai assisté de toutes mes forces dans ses plus grands besoins, comme s'il eût été mon propre frere: Cependant il n'est pas plûtôt venu à bout de ses desseins, qu'il me tourne le dos, & fait la Paix avec mes ennemis, violant la foi du Traité que nous avions fait ensemble; & puis il me témoigne si peu d'affection, qu'il me refuse une trés-petite chose; mais de*

laquelle

laquelle il auroit tiré autant d'avantage que moi. 1602.

Les Ambassadeurs qui étoient auprés de la Reine ayant oüi ce qu'elle venoit de dire, *ne douterent plus qu'elle n'eût demandé l'entrevûë pour retenir Henri IV. & retenir ce Prince pour se faire rendre Calais*, & cela seroit assurément arrivé, si elle eût eu le Roy en son pouvoir : On disoit aussi que *le refus du Roy étoit la plus grande marque de prudence qu'il eût jamais donnée.* Le Duc de Biron qui aprés les honneurs extraordinaires qu'il avoit reçûs, & les caresses qu'on lui avoit faites, s'attendoit à toute une autre réponse, fut extrêmement surpris du discours de la Reine ; mais comme il étoit grand politique, il se contenta de lui répondre en ces termes ; *Madame, je suplie Vôtre Majesté d'être persuadée que mon Maître est le Prince du monde, qui a le plus d'aversion pour l'ingratitude, & qu'ainsi il ne manquera jamais de reconnoissance pour les bons offices que Vôtre Majesté lui a rendus, & qu'il en conserve si bien le souvenir, qu'il recherchera avec soin les occasions où il puisse vous rendre la pareille. Vous sçavez, Madame, que le Roy mon Maître s'est obligé de rembourser à Vôtre Majesté toutes les sommes qu'elle lui a prêtées, & de l'assister de toutes ses forces, toutes les fois que les occasions s'en presenteront, ou*

L'Ambassadeur est surpris.

1602. *que Vôtre Majesté le souhaitera, aussi m'a-t'il donné ordre exprés de vous en assurer de sa part. Quant à la Paix, Vôtre Majesté sçait trés-bien que le Roy mon Maître n'a jamais voulu entrer en aucun Traité, ni envoyer d'Ambaßadeur aux lieux de la Conference qu'aprés vous en avoir donné avis, & vous avoir priée d'y envoyer des Plenipotentiaires de vôtre part; afin que Vôtre Majesté fut compriſe dans le Traité ſi elle le trouvoit à propos; de ſorte qu'il n'a pas tenu au Roy mon Maître que Vôtre Majesté n'ait été compriſe dans la Paix qu'il a faite. De plus, il n'y a perſonne dans l'Europe, au moins entre ceux qui entendent les affaires d'Etat, qui ne loüe la bonne politique du Roy mon Maître, qui a ſçû faire une Paix qui eſt trés-avantageuſe, puiſque par cette Paix on lui a rendu pluſieurs Places conſidérables, qu'il n'auroit pû reprendre en dix ans de tems, ni peut-être de ſa vie, quoiqu'il y eût conſumé ſes Treſors & perdu de grandes Armées. Qui eſt-ce, aprés cela, qui lui auroit conſeillé de refuſer une telle Paix?*

Elle fait careſſe aux Gentilshommes qui accompagnoient l'Ambaſſadeur.

La Reine ayant remarqué que le Duc commençoit à s'échauffer, & craignant qu'il ne lui échapât quelque parole aigre, à laquelle il faudroit répondre de même, & par conſéquent gâter les affaires, ce qui n'étoit nullement de ſon intention, ſe leva du Trône, & rompit ce diſcours, en diſant:

Je

Je suis bien-aise que le Roy Henri mon Frere ait des Ministres aussi habiles que vous l'êtes, & qui sçachent si bien défendre ses interêts. Aprés qu'elle fut levée, elle dit au Duc qu'*elle le prioit de lui faire connoître le Comte d'Auvergne qu'elle sçavoit être à sa suite* incognitò. Le Comte qui étoit auprés de l'Ambassadeur s'avança & sans attendre la réponse du Duc, il dit à la Reine, *Madame, voici celui à qui V. M. veut faire l'honneur de le connoître, & l'homme du monde qui a le plus de vénération & de respect pour Vôtre Majesté.* Ensuite la Reine se remit sur le Trône, parce que le Duc la pria de souffrir que la Noblesse qui l'accompagnoit eût l'honneur de lui baiser la main. Le Comte d'Auvergne commença, & il fut suivi de plus de deux cens Gentilshommes : la Reine avoit prié l'Ambassadeur de lui dire le nom de chacun de ces Gentilshommes à mesure qu'ils s'aprochoient d'elle l'un aprés l'autre, & fit à toute cette Noblesse le meilleur accuëil du monde. 1601

Elle loüe Lesdiguieres.

Mais elle distingua pourtant le Comte d'Auvergne, & encore plus le Marquis de Créqui, auquel elle fit signe trois ou quatre fois de sa propre main de s'approcher. Lorsqu'il étoit dans la Chambre de la Reine, elle s'entretenoit même souvent avec lui avec quelque familiarité, soit à cause

1601. cause de lui-même, ou pour l'amour du Duc de Lesdiguieres son beau-pere, duquel elle parla plusieurs fois avec tant de loüanges & de marques d'estime, que le Duc de Biron en devint jaloux, sur tout lorsque la Reine s'adressa à lui-même en ces termes, *Monsieur l'Ambassadeur, j'ai une si grande opinion des belles qualitez de Monsieur de Lesdiguieres, que s'il y en avoit un autre en France, je ferois toute l'instance possible auprés du Roy, afin qu'il me l'accordât pour mon service.* Discours qui ne pouvoit que chagriner beaucoup le Duc de Biron, qui d'ailleurs n'étoit pas trop bien avec le Duc de Lesdiguieres, à cause de l'émulation qui est ordinairement entre les gens de cette qualité. Cependant la Reine avoit dit cela bonnement, & sans penser à autre chose.

Biron va à Londres.

Ensuite l'Ambassadeur souhaita de voir ce qu'il y avoit de plus remarquable à Londres. On le traita par tout magnifiquement aux dépens de la Reine qui le fit accompagner par trente Milords, & un grand nombre d'autres Gentilshommes qui ne le quiterent jamais. Entr'autres choses on lui fit voir le Pont, qui est une des plus belles curiositez de Londres. Il y avoit alors sur ce Pont quantité de têtes de mal-faicteurs, entre lesquelles étoit celle du Comte d'Essex qu'on lui montra au doigt, en

en lui disant, que c'étoit là la tête de ce Comte. L'Ambassadeur faisoit semblant d'ignorer pourquoi on l'avoit fait mourir, en demanda les raisons : *c'est*, lui dit-on, *pour avoir fait une conspiration contre la personne sacrée de la Reine.* A quoi le Duc répondit, *il faudroit bien des Ponts, si on y mettoit la tête de tous ceux qui ont conspiré contre leurs Princes* : réponse qui ne pouvoit gueres plaire à ceux qui pénétrent les affaires d'Etat. Quelques Historiens disent que ce fut la Reine elle-même qui lui montra cette tête en passant sur ce Pont ; mais cela est faux, puisque la Reine demeura toûjours à Vignes tandis que le Duc de Biron fut en Angleterre. 1602

Il ne fut que quatre jours à Londres, d'où il retourna à Vignes pour demander son Audience de congé à la Reine, qui fit préparer un festin Royal pour l'Ambassadeur, & pour tous les Gentilhommes qui l'accompagnoient. Il y avoit huit tables dans une sale, & plus de douze encore en plusieurs chambres. La Reine pour faire plus d'honneur aux François se leva de table, & monta sur le balcon où étoit la Musique, & se mit à joüer de l'épinette : D'autres disent qu'elle chanta une chanson Françoise, mais Dupleix assure qu'elle ne fit que joüer de l'épinette. Le lendemain la Reine mena l'Ambassadeur à la chasse avec toute

On lui fait beaucoup de caresses.

1602. toute sa suite ; elle voulut aller à cheval à la tête de toute la troupe. On assure que jamais Prince ni Princesse n'a témoigné tant d'affection, ni fait tant d'honneur à aucun Ambassadeur, que la Reine en fit au Duc de Biron, & à tous les François qui l'acompagnoient. Tous les Ministres étrangers ; & les Anglois mêmes en étoient surpris ; & personne ne pouvoit comprendre comment la Reine aprés avoir témoigné à cet Ambassadeur dans une Audience publique qu'elle étoit mal satisfaite du Roy de France, lui avoit pû aprés cela faire des caresses & des honneurs si extraordinaires ; d'autant plus que les François l'accusoient d'être un peu Comédienne, & qu'elle les confirmoit dans cette opinion par cette maniere d'agir.

Choses remarquables.

Plusieurs Historiens ont dit, & Dupleix l'assure, que la Reine s'entretint fort au long avec le Duc de Biron sur le sujet du Comte d'Essex, de l'affection qu'elle avoit eu pour lui, de ce qu'elle avoit fait pour l'élever aux plus grandes Dignitez du Royaume, de la confiance qu'elle avoit prise en lui, & de l'ingratitude horrible qu'il avoit eu pour elle qui étoit sa bien-faictrice. En un mot, elle lui raconta les particularitez de la vie du Comte, de son procez, des accusations dont il étoit chargé, & de la mort qu'il avoit soufferte. Puis elle ouvrit une cassette,

d'où

d'où elle tira le Portrait en émail du Comte, qu'elle lui montra en lui disant, *voilà l'image du traître dont je viens de vous parler; si mon Frere le Roy de France châtioit ainsi les traîtres de son Royaume, il y seroit plus craint & mieux obéï.* On croit que la Reine tint ce discours au Duc au propre jour qu'elle lui donna son Audience de congé, ce qui fit soupçonner à plusieurs Officiers de la suite du Duc, que la Reine n'avoit pas bonne opinion de la fidelité du Duc, puisqu'elle lui parloit de la sorte, comme si elle eût voulu tacitement l'avertir de mieux penser à sa conduite. Cependant aprés tant de témoignages d'affection & tant d'honneurs qu'il avoit reçû de la Reine, elle ne lui fit pas le present qu'on a accoûtumé de donner aux Ambassadeurs, ce que le Duc regarda comme un affront qu'on lui avoit fait : il en témoigna son ressentiment avant que de s'embarquer, à quelques Milords qui l'accompagnerent, & qui en donnerent incessamment avis à la Reine. Elizabeth lui envoya tout aussitôt son Portrait enrichi de Diamans qui valoit quatre mille écus, & qu'il reçût à Boulogne. Etant arrivé à Paris, il rendit compte au Roy de tout ce qui s'étoit passé dans son voyage, & de ce qu'il avoit vû de plus curieux à Londres, entr'autres il lui fit la description du Pont,

sans

1602. sans pourtant dire un mot de la tête du Comte d'Essex qui y étoit, & qu'il avoit vûë ; ce qui surprit beaucoup le Roy, qui le soupçonnoit déja. Le lendemain il le fit rappeller, & lui ordonna de lui dire sans rien déguiser, de quelle maniere la Reine Elizabeth en avoit usé envers lui, ce qu'il fit sans pourtant jamais parler du discours qu'elle lui avoit tenu au sujet du Comte d'Essex. Cependant le Roy avoit été informé que c'étoit dequoi la Reine lui avoit le plus parlé, ce qui acrut encore beaucoup les soupçons que le Roy avoit déja pris de lui. De sorte que le Roy travailla avec tant d'application & de diligence à éclaircir ses soupçons, qu'il en découvrit en peu de tems la trame que le Duc faisoit depuis quatre ans contre sa Couronne. Sur cela il le fit arrêter, & l'ayant convaincu, il lui fit couper la tête.

De qui fut blâmé Henri IV.

Quand on sçût qu'il y avoit déja quelque tems que le Roy avoit formé des soupçons contre le Duc de Biron, on blâma la conduite de ce Prince en France, & dans les Cours étrangers, d'en avoir usé de la sorte envers lui ; car aussi il n'est pas de la bonne politique de laisser croître un mal, lorsqu'on juge qu'il peut devenir trop grand, ni de commettre, comme on dit, un larron pour en convertir un autre. Les affai-

res

res d'Etat sont comme une glace de mi- 1603
roir, que la moindre haleine salit, & que l'on casse pour peu qu'on y touche. Car enfin à raisonner comme on faisoit en ce tems-là, quelle étoit la politique d'Henri IV ? Il se défioit de la fidelité du Duc de Biron, & cependant il l'envoye en Ambassade à la Reine Elizabeth, qu'il sçavoit être trés-mécontente de lui, & de laquelle il avoit à craindre le mécontentement, comme il paroît du refus qu'il lui fit d'une entrevûë. Et qu'il pouvoit assurer Henri, que le Duc de Biron ne trameroit pas avec la Reine d'Angleterre quelqu'entreprise contre lui ? Pourquoi donc l'employer en une telle Ambassade, ne pouvant pas prendre une entiere confiance en lui ? Pourquoi lui donner l'occasion d'entreprendre contre lui, & comme l'on dit, mettre en occasion de voler un homme qu'on connoît enclin au larcin ? Envoyer à une Reine qui croyoit avoir reçû de lui de grands affronts, & qui cherchoit les moyens de s'en venger, un homme soupçonné ! Il faut avoüer que ce n'est pas sans sujet qu'on l'a blâmé, d'avoir eu peu de politique en cette occasion.

Pour passer ici des affaires de France à celle d'Espagne, il faut sçavoir que le Duc de Lerme Favori de Philippes III. entre les mains duquel ce Prince avoit entiere-

ment

1602. ment remis le Gouvernement de l'Etat, voulut en entrant dans la faveur faire quelqu'action d'éclat, & qui procurât quelque grand bien au Royaume. Pour cet effet, il proposa au Conseil, *qu'il falloit une bonne fois sortir d'affaires avec la Reine Hérétique.* Là-dessus il assemble toutes les forces Maritimes d'Espagne. Il fait toutes les provisions nécessaires. Il leve une Armée presqu'aussi considérable qu'avoit été l'Invincible. Il fait Généralissime de cette Flote, & de l'Ocean, *D. Martino di Padiglia Adenlerado* d'Espagne. Il lui ordonne d'être en Mer avant le mois de Juillet de cette année 1602. d'aller battre la Flote Angloise, & de faire une décente en Angleterre. La Reine Elizabeth fut surprise de cette démarche, croyant que le Gouvernement d'Espagne pensoit à toute autre chose qu'à lui faire la Guerre. Mais cette surprise ne lui abatit point le courage; au contraire elle l'anima davantage; de sorte qu'en ayant eu avis assez à tems, elle donna ordre au Vice-Amiral Luisson de tenir prête la Flote, de se mettre en Mer de bonne heure, d'aller donner l'épouvente aux côtes d'Espagne, & d'y faire tout le mal qu'il pourroit; & s'il rencontroit des Vaisseaux Espagnols de les attaquer vigoureusement sans avoir égard à leur grandeur, & de s'assurer d'un bon

succez fondé sur la valeur des Anglois. 1602.

En effet, la Reine avoit autant bonne opinion du Commandant & de ses Vaisseaux, qu'elle mépriſoit les Espagnols, juſqu'à dire que *dix de ſes Vaiſſeaux battroient vingt Vaiſſeaux Eſpagnols:* Ce qui eſt encore bien plus vrai aujourd'hui qu'alors. Cependant quelque mauvaiſe opinion qu'elle eut de ſes ennemis, elle ne laiſſa pas de prendre ſes précautions, & d'envoyer le Chevalier Grana en Hollande, pour prier les Etats de ſe joindre à elle, ou plûtôt comme diſoient les Anglois, pour les inviter à venir prendre part aux avantages & aux triomphes qu'ils remporteroient enſemble ſur les Eſpagnols. Les Etats apprirent avec joye la réſolution de la Reine, parce que cette entrepriſe devoit empêcher les Eſpagnols d'envoyer un plus grand nombre de Vaiſſeaux au Siége d'Oſtende : Les Hollandois ne trouverent pourtant pas à propos de ſe défaire de tous leurs Vaiſſeaux, mais ils en donnerent dix des meilleurs à la Reine, commandez par l'Amiral Opdam, qui eut ordre de faire tout ce que voudroit l'Amiral Anglois. La Flote Angloiſe ayant été jointe par ces dix Vaiſſeaux Hollandois, mit à la voile le dernier jour de Mai. A peine fut-elle arrivée à la hauteur de Calais, qu'elle rencontra trente Vaiſſeaux de Guerre Eſpa-

Les Eſpagnols ſont battus.

pa.

1602. pagnols, qui alloient joindre la Flotte à la Coruna. Dés qu'on les eut découverts, l'Amiral Anglois ordonna qu'on courut à eux à toutes voiles, & comme le vent étoit contraire, il commanda qu'on tâchât de gagner un demi vent. Le Général Espagnol ne pouvant reculer, parce qu'il avoit le vent en poupe fut forcé d'en venir à un combat, qui fut fort vigoureux de part & d'autre au commencement; mais enfin les Espagnols aprés s'être défendus avec beaucoup de courage, furent obligez de succomber sous le nombre de leurs ennemis qui étoient beaucoup plus forts qu'eux. Ils perdirent dans cette Bataille six de leurs Vaisseaux qui furent brûlez, huit que les Anglois prirent; & les autres furent si endommagez, qu'ils ne pûrent plus servir de toute l'année. Cette défaite fit perdre aux Espagnols la pensée de faire jamais plus aucune entrepriſe sur l'Angleterre. L'Amiral Anglois ayant donné à celui de Hollande deux des Vaisseaux qu'il avoit pris, s'en retourna dans ses Ports. Dés que la Reine eut apris le bon succez de ce combat, elle fut en grand pompe à l'Eglise de S. Paul, pour en rendre graces à Dieu, & c'est la derniere fois qu'elle y est allée.

Escalade de Gênes. Charles Emanuël Duc de Savoye; qui étoit le Prince du monde le plus hardi à en-

entreprendre, mais le plus malheureux à 1602.
réüssir, sembloit n'être venu au monde que pour renouveller les vieilles prétentions de sa Maison sur Genéve, & n'avoir d'autre dessein que de se rendre Maître de cette Ville, à quelque prix que ce fût : Ce fut aussi une des principales raisons qui l'obligerent à se marier avec Catherine d'Espagne fille de Philippes II. croyant qu'avec l'apui d'un si grand Monarque, il viendroit facilement à bout de son dessein. Mais il se trouva bien éloigné de son compte, car Philippe ne pensoit à rien moins qu'à cela, & lorsqu'il lui en parla, ce Monarque lui répondit, *de minimis non curat prætor*, c'est-à-dire, *cela n'en vaut pas la peine.* Le Duc voyant qu'il n'avoit rien à esperer de son beau-pere, & se trouvant sur le point de faire la Paix avec la France, pria le Cardinal Aldobrandin qui la négocioit, de mettre dans le Traité un article, par lequel le Roy s'obligeroit de lui donner du secours contre Geneve. Le Cardinal en parla au Roy avec chaleur ; mais ce Prince ne lui répondit autre chose, sinon, *qu'il le prioit de ne point toucher cette corde ; s'il ne vouloit gâter les affaires.* Enfin le Duc prit la résolution d'exécuter seul son entreprise, puisqu'il ne trouvoit point de secours. Ainsi il résolut de surprendre Genéve de nuit, & par escala-

de.

1602. de. Il n'y a point d'exemple dans l'Histoire d'aucune entrepriſe qui ait été ni mieux concertée, ni mieux exécutée que celle-ci: car il étoit déja entré plus de deux cens Soldats du Duc dans la Ville, avant que les Habitans en euſſent eu le moindre vent; mais ou leur mauvaiſe fortune, ou l'avidité d'être ſeuls au pillage, voulut (ou pour mieux dire les decrets de la providence de Dieu contre leſquels rien ne peut arriver,) que les Habitans ſe reveillerent, prirent les Armes, & ſe délivrerent d'un ſi grand peril: cela arriva juſtement la nuit du 22. Décembre de cette année. Le Canon de la Ville ayant rompu les échelles, une partie de ceux qui étoient déja entrez, ſe précipita en bas des murailles, les autres furent tuez, & l'on en prit treize priſonniers qui étoient tous gens de qualité, & tous Comtes ou Barons. Le Conſeil de Guerre les fit pendre le matin de ce jour-là même, quoique ce fut un jour de Dimanche. L'Ambaſſadeur de France qui étoit à Londres en reçût la nouvelle de Paris, par un Courier exprés qu'on avoit envoyé au Roy, & la donna incontinent à la Reine Elizabeth. Jamais cette Princeſſe n'a reçû de nouvelle qui l'ait plus ſurpriſe que celle-là, tant à cauſe de la hardieſſe de l'entrepriſe, que du ſuccez qu'elle eut; auſſi ne pût elle s'empêcher

cher de dire en presence de plusieurs Ambassadeurs, *à cette heure que je suis proche de la mort, je commence à avoir bonne opinion des Genevois.* Elle ajoûtoit souvent aussi. *Que quatre chetifs Marchands, Syndics d'une Bicoque, ayent fait pendre treize personnes de qualité; c'est là une action qui surpasse toutes le plus hardies résolutions que jamais aucun Prince ait entrepriſes.* 1602

En ce tems-là un fameux Capitaine de Vaisseau extrêmement experimenté dans l'Art de la Marine, nommé *Yeimouth*, vint demander permission à la Reine d'aller chercher un passage pour aller à la Chine par le Nord-Oweſt. Sa Majesté lui accorda les Patentes néceſſaires, & les Marchands de Londres lui fournirent deux bons Vaisseaux bien équipez. Mais aprés avoir fait mille cinq cens lieuës, & combattu pendant prés d'un an contre les vents & les orages, il fut obligé de s'en retourner sans avoir rien fait, aprés avoir été fort incommodé du froid exceſſif du Nord. Il ne laissa pourtant pas d'entreprendre une seconde fois ce même voyage, avec meilleur succez. Les Etats ayant réſolu en ce même tems-là d'attaquer l'Archiduc sur ſes Terres, prierent la Reine de leur donner permiſſion de lever trois mille Anglois à leurs dépens, outre les Troupes que Sa Majeſté leur Voyage de Mer.

1601. avoit déja données, ce qu'elle leur accorda avec plaisir.

La Reine tombe malade. Sur la fin de l'Hyver de cette année, la Reine qui étoit dans la soixante-dixiéme année de son âge, tomba dans une profonde mélancolie, qui lui causa une fiévre lente qui consuma toutes ses forces peu à-peu: & son mal fut d'autant plus dangereux, qu'elle conserva toûjours l'aversion qu'elle avoit pour les Médecins, & pour les remedes, n'en voulant faire aucun. Elle répondit même à ceux qui la prioient d'en vouloir user: *Je n'ai point voulu me servir de Médecins lorsque j'étois jeune, sans quoi ils se vanteroient peut-être d'avoir prolongé ma vie jusqu'à l'âge de soixante-dix ans, où je me trouve. Pourquoi les ferois-je appeller aujourd'hui, que n'y ayant plus d'huile dans la lampe, cela ne serviroit qu'à leur attirer la mauvaise réputation de m'avoir tuée?* En effet, elle ne voulut jamais se servir de Médecins, se contentant de faire quelques remedes que des femmes lui enseignoient.

Elle va à Richemont. Aprés les fêtes de Noël, elle se fit porter au Château de Richemont, qui avoit été bâti par Henri VII. son Ayeul, situé dans un trés beau Païs, & dans un fort bon air, à cinq mille de Londres; mais nonobstant la bonté de l'air de Richemont, son mal empira toûjours; elle devint même si foible,

qu'elle

qu'elle ne pouvoit se tenir debout, elle n'avoit presque pas la force de signer les Lettres ni les autres Actes nécessaires; & sa mélancolie étoit devenuë si grande, qu'elle ne vouloit plus voir personne, non pas même ses propres Domestiques. 1603

Cause de sa mélancolie.

On a prétendu que cette profonde tristesse de la Reine, qui naturellement parlant abregea sa vie, venoit de plusieurs causes, & principalement de ce qu'elle avoit remarqué, que quand elle passoit dans les ruës de la Ville dans quelque solemnité, le Peuple ne lui faisoit plus les aclamations accoûtumées dans de telles occasions, ce qui lui fit beaucoup de chagrin. Il est vrai que depuis la mort du Comte d'Essex, qui étoit fort aimé du Peuple, quoique sa fortune lui eut fait beaucoup de jaloux & d'envieux à la Cour, le Peuple avoit perdu beaucoup de l'amitié qu'il avoit auparavant pour elle, soit qu'on crût que la Reine eût injustement fait mourir le Comte, ou qu'on eût souhaité qu'Elle lui eût fait grace.

A l'égard du Comte d'Essex.

J'ajoûterai encore, que quelque tems aprés la mort de ce Seigneur, la Reine mieux informée de toute sa conduite, reconnut qu'il pouvoit bien être coupable de quelque faute qui méritât quelque châtiment, mais non pas qui meritât la mort; de sorte qu'elle conçût un déplaisir extrême

1601. d'avoir fait mourir avec si peu de sujet un Ministre qui lui avoit rendu de si bons services, & auquel elle avoit témoigné tant d'affection. Elle crût aussi que le Peuple qui s'en étoit apperçû, avoit depuis perdu toute l'affection qu'il avoit pour elle; & c'est ce qui redoubloit son chagrin, de voir que ses sujets l'avoient, s'il faut ainsi dire, abandonnée, aprés l'avoir tant cherie, & depuis si long tems.

Affaires d'Irlande. Outre cela, la Reine avoit beaucoup de chagrin de voir continuer la Guerre en Irlande, sur tout de ce que d'autres Guerres plus fâcheuses que celles-là étant arrivées autrefois en ce Païs-là, on les avoit heureusement terminées sans répandre beaucoup de sang, au moins du côté de la Reine, & par le seul châtiment de quelques rebelles; au lieu qu'Elle avoit eu le malheur en cette occasion de voir répandre le sang de la plus considerable Noblesse d'Angleterre, & de ses meilleurs sujets, pendant que les rebelles se maintenoient toûjours, & acqueroient tous les jours de nouveaux avantages sur Elle. Cela l'affligeoit d'autant plus, qu'elle voyoit bien que les ennemis du Comte d'Essex l'avoient empêché de se servir des moyens que ce Comte avoit fait proposer aux rebelles pour terminer cette Guerre, & qui auroient infailliblement réüssi à l'avantage de

de la Reine : aussi lui échapoit-il de dire 1602.
quelquefois, *le Comte est mort, & au lieu de m'être servie des bons conseils qu'il me donnoit, je l'ai fait perir par le conseil des autres. Cependant les Anglois ont répandu beaucoup de sang en Irlande sans rien avancer. Les Rebelles triomphent. La Guerre dure toûjours. La Religion en souffre ; Et j'ai perdu la réputation de mes Armes, & l'amitié de mon Peuple.*

Une autre cause de sa tristesse, c'étoit Traité avec Rome.
les avis que la Reine recevoit de toutes parts, que les Rois de France & d'Espagne négocioient ensemble avec le Pape un Traité, pour empêcher que la Couronne d'Angleterre ne tombât entre les mains du Roy d'Ecosse ; non seulement parce qu'il étoit Protestant, mais encore pour empêcher que les deux Royaumes n'eussent qu'un seul Maître, qui auroit été trop puissant pour ne pas donner de la crainte à ses voisins : de sorte que par l'une ou l'autre des ces deux raisons, on tenoit tous les jours des Conférences avec le Pape. Les Catholiques d'Angleterre cabaloient aussi dans le Royaume, afin d'avoir un Roy de leur Religion. Les Hollandois se réjoüissoient bien de voir un Roy Protestant sur le Trône d'Angleterre ? mais ils n'auroient pas voulu que les deux Royaumes eussent été réünis sous l'autorité d'un

1603. seul Roy, parce qu'une République naissante n'a pas besoin d'avoir de si puissans voisins. De sorte que la Reine qui voyoit que des Guerres Civiles alloient troubler son Royaume dés qu'elle viendroit à manquer, en avoit un chagrin d'autant plus grand, que la source de tous ces malheurs venoit uniquement de son caprice & de son obstination à n'avoir pas voulu se marier.

Elle est ennemie des remedes.

Toutes ces considérations avoient plongé la vieillesse de la Reine en une si profonde mélancolie, qu'elle ne vouloit ni manger, ni prendre aucun remede pour dormir. Elle n'avoit plus de goût pour quoi que ce fût, & depuis la reception qu'Elle fit au Duc de Biron, où elle témoigna de prendre plaisir à la cérémonie, elle ne voulut plus oüir parler des fêtes, ni de divertissemens, ni de plaisirs. Enfin sa mélancolie devint si grande sur la fin de ses jours, qu'elle ne vouloit prendre ni remedes, ni alimens; & quand les Dames qui étoient auprés d'elle, lui presentoient quelque boüillon ou autre chose, elle les renvoyoit en disant, *laissez-moi mourir en repos, car aussi les Anglois sont-ils déja las de moi, comme je suis lasse d'eux.* Souvent même pour éviter de prendre des remedes, elle disoit qu'elle n'avoit plus de mal.

Elle eut aussi quelques attaques legeres de

de goutte, ce qui lui faisoit dire, *qu'elle avoit obligation à ce mal, parce qu'il la contraignoit à prendre du repos.* Ce qui faisoit que la Reine n'étoit pas beaucoup incommodée de ses gouttes, c'est son abstinence, car elle mangeoit trés-peu, & n'avoit aucune fantaisie de manger ou de boire une chose plûtôt que l'autre; aussi devint-elle à la fin si seiche, que sa goutte se dissipa entierement. Elle ne fut aussi que peu ou point sujette à cette espece de colique qui est si commune en Angleterre. Mais depuis l'âge de soixante ans, elle étoit sujettes à des maux de tête qui lui causoient quelques vertiges. Elle étoit si ennemie des remedes, qu'elle ne se plaignoit jamais d'aucun mal, ce qui faisoit qu'on la croyoit bien saine, & plus vigoureuse qu'elle n'étoit. 1603. Ses incommoditez.

Vers le commencement de Février sa maladie empira beaucoup, & sa mélancolie devint si grande, qu'elle ne voulut plus ouïr parler d'affaires, ni de Conseil, ni d'aucune autre chose qui regardât la Royauté. Elle avoit déja fait son Testament, dans lequel elle faisoit heritier & successeur de sa Couronne, Jacques VI. Roy d'Ecosse; & quoiqu'elle l'eût fait secrettement, on ne laissa pas de le sçavoir, & même qu'elle ne parloit d'aucun de ses Domestiques dans ce Testament. Ce qui fit qu'on la sollicita Devient plus grande.

1603. beaucoup de vouloir se souvenir de ceux qui l'avoient servie avec tant de fidelité, & qu'on lui representa qu'il n'étoit pas d'une grande Reine comme elle de les laisser sans aucune récompense. Qu'ainsi elle devoit faire un autre Testament, dans lequel elle accordât à ses Officiers & Domestiques, ce que les Princes ont accoûtumé de laisser de récompense à ceux qui les ont servis. Mais toutes ces remontrances furent inutiles, & la Reine ne voulut pas faire d'autre Testament, ce qui donna beaucoup de chagrin aux Officiers de la Cour qui l'avoient toûjours si bien servie : d'autant plus, qu'elle ne voulut jamais dire les raisons qu'elle avoit eu d'en user de la sorte, éludant toûjours les demandes qu'on lui faisoit là-dessus, jusqu'à ce qu'il ne fût plus tems d'y remedier.

Ses Favoris. A bien considerer l'humeur & la conduite d'Elizabeth, on ne sçauroit s'empêcher de dire qu'il y avoit de la bizarrerie & de l'extravagance en elle. Car son grand plaisir fût toûjours de se mocquer de tout le monde. Elle donnoit à chacun de ceux qui la recherchoient des esperances de mariage, sans avoir aucun dessein de se marier avec eux ; & ceux qui croyoient déja la tenir, étoient souvent ceux qui avoient le moins de raison d'y prétendre. Dès l'âge de douze ans, elle se plaisoit déja à avoir des

des Favoris, & quand elle fût Reine, elle ne se cachoit plus d'en voir, ce qui avoit fait soupçonner à quelques-uns qu'elle avoit eu trop de familiarité avec eux. Je ne sçaurois dire si cela est ou si cela n'est pas, puisque les Historiens varient là-dessus, & que je n'étois pas dans ce tems-là; & je ne sçaurois assûrer autre chose, sinon que jusqu'à l'âge de cinquante ans, elle s'est toûjours faite un plaisir d'avoir des Favoris. Cependant dans les affaires d'Etat, elle ne s'est jamais laissée mener par le nez à ses Favoris. Elle vouloit bien les élever aux honneurs & aux dignitez, & que l'on reconnut qu'ils étoient ses Favoris, mais elle conservoit toûjours toute son autorité. De fait sortant un jour de son Cabinet où elle s'étoit entretenuë longtems avec le Comte de Leicester, on l'entendit lui dire avec quelqu'émotion, *Comte, sçavez-vous bien que je ne me suis pas mariée, parce que je ne sçaurois souffrir d'être commmandée par qui que ce soit?* Une autrefois, on entendit qu'elle disoit au Comte d'Essex, *Comte, si vous voulez être longtems mon Favori, souvenez-vous que vous êtes mon sujet.* Du reste, je ne sçai si elle a été aussi chaste qu'on le dit; car enfin elle étoit Reine, elle étoit belle, jeune, pleine d'esprit: elle aimoit la pompe des habits, les divertissemens, les bals, les 1603.

1603. plaisirs, & d'avoir pour Favoris les gens les mieux faits de son Royaume : c'est tout ce que j'en puis dire au Lecteur.

Son peu de générosité.

Mais ce qu'on a vû de plus surprenant en elle, c'est qu'elle n'a jamais rien fait qui fit paroître aucune grandeur d'ame. Jamais aussi l'Angleterre n'a vû de Régne si plein d'avarice que celui-ci ; ce qui est d'autant plus étrange, que jamais Reine n'a tant aimé le faste & la pompe dans ses habits & dans toutes les occasions publiques, que celle-ci. Mais elle n'a jamais témoigné de la générosité pour personne. Il est vrai qu'elle n'épargnoit rien pour recevoir les Ambassadeurs avec pompe, & leur faire des presens considérables ; mais à l'égard de ses Officiers & de ses Domestiques, à peine leur payoit-elle leurs gages ordinaires : Aussi un jour un de ses Courtisans disoit à un François qui se glorifioit de la générosité de son Prince, *qu'il servoit une Reine qui leur faisoit voir de l'or & des richesses, mais qu'elle ne les leur laissoit pas toucher.* Il est certain que plusieurs familles se sont ruïnées pour complaire à cette Princesse, qui ne leur prêchoit autre chose que la pompe & la magnificence, mais pourtant sans leur donner dequoi soûtenir cette dépense, tant elle étoit peu portée à faire du bien à personne : cependant jamais il n'y eut de Reine mieux servie, ni plus cherie,

cherie, ni plus honorée qu'Elizabeth, parce qu'elle avoit l'adresse de repaître tout le monde d'esperances. 1603.

Encore ne seroit-il pas si étrange, qu'elle n'eût point témoigné de la générosité à quelques particuliers. On pourroit facilement l'excuser, en disant, que si elle n'a pas récompensé ses Domestiques, que c'est leur faute, & qu'ils n'ont pas sçû se rendre dignes de sa liberalité. Mais je ne voi pas qu'on puisse l'excuser à l'égard des occasions publiques : Car enfin, quelle honte n'est-ce pas qu'une Reine comme elle, qui aimoit avec tant de passion la pompe & les magnificences : Qui étoit tant aimée de son Peuple : Qui a toûjours obtenu du Parlement tout ce qu'elle a voulu : Qui a triomphé de ses ennemis avec tant de gloire : Qui a détruit toutes les Abbayes que la Reine Marie avoit rétablies : Qui s'étoit aproprié les revenus de tant d'Evêchez & Eglises ; Quelle honte, dis-je, n'est-ce pas qu'une telle Reine ait vécu & regné si long-tems, sans avoir rien fait qui mérite d'être transmis à la posterité ? En effet, on ne sçauroit trouver rien en Angleterre, ni Eglises, ni Chapelles, ni Hôpital, ni Collége, ni Palais, ni Jardin, ni Parc, duquel on puisse dire, *voilà l'ouvrage de nôtre Reine Elizabeth.* Elle n'a fait aucune action digne de memoire.

Pour moi quand je regarde le Portrait

803. Quel est le veritable interêt des Princes.

de cette Reine, il me semble voir l'image d'une grande Heroïne; & l'on ne sçauroit faire réflexion à la sagesse de son Gouvernement, & à ce qui s'est passé pendant sa vie sans en être saisi d'admiration; si on en excepte ce seul endroit, qu'elle a toûjours paru avoir de l'aversion pour cette maxime des Princes, *non sibi soli vivere, sed & aliis proficere. Qu'il ne faut pas être tout pour soi, mais qu'il faut faire du bien aux autres.* Car enfin, il est de la générosité d'un Prince de faire voir aux Etrangers, & à son Peuple, qu'il n'est pas seulement sur le Trône pour lui-même, mais pour travailler à la gloire de sa Nation, & faire du bien par tout où il peut. C'est pour cela même que tant de Princes ont sacrifié leur repos & leur vie. Car aussi si un Prince n'aime que lui-même, & ne travaille que pour lui-même, il n'a qu'à s'abandonner à l'oisiveté de la Cour, aux divertissemens, aux plaisirs, au jeu, à la chasse, à la Comedie, &c. Au lieu que s'il soûtient avec force les fatigues du Gouvernement, & le poids des affaires; s'il s'expose aux périls dans les occasions sans épargner même son sang, il en acquera une réputation & une gloire qui durera jusqu'à la posterité la plus reculée, & qui rendra son nom immortel dans tous les Siécles futurs.

Il

Il faut avoüer que la Reine Elizabeth ne s'eſt point picquée de cette ambition, & qu'il ſemble qu'elle n'a jamais penſé *qu'à vivre, & à laiſſer vivre les autres*, ſans ſe mettre en peine que du preſent, comme ſi elle eût mépriſé ou haï la poſterité; n'ayant point voulu ſe marier pour avoir des enfans, ni faire rien d'extraordinaire qui pût immortaliſer ſon nom. Les Proteſtans à la verité l'élevent juſqu'aux nuës, & la qualifient du nom *d'Heroïne & d'Amazone, & d'Elizabeth la grande*. J'avoüe que les Proteſtans lui doivent cette reconnoiſſance, car il eſt certain que ſi elle n'eût aboli le Papiſme en Angleterre, & ſoûtenu le parti des Proteſtans en Allemagne & en France, que la réformation étoit perduë, & la liberté de Hollande auſſi, & qu'ils peuvent bien dire que ſans cette Princeſſe ils ne ſubſiſteroient pas aujourd'hui. Je ſçai qu'il y a des gens qui veulent que cette Reine n'ait point eu d'averſion pour le Papiſme, ni d'attachement à la Religion Réformée que par politique, & parce qu'il lui étoit impoſſible d'être Reine & Catholique en même-tems, pour les raiſons que nous avons alléguées ci-deſſus, ſçavoir que la Cour de Rome ne vouloit pas lever l'excommunication qu'elle avoit lancée contr'elle, ni révoquer les Bulles par leſquelles on l'avoit déclarée bâ-

1603. Obligation des Proteſtans à la Reine Elizabeth.

1603. tarde, & condamné l'injuste divorce de Henri VIII. & son Mariage avec Anne de Boulen; de sorte qu'elle aima mieux être Reine & Protestante, que d'être Catholique avec la simple qualité d'Elizabeth.

Sa Religion. Pour moi, je n'entreprendrai point de prononcer sur le zéle & la Religion de cette Reine parce qu'il n'y a que Dieu qui soit scrutateur des cœurs, ni qui puisse juger de ce qui est caché dans l'interieur des hommes. Mais à en juger humainement, & par les marques exterieures qui nous peuvent faire connoître l'interieur, je ne ferai pas difficulté de dire que plusieurs raisons de politique obligerent cette Princesse à se déclarer ennemie du Papisme, & à témoigner tant de zéle pour la réformation d'Angleterre, sans quoi elle ne pouvoit conserver sa Couronne, à ce qu'on dit. Pour moi, je ne croi pas cette raison bonne, parce qu'il est certain qu'elle auroit pû se marier avec Philippes II. qui auroit infaillib'ement obtenu de Rome la dispense de ce Mariage, & qu'ainsi elle auroit été & Reine, & Catholique, & femme d'un grand Roy: ce qui me fait croire qu'il faut nécessairement qu'elle ait eu de l'inclination pour la Religion Réformée. Il est vrai pourtant qu'elle n'a jamais témoigné être trop scrupuleuse en matiere de Religion, & qu'elle aimoit tant le faste

&

& la pompe même lorsqu'elle assistoit au Service Divin, qu'il paroissoit assez que sa dévotion ne venoit guéres du fond du cœur. Aussi n'alloit-elle dans les Eglises que lorsqu'il y falloit paroître avec éclat. Il y en a même qui assurent qu'elle ne témoignoit aucune attention à la Priere, & qu'elle étoit toûjours distraite, soit que ce fût manque de zéle, ou à cause de son application aux affaires du Royaume. Mais enfin cette Reine étant morte & sa race finie, il faut dire la verité sans passion. C'est qu'elle protegea beaucoup la Religion Protestante, & lui fit beaucoup de bien, & que si elle l'eût abandonnée au commencement de son Régne, & qu'elle eût maintenu la Religion Catholique en Angleterre en l'état que la Reine Marie l'avoit laissée, les Réformez étoient perdus en France, & les Hollandois n'auroient jamais secoüé le joug d'Espagne. Les Protestans d'Allemagne ne couroient pas moins de risque, l'Angleterre, l'Espagne & l'Empire étans unis entr'eux. Il faut donc avoüer que les Protestans ont de grandes raisons de conserver beaucoup de reconnoissance pour la memoire de la Reine Elizabeth. 1603

Qu'ils l'exaltent donc, puisqu'ils lui doivent leur consolation, non seulement par la protection qu'elle leur a toûjours accordée, mais aussi de ce qu'elle a voulu La protection qu'elle accordoit aux Protestans.

vivre

1603. vivre & mourir Réformée. Cependant il est vrai qu'elle n'a jamais ouvertement pris le parti des Réformez, & qu'elle n'a jamais donné d'assez puissans secours, ni aux Protestans d'Allemagne, ni aux Réformez de Hollande, quelqu'instance que lui en ayent fait les uns & les autres; se contentant de leur donner de petits secours, autant seulement qu'il étoit nécessaire pour ses propres interêts, & pour la conservation de ses Etats. Car enfin, elle laissa perdre la Rochelle; & si elle envoya quelques secours aux Réformez de France, ils furent si foibles, que les Réformez furent forcez de faire la Paix, ne pouvant soûtenir la Guerre. Elle se laissa enlever le Havre de Grace qu'elle auroit pû conserver si elle eût voulu y envoyer les secours nécessaires. Il est même certain que si la Reine Catherine & son Conseil n'eussent été assurez, que la Reine Elizabeth ne se soucioit gueres de proteger les Réformez, que par des paroles & de simples protestations, qu'ils n'auroient jamais répandu le sang de tant de milliers de personnes qui fut versé le jour de la S. Barthelemi, & que la Cour de France n'auroit jamais pris une telle résolution: mais quand on vit que la Reine Elizabeth ne s'en mettoit gueres en peine, on entreprit & on éxécuta tout ce qu'on voulut.

voulut. On assure même que les Catholiques trouvoient fort étrange ; que cette Reine usât de tant de lenteur & d'indifference à secourir les Réformez, tant devant qu'aprés le massacre. 1601

Sa politique à l'égard des Hollandois.

Sa conduite à l'égard des Provinces-Unies, ne fut pas plus loüable que celle qu'elle avoit suivie à l'égard des Réformez de France ; car enfin les Anglois les plus ardens zélateurs de cette Princesse, disent bien que c'est elle qui a fondé la République de Hollande, & établi la Réformation dans ses Etats. Mais feu M. Van Beuninghem alors Ambassadeur en Angleterre, se trouvant un jour dans la Chambre de l'Ambassadeur d'Espagne, où l'on parloit de l'obligation que les Hollandois avoient à l'Angleterre, à cause de ce que la Reine Elizabeth avoit fait pour eux, parla de cette sorte. *Il est vrai que la Reine Elizabeth nous a fait beaucoup de bien, par les bonnes intentions qu'elle avoit pour nous ; mais du reste, elle ne nous a jamais donné aucun secours qui nous ait été utile, parce qu'elle nous les donnoit si petits, qu'ils nous faisoient plus de mal que de bien, ou que si elle nous en accordoit de suffisans, ils venoient toûjours si tard, qu'ils nous étoient entierement inutiles. Jamais même elle ne se déclara pour nous, qu'aprés qu'elle vit que les fondemens*

1603. *mens de nôtre liberté étoient jettez ; & quand nous eûmes secoüé le joug, elle prenoit tant de précautions, & aportoit tant de difficulté aux Traitez, qu'on négocioit avec elle, qu'il étoit presqu'impossible d'en conclure jamais aucun, & qu'elle n'en a même jamais fait aucun avec nous, que quand ses interêts propres l'y obligeoient. Elle se servit toûjours de la Hollande comme d'un Boulevard pour ses Etats, qu'elle conservoit afin de couvrir son Royaume, & qu'elle abondonnoit dès qu'elle n'en avoit plus besoin : Souvent elle nous a abandonnez au bord du précipice, & toûjours Elle nous a payez de beaucoup de paroles & de peu d'effets. Tantôt Elle nous vouloit pour amis, tantôt pour compagnons, tantôt pour sujets, & jamais elle ne sçût prendre une bonne résolution en nôtre faveur. Qu'y a-t'il de plus ridicule que l'expédition du Comte de Leicester en Flandres ? Elle fait un Traité avec les Hollandois, & accepte la Souveraineté de leur Païs ; elle y envoye un Lieutenant Général pour y commander de sa part, & puis quelques mois aprés Elle le rappelle. Pour moi je ne suis pas de l'avis de ceux qui croyent que c'est à cette Princesse que nous devons nôtre liberté, je croi au contraire qu'elle y a porté des obstacles par les promesses vagues qu'elle nous faisoit, & que ce sont les Hollandois qui l'ont maintenuë*

sur

sur son Trône, en se soulevant contre les Espagnols, parce qu'il en auroit sans doute mal pris à l'Angleterre, si le Roy d'Espagne n'avoit été occupé à soûtenir une fâcheuse & longue Guerre, où il avoit besoin de toutes ses forces dans les Païs-Bas. Enfin, il est certain que si on met en parellele les services rendus, & les secours de Vaisseaux que les Hollandois ont donné à cette Reine dans toutes ses expéditions, avec le secours & la protection que la Reine a accordez aux Hollandois, & qu'on les pése exactement, qu'il se trouvera que ceux des Hollandois l'emporteront sur ceux de la Reine.

Eloge d'Elizabet.

J'avoüe qu'on trouve dans la vie d'Elizabeth un assemblage de grandes qualitez qui donne de l'admiration, mais il faut avoüer aussi qu'elle a eu de grands défauts. Car enfin n'est-ce pas une chose étonnante, qu'une femme ait régné paisiblement pendant 44. ans sur un Peuple changeant, inconstant, & naturellement porté aux séditions & aux révoltes? N'est il pas surprenant qu'Elle soit entrée dans le Gouvernement, en un tems où le Royaume étoit déchiré par des differens sentimens de Religion, & où celle dont elle faisoit profession étoit & plus foible & moins nombreuse que l'autre, & que cependant elle se soit non seulement soûtenuë au milieu de ces divisions,

mais

1603. mais même qu'elle ait rétabli la sienne sur les ruines du parti les plus forts? N'est-il pas admirable qu'une femme qui avoit tant d'ennemis au dedans de ses Etats, tant d'envieux au dehors, tant de Puissances voisines qui ne cherchoient qu'à la détrôner, ait pourtant eu l'habileté de devenir l'amour de ses sujets, la terreur de ses ennemis & l'admiration de l'Europe, bien plus par son adresse que par la puissance de ses Armes? Elle fût un peu Comédienne, dit-on, mais ç'a été une fine politique avec laquelle elle a fait ce qu'elle a voulu des Princes Etrangers: Elle a fait tourner toutes les affaires du côté qu'elle a voulu, & au dehors & au dedans de son Royaume, & maintenu ses sujets en paix, parce qu'elle avoit trouvé le secret de leur faire approuver tout ce qu'elle vouloit. Quelle gloire pourra jamais égaler celle de cette Reine, qui a souvent battu, humilié, vaincu Rome, l'Espagne & l'Empire même, sans être obligée de tirer l'épée qu'à l'extrêmité, & qui a forcé presque toutes les Puissances de se soûmettre à sa Loi? Quelle gloire à cette Reine d'avoir soûtenu pendant quarante années les plus grands efforts de Philippes II. qui commandoit à la plus grande partie du monde, & qui avoit l'autre entierement dans ses interêts, ou hors d'état de lui oser résister? Prince qui avoit

avoit juré sa ruïne, & qui ne manquoit pas 1603.
de forces pour venir à bout de ses desseins? Mais qui n'a pourtant jamais pû venir à bout d'aucune entreprise qu'il ait fait contr'elle, & qui a eu bien de la peine à s'empêcher d'être battu par cette Reine?

On ne peut aussi qu'admirer l'habileté, la bonne conduite, & la fine politique de cette Princesse dans le choix qu'elle a toûjours fait de ses Ministres & de ses Favoris, selon les tems & les lieux, n'en ayant jamais eu que deux ou trois à la fois, selon qu'elle jugeoit en avoir besoin, & les entretenant en jalousie les uns contre les autres, afin que s'il s'élevoit des troubles dans son Royaume, elle pût utilement employer les uns ou les autres pour le bien de ses affaires. On croit que c'est faire injure à la memoire de la Reine Elizabeth, que de dire qu'elle a été un peu Comédienne; mais c'est une grande gloire pour elle sans doute, que d'avoir sçû régner & se maintenir sur le Trône en joüant des Comédies, & la plus fine politique du monde de gouverner si bien ses Etats en se joüant. Car enfin elle fut toûjours menacée au dehors, elle eût toûjours à craindre au dedans, & il sembloit que ses ennemis la devoient engloutir: cependant elle a toûjours maintenu son Peuple dans une paix profonde. Il

faut

1603. faut avoüer que c'est-là un exemple bien rare dans le monde, & une marque certaine, que cette Princesse avoit une grandeur d'ame, une subtilité d'esprit, & une habileté dans le Gouvernement, que l'on n'a jamais vû en aucun autre Prince, ni Princesse. Aussi est-il certain qu'il n'y a jamais eu de Prince au monde qui ait si bien sçû l'art de gagner l'amitié & l'estime de ses sujets, & des étrangers, que cette Reine, sans jamais se rebuter dans les fatiques d'un si long & si pénible Gouvernement : aussi malgré le naturel inconstant des Anglois, & la diversité de Religion de ses Etats, elle fut toûjours l'amour & l'admiration de ses sujets. Cherie, au reste, aimée, estimée, révérée des Princes étrangers, aussi-bien que de ses sujets. Elle a toûjours passé pour une grande Heroïne, & parmi ses amis, & parmi ses ennemis mêmes : & pour tout dire en un mot, on peut assurer que les Siécles précedens n'ont rien vû de si grand que cette Princesse, & je ne sçai si les futurs en verront.

Ses défauts. Cependant cette grande Reine a eu de grands défauts. Elle n'a jamais voulu se marier ni laisser aucune posterité, contente de faire tout ce qui étoit nécessaire pour le bien du gouvernement des affaires alors presentes ; elle n'a pensé qu'à vivre en repos,

sans

sans se mettre en peine de laisser aucun monument de la grandeur de son Régne. Elle a perdu les plus belles occasions du monde d'immortaliser son nom, & il n'a tenu qu'à elle, qu'elle n'ait repris Calais, soit en s'unissant avec l'Espagne contre la France, ou en faisant Ligue avec Henri IV. contre l'Archiduc, qui la lui fit si souvent proposer avec beaucoup d'instance, lui offrant avant toutes choses de lui remettre Calais. Outre que si elle eût voulu joindre ses forces à celles des Réformez, elle auroit sans doute fait de grands progrez. Pour le moins devoit-elle fonder quelque Hôpital, ou quelque Collége, ou bâtir quelqu'Eglise, quelque Palais, ou du moins quelqu'apartement dans les Maisons Royales. Ceux qui connoissent le naturel des femmes prétendent l'excuser, sur ce qu'elles ne se mettent en peine que d'avoir des beaux habits, des pierreries, & choses semblables, & que pourvû qu'elles puissent se satisfaire en entretenant ce faste, pourvû qu'elles soient aimées & carressées, elles ne se soucient pas de tout ce qui peut arriver aprés leur mort. 1603

La Reine se trouvant alors accablée de maux, ne faisoit presque autre chose que changer de situation, se lever & se recoucher pour tâcher de trouver queque soula- Elle devient incapable de gouverner.

1603. lagement à ses maux, sans vouloir plus entendre parler de Musique ni d'aucun divertissement, non pas même d'aucune affaire. Quand le Conseil la vit dans ce triste état, où elle n'étoit plus capable d'aucune affaire, ni de donner aucun ordre, ni presque de raisonner, on résolut de conferer avec le Maire & les Aldermans de Londres, pour déliberer sur ce qu'ils devoient faire dans des circonstances telles que celles là, craignant que l'Espagne ennemie du Royaume, où les Catholiques d'Angleterre ne cherchassent à se prévaloir de l'état où étoit la Reine, pour susciter quelque révolte dans le Royaume. La résolution de ce Conseil fut, aprés deux longues séances, qu'il faloit assembler incessamment tous les membres de la Chambre Haute, tant Ecclesiastiques que Séculiers, où les Magistrats de Londres representeroient en quelque façon la Chambre des Communes, puisque l'on n'avoit pas le tems dans une si pressante necessité d'assembler un Parlement avec les formalitez accoûtumées. On admit pourtant dans l'Assemblée tous les Membres de la Chambre des Communes que l'on pût trouver.

Les Seigneurs consultent ensemble.

Tous ces Seigneurs s'étant assemblez, allerent trouver la Reine à Richemont sur la fin du mois de Février. Mais ils voulurent s'assurer premierement des Gardes de la Reine

Reine, & de quelque Cavalerie qu'ils leverent avec toute la diligence possible pour se défendre, en cas que les Catholiques du Royaume soûtenus & sollicitez par la Cour de Rome, & par d'autres Puissances étrangeres, vinssent à entreprendre quelque chose dans le Royaume, comme on en avoit averti le Conseil, ou que d'autres prétendans à la Couronne, voulussent former quelque parti dans l'Etat. S'étant ainsi fortifiez de ces Troupes, les Seigneurs conferoient tous les jours ensemble, sur ce qu'ils devoient faire dans des conjonctures qui menaçoient le Royaume de grands desordres si la Reine venoit à mourir, comme elle étoit effectivement fort proche de la mort, & dans un état où elle étoit censée déja morte, puisqu'elle n'étoit plus capable de faire aucune fonction de la Royauté. 1603.

Avant que de rien faire faire, le Conseil fit appeller les plus habiles Médecins du Royaume, afin de voir s'il n'y auroit pas moyen de redonner à la Reine quelque force d'esprit. Les Médecins en consulterent ensemble, uniquement pour satisfaire les Seigneurs qui le vouloient ainsi : car ils voyoient deux obstacles insurmontables à pouvoir donner aucun soulagement à la Reine, l'un étoit l'aversion extrême que la Reine avoit toûjours eu des remedes & Consultation des Medecins.

1603. Medecins, dont elle ne pouvoit souffrir la vûë, de sorte que quand même ils auroient pû trouver dans leur Art quelque remede au mal de la Reine, il auroit été inutile, puisqu'elle ne l'auroit point pris. L'autre obstacle étoit le grand âge de la Reine qui avoit alors soixante-dix ans, outre qu'elle avoit consumé ses forces dans les fatigues d'un Régne de quarante-quatre ans, & que dans sa jeunesse elle avoit affoibli son temperament par les affaires fâcheuses, & les persecutions qu'elle avoit essuyées; de sorte que les principes de la vie étant gâtez & ruïnez, il n'y avoit plus d'esperance qu'aucun remede pût rétablir ses forces: ajoûtez à cela que son cerveau étoit trop en desordre pour pouvoir être remis en son premier état.

On délibere de donner la Couronne au Roi Jacques.

Jacques IV. Roy d'Ecosse, fils unique de l'infortunée Reine Marie, que la Reine Elizabeth avoit fait mourir par la main du Bourreau, étoit le plus proche heritier, & le plus légitime successeur de la Couronne d'Angleterre. De plus tous les Seigneurs, le Conseil & les Grands du Royaume, & les trois quarts de la Nation étoient pour lui, parce qu'ils sçavoient qu'il étoit bon Protestant, & qu'ils ne demandoient pas mieux que d'avoir un Roy de leur Religion, & qui fût ennemi du Pape, comme étoit celui ci. Ils conclurent donc unanimement,

mement, qu'il falloit l'apeller à la succession de la Couronne, dés que la Reine seroit morte, & quoique ces Seigneurs n'ignorassent pas l'état de foiblesse où étoit la Reine, ils ne laisserent pas de lui députer vingt d'entr'eux; sçavoir, dix Pairs Eccléſiastiques, & dix Séculiers, pour lui déclarer leur dessein: ils n'en députerent pas davantage, de peur qu'un trop grand nombre ne la troublât. L'Archevêque de Cantorberi *Jean Vhizgifs* porta la parole, communiqua à la Reine la résolution que le Conseil avoit prise en faveur du Roy Jacques, plûtôt pour garder les formalitez que pour toute autre chose. La Reine qui ne raisonnoit presque plus depuis un mois, leur répondit avec beaucoup de solidité & de jugement ces paroles, *vous avez bien fait, & j'approuve vôtre choix*, ce que l'on regarda comme un miracle, & l'on trouva bon de faire faire un Acte de ce consentement de la Reine par la main d'un Notaire. 1603

Il n'y avoit que le Secretaire Cecil, & deux autres qui sçavoient le contenu du Testament de la Reine, & ils avoient juré de n'en rien dire à personne qu'aprés la mort de la Reine, & qu'on auroit ouvert le Testament. On admira aussi le secret que garderent les Seigneurs de la déliberation qu'ils avoient prise d'appeller le *On tient secrette la déliberation.*

1603. Roy d'Ecosse à la succession du Royaume d'Angleterre; car quoiqu'ils fussent un fort grand nombre, personne ne sçût leur résolution que quand on l'exécuta, quoiqu'elle fut connuë de plus de cent quarante personnes. Ce qui fait voir que les Anglois sont trés-capables de garder un secret, quoique l'on publie l'inconstance de leur naturel, qui ne les en rend guéres capables.

Dernieres paroles de la Reine.

Cependant la maladie de la Reine empiroit toûjours, tellement qu'elle ne pouvoit plus se lever de son lit, ni à peine souffrir la vûë des Dames qu'elle avoit le plus aimées, son esprit s'affoiblissoit toûjours aussi, & sa profonde mélancolie augmentoit incessamment, à mesure que son corps s'affoiblissoit. Cependant il arriva une chose qui auroit passé pour un miracle parmi les Catholiques Romains; car aprés avoir été pendant sept semaines sans raisonner, & dans un délire perpetuel que sa fiévre lui causoit, son esprit se remit si bien les trois derniers jours de sa vie, qu'elle n'a jamais raisonné de meilleur sens. Cependant comme on vit bien qu'elle n'avoit pas longtems à vivre, on fit redoubler les Prieres que l'on faisoit pour elle dans toutes les Eglises. L'Archevêque de Cantorberi que la Reine avoit élevé à cette Dignité, voulut l'assister dans les dernieres heures de sa vie; & comme il la consoloit un jour,

en

en lui disant, *qu'elle devoit tout espérer de la misericorde de Dieu à cause de sa pieté, de son zéle, de l'œuvre admirable de la réformation qu'elle avoit heureusement rétablie, & de ce qu'elle avoit ruïné la Religion Romaine dans ses Etats, & délivré son Peuple du joug des Papes, malgré les traverses, les piéges & la resistance des Papistes dans son Royaume, & la puissance de ses ennemis au dehors.* La Reine qui étoit tournée de l'autre côté du lit, interrompit l'Archeveque, & lui dit, *Milord, la Couronne que j'ai portée pendant long-tems m'a assez donné de vanité pendant que j'ai vécu, je vous prie de ne la pas augmenter à cette heure que je suis si prés de la mort.* L'Archevêque ne lui repliqua rien pendant quelque tems, & puis il ajoûta, *qu'il ne doutoit point que Sa Majesté ne fut bien préparée de mourir. Oüi,* lui répondit la Reine, *& ma maladie m'a assez donné de tems pour cela.*

Ce qui arriva de plus fâcheux à la Reine, fut un grand défaut de respiration, qui la jetta dans une agonie de dix huit heures, pendant lesquelles elle perdit entierement l'usage de la raison, & toute connoissance, quoiqu'il arrive presque toûjours que les gens attaquez de cette maladie conservent l'usage de l'esprit jusqu'à la fin, & meurent en parlant. Elle mourut pourtant assez

Sa mort.

1603. tranquillement le troisiéme Avril nouveau stile, ou le vingt-quatriéme Mars selon le vieux, qui est un usage en Angleterre. Dés que la Reine fut morte, le Conseil fit ouvrir les portes de la chambre où elle venoit d'expirer, pour y laisser entrer les Officiers & les Domestiques, & beaucoup d'autres personnes qui étoient accouruës au Palais, ayant appris que la Reine étoit à l'agonie. Ceux qui connoissoient le naturel de cette Princesse peu porté à la liberté, crûrent qu'elle en seroit mépriſée aprés sa mort, puisqu'elle n'avoit pas fait ce que font d'ordinaire les Princes pour se concilier l'amitié des Peuples : mais tout le contraire arriva, car tous ses Officiers & ses Domestiques la pleurerent avec beaucoup d'affection, & lui furent baiser la main avec de grandes démonstrations de tendresse. Quelques Auteurs Catholiques, comme Dupleix, Campana & autres, ont avancé qu'elle n'avoit été regrettée que de ceux de sa Religion, & qu'ils ne la plaignoient que pour l'amour d'eux mêmes, & parce qu'ignorant la disposition de son Testament, & la résolution des Seigneurs, ils craignoient que les prétendans à la Couronne, ne causassent de grands desordres dans l'Etat, & il pourroit bien être que c'étoit-là une des raisons qui obligeoient plusieurs personnes à regretter

ter la mort de la Reine ; car il y en eût plusieurs qui disoient à la vûë de son corps, *Nous ne sçavons, nôtre chere Reine, ce que nous deviendrons aprés vôtre mort, ni quel sera le Gouvernement qui succedera à un Régne aussi heureux que le vôtre.* 1603

Telle fut la fin de cette Reine, qui mourut à la soixante dixiéme année de sa vie, & la quarante-quatriéme de son Régne. Les uns l'ont surnommée *l'Heroïne Vierge*, & les autres *la Comédienne Politique* ; & je croi qu'elle a merité l'une & l'autre de ces qualitez chacune en son tems. Le Pape Sixte V. avoit si bonne opinion d'elle, qu'on lui a souvent oüi dire, *qu'il n'y avoit au monde que trois personnes qui sçûssent l'art de régner, le Roy de Navarre, qui a été ensuite Roy de France sous le nom d'Henri IV. la Reine Elizabeth, & lui Pape Sixte V.* Il disoit même quelquefois à ceux qui étoient les plus familiers auprés de lui en plaisantant, *que pour faire naître un autre Alexandre, il falloit que la Reine Elizabeth se mariât avec lui.* Et cette Princesse dit un jour à peu prés la même chose ; car comme on la pressoit de se marier, elle répondit, *qu'elle le vouloit bien, pourvû qu'on lui donnât pour époux le Pape Sixte V.*

La Reine étant morte, & pendant que les Officiers de sa Maison préparoient les Son Testament.

1603. choſes neceſſaires pour ſon enterrement; en attendant la pompe des ceremonies publiques, les grands du Royaume tant Eccléſiaſtiques que Séculiers, le Conſeil Royal, & celui de la Ville de Londres, ſe rendirent au Palais, & s'aſſemblerent dans la Sale du Parlement avec tous les Pairs du Royaume, & tous les Membres du Parlement que l'on pût trouver. Robert Cecil premier Secretaire d'Etat, lût devant cette Aſſemblée compoſée de deux cens cinquante perſonnes, le Teſtament de la Reine qui avoit été ſcellé de trois cachets. Au premier article on trouva cette clauſe, *Quant à la ſucceſſion à la Couronne, que Sa Majeſté nommoit pour ſon légitime heritier & ſucceſſeur Jacques VI. Roy d'Ecoſſe, comme étant décendu de Marguerite fille d'Henri VII. & ſœur d'Henri VIII. tous deux Rois d'Angleterre, laquelle Marguerite avoit épouſé Jacques IV. ſon Ayeul.* On regarda comme un miracle, qu'aprés tant de factions & de trames ſecrettes, fomentées par l'Eſpagne & la France, qui n'auroient pas voulu que le Roy d'Ecoſſe fut monté ſur le Trône d'Angleterre, & tant de partis qui s'étoient formez dans l'Etat pendant la longue maladie de la Reine, par pluſieurs prétendans à la Couronne; cependant on n'eut pas plûtôt lû le Teſtament

nent de la Reine, que tous ces partis se dissiperent en un moment, & qu'on ne trouva plus aucune opposition à l'exécution de la volonté de la Reine. 1603.

On ne trouva rien de considerable, que cet article dans le Testament de la Reine. On l'accusa même d'ingratitude envers ses Officiers & Domestiques, & sur tout envers les Dames, entre lesquelles il y en avoit qui avoient ruiné leurs maisons pour complaire à la Reine, qui les obligeoit à faire des dépenses extrêmes en habits, & en toute autre chose, sans qu'elle ait récompensé leurs longs services, ayant même oublié d'ordonner qu'on payât les gages à plusieurs de ses Domestiques. Il est certain que si cette Reine avoit autant aimé la reconnoissance, la générosité, & la liberalité, qu'elle a aimé la vanité, le faste & la pompe, qu'elle auroit été l'admiration de tous les siécles. Toûjours est-il certain, qu'on ne peut lui contester d'avoir été *la merveille de son Siécle*, pour le moins, en ce qu'elle a sçû se faire aimer & estimer de tout le monde, & pendant sa vie & aprés sa mort, & se faire donner des loüanges à ceux-là même qui avoient sujet de se plaindre d'elle. Elle élevoit volontiers ses Favoris aux honneurs, aux Charges & aux Dignitez, & leur faisoit beaucoup de caresses; mais elle

On l'accusa d'ingratitude.

1603. ne leur faisoit point de part de ses richesses, & jamais elle n'a fait à aucun Ambassadeur des presens convenables à sa qualité.

On proclame Roi d'Angleterre Jacques. Aprés la lecture du Testament, les Seigneurs déclarerent & firent publier, *que le Séréniſſime Prince Jacques VI. étoit devenu le véritable ſucceſſeur de la Reine Elizabeth, & légitime Souverain des Royaumes d'Angleterre, d'Irlande, & de tous les Païs & Seigneuries dépendantes de la Couronne, des prétentions ſur la France, & de la qualité de défenſeur de la Foi affectée aux Rois d'Angleterre; & qu'on le reconnoiſſoit pour leur Roy légitime, lui & ſes heretiers & ſucceſſeurs à perpetuité.* A même tems ils lui firent tous ſerment de fidelité, en faisant des vœux pour la proſperité de sa Maison Royale. Le même jour qui étoit le quatriéme Avril nouveau ſtile, le Maire & les Aldermans de Londres firent proclamer Jacques VI. Roy d'Angleterre, & donnerent ordre d'en faire de même dans tous les autres lieux du Royaume. On n'entendit par tout que des acclamations en faveur de ce nouveau Roy, & des *vive le Roy Jacques Premier Roy d'Angleterre, d'Ecoſſe & d'Irlande.* C'étoit ce Jacques Stuart Grand Protecteur des Lettres & des Gens ſçavans, qu'Elizabeth n'aimoit pas trop à cauſe de cela, quoiqu'elle aimât beaucoup d'être loüée. Prince dont le

Régne

Régne fut si effeminé & si mol, qu'un Poëte ne pût s'empêcher de faire ces deux Vers sur ce sujet. 1603.

Rex fuit Elizabeth, sed nunc Regina Jacobus.
Erro, naturæ sic in utroque fuit.

C'est-à-dire, *Elizabeth a été Roy, mais Jacques n'est qu'une Reine; & la nature s'est trompée en les produisant l'un & l'autre.*

L'Assemblée des Pairs députa Robert Carrey parent de la Reine Elizabeth, pour porter la nouvelle au Roy d'Ecosse, que cette Princesse l'avoit nommé son successeur par son Testament, & que tout le Royaume l'avoit déja reconnu; & le prier de venir au plûtôt se mettre en possession d'un Royaume, où il étoit appellé avec l'approbation de tous les Ordres du Païs, & parmi les acclamations de tout le Peuple. Quoique plusieurs Seigneurs eussent pris les devans pour en porter la nouvelle au Roy d'Ecosse, Carrey fit tant de diligence, qu'il arriva le premier à Edimbourg, & en porta la premiere nouvelle au Roy. Jamais homme ne fut plus surpris, que ce Prince le fut en cette occasion, malgré toute sa Philosophie Il en est surpris.

1603. & toute sa science. Sa nouvelle grandeur lui paroissoit un songe, quoiqu'on eut bien crû depuis plus de deux ans, & que le bruit en fut public, qu'il seroit appellé à la succession de la Couronne d'Angleterre. Cependant il l'esperoit plûtôt qu'il ne le croyoit, & il fut si étonné de la nouvelle, qu'il demeura muet, & ne sçût que répondre à Carrey, (c'est qu'il craignoit qu'il ne se formât des partis, & qu'on ne lui suscitât des révoltes dans le Royaume qui l'empêcheroient ou de monter sur le Trône, ou de régner paisiblement, tant à cause de sa Religion, que des efforts de ceux qui prétendoient à la Couronne.) Il ne doutoit pas aussi que la France & l'Espagne, ne fissent toutes les oppositions possibles à ce qu'il ne fut jamais Roy d'Angleterre, & qu'ils ne tâchassent de soulever tout le Royaume contre lui, parce qu'il n'étoit pas de leur interêt, qu'un seul Prince possedât tant de Royaumes. Ce fut-là la cause de sa grande surprise, quand il aprit qu'il avoit été nommé & reconnu pour Roy d'Angleterre sans aucune opposition, sans même aucune diversité de sentimens.

Comment en reçoit la nouvelle.

Quand il fut revenu d'une si agréable surprise, il se mit à genoux en presence de Carrey, & levant les yeux au Ciel, il fit cette priere, *Grand Dieu ! Seigneur du Ciel*

Ciel & de la terre, c'est à vous à qui je rends graces, comme à celui qui tient seul les cœurs des hommes en sa main, pour leur faire choisir les Rois que vous voulez élever sur le Trône ! Je vous rends graces du bonheur qui me vient d'arriver, & que je dois à la seule misericorde dont il vous a plû d'user envers moi ! Ensuite il pria Carrey de s'en retourner en diligence en Angleterre, pour remercier de sa part l'Assemblée des Seigneurs qui l'avoit envoyé, & de les assûrer qu'il se souviendroit toûjours de l'obligation qu'il leur avoit; qu'il aimeroit tendrement son Peuple, & qu'il partiroit au premier jour, pour les aller assûrer qu'il avoit une véritable affection de Pere, pour un Peuple qui l'avoit élevé sur le Trône avec tant de témoignages d'affection. Pendant que Carrey se rafraîchissoit, le Roy Jacques fit réponse aux Lettres que l'assemblée des Seigneurs lui avoit écrites, & peu de tems aprés le départ de Carrey, il se mit en chemin avec toute sa famille pour aller prendre possession de son Royaume d'Angleterre, quoique les chemins fussent difficiles, & que la peste fût fort échaufée à Londres. 1603

Cependant on préparoit toutes choses à Londres pour la pompe des funerailles de la Reine. Quelques-uns étoient d'avis de faire la cérémonie de l'enterrement avant l'arri- Cherdan. Funerailles de la Reine.

1603. l'arrivée du Roy en Angleterre, mais la pluralité des voix alla à attendre que le Roy fût venu, afin de faire plus d'honneur aux funerailles de la Reine, outre que la peste qui régnoit alors à Londres, ne permettoit gueres de faire des Assemblées sans beaucoup de peril. Ainsi on embauma le corps, & on le garda à Richemont jusqu'à ce que tout fut prêt. Le Roy arriva à Londres tout couvert de deüil avec toute sa Cour, & aprés son arrivée, on fit porter le corps à Londres. Jamais on n'a vû un si grand concours de peuple qu'en cette occasion; car depuis Richemont jusqu'à Londres, tous les chemins étoient pleins de gens qui crioient aprés le corps, *Que vôtre mémoire soit benie, nôtre Reine, comme vous l'avez été pendant vôtre vie; car c'est à vous que nous devons nôtre salut, & la conservation de nôtre Religion.* Jamais on n'a vû de funerailles si pompeuses & magnifiques, que celles-ci. Tous les Ordres du Royaume y assisterent, les Pairs tant Ecclesiastiques que Séculiers. Toute la Noblesse, les Magistrats, les Députez de toutes les Villes, & ceux des Universitez. On croit aussi que ces funerailles coûterent plus de trente mille livres sterlin: ce qui fit dire à plusieurs Papistes, *qu'il étoit bien juste que le faste qui avoit tant plû à la Reine, l'accompagnât jus-*

jusqu'au Tombeau. Cependant Protestans & Catholiques, tout se trouva à l'enterrement de la Reine comme à l'envi. On porta le corps dans l'Eglise de Westminster, où il fut déposé auprés d'Edoüard son Frere, dans la Chapelle Royale. Immédiatement aprés que le Roy Jacques eût été Couronné, il ordonna qu'on travaillât à faire un superbe Tombeau de marbre pour la Reine auprés de celui de sa sœur Marie. On y travailla pendant trois ans, & quand il fut achevé, on y transporta le corps qui avoit été seulement déposé à Westminster, avec la même magnificence & la même pompe funebre, que si la Reine n'eût été morte que depuis peu. Le grand concours de peuple qui accompagnoit la pompe funebre, faisoit voir combien cette Princesse étoit aimée. 1603

Ce qu'on disoit du Roy Jacques.

Je ne ferai pas de difficulté de dire, que plusieurs personnes trouverent fort étrange, que le Roy Jacques témoignât tant d'empressement pour faire honneur à la memoire d'Elizabeth, qui avoit fait mourir sa Mere par la main d'un Bourreau, & par conséquent deshonoré & sa memoire & sa famille; car enfin si ce Prince vouloit témoigner de la reconnoissance envers la Reine, il ne devoit pas oublier aussi le ressentiment qu'il devoit avoir de la mort de

sa

1603 sa Mere : au lieu qu'en user comme il fit, c'étoit approuver manifestement tout ce que cette Reine avoit fait contre sa Mere. En effet, on ne vit pas plutôt la magnificence avec laquelle ce Prince avoit fait transporter le corps d'Elizabeth, l'empressement avec lequel il fit mettre sur son Tombeau une Epitaphe si glorieuse à sa memoire, sans faire reflexion à la mort honteuse qu'on avoit fait souffrir à sa propre Mere, que tout le monde en conclut qu'il falloit necessairement que tout ce dont on l'avoit accusée fut vrai.

Sentiment du Jesuite

Le Jesuite Ignace Cherdan, qui fut un de ceux de son Ordre, que le Pape Sixte V. avoit envoyez en Angleterre sous l'habit de Marchands à la solicitation de Philippes II. lors de l'entrepriſe de *l'Armée Invincible*, pour encourager les Catholiques, & pour observer tout ce qui se passoit dans le Royaume, dit en une Longue Lettre qu'il écrivit au Secretaire de la Congregation *de Propaganda fide*, qui fut imprimée à Paris en 1621. *On peut reconnoître quelles sont les dispositions du nouveau Roy qui est monté sur le Trône de ce Royaume par l'aversion horrible qu'il fait paroître contre la Religion Catholique & par toute sa conduite tant envers les vivans, qu'envers les morts. Il a témoigné beaucoup d'ingratitude & d'indifference pour la memoire de la Reine*

sa

sa Mere, oubliant ce que la nature lui devoit inspirer de plus tendre, pour montrer combien il a d'aversion pour la Foi Catholique; car on a remarqué qu'il n'a pas encore dit une parole à l'avantage de sa Mere, nôtre glorieuse martire, & Mere trés-digne d'un fils indigne. Pendant qu'elle fut en prison, il ne fit aucune démarche pour la délivrer, & il a eu la dureté de la voir mourir sur un échaffaut sans en faire aucune plainte; non pas que ce Prince ait perdu les sentimens de l'humanité, mais c'est qu'il haïssoit tellement la Religion qu'elle professoit, qu'il avoit perdu toute la tendresse que les enfans ont ordinairement pour ceux qui les ont mis au monde. Au contraire, il en use de telle sorte à l'égard de la Reine Elizabeth, qu'il fait bâtir de superbes Mausolées à la memoire de cette méchante femme indigne de vivre dans la memoire des hommes, puisqu'elle est aujourd'hui en enfer parmi les Démons: & il applique tout son esprit à faire son éloge, uniquement pour faire valoir l'Hérésie qui n'a jamais pû se raßasier de sang en cette Princesse, & à lui donner des loüanges, & faire des Epitaphes qui feroient rougir & pleurer le marbre sur lequel elles sont gravées, s'il en étoit capable. 1603.

Tels sont les sentimens des Papistes, & particulierement des Jesuites sur ce sujet.

1603. Il faut avoüer aussi qu'il y a peu de Protestans, qui puissent lire l'Epitaphe que le Roi Jacques a fait graver sur le Tombeau de cette Reine, & qu'il a lui-même composée, sans en être surpris, & qui ne soient d'avis, que s'il ne vouloit pas témoigner quelque ressentiment contre celle qui avoit fait mourir d'une mort funeste sa Mere, il devoit au moins se taire, & n'en pas faire de si grands éloges.

Je sçai qu'il y a des gens qui croyent que ce Prince ne pouvoit s'empêcher de témoigner de la reconnoissance à la mémoire de cette Reine qui l'avoit fait son heritier, & successeur de la Couronne d'Angleterre. Que d'ailleurs le Parlement, ni le Peuple ne vouloient pas de Roy qui ne fût Protestant, & qu'ainsi le Roy Jacques étoit le seul qui y pouvoit prétendre, de sorte qu'Elizabeth ne fit en le nommant son successeur, que ce qu'elle ne pouvoit s'empêcher de faire. Mais enfin quand cela seroit, toûjours est-il vrai, qu'il ne devoit pas donner tant d'éloges à cette Princesse, d'autant plus que tous ceux qui lui a donnez dans cette Epitaphe, ne lui conviennent pas. Voici cet Eloge, & l'Epitaphe qu'il fit graver sur le Tombeau d'Elizabeth en ces termes.

MEMO-

1603

MEMORIÆ SACRUM.

Religione ad primævam sinceritatem restauratæ. Pace fundata, Moneta ad justum valorem reducta. Scotia Gallis liberata. Rebellione domestica vindicata. Gallia malis intestinis præcipuè sublevata. Belgio sustento. Hispanica Classe profligata. Hibernia, pulsis Hispanis & rebellibus ad deditionem redactis, pacata Reditibus utriusque, Academiæ lege annaria plurimùm adauctis. Tota denique Anglia ditata, prudentissimè que annos 45. administrata. Elizabetha Regina, Victrix, Triumphatrix. Pietatis studiosissima, fœlicissima, placida morte septuagenaria soluta, mortales reliquias, dum Christo jubente resurgant immortales, in hac Ecclesia celeberrima ab ipsa conservata, & denuò fundata deposuit, Obiit 24. Martii, Anno salutis 1603. Regni 45. Ætatis 70.

MEMORIÆ ÆTERNÆ.

Elizabethæ Angliæ, Franciæ, & Hiberniæ Regina, Reg. Henrici VIII. filiæ, Reg. Henrici VII. Nepti, Reg. Eduardi IV. Pronepti. Tertiâ parenti Religionis, & bonarum Artium Altrici.

Plu-

1603. *Plurimarum Linguarum peritia praclara. Tum animi, tum corporis dotibus, regiisque virtutibus supra sexum Principum.*

Incomparabili, Jacobus magna Britanniæ, Franciæ, & Hiberniæ Rex, virtutum & regnorum heres, benè merenti.

Piè posuit, regno consortes & urna, hîc obdormiunt Elizabetha & Mariæ sorores, in spe resurrectionis.

C'est-à-dire.

A LA MEMOIRE D'ELIZABETH.

POur *avoir rétabli la Religion dans sa premiere pureté. Etabli la Paix. Remis la monoye à sa juste valeur. Chassé les François d'Ecosse. Appaisé les Troubles de son Royaume. Assisté la France dans les Guerres Civiles. Secouru & protegé la Hollande. Ruiné la Flote d'Espagne. Rétabli la Paix en Irlande. Chassé les Espagnols, & réduit les Rebelles. Acrû les revenus des deux Universitez du Royaume. Rétabli l'abondance dans tout le Royaume, & l'avoir gouverné avec beaucoup de sagesse & de prudence pendant quarante-cinq ans. Toûjours victorieuse & triomphante. Toûjours heureuse. Toûjours pieuse, est morte tranquille-*

ment

ment au Seigneur, en la soixante-dixiéme 1603
année de son âge, & repose dans cette fameuse Eglise qu'elle a toûjours protegée & rétablie, en attendant le jour de la Resurrection. Le 24. Mars 1603. en la quarante-cinquiéme année de son Régne, & la soixante-dixiéme de son âge.

POUR MEMOIRE ETERNELLE.

ELizabeth Reine d'Angleterre, de France & d'Irlande, fille d'Henri VIII. Niéce d'Henri VII. Arriere-niéce d'Edoüard IV. Troisiéme Protectrice de la Religion & des Arts liberaux. Illustre par la connoissance de plusieurs Langues. Surpassant son sexe, & même tous les Princes en toute sorte de belles qualitez du corps, & de vertus Royales, incomparable en toutes choses.

Jacques Roy de la Grand' Bretagne, de France & d'Irlande, héritier de ses vertus aussi-bien que de ses Royaumes, lui a consacré par sa pieté ce monument, qu'elle a trés-bien merité.

Les deux sœurs Elizabeth & Marie sa sœur, reposent sous ce Tombeau dans l'esperance de Résurrection.

Voilà qu'elle fût la fin d'Elizabeth, & ce sera aussi la fin des soins que j'ai pris d'écri-

re

re son Histoire, afin que tout le monde sçache quelle a été sa vie. Je ne doute pas que plusieurs personnes me blâment avec aigreur, de ce que je n'ai pas suivi en tout l'Histoire de cette Reine écrite par *Guillaume Camden*. Mais, on s'étonna bien aussi, que M. le Grain Maître des Requêtes, eût entrepris d'écrire l'Histoire d'Henri IV. pendant que M. de Perefixe alors Evêque de Rhodez, & depuis Archevêque de Paris, y travailloit, & qu'il eût ignoré plusieurs particularitez de la vie de ce Prince, qu'on a vû dans l'Histoire de cet Evêque; & que ce Prélat se soit si peu servi aussi de l'Histoire de M. le Grain. Je n'entreprendrai point de décider du merite de ces deux Historiens, ni de penetrer les motifs qui les ont fait agir en cela l'un & l'autre. Mais je puis avancer sans craindre de me tromper, que j'ai toûjours eu devant les yeux en composant cette Histoire, celle de Camden; & que je m'en suis servi en tous les endroits, où ce qu'il disoit se trouvoit conforme à mes Memoires, ou que je jugeois nécessaire de le rapporter: mais je m'en suis servi de telle sorte, que j'en ai pris la substance sans m'attacher à la maniere dont il écrit; & qu'il n'y a rien de considérable dans cet Auteur, qui ne se trouve dans mon Ouvrage en substance, sans qu'il paroisse que j'aye rien pris de lui.

Au

Au reſte, je croi que le deſſein de l'Evêque de Rhodez en écrivant la vie d'Henri IV. n'a été autre que de recuëillir ce que le Grain avoit laiſſé, ou par négligence, ou pour quelqu'autre raiſon : Que ſi ce n'a pas été l'intention de cet Auteur, je déclare que la mienne a été de choiſir tout ce qu'il y a de meilleur dans l'Hiſtoire du celebre Camden, en le tournant de telle ſorte, qu'il parût être mien : car auſſi les perſonnes qui m'ont fourni des Memoires ſur leſquels j'ai travaillé, m'ont aſſuré que Camden ne les avoit jamais vûs. Si le Lecteur trouve dans cette Hiſtoire des faits qui ne ſoient pas trop certains, je le prie de ſe ſouvenir, que j'écris de la vie d'une Reine, qui donna à une Iſle conquiſe par les Anglois le nom de *Virginie*, & que la Virginité de cette Princeſſe a été *la plus douteuſe de ſes qualitez*, à ce qu'ont dit certaines gens.

Avis aux Etrangers, au ſujet de la Ville d'Amſterdam, dont l'Auteur a l'honneur d'être l'Hiſtoriographe.

LA Ville d'Amſterdam, eſt la plus conſiderable des Païs-Bas, la cinquiéme en ordre entre les plus grandes de l'Europe, pour ne pas parler de ſes richeſſes immenſes

mense, & sans flâterie la plus belle Ville du monde. Elle est toute occupée pour la commodité du commerce par un grand nombre de Canaux, grands, larges, & propres pour la plûpart à transporter toute sorte de Marchandises. Ces grands Canaux ont communication les uns avec les autres, par d'autres petits Canaux qui les traversent, & ils sont bordez par des allées d'arbres d'un & d'autre côté, qui sont des promenades si agreables le long des ruës, qu'il semble qu'on est à la Ville & à la Campagne en même tems.

Comme ces Canaux n'avoient gueres de communication avec la Mer, ou avec l'Amstel, Fleuve qui a donné le nom à la Ville, & que l'eau y croupissoit, à cause des Ecluses qui la retenoit; il arrivoit aussi qu'ils causoient, non seulement de la puanteur à la Ville, mais encore beaucoup de maladies, n'étant pas possible qu'une eau qui n'a point de cours, & dans laquelle aboutissent toutes les ordures d'une Ville extrêmement peuplée, ne causent beaucoup de corruption & de puanteur; que cette puanteur ne corrompe l'air, & que les personnes qui respirent un air corrompu, n'en soient incommodées, & ne tombent dans de grandes maladies.

Monsieur le Bourguemaistre Hudde également

lement habile dans les affaires du Gouvernement, & dans la connoissance de tout ce qu'il y a de plus profond & dans la Méchanique, & dans la Mathématique, ne pouvant souffrir que sa chere Patrie fût plus long-tems incommodée de la puanteur de ces Canaux, a trouvé enfin, aprés beaucoup de peine & de travaux, le moyen d'y remedier avec de certaines Machines de son invention, par lesquelles on fait sortir l'eau sale par un bout des Canaux, pendant qu'on les remplit d'eau fraiche par l'autre aussi souvent qu'on le juge nécessaire : Ainsi les Canaux ne manquent jamais d'eau; & l'eau n'a pas le tems de s'y corrompre. C'est une invention si heureuse & si avantageuse à la Ville d'Amsterdam, que ce seroit une grande ingratitude, que de n'en pas donner la gloire à son veritable Auteur Monsieur le Bourguemaistre Hudde, & de ne pas dire qu'en cela il a témoigné plus d'amour & de zéle pour sa Patrie que personne n'a jamais fait avant lui ; puisqu'il l'a délivrée de beaucoup de maladies, & que les Médecins ont remarqué que le nombre des malades & des morts a diminué de moitié depuis cette heureuse invention. Il ne faut pas s'étonner aprés cela si toute la Ville d'Amsterdam témoigne tant d'amour & de respect pour ce sage Magistrat, auquel elle a une si grande obligation ; & si chacun travaille à rendre

réputation immortelle, Monsieur le Bourguemaistre Six, qui est un autre de ces Magistrats, dont les belles qualitez & le zéle pour sa Patrie sont connus de tout le monde, & qui a conservé dans un âge avancé, toute la politesse & la vivacité possible, a composé à la loüange de Monsieur Hudde, & pour conserver éternellement la mémoire de son invention, ce Vers Chronologique plein d'esprit, & où il exprime en même tems, ce que Monsieur Hudde a fait en faveur de la ville d'Amsterdam, & l'année en laquelle cela est arrivé.

ConsVL aqVIs pVrIs ornaVIt hVDe nIVs VrBeM.

Fin de la seconde & derniere Partie.

TABLE

TABLE

DES MATIERES CONTENUES dans ce second Volume.

A

A Blancourt, voyez Fremont.
Accident arrivé aux Anglois en Allemagne, 144 Ils sont battus en Irlande. 440
Accident arrivé à l'Ambassadeur de France à Madrid. 472
Achille de Harlay. 466
Alain, voyez Guillaume.
Agnés Mansfeld. 102
Albert de Gondy va à Londres, 7. Ce qu'il raporta au Roy. *ibid.* Il empêche Elizabeth de rompre avec la France, 9. Traité qu'il fit avec elle. 11
Alençon, voyez Duc.
Aldegonde Ambassadeur. 29
Alexandre Farnese est fait Gouverneur des Pays-Bas, 52. Il se plaint d'Elizabeth, 123. Sa Politique, & ses raisons de faire la Paix, 234. Il fait des provisions de Guerre. 242
Alexandre, ou le Cardinal Perretti Neveu de Sixte V. 128. On envoye son Portrait à la Reine Elizabeth. 141
Ambassadeur de Pologne à Londres, & ce qui lui arriva. 410. 11. 12
De Maroc, 447. De Hollande à Londres, où ils se plaignent du Duc d'Albe, 2. D'Angleterre, ils contestent la préseance à ceux d'Espagne. 425.

Amours d'Elizabeth. 348
Anne Oston Dame Angloise. 226. 227. &c.
André Doria Amiral. 451
Anjou, voyez Henri.
Anglesey, voyez Comte.
Anséatiques, Villes d'Allemagne, affaire considérable qui y arriva. 413
Antoine de Silly Ambassadeur en Espagne, & ce qui luy arriva. 472
Armée Invincible, & le succés qu'elle eut. 236. 268
Armée Navale Angloise. 384
Armée Navale Espagnole. 500
Articles de Mariage entre la Reine Elizabeth, & le Duc d'Alençon 80
De la Ligue entre Henri IV. & Elizabeth. 402
Assemblée de Blois. 39
Assemblée des Seigneurs en Angleterre, qui se rendent maîtres du Gouvernement. 531
Action de desespoir. 318
Acte de renoncement de Leicester. 232

B

Bataille Navalle. 217
Brienne, voyez François.
Bouffon d'Elizabeth. 70. 71
Boüillon, ce qu'il négocie auprés d'Elizabeth. 372. &c.
Bulle de Sixte V. contre Elizabeth. 189

C

Calendrier nouveau. 90
Calais assiegé. 370
Charles Imanüel, voyez Duc
Chasteté d'Elizabeth soupçonnée. 46
Catherine de Médicis empêche que son Fils le Duc d'Alençon ne se marie avec Elizabeth. 23
Carre envoyé à Rome, 127. Il y négocie plusieurs choses auprés du Pape pour la Reine Elizabeth. 138, &c.
Carre, envoyé en Ecosse, pour porter à Jacques VI.

VI. la nouvelle, qu'il avoit été déclaré successeur d'Elizabeth. 539
Cecil Secretaire d'Etat, ce qu'il négocie avec les François. 375. &c.
Clement VIII fait la Paix. 409
Conseil des Seigneurs, voyez Assemblée.
Conspiration contre Elizabeth. 154
Contre le Roi Jacques. 443
Du Comte d'Essex, & le succés qu'elle eut. 437
Comte de Worchester à Paris. 8
Comte d'Essex Favori d'Elizabeth, 41. Sa politique à l'égard du Comte de Leicester, 44. Il va en Flandres féliciter le Duc d'Alençon de la part de la Reine Elizabeth, 76. Il reçoit chez lui la Mansfeld, 107. Il conseille à la Reine d'envoyer Carre a Rome, 117. Ce qu'il dit à la Reine, au sujet de Sixte V. 135. Il donne de la jalousie au Comte de Leicester, 277 Ses amours avec la Reine, 348. Il se rend insuportable, 363. Il trompe Henry IV. 369. Il commande la Flote, 383. Puis l'Armée d'Irlande contre les Rebelles, 441 Sa conspiration, & ce qui en arriva, 457. Sa mort, 463. Son eloge. 464
Comte de Leicester, son mariage, 43. Il est fait Gouverneur des Païs-Bas, 142. Il retourne en Angleterre, 159. Il est soupçonné, 276. Sa mort, 278.
Comte d'Anglesey, il croit que Sixte V. avoit une Maîtresse 123
Comte d'Egmond à Paris. 475
Crainte des Hollandois. 119
Le Conseil délibere de donner la Couronne au Roi Jacques. 130

D

DEssein des Espagnols de faire mourir Elizabeth, & ce qui en arriva. 323, &c.
Discours de Gondy à la Reine Elizabeth, 9. De Catherine de Médicis, sur le Mariage du Duc

d'Alençon son fils, 17. D'Elizabeth au Comte de Leicester, 45. Sur ce qu'on doutoit de la chasteté de la Reine Elizabeth, 47. De la Reine à Cargli son boufon, 70. De la même au sujet du nouveau Calendrier, 91. De l'Auteur au Comte d'Anglesey, 123. De Sixte V. à Carre, 289. Aux Députez des Catholiques, 299. De Philippes II. au Nonce du Pape, 301. De Sancy à la Reine, 368. D'Elizabeth au Duc de Biron, 490. De ce Duc à la Reine. 491

Dom Antonio, la Reine lui donne une Armée contre le Portugal. 291

Dom Jean d'Autriche va en Flandres, 34. Sa mort. 51

Dom Loüis de Requesens Gouverneur des Pays-Bas, 29. Il prétend se marier avec Elizabeth, 31. Sa mort. 32

Duc d'Alençon, on propose de le marier avec Elizabeth, 16. 17. 18. Il est fait Gouverneur de Flandres, 63. Sa Lettre à Elizabeth, 66. Réponse de la Reine, 68. Le mariage du Duc avec la Reine est conclu, article du mariage, 80. Il va à Londres; & comment il y est reçû, 82. Il s'en retourne en Flandres, 84. Plusieurs particularitez sur ce sujet, 85. &c. Il s'en retourne en France, 94. Sa mort. 96

Duc de Pastrano empêche de faire la Paix. 28

Duc de Savoye, 452. &c. Donne l'Escalade à Geneve. 502

Duc de Lerme Favori de Philippes II. veut faire la Paix. 454

Duc de Biron Ambassadeur à Londres; circonstances remarquables de son Ambassade, 485. 497. Le Roi lui fait couper la tête. 498

Duvenvoorden Amiral de Hollande, ce qu'il fit en faveur des Anglois, 391. Il reçoit une Lettre fort obligeante de la Reine, 393. Il la montre aux Officiers de la Flote, 396

EDit de Nantes fait en faveur des Réformez, 419. &c.
Egmond, voyez Comte.
Elizabeth Plazet, son voyage en Angleterre, & plusieurs particularitez remarquables. 330. &c.
Elizabeth, la Reine promet beaucoup aux Hollandois, t. 3. Refuse de secourir la Rochelle, 4. On la fait marraine de la fille de Charles IX. 6. Elle envoye des Ambassadeurs à Paris pour le Baptême, 8. Se veut marier, 12. Son Conseil ne le trouve pas bon, 13. Raisons qu'on lui en allégue, 14. 15. Souhaite d'épouser le Duc d'Alençon, 16. La Reine Catherine l'empêche, 17. Fait faire les funerailles de Charles IX. 18. Allume des Guerres Civiles en France, 19. Sa réponse au sujet de son mariage avec Henri III. 23. Elle envoye des Ambassadeurs en France, 24. Elle travaille à faire la Paix des Réformez, 28. Sa réponse aux instances de Requesens, 29. On lui propose un mariage avec lui, 31. Elle envoye des Ambassadeurs à Dom Jean d'Autriche, 35. Elle le presse de renvoyer les soldats Espagnols, 36. Elle travaille en faveur des Réformez, 40. Commencement de l'amitie qu'elle a eu pour le Comte d'Essex, 41. Elle l'eleve aux plus grandes Charges, 42. Elle se met en colere contre le Comte de Leicester, à cause de son mariage avec la Comtesse d'Essex, 44. Sa chasteté soupçonnée, 46. Son Traité avec les Etats de Hollande, 48. Ce qu'elle pensa de l'arrivée d'Alexandre Farnese en Flandres, 52. On lui donne avis des cabales des Jésuites en Angleterre, 54. 55. Jalousie qu'elle eût de voir le Roi Philippes maître du Portugal. 59. Elle presse le Duc d'Alençon d'accepter le gouvernement de Flandres, 59. Elle rend de bons offices aux Réformez, 60. Elle veut sçavoir leur état, & leur nombre, 61.

61. Fait réponse à une Lettre du Duc d'Alençon, 68. Elle s'entretient avec son Bouffon, 70. Assemble le Parlement, 72. Loix contre les Jésuites, 73. Elle envoye le Comte d'Essex en Flandres, 76. Elle écrivit au Duc d'Alençon. 77. On conclud son Mariage avec ce Prince, 80. La reception qu'elle fait au Duc à Londres, 82. Diversité d'opinions sur ce Mariage, 85. 86. On lui propose d'introduire l'usage du Calendrier nouveau, 90. Son avis là-dessus, 91. Elle envoye un de ses Gentilshommes au Duc d'Alençon, 93. Déplaisir qu'elle eût de la mort du Prince Guillaume, 97. Elle en écrivit une Lettre de condoleance à la Princesse veuve, 99. Son sentiment sur l'état des affaires des Païs-Bas, 101. Sa Lettre à Trusches Archevêque de Cologne, 104. Comme on en usa envers la femme de cet Archevêque qui étoit allée en Angleterre, 107. Elle fait une Ligue avec les Protestans, 111. Elle envoye à Henri III. l'Ordre de la jarretiere, 116. Elle s'oblige de fournir des Troupes pour la Ligue, 118. Envoye des Ambassadeurs à Paris, 120. Fait un Traité avec les Etats, 122. On se plaint d'elle, 124. Réponse à ses plaintes, *ibid.* Comment elle reçût la nouvelle que Sixte V. avoit été fait Pape, 125. 126. Elle prend la résolution d'envoyer le Chevalier Carre à Rome, 127. Ce qu'elle dit au Comte d'Essex, au sujet de Sixte V. 127. Elle reçoit le Portrait du Cardinal de Montalte, 141. Envoye le Comte de Leicester en Hollande, 142. Elle irrite Philippes II. 144. On l'accuse d'être Comédienne. 145

Le Pape lui donne avis des desseins du Roi Philippes contre l'Angleterre, 153. Conspiration contr'elle, 154 &c. Elle rapelle le Comte de Leicester, & pourquoi, 159. &c. Elle ordonne de faire le procès à la Reine Marie Stuard, 165. &c. On la fait mourir, 183. La Reine en est blâmée,

mée, 186. Son hypocrisie sur la mort de cette Reine, 191. Elle est excommuniée par Sixte V. 198. Actions remarquables de justice de la Reine, 208., 217. Elle oblige le Comte de Leicester à renoncer au Gouvernement de Hollande, 232. Elle travaille à faire la Paix des Hollandois avec le Roi Philippes, 233. Sa politique en cela, 234. Succès de l'Armée invincible, 268. Elle congédie le Parlement, 272. Fait des Loix severes contre les Papistes, 273. La joye qu'elle eût de voir monter le Roi de Navarre sur le Trône de France, 283. Elle lui envoye l'ordre de la Jarretiere, *ibid.* Elle l'envoye aussi au Roi d'Ecosse, 284. Elle reçoit des avis de Sixte V. 187. Elle entreprend la guerre contre le Portugal, 291. On se plaint d'elle, 295. Traité qu'elle fait avec Sixte V. 307. Elle donne du secours à Henri IV. 314. Elle ordonne d'empêcher la Navigation des Espagnols, 326 Les Espagnols la veulent faire empoisonner, 318. Le dessein est découvert, 324. On fait mourir les coupables, 325. Elle en donne avis aux Princes étrangers, *ibid.* Elle empêche les Hollandois de faire la Paix, 327. Histoire d'Elizabeth Plazet, 330. 336. Elle néglige de se rendre maîtresse du Havre de Grace, 337., 38, 39. Le Roi d'Ecosse la fait marreine du Prince son fils 342. Elle donne avis de la conspiration à l'Archiduc, 344. Son amitié pour les Comtes d'Essex & de Leicester, 348. Ce que l'on en disoit, 349, 50, 51. &c. Dequoi on l'a blâmée, 357. Pasquinades contr'elle, 361. Elle envoye le Comte d'Essex en France 363. Elle est fâchée du changement de Religion de Henri IV. 364. Elle protége les Réformez, 367. Elle promet du secours à Henri IV. & ne tient point sa parole, 399. Elle fait de grands honneurs au Duc de Boüillon, 373. Elle fait solliciter Henri IV. à déclarer la guerre aux Espagnols,

380. Elle envoye le Comte d'Essex à la tête de l'Armée, 383. Succès de cette guerre, 384. 85. 86. Elle est très-satisfaite des Hollandois, 390. Elle en écrit une Lettre à l'Amiral de Hollande, 393. Elle fait un Traité avec Henri IV. 401. Article du Traité, 402. Procedé de l'Ambassadeur de Pologne envers la Reine, 410. Ce qu'elle fait en faveur des Marchands Anglois qu'on avoit chassez des villes Anséatiques, 414. 15. 16. Elle ressent beaucoup de joye de la publication de l'Edit de Nantes, 424. Envoye des Ambassadeurs aux Etats de Holl. nde, 429. Perplexité où elle est à cause de la Paix de Vervins, 430. Elle est avertie du bon état des Réformez, & des bonnes dispositions où ils étoient à son égard, 431. Paralelle de la Reine avec Philippes II. 436. Des deux Régnes. *ibid*

Elizabeth, elle reçoit avec joye la nouvelle de la mort de Philippes II 437. Elle fait une guerre de Religion en Irlande, 439. Elle y envoye le Comte d'Essex pour commander l'Armée Angloise, 441. Elle se réjoüit des bons succés de l'Armée. 442. Joye qu'elle eût de ce que le Roi Jacques avoit échapé à la conspiration faite contre lui, 447. Elle lui envoye un Ambassadeur pour l'en féliciter, *ibid.* Elle aime toûjours le faste, 447. Le Comte d'Essex conspire contre elle, 457. 464. Les Etats de Hollande lui envoyent des Ambassadeurs pour la féliciter de ce qu'elle avoit découvert & remedié à la conspiration, 465. Réponse qu'elle fit aux Ambassadeurs, *ibid.* On communique à la Reine le mariage d'Henri IV. 467. Discours & réponse à l'Ambassadeur de France qui lui en portoit la nouvelle, *ibid.* Elle envoye des Ambassadeurs à Henri IV. 474. Ce qu'elle dit au sujet de l'accommodement de la France avec l'Espagne, sur l'affront fait à l'Ambassadeur d'Henri, 479. Elle sou-

souhaite de voir Henri qui étoit allé à Calais, 480. Ce qui en arriva, *ibid.* Elle est refusée, raisons alleguées, 481. Elle est piquée de ce refus, 484 Henri l'apaise en lui envoyant une Ambassade magnifique, 485. Comment elle la reçût 487. Et ce qui se passa pendant l'Ambassade, 488. 489 Elle donne ordre d'attaquer les Vaisseaux Espagnols, 500. Ce qu'elle dit au sujet de l'escadre de Genéve, 505. Elle donne permission à Yeimouth d'aller chercher un passage pour aller à la Chine par le Nord-Oüest, *ibid.* Elle tombe malade, 506. Va à Richemont. *ibid.* Causes de sa maladie, 507. Elle est ennemie des remedes, 510. Sa maladie empire, 511. Sa conduite à l'égard de ses Favoris, 512 Son peu de générosité, 514. On l'accuse de n'avoir jamais fait aucun ouvrage digne de memoire, 515. Elle n'a pas suivi les maximes des Rois. 516. Les Protestans luy ont de grandes obligations, 517. Quelle étoit sa Religion, 518. Elle a toûjours protegé les Protestans, 519. Ce qu'elle a fait en faveur des Hollandois, 521. Avis de van Beuninghen là-dessus. *ibid.* Eloge de la Reine, 523. Blâme, 526. Elle devient incapable de gouverner, 527. Ses dernieres paroles, 532. Sa morr, 533. Son Testament, 535. On l'accuse d'ingratitude, 537. Funerailles de la Reine, 541. Son Tombeau & son Epitaphe, 547. 548. 549

Eloge du Comte d'Essex, 464. D'Elizabeth. 523.

Entrepriſe contre Alger. 451

Exemple arrivé à l'Auteur. 358

Essex, voyez Comte.

Exécution de ceux qui avoient conspiré contre la Reine. 325

Evenemens remarquables. 27

Espagnols, & leurs intrigues. 374. 499

Etats Généraux, leurs Ambassadeurs auprés d'Elizabeth, 2. Leur Traité avec la Reine, 48.

Ils félicitent la Reine, 276. Differens avec elle. 405

F

Figure du Comte d'Essex. 41
De Sixte V. 125
De Philippes II. 501
Du Duc de Biron. 485
Fremont, voyez Ablancourt.

G

Gebrard, voyez Truſches,
Gondy, voyez Albert.
Guillaume Parre eſt pendu. 56
Guillaume Prince d'Orange. 96
Guillaume Alan. 138, 193
Guerre Civile en France. 19, 20
Guerre contre l'Eſpagne. 382

H

Havre de Grace. 336
Henri Duc d'Anjou, 21. Devient Roi de France, *ibid.* Prétend ſe marier avec Elizabeth. 22
Henri Duc de Montpenſier. 23
Henri Roi de Navarre, 109. Son manifeſte, 113. On luy envoye l'Ordre de la Jarretiere, 115. Il devient Roi de France, 282. Eſt bleſſé, 328. Change de Religion, 364. Il demande du ſecours à la Reine, 368 Il fait une Ligue avec la Reine, 382. Il fait faire le dénombrement des Réformez, 417. Donne l'Edit de Nantes 419. Ses raiſons, 420. &c. Il fait la Paix avec l'Eſpagne, 424. Travaille à celle d'Elizabeth avec l'Eſpagne, 425. Guerre en Savoye, 42. Son mariage, 466. Il en donne avis à la Reine, 467. Ce qui arriva à ſon Ambaſſadeur à Madrid, 472. Sujet de crainte, 476. Cette crainte ceſſe, 478. Il va en Picardie, 479. Il refuſe d'aller voir la Reine, & ſes raiſons, 480. 481. Il lui envoye le Duc de Biron pour la

la rapaiſer, 485. De quoi il fut blâmé. 498
Hollandois fort eſtimez pour la Mer. 392
Horton, Mylord. 358
M. Hudde Bourguemaiſtre d'Amſterdam, 552. 3. 41

I

INgratitude d'Elizabeth. 547
Interêt des Princes en général. 519
Invincible, voyez Armée.
Irlandois ſe révoltent. 439
Jéſuites en Angleterre, 54. Loix contr'eux; ils ſont bannis, 56. 57. 304. Ils ſont haïs. 281
Jacques VI. Roi d'Ecoſſe, il lui naît un fils, 342 Conſpiration contre lui, 443. Eſt appellé à être Roi d'Angleterre, 530. Proclamé, 538. Eſt ſurpris d'en apprendre la nouvelle, 539. Ce qu'il dit en l'apprenant, 540. Il arrive en Angleterre, 541. Fait des funérailles magnifiques à la Reine, 542 Ce qu'on en diſoit, 543. Le Jéſuite Cherdan, 574. Epitaphe qu'il fit pour la Reine. 547

L

LAmbrun, voyez Marguerite.
Ligue des Proteſtans, 111. Des Catholiques, 117
Loix du Parlement contre les Jéſuites, 73. 273 &c.
Lettre du Duc d'Alençon à la Reine, 66. Réponſe, 68. Autre 77. A la Princeſſe d'Orange, 99. A Truſches. 104 De Philippes à Sixte V. 115. De la Reine Marie Stuard à la Reine, 170. D'Elizabeth à Henri IV. 314. A l'Amiral de Hollande. 393

M

MAladie d'Elizabeth. 506
Manifeſte du Roi Philippes, voyez Philippes.
Marguerite Lambrun, ſa hardieſſe. 208
Marie Stuard, 165. Son procez, ſa mort, 166. 186.
Médailles. 323

Mort

Mort de Charles IX. 18. Du Cardinal de Lorraine, 22. De Requesens, 32. De Vitelli, *ibid.* De Dom Jean d'Autriche, 50. Du Duc d'Alençon, 96. Du Prince d'Orange, *ibid.* Du Comte de Leicester, 278. Du Roi Philippes II. 434
Mariages prétendus d'Elizabeth avec le Duc d'Alençon, 16. Avec Requesens, 31. Du Comte de Leicester, 45. De Luxemdourg. 27
Moines haïs en Angleterre. 281

N

NOm de Jésuites blâmé par le Pape Sixte V. 305.

O

BOns Offices rendus aux Anglois par les Hollandois. 390

P

PHilippes II. se rend Maître de Portugal, 58 Vengeance contre Elizabeth, 143. Il se prépare à luy faire la Guerre, 150. Il écrit au Pape, 151. Etat de son Armée appellée l'Invincible, 236. &c. Il est mal satisfait du Pape, 301 Mauvais dessein contre Elizabeth, 323. Ses prétentions sur l'Angleterre. 341
Philippes III. parvient à la Couronne. 454
Parlement, fait des Loix contre les Jésuites. 73
Pasquinades, 84. 313. 361
Portugal tombe au pouvoir des Espagnols. 58
Prince de Condé. 112
Protestans ont beaucoup d'obligation à Elizabeth. 517
Paroles remarquables, 300. Sur les amours d'Elizabeth, 349. 350. Dernieres paroles de la Reine, 532. Paroles du Comte de Briene à Henri III. qui le vouloit marier avec une de ses Maîtresses, 27. De Requesens, 32. De Vitelli, *ibid.* D'Elizabeth sur son mariage, 45. De Dom J. d'Autriche, 50. De Philippes II. quand il se rendit Maître du Portugal, 58. Sur la mort du Prin-

Prince d'Orange, 98. de Sixte V. quand il refusa l'hommage de la Haquenée, 129. Sur la mort de Henri III. 287. Au sujet de la Guerre du Portugal, 257. D'Elizabeth sur la mort de Philippes II. 437. Sur la mort du Comte d'Essex, 465. Sur l'escalade de Genéve. 538

Portrait de Sixte V. envoyé à la Reine, 134. Celui du Cardinal de Montalte, *ibid.* Celui d'Elizabeth donné au Cardinal. *ibid.*

R

Raisons par lesquelles on empêche le mariage d'Elizabeth. 17

Requesens, voyez Loüis.

Réponse du Comte de Brienne à Henri, 27. d'Elizabeth à Requesens, 29. De Cecil à Sancy, 376. Replique de Sancy. *ibid.*

Robert d'Evreux, voyez Comte d'Essex.

La Rochelle assiegée. 5, 6

Résolution hardie d'une femme contre la Reine. 408

Réformez assiégez à la Rochelle. 3, 4, 5. Ils font un Traité avec le Roi, 11. Elizabeth les protége, 367. Etat & dénombrement qu'on en fait, 417. Edit de Nantes en leur faveur, & pour quelles raisons il a été accordé. 419, 20, 21, 22.

S

Sancy Ambassadeur à Londres. 368, 376

Seigneur, voyez Conseil.

Silly, voyez Achille.

Sixte V. 125. Son amitié pour le Chevalier Carre, 130. Sa politique. 147. Il reçoit une Lettre du Roi Philippes II. 151. Il donne des avis à la Reine Elizabeth. 153. Encore sa politique. 142. &c. On le presse d'excommunier Elizabeth. 196. Il l'excommunie. 198. il est accusé d'avoir des Maîtresses, 222. Se réjoüit de la perte de l'Armée Invincible, 279. Sa politique à l'égard de la France, 284. Ce qu'il dit au sujet de la mort

mort d'Henri III. 286. Il donne encore des avis à la Reine, 287. Il s'irrite au sujet des affaires de Portugal, 296. Il reçoit les Députez des Catholiques de France, 298. Il demande du secours à la Reine Elizabeth, 303. Il est contraire aux Jésuites, 305. Il les veut obliger de s'apeller Ignatiens, 306. Il fait un Traité avec Elizabeth, 307. Sa mort, 308. On croit qu'il fut empoisonné. 310

M Six Bourguemaistre d'Amsterdam, Vers qu'il a fait à la loüange de M. Hudde. 552, 3, 4

Soupçons mal pris de Sixte V. 222. Occasions de ces soupçons. 225

Soupçons contre le Comte de Leicester, 279

Que Sixte V. avoit été empoisonné. 310

Siége de la Roche le. 5, 6

Sentimens pernicieux des Jésuites. 329

T

TEstament d'Elizabeth. 535

Plusieurs Traitez. 11, 28, 122, 307

Trusches, voyez Archevêque.

V

VAisseaux Espagnols pris. 302

Van Beuninghen, son opinion au sujet d'Elizabeth. 521

Vengeance fatale aux Espagnols. 408

Vervins, on y fait la Paix. 424

Fin de la Table de la seconde Partie.

B 8344

(2)

Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt
urn:nbn:de:gbv:3:3-11890/fragment/page=0576

Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt
urn:nbn:de:gbv:3:3-11890/fragment/page=0577

Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt
urn:nbn:de:gbv:3:3-11890/fragment/page=0578

LA VIE D'ELIZABETH REINE D'ANGLETERRE.

Traduite de L'Italien de MONSIEUR GREGOIRE LETI.

TROISIE'ME EDITION.

SECONDE PARTIE.

Inches 1 2 3 4 5 6 7 8
Centimetres 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19
Farbkarte #13 B.I.G.
Blue Cyan Green Yellow Red Magenta White 3/Color Black

Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt
urn:nbn:de:gbv:3:3-11890/fragment/page=0579